



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



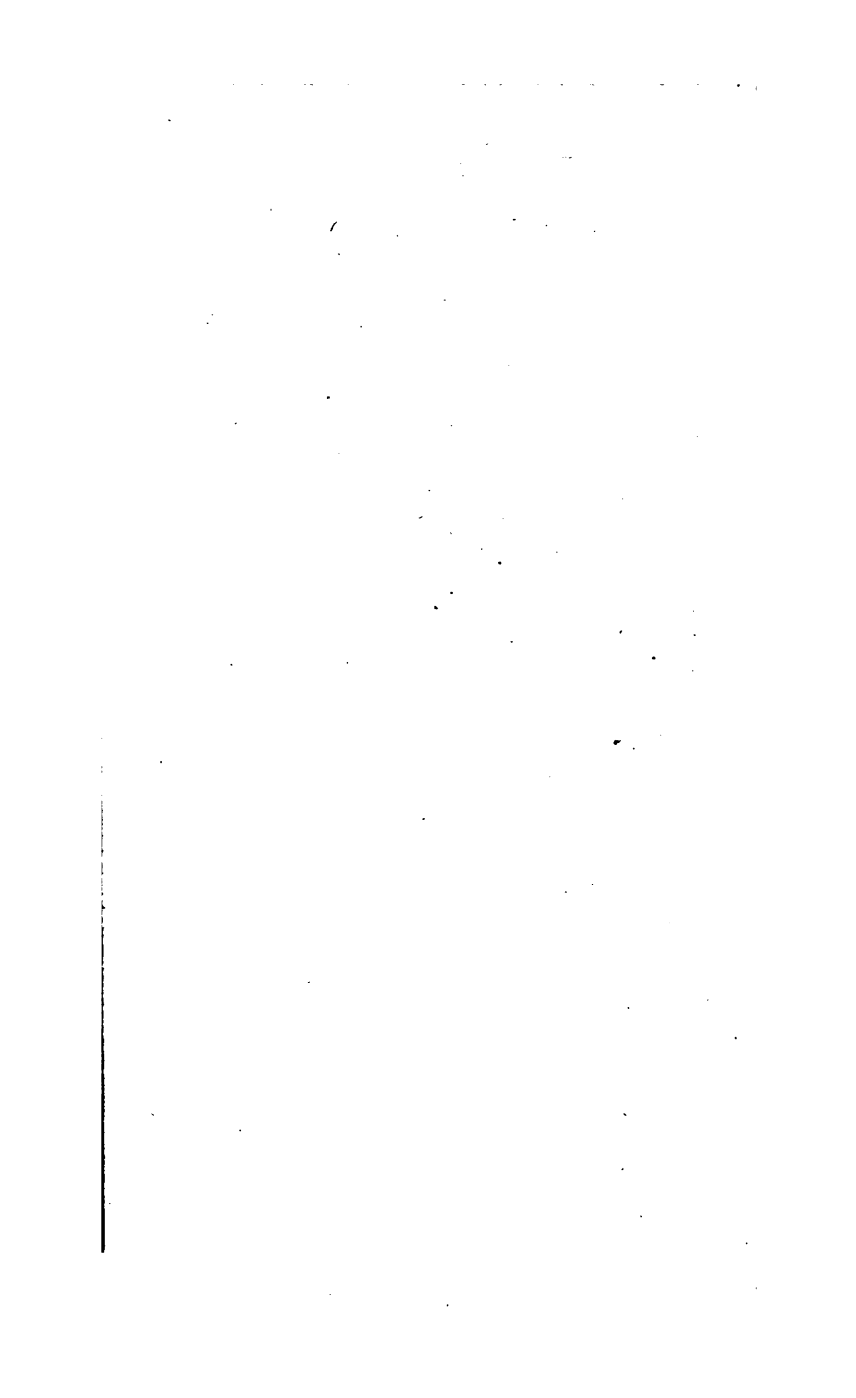




l. e. 59.

ch





CO NJECTURES
SUR
LA GENESE.

Gettysburg

CONJECTURES
SUR LES
MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroît que Moyse s'est servi
pour composer le Livre de
la GENESE.

*Avec des Remarques, qui appuient ou qui
éclaircissent ces Conjectures.*

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita solo.



A BRUXELLES,

Chez FRICX, Imprimeur de Sa Majesté,
vis-à-vis l'Eglise de la Madelaine.

M. DCC. LIII.
Avec Privilege & Approbation.



OXONIAE

OXONIAE

OXONIAE

OXONIAE

OXONIAE

OXONIAE

AVERTESSMENT.

CET Ouvrage estoit composé depuis quelque tems , mais j'hésitois à le publier , dans la crainte que les pretendus Esprits-forts , qui cherchent à s'étaier de tout, ne pussent en abuser pour diminuer l'autorité du Pentateuque. Un homme instruit, & trez zelé pour la Religion, à qui je l'ai communiqué, a dissipé mes scrupules. Il m'a assuré, que ce que je supposois sur les Mémoires, dont Moyse s'estoit servi pour composer la Genese, avoit esté deja avancé, quant au fond, par plusieurs^a Auteurs dans des Ouvrages trez aprouvez; que l'application particuliere que je faisois de cette supposition, en distribuant la Genese en plusieurs colonnes, qui representoient ces Mémoires, n'alteroit en rien le Texte du Livre de la Genese, ou ne l'alteroit pas plus que la division, qu'on en avoit faite en Chapitres & en Versets; & qu'ainsi,

^a Les Abbez Fleury & le François.

AVERTISSEMENT.

loin de pouvoir jamais préjudicier la Religion, elle ne pouvoit au contraire que lui estre trez avantageuse en ce qu'elle seroit à écarter, ou à éclaircir plusieurs difficultez, qui se presentoient en lisant ce Livre, & sous le poids desquelles les Commentateurs ont esté jusqu'ici presque accablés. Sur son avis, j'ai donc pris le parti de donner cet Ouvrage, & de le soumettre au jugement des Personnes éclairées, dont j'écouterai les observations avec plaisir. Je proteste d'avance trez sincèrement, que si ceux qui ont droit d'en décider, & dont je dois respecter les décisions, trouvent mes conjectures ou fausses, ou dangereuses, je suis prêt à les abandonner, ou pour mieux dire, je les abandonne dès à présent. Jamais la prévention pour mes idées ne prévaudra chez moi à l'amour de la Verité & de la Religion.

TABLE



T A B L E

DES CHAPITRES.

REFLEXIONS PRELIMINAIRES.

I. *Que Moÿse n'a composé la Genese, que sur des Mémoires plus anciens.* 2

II. *Que Moÿse en composant la Genese, n'a fait que partager par morceaux les Mémoires anciens qu'il avoit, & a inséré ces morceaux en entier.* 9

I. *Preuve, prise des répétitions, qu'il y a dans la Genese.* 10

II. *prise de l'alternative, qu'on y trouve, dans l'emploi des noms Elohim, Dieu & Jehovah, l'Eternel, donnez à Dieu.* 10

III. *prise de la différence, qu'il y a à cet égard entre la Genese & les quatre autres Livres du Pentateuque.* 13

IV. *prise des antichronismes, c'est-à-dire, des dérangemens dans l'ordre chronologique, qu'il y a dans la Genese.* 16

- III. Qu'on peut suivant ces *princip*
distinguer dans la *Genese* plusieurs
Mémoires differents. 1
- IV. Qu'on peut mesme décomposer l
Genese, & la partager en plusieurs
colomnes, suivant les differents
Mémoires. 20
- V. Qu'en la décomposant ainsi, il se
trouve des vuides ou lacunes dans
les *Mémoires* de la mesme espece,
réunis ensemble, & pourquoi. 21

LE LIVRE DE LA GENESE.

CHAP. I.	Création du Monde.	25
II.	Adam & Eve.	30
III.	Serpent. Tentation d'Eve.	34
IV.	Cain. Abel.	38
V.	Seth. Noé.	42
VI.	Arche.	45
VII.	Deluge universel.	49
VIII.	Fin du Deluge.	53
IX.	Alliance de Dieu avec Noé.	56
X.	Japhet, Cam, Sem.	62
XI.	Tour de Babel.	64
XII.	Abram. Loth.	68

DES CHAPITRES. ij

CHAP. XIII.	<i>Abram & Loth se separent.</i>	72
XIV.	<i>Melchisedec, Roi de Salem.</i>	75
XV.	<i>Agar. Ismaël.</i>	79
XVI.	<i>Abram. Sarai.</i>	82
XVII.	<i>Alliance avec Abra- ham.</i>	85
XVIII.	<i>Apparition des trois Ange.</i>	89
XIX.	<i>Sodome. Loth.</i>	95
XX.	<i>Abraham. Abime- lec.</i>	102
XXI.	<i>Isaac. Ismaël.</i>	105
XXII.	<i>Sacrifice d'Isaac.</i>	109
XXIII.	<i>Mort de Sara.</i>	113
XXIV.	<i>Serviteur envoyé à Charran.</i>	117
XXV.	<i>Abraham. Isaac.</i>	128
XXVI.	<i>Isaac. Abimelec</i>	133
XXVII.	<i>Isaac. Esau. Jacob.</i>	139
XXVIII.	<i>Depart de Jacob pour la Mefopota- mie.</i>	147
XXIX.	<i>Jacob. Laban. Ma- riages de Jacob.</i>	151

iv T A B L E
 CHAP. XXX. *Jacob. Rachel. L.*

		15
XXXI.	<i>Retour de Jacob poursuivi par Laban.</i>	16
XXXII.	<i>Rencontre de Jacob & d'Esau.</i>	17
XXXIII.	<i>Entrevue des deux freres, Jacob & Esau.</i>	17
XXXIV.	<i>Enlevement de Dinah.</i>	180
XXXV.	<i>Morts de Debora & de Rachel.</i>	186
XXXVI.	<i>Généalogie d'Esau, autrement Edom.</i>	190
XXXVII.	<i>Joseph. Ses songes. Vendu par ses freres.</i>	196
XXXVIII.	<i>Juda. Thamar. Leurs fils.</i>	202
XXXIX.	<i>Joseph chez Poti- phar. Mis en pri- son.</i>	207
XL.	<i>Songes de l'Echan- son & du Panetier de Pharaon.</i>	211
XLI.	<i>Songes de Pharaon. Elevation de Jo-</i>	

DES CHAPITRES. ▼

	<i>seph.</i>	215
CHAP. XLII.	Premier voiage des dix fils de Jacob en Egypte.	224
XLIII.	Second voiage avec Benjamin.	231
XLIV.	Benjamin arrêté. Juda le defend.	237
XLV.	Joseph se fait connoître à ses freres.	243
XLVI.	Jacob va en Egypte avec toute sa famille.	247
XLVII.	Arrivée de Jacob. Continuation de la famine.	252
XLVIII.	Jacob malade benit Ephraïm & Manassé.	259
XLIX.	Jacob benit ses autres fils, & meurt.	263
L.	Transport du corps de Jacob. Mort de Joseph.	268

vj T A B L E

LE LIVRE DE L'EXODE.

CHAP. I. *Dure captivité des Hébreux en Egypte.* 3'

II. *Naissance & éducation de Moïse, jusqu'à sa fuite.*

27

REMARQUES SUR LA
distribution de la GENESE en
différents Mémoires.

I. *De l'usage des lettres & de l'art d'écrire. Qu'ils estoient connus longtems avant Moïse, & qu'ainsi Moïse a peu avoir d'anciens Mémoires, & s'en estre servi pour composer la Genese.* 281

II. *Du nom de Jehovah donné à Dieu. S'il a esté connu des Patriarches. Explication d'un passage de l'Exode, Chap. VI. 2. & 3. qui semble dire que ce nom de Dieu n'avoit point esté connu des Patriarches, & qu'il fut revelé à Moïse le premier.* 298

III. *Des différents Mémoires, qu'on croit reconnoître dans la Genese. Du nombre & de la qualité de ces*

DES CHAPITRES. viij

Mémoires. Qu'il paroît qu'on peut y en distinguer jusqu'à douze, mais dont la pluspart ne sont que des fragments. - 308

IV. *Des Auteurs de ces differents Mémoires.* Que tout est incertain sur cet article. Qu'il paroît que les deux principaux viennent des Hebreux ; mais que Moÿse peut aussi en avoir emprunté quelques uns des Nations voisines. 316

V. *Que quoique ces Mémoires soient écrits en Hébreu, cela n'empêche pas que Moÿse n'ait peu les emprunter des nations voisines.* 1°. Parce que l'Hébreu estoit la langue commune de tous les Chananéens. 2°. Parce que c'estoit du moins la langue maternelle des peuples sortis de la famille d'Abraham, qui sont les seuls de qui Moÿse ait peu emprunter quelque Mémoire. 3°. Parce qu'en tout cas Moÿse a peu les mettre en Hébreu. 323

VI. *Premier Avantage de l'opinion nouvelle sur la composition de la Genese.* Elle sauve la singularité de l'alternative dans l'usage du nom d'Elohim, & de celui de Jehovah, donnez à Dieu, en attribuant à un

- Mémoire le nom d'Elohim, &c de Jehovah à l'autre. Examen sept articles contenant des exceptions à cette regle. 3*
- VII.** *Continuation du mesme sujet. Examen de sept autres articles contenant quelques exceptions à mesme regle, réelles ou prétendues. Conséquences qu'on doit tirer de tous ces Articles. 34*
- VIII.** *Second Avantage de l'opinion nouvelle. Elle sauve la pluspart des repetitions qu'il y a dans la Genèse en les distribuant en differents Mémoires. Exemples qui servent à justifier cet avantage. 35*
- IX.** *Les repetitions, qu'on ne sauroit point par ce moien, peuvent venir de plusieurs causes qui servent à le excuser. Detail de plusieurs de ces causes. 36*
- X.** *Troisieme & principal Avantage de l'opinion nouvelle. Elle fait disparaître les antichronismes, c'est-à-dire, tous les renversemens d'ordre dans la Chronologie, qui se trouvent dans la Genèse. Deux exemples d'antichronismes évidents, qui disparaissent par cette methode. 378*
- XI.** *Continuation du mesme sujet.*

DES CHAPITRES. ix

Deux autres Antichronismes embarrassants , qui se rangent d'eux-mesmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous proposons.

394

XII. *Les Antichronismes , qui subsistent dans la Genese , quoique distribuée en différents Mémoires , ne sont que des Antichronismes apparents. Deux exemples de ces Antichronismes.*

409

XIII. *Continuation du mesme sujet.*

Deux autres exemples d'Antichronismes prétendus , qui dans le fond n'ont rien de réel.

419

XIV. *Quatrieme Avantage de l'opinion nouvelle. Elle disculpe Moysse des négligences & mesme des fautes , qu'on ose lui imputer. & qu'on croit trouver dans la Genese. On n'a pour cela , qu'à supposer que Moysse avoit rangé ses différents Mémoires sur quatre colonnes distinctes , en forme de Tétraples.*

431

XV. *Le desordre , qui paroît aujourd'hui dans la Genese , tant dans l'ordre de la narration , que dans celui de la chronologie , ne vient que de ce qu'on a confondu mal-à-propos ces quatre colonnes. Exem-*

TABLE DES CHAP.

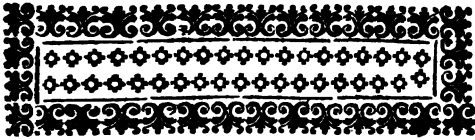
ples & causes de cette confusion. 43

XVI. Refutation des conséquences que Spinoza prétend tirer du désordre apparent de la Genese, pour avancer que Moysse n'en est pas l'Auteur. Nouvelle reflexion, qui suit de mon systeme, & qui prouve qu'il n'y a que Moysse qui ait pu composer la Genese. 452

XVII. Explication du Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on fait voir que les pretendus Esprits-forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour establir que Moysse n'est pas l'Auteur de ce Livre ; & que le passage mesme, où il est dit, en parlant des huit Rois Iduméens, que ces Rois ont regné au pais d'Edom, avant qu'aucun Roi regnast sur les enfants d'Israël, ne prouve rien en leur faveur. 465

Fin de la Table des Chapitres.

CONJECTURES



CONJECTURES
SUR LES
MEMOIRES ORIGINAUX

Dont il paroît que Moyse s'est servi pour
composer le Livre de la Genese.

*Avec des Remarques, qui appuient ou qui
éclaircissent ces Conjectures.*

REFLEXIONS PRELIMINAIRES.

MOYSE raconte dans la Genese des événemens arrivez 2433. ans avant qu'il naquit. Tel est en effet, selon la Chronologie d'Ufferius, prise ^a sur l'original Hebreu, l'intervalle entre la Création du Monde, par où commence la Genese, & la naissance de Moyse, & cet intervalle est presque aussi grand, que celui qu'il y a depuis la Fondation de Rome jusqu'à nous. Il est vrai,

Dans la Genese Moyse raconte des événemens arrivez prez de deux mille cinq cent ans avant lui.

^a A suivre le Calcul des Septante cet intervalle iroit à prez de 4000. ans.

4 CONJECTURES

qu'à mesure que le fil de l'histoire avance , les faits se rapprochent du tems Moÿse : mais il n'en est aucun, le dernier mesme, qui est la mort du Patriarche Joseph, qui n'ait précédé de plusieurs années le tems, où Moÿse naquit, & à plus forte raison le tems, où il écrivoit, puis qu'il ne commença d'écrire, qu'après qu'il eut tiré d'Egypte le Peuple de Dieu, l'âge de 80. ans, & peut-estre mesme plus tard.

Il n'est donc pas possible, que Moÿse ait pu savoir par lui mesme ce qu'il rapporte dans la Genese, & par consequent il faut, ou qu'il en ait esté instruit par révélation, ou qu'il l'ait appris par le rapport de ceux, qui en avoient esté eux mesmes les témoins.

La connoissance de ces événemens n'a point esté révélée à Moÿse.

Je ne connois personne, qui ait avancé la premiere opinion, & je croi que personne ne s'avisera jamais de l'avancer. Moÿse parle toujours, dans la Genese, comme un simple historien, il ne dit nulle part que ce qu'il raconte, lui ait esté inspiré. On ne doit donc point supposer cette révélation sans aucun fondement. Quand les Prophetes ont parlé de choses, qui leur avoient esté révélées, ils n'ont point manqué d'avertir qu'ils parloient au nom de Dieu, & de sa part;

& c'est ainsi que Moyse en a usé lui mesme, dans les autres Livres du Pentateuque, quand il a eu quelque révélation à communiquer au peuple Hebreu, ou quelque ordre de Dieu à lui intimer. Auroit-il négligé la mesme précaution, en composant le Livre de la Genese, s'il s'étoit trouvé dans les mesmes circonstances ?

Il faut donc avouer, que Moyse n'a pu faire l'histoire des événements racontés dans la Genese, & qui renferment un espace de 2369. ans, selon Usserius, que sur la connoissance qu'il en avoit eue de ses ancestres, lesquels en avoient esté successivement les témoins. Mais il faut en mesme tems convenir aussi, que Moyse a esté éclairé d'une manière particuliere & par inspiration, dans le choix des faits qu'il tenoit de ses ancestres, & des circonstances de ces faits : & c'est-là le fondement de la Foi Divine, que nous devons à l'Histoire qu'il nous a laissée.

Mais Moyse l'a reçue de ses ancestres, qui en avoient esté les témoins.

Ce premier point une fois établi, le reste souffre peu de difficulté. Il n'y a que deux moiens, par où la connoissance des faits antérieurs ait pu estre transmise à Moyse, ou par une tradition purement orale, c'est-à-dire, de bouche en bou-

Non pas par une tradition purement orale, c'est-à-dire, transmise de bouche en bouche.

6 CONJECTURES

che; ou par une tradition écrite, c'est-à-dire, par des relations ou mémoires laissez par écrit.

Ceux qui suivent la première opinion, & j'avoué que c'est le plus grand nombre, ne manquent pas de profiter de la longue vie des Patriarches, pour faire remarquer que cette tradition orale a pu se transmettre d'Adam jusqu'à Moïse par un trez petit nombre de personnes, parce que *à Sem, qui a vu Lamech, qui a vu Adam, a vu au moins Abraham, & qu'Abraham a vu Jacob, qui a vu ceux qui ont vu Moïse.* Cette réflexion, qui est juste; a esté proposée depuis longtems, & elle a esté adoptée par tous ceux, qui ont écrit sur ce sujet. Ils prétendent par là rendre la tradition plus facile & plus sûre, en évitant de la faire passer par un trop grand nombre de mains, où elle auroit pu s'obscurcir, s'affoiblir, s'alterer.

Mais par une tradition écrite, c'est-à-dire, par des relations ou mémoires laissez par écrit.

Mais le nombre de ceux, par qui les faits ont pu parvenir de main en main jusqu'à Moïse, fut-il plus petit, il est difficile de se persuader, que dans une tradition plusieurs fois repetée, on ait pu se souvenir exactement de la description topographique du Paradis terre-

* Pensées de Pascal. *Art. XI.*

stre ; du nom des quatre fleuves , qui l'arrosent ; du nom & des singularitez naturelles des pais , par où ils passoient ; de l'âge de chaque Patriarche ; du tems précis , où ils ont commencé d'avoir des enfans , & de celui où ils sont morts ; de l'ordre de leurs généalogies , & des noms de leurs descendants ; du nom des Rois qui firent la guerre à ceux de la Pentapole , & qui furent vaincus par Abraham , & de plusieurs autres faits pareils , rapportez dans la Genèse d'une maniere circonstanciée , & dans un détail de nombres ou de noms , peu propre à se conserver , s'il n'eut esté confié qu'à la memoire de ceux , qui les racontent.

M. ^a le Clerc , & M. ^b Simon , qui ont senti ces difficultez , ont avoué , l'un & l'autre , qu'il estoit trez apparent que Moyse , en écrivant la Genèse , avoit eu le secours de quelques mémoires anciens , qui l'avoient guidé sur les circonstances , les dates & l'ordre chronologique des événements , qu'il raconte , de mesme que sur le détail des généalogies.

Tel a esté le sentiment de MM. Simon & le Clerc.

^a In Dissertat. III. De Scriptore Pentateuchi, præmissâ Commentario in Genesim. §. 11.

^b Histoire Critique du Vieux Testament. Liv. I. Chap. 7.

3 CONJECTURES

A ces deux autoritez , que je ne fais qu'indiquer , j'en puis joindre deux autres plus concluantes encore , & que je crois devoir rapporter dans les propres termes des Auteurs.

Tel celui de
M. l'Abbé
Fleury.

Genes. V.
Genes. VII.
11.
Genes. VIII.
13.
Genes. VI.
15.

Genes. IV. 23.

Et de M.
l'Abbé le
François.

La premiere est prise de M. l'Abbé Fleury , qui apres avoir remarqué , dans son *Traité des Mœurs des Israélites & des Chrétiens* , que dans ces premiers tems , » la mémoire des choses passées se pouvoit aisément conserver par » la seule tradition des vieillards , qui ai- » ment naturellement à raconter , & qui » en avoient tant le loisir » , continué ainsi , *page 6.* » Toutesfois il semble difficile , que tant de nombres , que Moyse » nous rapporte , se fussent conservez » dans la mémoire des hommes ; l'âge de » tous les Patriarches depuis Adam , les » dates précises du commencement & de » la fin du Déluge , & les mesures de » l'Arche. Je ne vois point ici , *ajoute-* » *t-il* , la nécessité de recourir au mira- » cle & à la révelation ; il est plus vrai- » semblable que l'écriture estoit trouvée » dès devant le Deluge , aussi bien que » les instruments de Musique , qui n'es- » toient pas si nécessaires. »

M. le François nous fournit la seconde autorité dans son excellent *Livre des*

Preuves de la Religion Chrétienne, Tom. I. Part. II. chap. 3. art. 1. Il y examine les Sources, où Moÿse a pu puiser son Histoire; & aprez en avoir rapporté quelques-unes, où Moÿse auroit bien pu puiser quelque connoissance de ses Ancetres, mais où certainement il n'a pas pu prendre l'histoire de la Genese, telle que nous l'avons, il en vient enfin à la seule, d'où Moÿse a pu tirer des connoissances, suffisantes. » Il est plus que » vraisemblable, dit-il à la page 461. » que dans la lignée, où s'est conservée » la connoissance de Dieu, on conservoit » aussi par écrit des mémoires des anciens tems; car les hommes, ajoute-t-il, n'ont jamais esté sans ce soin ».

Dans le fond, je pense comme ces Auteurs, mais je porte mes conjectures plus loin, & je suis plus décidé. Je prétends donc que Moÿse avoit entre les mains des mémoires anciens, contenant l'histoire de ses Ancetres, depuis la création du monde; que pour ne rien perdre de ces mémoires, il les a partagez par morceaux, suivant les faits qui y estoient racontez; qu'il a inferé ces morceaux en entier, les uns à la suite des autres, & que c'est de cet assemblage, que le Livre de la Genese a esté formé. Voici sur quoi je me fonde, A v.

Je pense dans le fond comme eux, mais je crois que Moÿse, au lieu de fonder ces mémoires pour composer le Livre de la Genese, les y a inferé par morceaux.

Première preuve, prise des répétitions, qu'il y a dans la Genese.

I. Il y a dans la Genese des répétitions fréquentes des mesmes faits, qu'il faut observer aux yeux. La création du monde, & en particulier celle du premier homme, y est racontée deux fois ; l'histoire du Deluge jusqu'à deux fois de mesme, & jusqu'à trois fois à l'égard de quelques circonstances. On trouve plusieurs autres exemples pareils dans le reste du Livre. Que doit-on penser de semblables répétitions ? Peut-on croire que Moysé les eût laissé passer dans un ouvrage aussi court & aussi serré, s'il l'avoit composé lui mesme ; & n'est-il pas plus apparent que ces répétitions viennent de ce que la Genese n'est qu'une simple compilation de deux ou trois mémoires plus anciens, qui rapportoient les mesmes faits, & que Moysé a eu devoir réunir ensemble par morceaux, en les insérant en entier, pour conserver tout ce qu'il tenoit de ses Peres sur l'histoire des premiers tems du monde, & en particulier sur l'histoire & l'origine de sa Nation.

Seconde preuve, prise de ce qu'on y donne à Dieu alternativement deux noms diffé-

II. Dans le texte Hebreu de la Genese, Dieu est principalement designé par deux noms differents. Le premier, qui s'y présente, est celui d'Elohim, *אֱלֹהִים*. Quoique ce mot ait plusieurs

SUR LA GENÈSE. II

significations en Hebreu, ou qu'on s'en soit du moins servi pour signifier plusieurs choses, il est certain qu'il y est particulièrement employé à designer l'Entre Supreme, & dans ce sens toutes les Versions l'ont rendu de mesme, celle des Septante par *Θεός*, la Vulgate par *Deus*, & toutes les Versions Françoises, faites sur la Vulgate, par le mot de *Dieu*, ce que la Version de Geneve a suivi.

rents. Tantost celui d'Elohim.

L'autre nom de Dieu est celui de *Jehovah*, יהוה, & c'est, de l'aveu de tous les Commentateurs, le grand nom de Dieu, le nom qui en exprime l'essence. Les Juifs ne prononçoient pas ce nom par respect, & ils lisoient à la place celui d'*Adonai*, אדני, & pour cette raison les Massorethes ont mis, sous les consonantes de ce nom, les points voielles d'*Adonai*. C'est ce nom d'*Adonai*, qui signifie en Hebreu *Dominus*, *Seigneur*, que les Septante, & l'Auteur de la Vulgate ont lu à l'exemple des Juifs, & c'est pour cela qu'ils ont constamment traduit *Jehovah*, les Septante par *Κύριος*, la Vulgate par *Dominus*, & toutes les Versions Françoises, qui suivent la Vulgate, par *le Seigneur*. Mais la Traduction de Geneve, faite sur l'Hebreu, a lu *Jehovah*, & a traduit ce nom par celui

Et tantost celui de Jehovah.

de l'*Eternel*, qui en exprime assez exactement la valeur.

Quelquefois le nom de *Jehovah* se trouve joint avec celui d'*Adonai*, & alors les Juifs, pour éviter la répétition du même mot, ne prononçoient pas *Adonai* au lieu de *Jehovah*, mais *Elohim*, & pour en avertir, ils mettoient alors les points-voielles d'*Elohim* sous les lettres de *Jehovah*, & lisoient *Elohim Adonai*. De là vient, que les Septante traduisent ces mots par ceux de Θεός Κύριος, la Vulgate par ceux de *Dominus Deus*, & les Versions Françoises, faites sur la Vulgate, par ceux de *Seigneur Dieu*: au lieu que la Version de Geneve les a traduits, suivant le texte Hebreu, par ceux de l'*Eternel Dieu*, en lisant comme il est écrit *Jehovih Adonai*.

Be sorte que l'on voit dans la Genese des chapitres, ou des portions de chapitres, où l'on ne donne à Dieu que le nom d'*Elohim*, & d'autres, où il n'est jamais appelé que *Jehovah*.

On pourroit croire sur ce détail, que ces deux noms *Elohim* & *Jehovah* sont employez indistinctement dans les mêmes endroits de la Genese, comme des termes synonymes, & propres à varier le style, mais ce seroit se tromper. Ces mots ne sont jamais confondus ensemble: il y a des chapitres entiers, ou des grandes parties de chapitres, où Dieu est toujours nommé *Elohim*, & jamais *Jehovah*: il y en a d'autres, pour le moins

en aussi grand nombre, où l'on ne donne à Dieu que le nom de *Jehovah*, & jamais celui d'*Elohim*.

Si Moÿse avoit composé de son chef la Genèse, il faudroit mettre sur son compte cette variation singulière & bizarre. Mais peut-on s'imaginer qu'il eût porté la négligence, jusqu'à ce point, dans la composition d'un Livre aussi court que la Genèse ? A-t-on quelque exemple pareil à citer, & ose-t-on bien sans preuve imputer à Moÿse une faute, qu'aucun Ecrivain n'a jamais commise ? N'est-il pas au contraire plus naturel d'expliquer cette variation, en supposant, comme nous faisons, que le Livre de la Genèse est formé de deux ou trois mémoires, joints & cousus ensemble par morceaux, dont les Auteurs avoient toujours donné chacun à Dieu le même nom, mais chacun un nom différent, l'un celui d'*Elohim*, & l'autre celui de *Jehovah*, ou de *Jehovah Elohim*.

III. On peut donner à cette Observation un plus grand degré d'évidence encore, en comparant la Genèse avec les quatre autres Livres du Pentateuque. Dans la Genèse, comme on vient de le remarquer, le nom d'*Elohim* ou de *Dieu*, & celui de *Jehovah* ou de *l'Eternel*, sont

Ce qui ne devroit pas être, si Moÿse avoit composé de son chef le Livre de la Genèse.

Troisième preuve, prise de la comparaison de la Genèse, où l'on trouve cette alternative dans l'usage des noms de Dieu.

14 CONJECTURES

emploiez séparément, tantost l'un & tantost l'autre, chacun à son tour, dans un certain nombre de chapitres ou de versets, plus ou moins grand, sans estre jamais confondus ensemble, d'où il nous paroît qu'on doit conclurre, que ces différents morceaux avoient appartenu à des mémoires différents, dont Moyse s'estoit servi pour composer la Genese: & cette supposition convient à un Livre, où Moyse ne raconte rien, dont il ait pu estre témoin, & où tout ce qu'il dit, il ne le peut dire que sur les relations d'autrui.

Et des autres quatre Livres du Pentateuque, que Moyse a composés de son chef, & où l'on ne trouve rien de pareil.

Mais dans l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome, où Moyse ne parle plus que de choses qu'il a faites, ou dont il a esté le témoin, & où par conséquent c'est lui mesme qui compose, & qui compose de son chef, l'histoire qu'il écrit, il n'y est parlé que de l'Eternel, *Jehovah*, & c'est le nom qui y est communément employé: celui de *Dieu*, *Elohim*, n'y paroît que rarement, & n'y paroît que pour varier le style: il ne s'y trouve point, comme dans la Genese, des longues narrations, où le nom d'*Elohim* soit employé seul sans celui de *Jehovah*, ni d'autres récits aussi longs, où l'on ne lise que le nom de *Jehovah* sans

celui d'*Elohim* ; mais quand ces deux noms sont employez, ils le sont ensemble, dans la mesme narration, dans le mesme verset, souvent dans la mesme ligne, & c'est à quoi il est aisé de reconnoître, dans ces quatre Livres, un Auteur qui compose, & qui dans la composition cherche, en variant les termes qui reviennent souvent, à donner à son style la variété qui en fait l'agrément, & que tous ceux, qui se sont meslez d'écrire, ont toujours eu grand soin de rechercher.

Je n'excepte de cette regle ; que les deux premiers Chapitres de l'Exode, qui contiennent le récit de l'oppression des Hébreux en Egypte, de la naissance & de l'enfance de Moÿse. On ne donne point d'autre nom à Dieu dans ces deux chapitres, que celui d'*Elohim*, & c'est aussi ce qui me fait soupçonner que ces chapitres pourroient bien avoir esté pris du mesme mémoire original, par où la Genese finit, & où l'on n'emploie de mesme, en parlant de Dieu, que le seul nom d'*Elohim*, ce qui doit paroître d'autant plus vraisemblable que les faits, rapportez dans ces chapitres, ont précédé la naissance de Moÿse, ou du moins le tems, où il fut chargé de conduire le peuple

A l'exception des deux premiers Chapitres de l'Exode, que je crois pris d'un mémoire plus ancien, de mesme que la Genese.

Hébreu; qu'il n'a pas pu par conséquent les savoir par lui même; & qu'il est visible qu'il a dû les transcrire de quelque mémoire, qu'il n'aura fait que copier.

Quatrième
preuve, prise
des antichro-
nismes ou
renversemens
de l'ordre
chronologi-
que, qu'on
trouve dans
la Genèse.

IV. Enfin, tous les Commentateurs conviennent, qu'il y a dans la Genèse des faits racontés avant d'autres faits; quoiqu'ils soient arrivés après, c'est-à-dire qu'il y a des récits visiblement déplacez, & qui par conséquent renversent l'ordre chronologique. Je n'entrerai pas ici dans la discussion de ces faits, mais dans la suite j'en alléguerai plus d'un exemple incontestable. Or voudrait-on attribuer ces fautes à Moïse, & penser qu'en composant la Genèse il l'ait composée avec assez peu de réflexion, pour y laisser glisser de pareilles méprises. J'avoué que je ne saurois me le persuader, & que j'aime beaucoup mieux croire, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, que Moïse a composé la Genèse de plusieurs différens mémoires coupez par morceaux, qui ont été insérez en entier les uns à la suite des autres; que l'ordre chronologique estoit observé dans chacun de ces mémoires en particulier, mais qu'en les insérant par morceaux, cet ordre s'est trouvé dérangé dans quelques endroits, ce qui a donné lieu à ces prétendus *anti-chronismes*.

Sur ces réflexions il estoit naturel de tenter de décomposer la Genese, de séparer tous les différents morceaux qui y sont confondus, de réunir ceux qui sont d'une mesme espece, & qui paroissent avoir appartenu aux mesmes mémoires, & par ce moien de rétablir ces mémoires originaux, que je crois que Moÿse a eus. L'entreprise n'estoit pas aussi difficile, qu'on auroit pu le croire. Je n'ai eu qu'à joindre ensemble tous les endroits, où Dieu est constamment appelé *Elohim* : je les ai placez sur une colomne, que j'ai nommée A, & je les ai regardez comme autant de morceaux, ou si l'on veut, de fragmens d'un premier mémoire original, que je désigne par la lettre A. J'ai placé à costé sur une autre colomne, que j'appelle B, tous les autres endroits, où l'on ne donne point à Dieu d'autre nom, que celui de *Jehovah*, & j'ai rassemblé par là tous les morceaux, ou du moins, tous les fragmens d'un second mémoire B. En faisant cette distribution, je n'ai point eu d'égard ni à la division de la Genese en chapitres, ni à celle des chapitres en versets, parce qu'il est certain que ces divisions sont nouvelles & arbitraires.

A mesure que j'ai avancé, j'ai recon-

Suivant cette idée, j'ai tenté de décomposer la Genese, & j'ai résolu à la distribuer en quatre principaux mémoires.

Un premier, que je nomme A, où Dieu n'a point d'autre nom, que celui d'*Elohim*.

Un second B, où Dieu est toujours appelé *Jehovah*.

Un troisieme C, où j'ai rap-

porté quel-
ques faits ré-
petez une
troisieme
fois, & où l'on
n'a pas eu oc-
casion de par-
ler de Dieu.

nu qu'il falloit admettre d'autres méme-
res encore. Il y a dans la Genese que-
ques endroits, par exemple, dans la de-
scription du Déluge, où les mesmes che-
ses sont répétées jusqu'à trois fois. Com-
me le nom de Dieu n'est pas employé
dans ces endroits, & qu'on n'a pu
conséquent aucune raison de les rappor-
ter à aucun des deux premiers mémoi-
res, j'ai cru devoir placer ces troisiemes
répétitions sous une troisieme colonne
C, comme appartenant à un troisieme
mémoire C.

Et un quatri-
me D, où j'ai
placé tous les
faits qui sont
étrangers à
l'histoire du
peuple Hé-
breu, & dans
le récit des-
quels aucun
nom de Dieu
n'est employé.

Il y a d'autres endroits encore, où de
mesme Dieu n'est point nommé, & qui
par conséquent n'appartiennent de droit
ni à la colonne A, ni à la colonne B.
Quand les faits, qu'on y raconte, m'ont
paru étrangers à l'histoire du peuple Hé-
breu, j'ai pris le parti de les ranger sous
une quatrieme colonne D, & de les rap-
porter à un quatrieme mémoire. Je dou-
te mesme si tous ces endroits appartiennent
à un mesme mémoire, & j'aurois
peut-estre dû les distribuer entre plu-
sieurs, mais cette discussion n'est pas as-
sez importante, pour mériter de s'y ar-
rester. Je l'examinerai autre part.

Je n'ai pas
cru devoir
faire cet essai

Je n'ai point esté tenté de faire cet
essai sur le texte hébreu de la Genese.

Ce n'est pas que ce n'eût esté l'épreuve la plus sûre & la plus décisive : mais trop peu de gens auroient esté en état de juger du succès.

sur le Texte hébreu de la Genèse.

Cette considération ne m'eût pas empêché de travailler sur la Vulgate, mais j'ai crainct que l'opposition entre les mots *Deus* & *Dominus*, qu'on y emploie pour signifier Dieu, ne fut pas assez grande, ni assez marquée; qu'en conséquence l'usage alternatif, qu'on y fait de ces deux mots, sans jamais les confondre ensemble, ne parut quelque chose d'assez indifférent; & qu'on ne prit occasion de là de regarder comme frivoles, les conséquences, que je crois pouvoir en tirer.

Ni sur la Vulgate.

Le mesme inconvénient se rencontre dans toutes les Traductions Françoises, faites sur la Vulgate. D'ailleurs, on s'est trop occupé d'y mettre du style, ce qui masque l'original, & l'on n'y a rien négligé pour tâcher d'adoucir les transitions trop éloignées, & de sauver les répétitions trop choquantes.

Ni sur aucune des Versions Françoises, faites sur la Vulgate.

Ce n'est donc que dans la Traduction de Geneve, que j'ai trouvé toutes les conditions que je desirois. Elle suit l'Hébreu, & le suit si littéralement, qu'elle représente exactement l'original. Les

Mais sur la traduction de Geneve, faite sur l'Hébreu.

Raisons de ce choix.

20 CONJECTURES

noms qu'on donne à Dieu, y sont au
opposez que dans l'Hébreu mesme. *Elohim* est toujours Dieu; *Jehovah* toujours
l'Eternel; *Jehovah Elohim* toujours l'E-
ternel Dieu; de sorte qu'il n'est pas pos-
sible qu'une opposition si frappante ne
fasse impression. Enfin, on n'y a pu
rien faire de la peine d'adoucir les transi-
tions brusques, qui sont dans l'original à chaque
coupure, c'est-à-dire, comme je le
crois, toutes les fois qu'on passe d'un
mémoire à l'autre. Or ces transi-
tions si mal amenées sont la marque la plus sûre
de la manière, dont a esté fait le Livre
de la Genese.

Succes de
l'essai que j'ai
fait sur la dif-
tribution de
la Genese.

C'est donc sur la Version de Gene-
ve, imprimée *in-fol.* en 1610. que j'ai
essaié de décomposer le Livre de la Ge-
nese : le succes en a esté plus heureux,
que je n'avois mesme osé l'espérer. Par
là, la Genese s'est partagée, comme d'elle-
me-mesme, en deux principaux mémoi-
res, A & B, qui vont chacun depuis le
commencement de ce Livre jusqu'à la
fin : Par là, toutes les répétitions ont dis-
paru, du moins, les répétitions cho-
quantes : Par là, Dieu a toujours le mes-
me nom dans chaque mémoire, dans l'un
celui d'*Elohim*, Dieu, & dans l'autre
celui de *Jehovah*, l'Eternel : Enfin, par

Il n'y a plus de dérangement dans l'ordre chronologique, & l'on voit à l'œil que ces prétendus dérangemens de chronologie ne venoient, comme on l'avoit soupçonné, que du mélange des différens morceaux de ces mémoires. Ainsi, ou l'on doit renoncer à prétendre rien prouver jamais dans aucune question de critique, ou l'on doit convenir avec moi, que la preuve, qui résulte de la réunion de ces faits, forme une démonstration complete de ce que j'ai avancé sur la composition de la Genese.

Il est vrai, & pourquoi le dissimuler, qu'il y a des vuides ou lacunes dans ces mémoires, aprez qu'on les a réunis, ou si l'on veut, recoufus chacun en particulier, & qu'il faut emprunter quelque chose, tantost de l'un & tantost de l'autre, pour rendre dans chacun la narration complete & suivie : mais on n'en doit pas estre surpris, dez qu'on fait les deux causes, d'où ces lacunes peuvent venir.

I. Elles ont pu estre originâirement dans les mémoires mesme, & ce qu'on prend aujourd'hui pour des lacunes dans les mémoires récomposez, pouvoit n'estre que des transitions trop éloignées & trop brusques, dont les exemples ne sont

Il faut pour tant observer, qu'en réunissant ainsi les morceaux des mesmes mémoires, il reste souvent des vuides, ou lacunes entre deux.

Dont quelques unes peuvent venir des mémoires mesme, & n'avoir esté originâirement que des transitions trop éloignées.

C
noms qu'on
opposez qu'
him est tou
l'Eternel;
ternel Die
sible qu'un
fasse imp
nulle peini
ques, qui
coupure
crois, tou
mémoire
mal amen
de la man
de la Gene

C'est de
ve, imprin
essaié de d
nese : le fi
que je n'a
là, la Gene
le-mesme
res, A & J
commence
fin : Par là
paru, du
quantes : P
me nom da
celui d'*Elo*
celui de *Jeh*

ment tous les autres endroits, où
 devoit quelque fait, quelque cir-
 stance, quelque discours tant soit
 différent. Ainsi en décomposant la
 comme j'ai fait, il doit se trou-
 ver des lacunes fréquentes dans l'un ou
 des Mémoires, mais comme dans
 endroits on peut estre presque sûr
 le Mémoire défectueux disoit ce qui
 se trouve dans l'autre, qui est plus en-
 on n'a qu'à se servir de ce que l'au-
 tre mémoire fournit pour remplir les la-
 cunes : & c'est un moien que j'ai em-
 ployé quelquefois, en mettant certains
 mots sous les deux colonnes A & B,
 pour marquer qu'ils appartenoient, ou
 devoient appartenir à toutes les deux :
 bien, ce qui revient à peu prez au
 même, on peut laisser subsister les lacu-
 nes qui ne doivent point embarrasser,
 que la cause en est connue, & c'est
 ce que j'en ai ordinairement usé.

Après toutes ces observations, qui
 sont si nécessaires, il est tems de laisser
 la liberté d'examiner l'essai que je pro-
 pose. Mais je prie ceux qui voudront
 se donner cette peine, de suspendre
 leur jugement, jusqu'après la lecture
 des Remarques, qui sont à la fin de l'Ou-
 vrage, & où j'ai tâché de prévenir les

Situation
 d'esprit, où il
 est nécessaire
 qu'on soit,
 pour juger de
 l'essai qu'on
 propose.

22 CONJECTURES

pas rares dans les ouvrages de la première antiquité. C'est le jugement, que je crois qu'on doit porter de toutes ces espèces de lacunes, qui sans interrompre le fil de la narration, ne font qu'ôster la liaison, qu'elle devoit avoir avec ce qui suit.

Mais dont la plupart paroissent venir de ce que Moyse a retranché dans l'un ou dans l'autre mémoire, & quelquefois dans tous les deux, quelques endroits qui estoient absolument les memes.

II. Il y a d'autres lacunes en plus grand nombre, qui tronquent la suite de la narration, & qui la rendent défectueuse dans l'un des deux mémoires. Celles-là sont plus réelles, & elles me paroissent venir de la maniere, dont je conjecture que Moyse a mis en œuvre les mémoires qu'il avoit. Comme ces mémoires contenoient la même histoire, & racontaient les mêmes faits, il y avoit sans doute beaucoup de récits, qui estoient, pour le fond, absolument les mêmes dans les deux mémoires, & qui peut-estre même estoient exprimez dans les mêmes termes, ce qui ne doit pas surprendre dans des mémoires, écrits de la maniere la plus simple, sans aucun tour dans le style, & avec peu de variation dans les termes. Or il y a toute apparence que Moyse, pour ne pas transcrire deux fois la même chose, retrancha ces endroits dans l'un ou l'autre des mémoires, & se contenta de conserver soi-

généralement tous les autres endroits, où se trouvoit quelque fait, quelque circonstance, quelque discours tant soit peu différent. Ainsi en décomposant la Genèse, comme j'ai fait, il doit se trouver des lacunes fréquentes dans l'un ou l'autre des Mémoires, mais comme dans ces endroits on peut être presque sûr que le Mémoire défectueux disoit ce qui se trouve dans l'autre, qui est plus entier, on n'a qu'à se servir de ce que l'autre Mémoire fournit pour remplir les lacunes : & c'est un moyen que j'ai employé quelquefois, en mettant certains endroits sous les deux colonnes A & B, pour marquer qu'ils appartenoient, ou pouvoient appartenir à toutes les deux : ou bien, ce qui revient à peu près au même, on peut laisser subsister les lacunes, qui ne doivent point embarrasser, de ce que la cause en est connue, & c'est ainsi que j'en ai ordinairement usé.

Après toutes ces observations, qui ont paru nécessaires, il est tems de laisser la liberté d'examiner l'essai que je propose. Mais je prie ceux qui voudront bien se donner cette peine, de suspendre leur jugement, jusqu'après la lecture des Remarques, qui sont à la fin de l'Ouvrage, & où j'ai tâché de prévenir les

Situation d'esprit, où il est nécessaire qu'on soit, pour juger de l'essai qu'on propose.

24 CONJECT. SUR LA GENESE.
principales difficultez. Je souhaitero
mesme qu'on voulût bien ne pas port
un jugement définitif sur une premi
lecture. Quand il faut se defaire d'u
prejugé, dans lequel on a esté nourri,
faut s'accoutumer peu-à-peu avec l'opi
nion contraire, & donner le tems d'agi
aux raisons, qu'on a de l'embrasser, parce
que la prevention ne cede jamais qu'a
vec peine, & contrebalance longtems les
plus fortes preuves.



GENESE



GENESE.

A

CHAPITRE I.

1. **D**IEU crea au commencement les cieux & la terre.

2. Et la terre estoit sans forme & vuide, & tenebres *estoyent* sur le dessus de l'abyfme:&l'Esprit de Dieu se mouvoit sur le dessus des eaux.

3. Et Dieu dit, Que la lumiere soit:& la lumiere fut.

4. Et Dieu vid que la lumiere *estoit* bonne : & Dieu separa la lumiere d'avec les tenebres.

5. Et Dieu nomma la lumiere, Jour : & les tenebres, Nui&t. Si fut le soir, si fut le matin, *qui fut* le premier jour.

6. Puis Dieu dit, Qu'une estenduë soit entre les eaux : & qu'elle separe les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu donc fit l'ef-

tenduë : & separa les eaux qui *sont* au dessous de l'estenduë, d'avec celles qui *sont* au dessus de l'estenduë : & ainsi fut.

8. Et Dieu nomma l'estenduë, Cieux. Si fut le soir, si fut le matin, qui fut le second jour.

9. Puis Dieu dit, Que les eaux, qui *sont* au dessous des cieux, soyent assemblées en un lieu, & que le sec apparaisse : & ainsi fut.

10. Et Dieu nomma le sec, Terre : il nomma aussi l'assemblée des eaux, Mers : & Dieu vid que cela estoit bon.

11. Puis Dieu dit, Que la terre pousse *son* ject, *assavoir* herbe portant semence, & arbres fruitiers, portans fruit selon leur espece, qui ayent leur semence en eux mesmes sur la terre ; & ainsi fut.

12. La terre donc produisit *son* ject, *assavoir* herbe portant semence selon son espece, & arbres portans fruit, ayant leur semence en eux mesmes, selon leur espece : & Dieu vid que cela estoit bon.

13. Si fut le soir, si fut

le matin , *qui fut* le troi-
sime jour.

14. Puis Dieu dit, Qu'il
y ait luminaires en l'es-
tenduë des cieux , pour
separer la nuit d'avec le
jour : & *qui soyent* pour
signes & pour les saisons ,
& pour les jours & an-
nées.

15. Et *qui* soient pour
luminaires en l'estenduë
des cieux : afin d'esclairer
sur la terre , & ainsi fut.

16. Dieu donc fit deux
grands luminaires (le plus
grand luminaire pour a-
voir seigneurie sur le jour,
& le moindre pour avoir
seigneurie sur la nuit) &
les estoiles.

17. Et Dieu les mit en
l'estenduë des cieux, pour
esclairer sur la terre.

18. Et pour avoir sei-
gneurie sur le jour & sur
la nuit , & pour separer
la lumiere d'avec les te-
nebres : & Dieu vid que
cela estoit bon.

19. Si fut le soir , si fut
le matin , *qui fut* le qua-
trieme jour.

20. Puis Dieu dit, Que
les eaux produisent en
toute abondance reptiles
ayans vie : & *que* les oi-

eaux volent sur la terre vers l'estenduë des cieux.

21. Dieu donc crea les grandes baleines, & tous animaux se mouvans, que les eaux avoyent produits en toute abondance, selon leur espece, & tout oiseau ayant aile, selon son espece : & Dieu vid que *cela estoit bon*.

22. Et Dieu les benit disant, Foisonnez & multipliez, & remplissez les eaux par les mers : & que les oiseaux multiplient en la terre.

23. Si fut le soir, si fut le matin, qui fut le cinquieme jour.

24. Puis Dieu dit, Que la terre produise animaux selon leur espece, le bestail, les reptiles, & les bestes de la terre selon leur espece : & ainsi fut.

25. Dieu donc fit les bestes de la terre selon leur espece, & le bestail selon son espece, & les reptiles de la terre selon leur espece : & Dieu vid que *cela estoit bon*.

26. Puis Dieu dit, Faisons l'homme à notre image, selon notre semblance, & qu'ils ayent

seigneurie sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des cieus, & sur le bestail, & sur toute la terre, & sur tout reptile se mouvant sur la terre.

27. Dieu donc crea l'homme à son image, il le crea à l'image de Dieu : il les crea male & femelle.

28. Et Dieu les benit, & leur dit, Foisonnez, & multipliez, & remplissez la terre, & l'affujettissez : & ayez seigneurie sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des cieus, & sur toute beste se mouvant sur la terre.

29. Et Dieu dit, Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence estant sur toute la terre, & tout arbre ayant en soi fruit d'arbre portant semence, *ce qui vous sera pour viande.*

30. Mais j'ai donné à toutes les bestes de la terre, & à tous les oiseaux des cieus, & à toute chose se mouvant sur la terre, qui a vie en soi, toute verdure d'herbe pour manger : & ainsi fut.

31. Et Dieu vid tout ce qu'il avoit fait : & voilà

il estoit très bon. Si fut le soir, si fut le matin, qui fût le sixieme jour.

C H A P . I I .

1. **L** Es cieux donc & la terre furent achevés, & toute l'armée d'iceux.

2. Et Dieu eut achevé au septieme jour son œuvre qu'il avoit faite, & se reposa au septieme jour de toute son œuvre qu'il avoit faite.

3. Et Dieu benit le septieme jour, & le sanctifia : pource qu'en icelui il s'estoit reposé de toute son œuvre qu'il avoit créée pour estre faite.

B

4. Telles sont les origines des cieux & de la terre, quand ils furent créés, quand l'Eternel Dieu fit la terre & les cieux.

5. Et tous les jettons des champs devant qu'il en fut dans la terre, & tout l'herbage des champs devant qu'il germaist. Car l'Eternel Dieu n'avoit point fait pleuvoir sur la terre, & n'y avoit point d'homme pour labourer la terre,

NOTE.

Tous les Preterits plus que parfaits des versets 7. 8. 9. sont en hebreu des Aoristes ou Preterits indetermines, & au lieu de l'Eternel Dieu avoit formé, avoit soufflé, avoit fait germer, il faloit traduire l'Eternel Dieu forma, souffla, fit germer, comme il paroît par les versets suivants 15. 16. & 17. où l'on a esté forcé par le sens à employer les Aoristes.

6. Ni aucune vapeur ne montoit de la terre, qui arrousoit tout le dessus de la terre.

7. Or l'Eternel Dieu avoit formé l'homme de la poudre de la terre, & avoit soufflé és narines d'icelui respiration de vie: dont l'homme fut fait en ame vivante.

8. Aussi l'Eternel avoit planté un jardin en Heden, du costé d'Orient, & y avoit mis l'homme qu'il avoit formé.

9. Et l'Eternel Dieu avoit fait germer de la terre tout arbre desirable à voir, & bon à manger: & l'arbre de vie au milieu du jardin, & l'arbre de science de bien & de mal.

10. Et un fleuve sortoit d'Heden pour arrouser le jardin: & de là se divisoit en quatre chefs.

11. Le nom du premier est Pifçon: c'est celui qui coule tournoyant par tout le país de Havila, là où il croist de l'or.

12. Et l'or de ce país là est bon: là aussi se trouve le Bdellion & la pierre d'Onix.

13. Le nom du secon fleuve est Guihon ; c'est celui qui coule tournoyant par tout le pais de Cus.

14. Et le nom du troisième fleuve est Hiddekel : c'estui-là va à la rencontre d'Assyrie. Et le quatrième fleuve est Euphrates.

15. L'Eternel Dieu donc print l'homme, & le colloqua au jardin d'Heden pour le cultiver, & pour le garder.

16. Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, disant, Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.

17. Toutesfois quant à l'arbre de science de bien & de mal, tu n'en mangeras point : car dès le jour que tu mangeras d'icelui, tu mourras de mort.

18. Or l'Eternel Dieu avoit dit, il n'est pas bon que l'homme soit seul : je lui ferai une aide pour lui assister.

19. Car l'Eternel Dieu avoit formé de la terre toutes bestes des champs, & tous oiseaux des cieus : puis les avoit fait venir

NOTE.

De mesme les Préterits plus que parfaits des versets 18. 19. 20. & 21. sont en hebreu des Aoristes, & au lieu de traduire l'Eternel Dieu avoit dit, avoit formé, avoit fait tomber un profond dormir, il falloit traduire l'Eternel Dieu dit, forma, fit tomber un

profond dormir , comme on en peut juger par les versets suivants 22. & 23. où le sens a obligé d'employer des Aoristes. Il paroît qu'on n'a changé les Aoristes en Prétérits plus que parfaits , que pour tâcher de sauver la répétition de la creation d'Adam & d'Eve. Voyez ci-dessous l'Éclaircissement VII.

vers Adam, afin qu'il vist comment il les nommeroit : & qu'à toute chose ayant vie, ainsi qu'Adam la nommeroit , ce fut le nom d'icelle.

20. Dont Adam avoit mis les noms à tout betail, & aux oiseaux des cieus , & à toutes les bestes des champs : mais à Adam il ne se trouvoit point d'aide pour lui assister.

21. Et l'Éternel Dieu avoit fait tomber un profond dormir sur Adam , dont il s'estoit endormi : & Dieu avoit prins une des costes d'icelui , & refermé la chair au lieu d'icelle.

22. Et l'Éternel Dieu bastit une femme de la coste qu'il avoit prinse d'Adam , & la fit venir vers Adam.

23. Lors Adam dit , A cette fois ceste-ci est os de mes os , & chair de ma chair. On la nommera Hommelle : car elle a esté prinse de l'homme.

24. Et pourtant l'homme delaissera son pere & sa mere, & adherera à sa femme, & seront une chair.

25. Et estoient eux des nuds, *avoir* Adam la femme, & ne le pro noient point à honte.

CHAP. III.

1. **O**R le serpent estoit advisé pardeffus toute beste des champs que l'Eternel Dieu avoit faite. Icelui dit à la femme, Voire, que Dieu ait dit, vous ne mangerez point de tout arbre du jardin.

2. Et la femme *respon*dit au serpent, Nous mangeons du fruit des arbres du jardin.

3. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit, Vous n'en mangerez point & ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez.

4. Adonc le serpent dit à la femme, Vous ne mourrez nullement.

5. Mais Dieu fait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts & ferez comme dieux, sachans le bien & le mal.

6. La femme donc

voyant que l'arbre estoit bon à manger, & qu'il estoit souhaitable à voir, & arbre desirable pour donner science, en print du fruit, & en mangea, & en donna aussi à son mari qui estoit avec elle, lequel en mangea.

7. Et les yeux d'eux deux furent ouverts : & ils cognourent qu'ils estoient nuds : si coufurent ensemble des feuilles de figuier, & se firent des ceintures.

8. Lors ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu, se pourmenant par le jardin : & Adam & sa femme se cachèrent de devant l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin.

9. Mais l'Eternel Dieu appela Adam & luy dit, Où es-tu ?

10. Lequel respondit, J'ai ouï ta voix au jardin, & ai craint pour ce que j'estois nud : & me suis caché.

11. Et Dieu dit, Qui t'a montré que tu estois nud ? n'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avoie défendu de manger ?

12. Et Adam *respondit* La femme que tu m'as donnée *pour estre avec moy*, m'a baillé de l'arbre : & j'en ai mangé.

13. Et l'Eternel Dieu dit à la femme, Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme *respondit*, le serpent m'a seduite, & j'en ai mangé.

14. Alors l'Eternel Dieu dit au serpent, D'autant que tu as fait cela, tu *seras* maudit sur tout betail, & sur toute beste des champs : tu chemineras sur ton ventre, & mangeras la poussiere tous les jours de ta vie.

15. Et je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta semence & la semence de la femme : icelle *semence* te brisera la teste, & tu lui briseras le talon.

16. Et il dit à la femme, J'augmenterai grandement ton travail & ta grossesse : tu enfanteras en travail les enfans : & tes desirs *se rapporteront* à ton mari, & iceluy aura seigneurie sur toi.

17. Puis il dit à Adam, D'autant que tu as obeï à la parole de ta femme, &

as mangé de l'arbre, duquel je t'avoie commandé, disant, Tu n'en mangeras point : la terre *sera* maudite à l'occasion de toi : tu mangeras d'icelle en travail, tous les jours de ta vie.

18. Et elle reproduira espines & chardons : & tu mangeras l'herbe des champs.

19. En la sueur de ton visage tu mangeras le pain, jusqu'à ce que tu retournes en terre : car tu en as esté prins : pour ce que tu *es* poudre, aussi retourneras-tu en poudre.

20. Et Adam apela le nom de sa femme, Eve : pour ce qu'elle a esté la mere de tous vivans.

21. Et l'Eternel Dieu fit à Adam & à sa femme des robbes de peaux & les *en* vestit.

22. Et l'Eternel Dieu dit, Voici l'homme est devenu comme un de nous, sachant le bien & le mal. Mais maintenant *il faut* pourvoir que d'aventure il n'avance sa main & ne prene aussi de l'arbre de vie, & *en* mange & vive à toujours.

23. Et l'Eternel Dieu le mit hors du jardin d'Heden, pour labourer la terre de laquelle il avoit esté prins.

24. Et dechassa l'homme : & logea des Cherubins vers l'orient du jardin d'Heden, avec une lame d'espée se tournant çà & là, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

CHAP. IV.

1. **O**R Adam cognut Eve sa femme, laquelle conçeut, & enfanta Caïn : & dit, J'ai acquis un homme de par l'Eternel.

2. Et derechef elle enfanta Abel son frere : & Abel fut berger, & Caïn laboureur.

3. Or advint au bout de quelque tems que Caïn offrit à l'Eternel oblation des fruiets de la terre.

4. Et qu'Abel aussi offrit des premiers nez de sa bergerie, & de la graisse d'iceux. Et l'Eternel eut esgard à Abel, & à son oblation.

5. Mais il n'eut point d'esgard à Caïn, ni à son

GENESE, CHAP. IV. 39

oblation : & Caïn fut fort despité , & fut son visage abbatu.

6. Et l'Eternel dit à Caïn, Pourquoi es-tu despité ? & pourquoy est ton visage abbatu ?

7. Si tu fais bien ne sera-il pas reçu ? mais si tu ne fais bien , le peché gist à la porte. Or ses desirs se raportent à toi , & tu as seigneurie sur lui.

8. Et Caïn parla avec Abel son frere : Et comme ils estoient aux champs , Cain s'esleva contre Abel son frere , & le tua.

9. Et l'Eternel dit à Caïn, Où est Abel ton frere ? lequel respondit , je ne suis-je la garde de mon frere ? moi ?

10. Et Dieu dit , Qu'as-tu fait ? la voix du sang de ton frere crie de la terre à moi.

11. Maintenant donc tu feras maudit *mesme* de la part de la terre , laquelle a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frere.

12. Quand tu laboureras la terre , elle ne te rendra plus sa vertu : tu feras aussi vagabond &

fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit à l'Eternel, Ma punition est plus grande que je ne puis porter.

14. Voici, tu m'as de chassé aujourd'huy de del sus ceste terre, & je sera caché de devant ta face & serai vagabond & fugitif sur la terre, & adviendra que quiconque me trouvera me tuera.

15. Et l'Eternel luy dit, Pourtant quiconque tuera Caïn, sera vengé sept fois au double. Ainsi l'Eternel mit une marque à Caïn, afin que quiconque le trouveroit, ne le tuast point.

16. Adonc Caïn sortit hors de devant l'Eternel, & habita au pais de Nod, vers l'orient d'Heden.

17. Puis Caïn cognut sa femme qui conçeut & enfanta Henoc, & bastit une ville : & appela le nom de la ville du nom de son fils Henoc.

18. Puis Hirad nasquit à Henoc, & Hirad engendra Mehujael, & Mehujael engendra Methusçael, & Methusçael engendra Lemec,

GENESE, CHAP. IV. 41

19. Et Lemec print deux femmes : le nom de l'une estoit Hada , & le nom de l'autre Tfilla.

20. Et Hada enfanta Jabal, qui fut pere des habitans es tabernacles , & des pasteurs.

21. Et le nom de son frere fut Jubal : qui fut pere de tous ceux qui touchent le violon & les orgues.

22. Et Tfilla aussi enfanta Tubalcain , qui fut forger de tous engins d'airain & de fer , & la soeur de Tubalcain fut Nahama.

23. Et Lemec dit à Hada & Tfilla ses femmes , Femmes de Lemec , oyez ma voix, escoutez ma parole : je tuerai un homme moy estant navré, voire un jeune homme , moy estant meurtri.

24. Car si Caïn est vengé sept fois au double : Lemec le sera septante sept fois.

25. Et Adam cognut encore sa femme, qui enfanta un fils , & appela son nom-Seth : (car Dieu m'a , dir-elle , donné une autre lignée au lieu d'A-

bel que Caïn a tué
 26. Et à Seth aussi n.
 quit un fils, & il appo
 le nom d'iceluy Enos
 alors on commença d'a
 peler du nom de l'Ete
 nel.

A

CHAP. V.

1. **C'**Est ici le rolle des
 lignées d'Adam,
 depuis le jour que Dieu
 crea l'homme, & le fit à
 sa semblance.

2. Il les crea *donc* masle
 & femelle, & les benit,
 & appela leur nom Hom-
 me, au jour qu'ils furent
 creés.

3. Ainsi Adam vescu
 cent trente ans : & en-
 gendra *un fils* à sa sem-
 blance, selon son image,
 & appela son nom Seth.

4. Et les jours d'Adam,
 après qu'il eut engendré
 Séth, furent huit cens
 ans : & engendra fils &
 filles.

5. Tout le tems donc
 qu'Adam vescu, fut neuf
 cens trente ans, puis mou-
 rut.

6. Item Seth vescu
 cent cinq ans, & engen-
 dra Enos.

7. Et Seth vescu, après qu'il eut engendré Enos, huit cens sept ans : & engendra fils & filles.

8. Tout le tems donc que Seth vescu, fut neuf cens douze ans, puis mourut.

9. Item Enos vescu nonante ans, & engendra Kenan.

10. Et Enos après qu'il eut engendré Kenan, vescu huit cens quinze ans : & engendra fils & filles.

11. Tout le tems donc qu'Enos vescu, fut neuf cens cinq ans, puis mourut.

12. Item Kenan vescu septante ans, & engendra Mahalaleel.

13. Et Kenan, après qu'il eut engendré Mahalaleel, vescu huit cens quarante ans, & engendra fils & filles.

14. Tout le tems donc que Kenan vescu, fut neuf cens dix ans, puis mourut.

15. Item Mahalaleel vescu soixante cinq ans, & engendra Jered.

16. Et Mahalaleel, après qu'il eut engendré Jered, vescu huit cens

44 **GENESE, CHAP. V.**

trente ans : & engendra
fils & filles.

17. Tout le tems donc
que Mahalaleel vescu ,
fut huit cens nonante
cinq ans , puis mourut.

18. Item Jered vescu
cent soixante deux ans , &
engendra Henoc.

19. Et Jered après qu'il
eut engendré Henoc , ves-
cut huit cens ans : & en-
gendra fils & filles.

20. Tout le tems donc
que Jered vescu , fut neuf
cens soixante deux ans ,
puis mourut.

21. Item Henoc vescu
soixante cinq ans , & en-
gendra Methusçela.

22. Et Henoc après qu'il
eut engendré Methusçela ,
chemina avec Dieu
trois cens ans : & engen-
dra fils & filles.

23. Tout le tems donc
qu'Henoc vescu , fut trois
cens soixante cinq ans.

24. Ainsi Henoc chemina
avec Dieu , & n'apparut
plus , car Dieu le print.

25. Item Methusçela ves-
cut cent octante sept ans ,
& engendra Lemec.

26. Et Methusçela , après
qu'il eut engendré Le-
mec , vescu sept cens &

ostante deux ans : & engendra fils & filles.

27. Tout le tems donc que Methusela vescu, fut neuf cens soixante neuf ans, puis mourut.

28. Item Lemec vescu cent ostante deux ans, & engendra un fils.

29. Et appela son nom Noé (disant, Cestui-ci nous soulagera de notre œuvre, & du travail de nos mains, à cause de la terre que l'Éternel a maudite.)

30. Et Lemec aprez qu'il eut engendré Noé, vescu cinq cens nonante cinq ans, & engendra fils & filles,

31. Tout le tems donc que Lemec vescu, fut sept cens septante sept ans, puis mourut.

32. Et Noé aagé de cinq cens ans engendra Sem, Cam, & Japheth.

B

CHAP. VI.

1. **O**R advint que quand les hommes eurent commencé de multiplier sur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles :

2. Les fils de Dieu voyans que les filles des

hommes estoient be
en prendrent à fen
pour eux, de toutes
les qu'ils choisirent.

3. Dont l'Eternel dit, N
esprit ne plaidera poi
toujours avec les ho
mes, car aussi bien sont
chair : leurs jours do
feront cent & vingt an:

4. En ce tems estoie
les geans sur la terre,
mesme après que les fi
de Dieu s'acointerent a
vec les filles des hommes
& qu'elles leur eurent en
fanté *lignée* : iceux sont le
puiffans, qui de tout tems
ont esté gens de renom.

5. Et l'Eternel voyant
la malice des hommes es
tre très grande sur la ter
re, & toute l'imagination
des pensées de leur cœur
n'estre autre chose que
mal en tout tems.

6. Il se repentit d'avoir
fait l'homme en la terre,
& fut déplaisant en son
cœur.

7. Dont l'Eternel dit,
Je raclerai de dessus la ter
re les hommes que j'ai
créés, depuis les hommes
jusqu'au bestail, jusqu'aux
reptiles, voire jusqu'aux
oiseaux des cieus, car je

me repen de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grace devant l'Eternel.

A

9. Ce sont ici les generations de Noé. Noé fut homme juste & entier en son tems, cheminant avec Dieu.

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam & Japheth.

11. Et la terre estoit corrompuë devant Dieu, & remplie d'extorsion.

12. Dieu regarda la terre, & voici elle estoit corrompuë : car toute chair avoit corrompu sa voye dessus la terre.

13. Et Dieu dit à Noé, La fin de toute chair est venuë devant moi : car la terre est remplie d'extorsion par eux : & voici, je les desferai avec la terre.

14. Fai toi une arche de bois de Gopher : tu feras l'arche par loges, & la calfeutreras de godran par dedans & par dehors.

15. Et la feras telle : La longueur de l'arche sera de trois cens coudées, sa largeur de cinquante cou-

dées , & sa hauteur de trente coudées.

16. Tu bailleras clair jour à l'arche , & la paracheveras d'une coudée par le haut, & mettras la porte de l'arche à costé d'icelle : si la feras avec un bas , un second , & troisieme *estage*.

17. Et voici , je ferai venir un deluge d'eaux sur la terre, pour desfaire toute chair, en laquelle il y a esprit de vie sous les cieux : & tout ce qui est en la terre expirera.

18. Mais j'establirai mon alliance avec toi : si entreras en l'arche, toi & tes fils , & ta femme , & les femmes de tes fils avec toi.

19. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer par paires en l'arche pour les garder en vie avec toi, assavoir le mâle & la femelle.

20. Des oifeaux selon leur espece , des bestes selon leur espece , & de tous reptiles selon leur espece : il y en entrera de tout par paires avec toi , afin que tu les conserves en vie,

21. Pren aussi avec toi de toute viande qu'on mange, & la retire à toi : afin qu'elle soit pour manger tant à toi, qu'à iceux.

22. Ce que Noé fit selon toutes les choses que Dieu lui avoit commandées, ainsi fit-il.

B

CHAP. VII.

1. **E**T l'Eternel dit à Noé, Entre, toi & toute ta maison en l'arche : car je t'ai vu juste devant moi en ce tems ici.

2. Tu prendras de toutes bestes nettes sept de chaque espece, le mâle & sa femelle : mais des bestes qui ne sont point nettes, une couple, le mâle & sa femelle.

3. Aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espece, le mâle & sa femelle, afin que l'engendance *en* soit conservée sur toute la terre.

4. Car dedans sept jours je ferai pleuvoir sur la terre par quarante jours & quarante nuits : & racle-
rai de dessus la terre toute chose qui subsiste, laquelle j'ai faite.

C

A

6. Et Noé estoit aagé de six cens ans, quand le deluge des eaux advint sur la terre.

7. Noé donc entra & ses fils, sa femme, & les femmes de ses fils avec lui, en l'arche, à cause des eaux du deluge.

8. Des bestes nettes, & des bestes qui ne sont point nettes, & des oiseaux, & de tout ce qui se meut sur la terre.

9. Elles entrèrent deux à deux à Noé en l'arche, *assavoir* mâle & femelle, comme Dieu lui avoit commandé.

10. Et advint qu'au septieme jour les eaux du deluge furent sur la terre.

B

11. En l'an six cens & la vie de Noé, au second mois, au dixseptieme jour du mois, en ce jour-là toutes les fontaines du grand abyfme furent rompuës, & les bondes de cieux furent ouvertes.

12. Et la pluie tomba sur la terre par quarante jours & quarante nuits.

5. Et Noé fit selonc les choses que l'angel lui avoit commandées.

13. En ce mesme jour-
là Noé, & Sem, Cam &
Japheth, fils de Noé, en-
trèrent en l'arche, ense-
mble la femme de Noé, &
les trois femmes des fils
d'icelui avec eux.

14. Eux, & toutes bes-
tes selon leur espece, &
tout bestail selon son es-
pece, & tous reptiles qui
se meuvent sur la terre
selon leur espece, & tous
oiseaux selon leur espece,
& tout oiselet ayant aile,
de quelque sorte que ce
soit.

15. Il vint donc de tou-
te chair, qui a en soi l'es-
prit de vie, par couples
à Noé, en l'arche.

16. Voire le male & la
femelle de toute chair y
vindrent, ainsi que Dieu
lui avoit commandé : puis
l'Eternel ferma l'huis sur
lui.

17. Et advint le delu-
ge par quarante jours sur
la terre : & les eaux cru-
rent & enleverent l'ar-
che, & elle fut eslevée de
dessus la terre.

18. Et les eaux se renfor-
cerent, & accrurent fort
sur la terre : & l'arche flot-
toit au dessus des eaux.

A

19. Et les eaux se renforcèrent trez fort sur la terre, & furent couvertes toutes les plus hautes montagnes estans sous les cieux.

C

20. Les eaux se renforcèrent de quinze coudees par dessus: dont les montagnes furent couvertes.

B

21. Et toute chair se mouvoit sur la terre, tant des oiseaux que du bestail; des bestes & de tous reptiles qui se traient sur la terre & tous hommes.

A

22. Toutes choses qui estoient sur le sec, ayant respiration de vie en leurs narines, moururent.

C

23. Tout ce donc qui subsistoit sur la terre fut raclé, depuis les hommes jusqu'aux bestes, jusqu'aux reptiles, & jusqu'aux oiseaux des cieux. Ainsi furent-ils raclés de

la terre : mais Noé seulement demeura de reste, & ce qui estoit avec lui en l'arche.

A

24. Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

B

24. Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

C

24 Et les eaux se maintindrent sur la terre par cent cinquante jours.

A

CHAP. VIII.

1. **O**R Dieu eut souvenance de Noé & de toutes les bestes, & de tout le bestail qui estoit avec lui en l'arche: & Dieu fit passer un vent sur la terre, & les eaux s'arrestèrent.

2. Car les fontaines de l'abyfme avoient esté refermées, & les bondes des cieux : & la pluie avoit esté retenuë des cieux.

3. Et les eaux se retiroient de plus en plus de dessus la terre : & au bout

54 GENESE, CHAP. VIII.

de cent cinquante jours
s'appetiferent.

4. Et au dixseptieme
jour du septieme mois
l'arche s'arresta sur les
montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux alloient
en appetissant de plus en
plus jusqu'au dixieme
mois, & au premier jour
du dixieme mois les som-
mets des montagnes se
montrerent.

6. Puis advint qu'au
bout de quarante jours
Noé ouvrit la fenestre de
l'arche, qu'il avoit faite.

7. Si lacha le corbeau,
qui sortit allant & reve-
nant, jusqu'à ce que les
eaux sechassent sur la
terre.

8. Il lacha aussi d'avec
soi un pigeon, pour voir
si les eaux estoient alle-
gées de dessus la terre.

9. Mais le pigeon ne
trouvant point surquoy
poser la plante de son
pied, retourna à luy en
l'arche : car les eaux es-
toient sur toute la terre : &
luy avançant sa main le
reprint & le retira à soi
en l'arche.

10. Et quand il eut at-
tendu encore sept autres

jours , derechef il lascha le pigeon hors de l'arche.

11. Et sur le soir le pigeon revint à luy : & voici en son bec une feuille d'olive qu'il avoit arrachée : & Noé cognut que les eaux estoient allegées de dessus la terre.

12. Si attendit encore sept autres jours , puis lascha le pigeon , qui ne retourna plus à lui.

13. Et advint qu'en l'an fix cens & un de l'aage de Noé , au premier jour du premier mois , les eaux secherent de dessus la terre : & Noé ostant la couverture de l'arche , regarda : & voici , le dessus de la terre se sechoit.

14. Et au vingtseptieme jour du second mois la terre fut seche.

15. Puis Dieu parla à Noé , en disant ,

16. Sors de l'arche , toi & ta femme , tes fils & les femmes de tes fils avec toi.

17. Fai sortir avec toi toutes les bestes qui sont avec toi , de toute chair tant des oiseaux que des bestes , & tous reptiles se mouvans sur la terre :

56 GENESE, CHAP. VIII.

qu'ils peuplent en abondance la terre, & foisonnent & multiplient sur la terre.

18. Noé donc sortit, ses fils, sa femme, & les femmes de ses fils avec lui.

19. Toutes bestes, tous reptiles, tous oiseaux, tout ce qui se meut sur la terre, selon leurs genres, sortirent de l'arche.

B

20. Et Noé bastit un autel à l'Eternel, & prit de toute beste nette & tout oiseau net, & offrit holocaustes sur l'autel.

21. Et l'Eternel flai une odeur d'apaisement & dit en son cœur, Je n'amaudirai plus la terre, l'occasion des hommes car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse : & si ne frapperai plus toute chose vivante, comme j'ai fait.

22. Mais tant que la terre sera, les semailles & les moissons, le froid & le chaud, l'esté & l'hiver, le jour & la nuit ne cesseront point.

A

CHAP. IX.

1. ET Dieu benit Noé & ses fils, & leur

dit, Foisonnez, & multipliez, & remplissez la terre.

2. Et la crainte & frayeur de vous soit sur toute beste de la terre, & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous poissons de la mer : ils vous sont baillez entre vos mains.

3. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande : je vous ai donné le tout comme herbe verte.

4. Toutesfois vous ne mangerez point de chair avec son ame, qui est le sang d'icelle.

5. Et de fait je redemanderai votre sang, savoir le sang de vos ames: je le redemanderai de la main de toutes bestes, & de la main de l'homme, voire de la main d'un chacun sien frere, je redemanderai l'ame de l'homme.

6. Qui aura espandu le sang de l'homme en l'homme, son sang sera espandu : car Dieu a fait l'homme à son image.

7. Vous donc foisonnez, multipliez, croissez

en toute abondance sur la terre, & multipliez en icelle.

8. Semblablement Dieu parla à Noé & à ses fils avec lui, disant .

9. Et quant à moi, voici, j'establis mon alliance avec vous, & avec votre race après vous,

10. Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux, que du bestail, & de toutes bestes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche, jusqu'à toutes bestes de la terre.

A

12. Puis Dieu dit, c'est ici le signe que je donne de l'alliance entre moi & vous, & entre toute creature vivante qui est avec vous, pour durer à toujours.

B

11. J'establis donc mon alliance avec vous, & nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du deluge, & n'y aura plus de deluge pour destruire la terre.

B

13. Je mettrai mon arc en la nuée, lequel sera pour signe de l'alliance entre moi & la terre.

14. Et quand il ad-
viendra que j'aurai cou-
vert de nuées la terre ,
l'arc paroitra en la nuée.

15. Et j'aurai souve-
nance de mon alliance ,
qui est entre moi & vous ,
& entre tout animal qui
vit en toute chair ; & les
eaux ne seront plus en
deluge pour destruire tou-
te chair.

A

16. L'arc donc sera en
la nuée , & je le regarde-
rai, afin qu'il me souvien-
ne de l'alliance perpetuel-
le entre Dieu & tout ani-
mal vivant , en quelque
chair qu'il soit sur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé,
C'est-là le signe de l'allian-
ce, que j'ai establie entre
moi & toute chair qui est
sur la terre.

B

18. Et les fils de Noé
qui sortirent de l'arche
furent Sem , Cam & Ja-
pheth : & Cam fut pere
de Canaan.

19. Ces trois sont fils de
Noé , desquels toute la
terre fut peuplée.

20. Et Noé laboureur
de la terre commença de
planter la vigne.

21. Si beut du vin &
s'enyvra , & se decouvrit

C vj

au milieu de son tabernacle.

22. Et Cam le pere Canaan, ayant vu la vergongne de son pere, le declara dehors à ses freres

23. Adonc Sem & Japheth prindrent un manteau, qu'ils mirent sur leurs deux espaules, cheminans en arriere couvrirent la vergongne de leur pere: & leurs faces estoient tournées en arriere, si qu'ils ne virent point la vergongne de leur pere.

24. Et Noé éveillé de son vin, seut ce que son fils le plus petit lui avoit fait.

25. Pourtant il dit, Maudit soit Canaan, il sera serviteur des serviteurs de ses freres.

26. Il dit aussi, benit soit l'Eternel Dieu de Sem: & Canaan leur soit fait serviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japheth, & qu'icelui loge es tabernacles de Sem, & Canaan leur soit fait serviteur.

A B

28. Et Noé vefcut après le deluge trois cens cinquante ans.

29. Tout le tems donc que Noé vefcut fut neuf cens cinquante ans , puis mourut.

B

CHAP. X.

1. **O**R ce font ici les lignées des enfans de Noé , Sem , Cam & Japheth , aufquels naquirent des enfans après le deluge.

2. Les enfans de Japheth font Gomer , Magog , Madai , Javan , Tubal , Mefçech , & Tiras.

3. Et les enfans de Gomer , Afçkenas , Riphath , & Togarma.

4. Et les enfans de Javan , Elifça , Tarçis , Kitim , & Dodanim.

5. D'iceux furent divifées les ifles des nations , par leurs terres , un chacun felon fa langue , felon leurs familles , entre leurs nations.

6. Item , les enfans de Cam font Cus , Mitsraim , Put , & Canaan.

7. Et les enfans de Cus ,

Seba , Havila , S.
 Rahma , & Sabtec
 les enfans de Ra
 Sgeba , & Dedan.

8. Et Cus eng
 Nimrod , qui comm
 d'estre puissant en la

9. Icelui fut pu
 chasseur devant l'E
 nel : à raison de quo
 dit , comme Nimro
 puissant chasseur dev
 l'Eternel.

10. Et le commen
 ment de son regne
 Babel , Erec , Accad ,
 Calne au país de Scinh

11. De ce país-là for
 Affur , & bastit Ninive
 & les rues de la ville ,
 Calah.

12. Et Refen entre Ni
 nive & Calah , qui est un
 grande ville.

13. Et Mitfraim engen
 dra Ludim , Hananim , Le
 habim , Naphthuhim ,

14. Pathrusim , Chas
 luhim (desquels sont issus
 les Philistins) & Caphto
 rim.

15. Et Canaan engen
 dra Sidon son fils aîné , &
 Heth ,

16. Les Jebusiens , les
 Amorrhéens , les Guir
 gasciens ,

17. Les Heviens , les Harkiens & les Siniens.

18. Les Arvadiens , les Tsemariens & les Hama-thiens : & après se sont esparfes les familles des Cananéens.

19. Et furent les confins des Cananéens depuis Si-don , quand tu viens vers Guerar , jusques en Ga-za , en tirant à Sodome & Gomorre , Adma , & Tse-boim jusqu'à Lesça.

20. Ce sont-là les enfans de Cam , selon leurs fa-milles & langues en leurs terres & nations.

21. Item , à Sem pere de tous les enfans d'He-ber , & frere de Japheth , qui estoit le plus grand , nasquirent des enfans.

22. Les enfans donc de Sem sont Helam , Af-fur , Arpacçad , Lud , & Aram.

23. Et les enfans d'A-ram , Hus , Hul , Guether , & Mas.

24. Et Arpacçad engen-dra Sçelah , & Sçelah en-gendra Heber.

25. Et à Heber nasqui-rent deux fils , le nom de l'un , Peleg : car en son tems la terre fut depar-

tie : & le nom de son frere, Joktan.

26. Et Joktan eut pour enfans Almodad , Sçer , Hatfarmaveth , &c.

27. Hadoram , & Dikla.

28. Hobal , Abim , & Sçeba.

29. Ophir , Havila , & Jobab. Tous ceux-là sont les enfans de Joktan.

30. Et leur demeure étoit depuis Mesça , jusqu'à ce qu'ils vinrent en Sephar montagne d'Orient.

31. Ce sont-là les enfans de Sem , selon leurs familles & langues , en leurs terres & nations.

32. Telles sont donc les familles des enfans de Noé , selon leurs lignées & leurs nations : & d'iceux ont esté divisées les nations en la terre après le deluge.

CHAP. XI.

1. **A** Lors toute la terre estoit d'un langage , & de mesme parole.

2. Mais advint comme ils partirent d'Orient , qu'ils trouverent une campagne

au pais de Sçinhar , où ils habiterent.

3. Et dirent l'un à l'autre, Or ça, faisons des briques, & les cuisons très bien au feu. Si eurent des briques en lieu de pierre, & le bitume leur fut en lieu de mortier.

4. Puis dirent, Or ça bastiffons nous une ville, & une tour de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux : & nous acquerons renommée, de peur que ne soyons espars sur toute la terre.

5. Adonc l'Eternel descendit pour voir la ville & la tour, que bastiffoient les fils des hommes.

6. L'Eternel dit, Voici ce peuple est un, & tous ont un mesme langage, & c'est ici, comme ils commencent à besongner : & maintenant ne seront empeschez en rien qu'ils auront cuidé faire.

7. Or ça, descendons & confondons là leur langage, afin qu'ils n'entendent le langage l'un de l'autre.

8. Ainsi l'Eternel les dispersa de là parmi toute la terre, & ils cesse-

rent de bastir la vi.

9. Pourtant son nom
appelé Babel : car l'In-
nel y confondit le lan-
ge de toute la terre
delà les dispersa sur to-
la terre.

A

10. Ce sont ici les lig-
nées de Sem. Sem aagé
de cent ans engendra Ar-
pacscad, deux ans après
le deluge.

11. Et Sem après qu'il
eut engendré Arpacscad,
vescut cinq cens ans : &
engendra fils & filles.

12. Item, Arpacscad
vescut trente cinq ans, &
engendra Scelah.

13. Et Arpacscad après
qu'il eut engendré Scē-
lah, vescut quatre cens
trois ans : & engendra fils
& filles.

14. Item, Scelah ves-
cut trente ans, & engen-
dra Heber.

15. Et Scelah après qu'il
eut engendré Heber, ves-
cut quatre cens trois ans :
& engendra fils & filles.

16. Item, Heber vescut
trente quatre ans, & en-
gendra Peleg.

17. Et Heber après qu'il
eut engendré Peleg, ves-
cut quatre cens trente ans :

& engendra fils & filles.

18. Item , Peleg vefcut trente ans , & engendra Rehu.

19. Et Peleg après qu'il eut engendré Rehu , vefcut deux cens & neuf ans : & engendra fils & filles.

20. Item , Rehu vefcut trente deux ans, & engendra Serug.

21. Et Rehu après qu'il eut engendré Serug , vefcut deux cens fept ans : & engendra fils & filles.

22. Item , Serug vefcut trente ans , & engendra Nacor.

23. Et Serug après qu'il eut engendré Nacor , vefcut deux cens ans : & engendra fils & filles.

24. Item , Nacor vefcut vingt neuf ans , & engendra Taré.

25. Et Nacor après qu'il eut engendré Taré , vefcut cent dixneuf ans : & engendra fils & filles.

26. Item , Taré vefcut feptante ans , & engendra Abram , Nacor & Haran.

B

27. Et ce font ici les lignées de Taré : Taré engendra Abram , Nacor & Haran : & Haran engendra Lot.

28. Et Haran
en la presence de
re, au pais de sa na
en Ur des Caldées

29. Et Abram &
prindrent femme
nom de la femme
bram fut Sarai : & l
de la femme de Na
Milca, fille de Haran
de Milca & de Jisca.

30. Et Sarai estoit
rile, & n'avoit point
fans.

31. Et Taré print
fils Abram, & Lot
de son fils, lequel estoit
d'Haran, & Sarai sa be
fille, femme d'Abram
fils : & sortirent ense
ble d'Ur des Caldées
pour aller au pais de Ca
naan. Si vindrent jusqu
en Caran, & demeurè
rent là.

32. Et les jours de Ta
ré furent deux cens cinc
ans, puis mourut en Ca
ran.

CHAP. XII.

1. **E**T l'Eternel avoit
dit à Abram, Va-
t-en hors de ton pais, &
d'avec ton parentage, &
de la maison de ton pere,

au païs que je te monst-
rerai.

2. Et je te ferai devenir
une grande nation, & te
benirai, & rendrai grand
ton nom, & tu seras be-
nediction.

3. Je benirai ceux qui te
beniront, & maudirai ceux
qui te maudiront, & se-
ront benites en toi toutes
les familles de la terre.

4. Abram donc s'en alla
ainsi que l'Eternel l'avoit
dit, & Lot alla avec lui.
Et Abram *estoit* aagé de
septante cinq ans, quand
il sortit hors de Caran.

5. Abram print aussi Sa-
rai sa femme, & Lot fils
de son frere, & toute leur
chevance qu'ils avoyent
acquise, & les personnes
qu'ils avoient euës en Ca-
ran : si sortirent pour ve-
nir au païs de Canaan,
auquel ils entrerent.

6. Et Abram passa par-
mi le païs, jusques au lieu
de Sichem, & jusques en
la plaine de Moré, & lors
estoit les Cananéens au
païs.

7. Et l'Eternel apparut
à Abram, & dit, Je don-
nerai ce païs à ta poste-
rité. Et Abram bastit là un

autel à l'Eternel, estoit apparu.

8. Et delà se remua la montagne, du costé de l'Orient de Beth-el, & tendit ses tabernacles, ayant Beth-el pour l'occident, & Hai pour l'orient : & bastit là un autel à l'Eternel, & iqua le nom de l'Eternel.

9. Puis Abram partit de là, cheminant & avançant vers le Midian.

10. Or une famine vint au pais, & Abram descendit en Egypte pour y voyager, car il y avoit une forte famine au pais.

11. Et advint comme Abram aprochoit pour entrer en Egypte, qu'il dit à Saï sa femme, Voici, je cognois que tu es une femme belle à voir.

12. Pourtant il advint que quand les Egyptiens t'auront vuë, ils diront, Ceste-ci est sa femme : & me tueront, mais ils te laisseront vivre.

13. Di donc, je te prie que tu es ma sœur, afin qu'à l'occasion de toi je ne sois mal traité, & que par ton moyen ma vie soit preservée.

14. Il advint donc fitost qu'Abram fut venu en Egypte, que les Egyptiens virent que ceste femme estoit fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi, & la louerent envers lui : si fut enlevée pour estre menée en la maison de Pharaon.

16. Lequel fit du bien à Abram, pour l'amour d'elle : dont il eut brebis, bœufs, ânes, serviteurs, servantes, ânesses, & chameaux.

17. Mais l'Eternel frappa Pharaon de grandes playes, ensemble sa maison, à cause de Sarai femme d'Abram.

18. Adonc Pharaon appela Abram, & lui dit, Qu'est-ce que tu m'as fait? Que ne m'as-tu déclaré que c'estoit ta femme?

19. Pourquoi as-tu dit, C'est ma sœur? & je l'avois prinse pour moi à femme: mais maintenant, voici ta femme, pren-la, & t'en va.

20. Et il bailla charge de lui à certains personnages, qui l'emmenèrent, lui, sa femme,

& tout ce qui estoit

CHAP. XIII

1. **A** Bram donc
ta d'Egypte,
Midi, lui & sa femme
toutes les choses qui
royent à lui, & Lot à
lui.

2. Et Abram dev
trés puissant en bestail,
argent, & en or.

3. Et s'en retourna p
ses traittes de Midi
Beth-el, jusques au lie
où avoient esté dressés s
tabernacles au commen
cement, entre Beth-el &
Haï.

4. Au lieu où estoit l'au-
tel, que premierement il
y avoit fait : & là Abram
invoqua le nom de l'E-
ternel.

5. Lot aussi qui chemi-
noit avec Abram, avoit
brebis, bœufs, & taber-
nacles.

6. Et la terre neles pou-
voit porter pour demeurer
ensemble : car leur
chevance estoit grande,
tellement, qu'ils ne pou-
voient demeurer ensem-
ble.

7. Dont il s'esmeut debat
entre

entre les pasteurs du bestail d'Abram, & entre les pasteurs du bestail de Lot. Et lors demeuoyent les Cananéens & les Pherezians au país.

8. Et Abram dit à Lot, Je te prie qu'il n'y ait point de debat entre moi & toi, ni entre mes pasteurs & les tiens. Car nous sommes freres.

9. Tout le país n'est-il pas à ton commandement ? Separe-toi, je te prie, d'avec moi : si la gauche *te plaist*, j'irai à la droite : & si la droite *te plaist*, je m'en irai à la gauche.

10. Adonc Lot ayant eslevé ses yeux vid toute le plaine du Jourdain, qui estoit (avant que l'Eternel eut destruit Sodome & Gomorre) arroufée par tout jusqu'à ce que tu vienes en Tsohar, comme le jardin de l'Eternel, & comme le país d'Egypte.

11. Et Lot choisit pour soi toute la plaine du Jourdain, & alla du costé d'Orient : ainsi furent separés l'un d'avec l'autre.

12. Abram donc demeurera dans le país de Canaan,

14 . GENÈSE, CHAP. XIII.

& Lot demeura aux villes de la plaine, & y dressa ses tabernacles jusque en Sodome.

13. Or estoient les gens de Sodome meschans & peſcheurs grandement contre l'Eternel.

14. Et l'Eternel dit à Abram (après que Lot fut séparé d'avec lui) Leve maintenant tes yeux, & regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, Midi, Orient, & Occident.

15. Car je te donnerai & à ta postérité à jamais, tout le païs que tu vois.

16. Si ferai que ta postérité sera comme la poudre de la terre. Que si aucun peut nombrer la poudre de la terre, aussi sera nombrée ta postérité.

17. Leve-toi donc, & te pourmeine parmi le païs, en sa longueur & en sa largeur : car je te le donnerai.

18. Abram ayant remué ses tabernacles, vint demeurer és plaines de Mamré, qui est en Hebron, & bastit là un autel à l'Eternel.

D

CHAP. XIV.

1. **D**epuis il advint au temps d'Amraphel Roy de Scinbar, d'Arjoc Roy d'Ellasar, de Kedor-lahomer Roy d'Helam, & de Tidhal Roy des Nations.

2. Qu'iceux firent guerre contre Berah Roy de Sodome, & contre Birsah Roy de Gomocre, & contre Scinab Roi d'Adma, & contre Scemeber Roy de Tseboim, & contre le Roy de Belah, qui est Tsohar.

3. Tous ceus-ci se liguerent au val de Siddim, qui est la mer salée.

4. Ils avoyent servi douze ans à Kedor-lahomer, mais au trezieme ils s'estoyent revoltés.

5. Au quatorzieme an donc Kedor-lahomervint & les Roys qui estoyent avec lui : & battirent les Rephains en Haseteroth de Carnaim, & les Zuzins en Ham, & les Emins en la plaine de Kirjathaim.

6. Et les Horiens en leur montagne de Sehir, jusqu'à la campagne de Paran, au dessus du desert.

7. Puis retournerent, & vindrent à Hen de Misçpat, qui est Kadés, & batièrent tout le territoire des Hamalekites, & aussi les Amorrhéens habitans en Harfatson-tamar.

8. Lors fortirent le Roy de Sodome, le Roy de Gomorre, le Roy d'Adma, le Roy de Tseboim, & le Roy de Belah, qui est Tsohar : & renegerent leur bataille au val de Siddim contre eux.

9. *Assavoir* contre Kedor-lahomer Roy de Helam, & contre Tidhal Roy des Nations, & contre Amraphel Roy de Sçinhar, & contre Arjoc Roy d'Ellasar, quatre Rois contre cinq.

10. Or la vallée de Siddim estoit pleine de puits de bitume : & les Rois de Sodome & Gomorre s'enfuirent, & y tomberent : & ceux qui estoient demeurés de reste, s'enfuirent en la montagne.

11. Ils prindrent donc toute la chevance de So-

dome & Gomorre , & tous les vivres : puis s'en allerent.

12. Ils prindrent aussi Lot fils du frere d'Abram, & toute sa chevance, & s'en allerent : car il habitoit en Sodome.

13. Quelqu'un qui estoit eschapé , en vint advertir Abram Hebreu, qui habitoit es plaines de Mamré Amorrhéen, frere d'Escol, & frere de Hanner , qui estoient alliés avec Abram.

14. Quand donc Abram eut entendu que son frere avoit esté emmené prisonnier , il equipa trois cens & dixhuit de ses serviteurs nés en sa maison : si les poursuivit jusqu'en Dan.

15. Et la nuit il se jetta par bandes sur eux, lui & ses serviteurs : & les battit , & les poursuivit jusqu'en Hobar , qui est à la gauche de Damas.

16. Et ramena toute la chevance , & mesme il ramena Lot son frere, & sa chevance : & aussi les femmes & le peuple.

17. Et le Roy de Sodome s'en alla au devant de

lui, comme il s'en retour-
noit de la desfaite de
Kedor-lahomer, & des
Rois qui estoient avec lui,
au val de la plaine qui est
la vallée Royale.

18. Melchisedech aussi
Roy de Salem apporta
pain & vin, (& icelui es-
toit sacrificateur du Dieu
Fort, Souverain.)

19. Et le benit, disant,
Benit soit Abram de par
le Dieu Fort, Souverain,
possesseur des cieus & de
la terre.

20. Et loué soit le Dieu
Fort, Souverain, qui a li-
vré tes ennemis entre tes
mains. Et Abram lui don-
na le disme de tout.

21. Et le Roy de Sodo-
me dit à Abram, Donne-
moi les personnes, & pren
la chevance pour toi.

22. Et Abram dit au
Roy de Sodome, J'ai levé
ma main à l'Eternel, le
Dieu Fort, Souverain, pos-
sesseur des cieus & de la
terre, disant,

23. Si je pren rien de
toutes les choses qui sont
à toi, voire depuis un fil
jusqu'à la courroye du
foulier : afin que tu ne
dies, J'ai enrichi Abram,

24. Fors seulement ce que les jeunes gens ont mangé, & la part des hommes qui ont marché avec moi, *assavoir* Hâner, Esçcol, & Mamré, qui prendront leur part.

B

CHAP. XV.

1. **A**près ces choses la parole de l'Eternel fut adressée à Abram, en vision, disant, Abram, ne crains point, je *suis* ton pavois & ton très grand loyer.

2. Abram *respondit*, Seigneur Eternel, que me donneras-tu ? je chemine sans hoirs : & celui qui a le maniement de ma maison *est* ce Dammefec Elihezer.

3. Abram dit aussi, Voici, tu ne m'as point donné de lignée, & voilà le serviteur né en ma maison sera mon heritier.

4. Et voici la parole de l'Eternel lui *fut adressée*, disant, Cestui-ci ne sera point ton heritier : mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton heritier.

5. Puis le mena ho
lui dit, Regarde main
nant vers les cieux
conte les estoiles, si tu
peux conter : & il lui
Ainsi sera ta posterité.

6. Et Abram creut à l'
ternel, & il lui alloua c
pour justice.

7. Puis il lui dit, Je s
l'Eternel qui t'ai fait sc
tir d'Ur des Caldéens
afin de te donner ce pa
ici pour le posseder.

8. Et il lui dit, Se
gneur Eternel, à quoi co
gnoistras-tu que je le pos
sederai ?

9. Et il lui *respondit* :
Pren-moi une genice de
trois ans, & une chevre
de trois ans, & un mou-
ton de trois ans, & une
tourterelle & un pigeon.

10. Il print donc toutes
ces choses, & les partit
par le milieu, & mit chacu-
ne moitié l'une à l'opposite
de l'autre : mais il ne mi-
partit point les oiseaux.

11. Lors descendit une
volée d'oiseaux sur ces
corps, & Abram les ef-
faroucha.

12. Et advint comme
le soleil se couchoit, qu'un
profond dormir tomba

fur Abram, & voici une frayeur de grande obscurité tomba sur lui.

13. Et l'Eternel dit à Abram, Sache pour certain que ta posterité habitera comme estrangere en pais non sien : & servira aux gens du lieu, & sera affligée d'eux par quatre cens ans.

14. Mais aussi jugerai-je la nation, à laquelle ils serviront : & puis après ils sortiront avec grande chevance.

15. Et toi, tu t'en iras vers tes peres en paix, & feras en terre en bonne vieillesse.

16. Et en la quatrieme race, ils retourneront ici. Car l'iniquité des Amorhéens n'est pas encore accomplie.

17. Advint aussi que le soleil estant couché, il y eut une obscurité toute noire : & voici un four fumant, & un brandon de feu, qui passa entre ces choses, qui avoyent esté mi-parties.

18. En ce jour-là l'Eternel traita alliance avec Abram, disant, J'ai donné ce pais à ta posterité,

32 GENESE, CHAP. XVI.

depuis le fleuve d'Epte, jusqu'au grand fleuve, *assavoir* le fleuve d'Iphrates.

19. Les Keniens, Keniziens, les Kadmniens.

20. Les Hethiens, Phereziens, les Rephainiens.

21. Les Amorrhéens, les Cananéens, les Guigasciens, & les Jebusien

CHAP. XVI.

1. **O**R Sarai, femme d'Abram, ne lui avoit enfanté nul enfant mais elle avoit une servante Egyptienne nommée Agar.

2. Si dit à Abram, Voici maintenant l'Eternel m'a empêchée d'enfanter: Vien, je te prie, vers ma servante, peut-estre serai-je edifiée de par elle. Et Abram obéit à la parole de Sarai.

3. Adonc Sarai femme d'Abram print Agar sa servante Egyptienne, & la donna à femme à Abram son mari, après qu'il eut habité dix ans au pais de Canaan.

4. Il vint donc vers

Agar , laquelle conceut. Or voyant qu'elle avoit conceu , sa maitresse lui fut en mespris.

5. Alors Saraï dit à Abram, L'outrage qu'on me fait *revient* sur toi. Je t'ai donné ma servante en ton sein: mais elle a veu qu'elle avoit conceu , dont je lui suis en mespris. L'Eternel en juge entre moi & toi.

6. Lors Abram *respondit* à Saraï , Voici ta servante *est* en ta puissance ; fai lui comme bon te semblera. Saraï donc l'affligea , & icelle s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'Ange de l'Eternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au desert , près la fontaine *qui est* au chemin de Scur.

8. Si lui dit , Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu ? & où vas-tu ? Et elle *respondit* , Je m'enfui de devant Saraï ma maitresse.

9. Et l'Ange de l'Eternel lui dit , Retourne à ta maitresse , & t'humilie sous elle.

10. D'avantage l'Ange de l'Eternel lui dit , Je

multiplierai bien fort
postérité: tellement qu
le ne se pourra nomb
tant grande sera-elle.

11. L'Ange de l'Eternel
lui dit aussi, Voici tu
conceu, & enfanteras
un fils, le nom duquel tu a
peleras Ismaël: car l'E
ternel a ouï ton afflictio

12. Et il sera homme a
ne sauvage: la main d'
celui sera contre un cha
cun, & les mains d'u
chacun contre lui: si ha
bitera à l'endroit de tou
ses freres.

13. Adonc elle appelle
le nom de l'Eternel qu
parloit à elle, Tu es le
Dieu Fort de vision. Car
elle dit, N'ai-je pas aussi
veu ici après celui qui me
voyoit?

14. Dont on a appelé ce
puits, Le puits du Vivant
qui me voit, qui est entre
Kadés & Bered.

15. Agar donc enfanta
un fils à Abram: & Abram
appella le nom de son fils,
que lui avoit enfanté A-
gar, Ismaël.

16. Or Abram estoit aagé
d'octante six ans, quand
Agar lui enfanta Ismaël.

CHAP. XVII.

1. **P**uis Abram estant
 aagé de nonante
 neuf ans, l'Eternel s'ap-
 parut à lui : & lui dit, Je
 suis le Dieu Fort, tout-
 puissant. Chemine devant
 ma face, & sois entier.

2. Et je mettrai mon af-
 liance entre moi & toi, &
 te multiplierai très-am-
 plement.

A

3. Lors Abram tomba
 sur sa face, & Dieu parla
 à lui, disant,

4. Quant à moi, voici,
 mon alliance est avec toi,
 & tu deviendras pere
 d'une multitude de na-
 tions.

5. Et ton nom ne fera
 plus appelé Abram, mais
 ton nom sera Abraham :
 car je t'ai constitué pere
 d'une multitude de na-
 tions.

6. Et te ferai foisonner
 très-amplement, & te fe-
 rai devenir nations : mes-
 me des Rois sortiront de
 toi.

7. J'establiurai donc mon
 alliance entre moi & toi,
 & entre ta posterité après
 toi en leurs aages, pour estre

86 GENÈSE, CHAP. XVII.

une alliance perpetuelle :
afin que je te soye Dieu ,
& à ta posterité après toi.

8. Et je te donnerai &
à ta posterité après toi , le
païs où tu habites comme
estrange , assavoir tout le
païs de Canaan , en pos-
session perpetuelle : & leur
serai Dieu.

9. Dieu dit aussi à Abra-
ham , Mais toi , tu garde-
ras mon alliance , toi & ta
posterité après toi en leurs
aages.

10. C'est ici mon allian-
ce que vous garderez en-
tre moi & vous , & entre
la posterité après toi : as-
savoir que tout mâle d'en-
tre vous sera circoncis.

11. Si circoncierez la
chair de votre preuce ,
& cela fera pour signe de
l'alliance entre moi &
vous.

12. Tout enfant mâle
de huit jours sera circon-
cis entre vous en vos ge-
nerations , tant celui qui
est né en la maison , que
le serf acheté par argent
de tout estrange , qui n'est
point de ta race.

13. On ne faudra donc
point de circoncir celui
qui est né en ta maison , &

celui qui est acheté de ton argent, & sera mon alliance en votre chair, pour estre une alliance perpetuelle.

14. Et le masle incircuncis, duquel la chair du preuce n'aura point esté circoncise, cette personne-là sera retranchée d'entre les peuples, d'autant qu'il aura enfreint mon alliance.

15. Dieu dit aussi à Abraham, *Quant à Saraï ta femme, tu n'appelleras plus le nom d'icelle Saraï, mais son nom sera Sara.*

16. Et je la benirai : & mesme te donnerai un fils d'elle. Je la benirai, & elle deviendra nations : & Rois de peuples sortiront d'elle.

17. Adonc Abraham tomba sur sa face, & se souffrit, disant en son cœur, *Affavoir - mon, si à un homme aagé de cent ans peut naistre lignée ? & que Sara aagée de nonante ans enfante ?*

18. Et Abraham dit à Dieu, *A la miene volonté qu'Ismaël vive devant toi.*

68 GENESE, CHAP. XVII.

19. Et Dieu dit , Vrayment Sara ta femme t'enfantera un fils, & appele-
ras son nom Isaac, & j'establi-
rai mon alliance avec
lui, pour *estre* une allian-
ce perpetuelle pour sa po-
sterité après lui.

20. Je t'ai aussi exaucé
quant à Ismaël. Voici, je
l'ai benit, & le ferai foi-
sonner & multiplier très-
amplement : il engendre-
ra douze Princes : & je le
ferai devenir une grande
nation.

21. Mais j'establi-
rai mon
alliance avec Isaac, lequel
Sara enfantera l'an qui
vient en ceste mesme fai-
son.

22. Et il acheva de par-
ler à lui, & Dieu remonta
de devant Abraham.

23. Et Abraham print
son fils Ismaël, & tous
ceux qui estoient nés en
sa maison, & tous ceux
qu'il avoit achetés de son
argent, *assavoir* tous les
masles qui estoient des
gens de sa maison : & cir-
concit la chair de leur
prepuce en ce mesme
jour-là, comme Dieu lui
avoit dit.

24. Et Abraham *estoit*

ag  de nonante neuf ans, quand il se circoncit en la chair de son preuce.

25. Et Isma l son fils estoit en l'aage de treze ans, lorsqu'il fut circoncis en la chair de son preuce.

26. En ce jour-l  me Abraham fut circoncis, & Isma l son fils.

27. Et toutes les gens de sa maison, tant ceux qui estoient n s en la maison, que ceux qui avoyent est  achet s des estrangers par argent, furent circoncis avec lui.

B

CHAP. XVIII.

1. **P**uis l'Eternel s'apparut   lui  s plaines de Mamr , comme il estoit assis   l'huis du tabernacle sur la chaleur du jour.

2. Car levant ses yeux, il regarda : & voici trois personnages venoient vers lui : & les ayant apperceus, courut au devant d'eux d s l'huis du tabernacle, & se prosterna en terre.

3. Et dit, Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouv  grace envers toi, ne passe

98 GENÈSE, CHAP. XVIII.

point , je te prie , Outre ton serviteur.

4. Qu'on prene, je vous prie, un peu d'eau , & lavez vos pieds : puis vous reposez sous un arbre.

5. Et j'apporterai une bouchée de pain , afin que vous sustentiez votre cœur : puis après vous passerez outre : car pour ce estes-vous passés vers votre serviteur : & ils dirent, Fai comme tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla hastivement au tabernacle vers Sata, & dit, Depesche , pren trois mesures de fleur de farine , pestri-les, & fai des gâteaux.

7. Puis Abraham courut au troupeau , & print un veau tendre & bon, & le bailla à un serviteur , qui se hastia de l'apprester.

8. Puis il print du beurre & du lait , & le veau qu'on avoit appresté , & le mit devant eux : lui aussi se tenoit auprès d'eux sous l'arbre , & ils mangèrent.

9. Et lui dirent , Où est Sara ta femme ? Et il respondit , La voilà au tabernacle.

GENESE, CHAP. XVIII 91

10. Et un d'entre eux dit, Je ne faudrai point de retourner à toi en ce mesme tems, où nous sommes : & voici Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'escoutoit à l'huis du tabernacle, lequel estoit derriere lui.

11. Or Abraham & Sara estoient vieux, & avancés en aage : tellement que Sara n'avoit plus ce qu'ont accoutumé d'avoir les femmes.

12. Et Sara rit en soymesme, disant, Estant vieille, aurai-je delectation ? Davantage mon Seigneur est vieil.

13. Et l'Eternel dit à Abraham, Pourquoi a ri Sara, disant, Mais vraiment enfanterai-je, veu que je suis devenue vieille ?

14. Y a-t-il quelque chose cachée à l'Eternel ? Je retournerai à toi en ceste saison, en ce mesme tems où nous sommes, & Sara aura un fils.

15. Et Sara le nia, disant, Je n'ai point ri : car elle eut peur. Et il dit, Il n'est pas ainsi : car tu as ri.

16. Puis ces personna-

ges se leverent delà , & regarderent vers Sodome : & Abraham cheminoit avec eux , les convoyant.

17. Et l'Eternel dit , Celerai-je à Abraham ce que je m'en vai faire ?

18. Veu qu'Abraham doit pour certain devenir une nation grande & forte, & qu'en lui seront benites toutes les nations de la terre.

19. Car je le cognois qu'il commandera à ses enfans , & à sa maison après soi , qu'ils gardent la voye de l'Eternel , pour faire ce qui est juste & droit : afin que l'Eternel face venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.

20. Et l'Eternel dit , Pour vrai le cri de Sodome & de Gomorre est augmenté , & leur peché est fort aggravé.

21. Je descendrai maintenant & verrai , assavoir s'ils ont entierement fait selon le cri qui en est venu à moi , & s'il n'est ainsi , je le saurai.

22. Ces personnages donc se tournant delà alloient vers Sodome :

mais Abraham se tint encore devant l'Eternel.

23. Et Abraham s'approcha & dit, Desferas-tu mesme le juste avec le mechant?

24. Peut-estre y-a-il cinquante justes dedans la ville, les desferas-tu aussi? Ne pardonneras-tu point à la ville pour les cinquante justes qui y seront?

25. Ja, ne t'advienne que tu faces une telle chose, que tu faces mourir le juste avec le meschant, & que le juste soit ni plus, ni moins que le meschant: Ja, dis-je, ne t'advienne. Celui qui juge toute la terre, ne fera-il point justice?

26. Et l'Eternel dit, Si je trouve en Sodome cinquante justes dedans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham respondit, disant, Voici maintenant j'ai prins la hardiesse de parler au Seigneur, combien que je soye poudre & cendre.

28. Peut-estre en defaudra-il cinq des cinquante justes, destruira-tu toute la ville pour cinq? Et il

lui *respondit*, Je ne la *destruirai* point, si j'en *trouve* là quarante cinq.

29. Et Abraham *poursuivit* de parler à lui, *disant*, Peut-estre s'en *trouvera-il* là quarante ? Et il *dit*, Je ne *le ferai* point pour l'*amour* des quarante.

30. Et Abraham *dit*, Je *prie* que le *Seigneur* ne se *courrouce* point, & je *parlerai* : Peut-estre s'en *trouvera-il* trente ? Et il *dit*, Je ne *le ferai* point, si j'y *en trouve* trente.

31. Et Abraham *dit*, *Voici* maintenant, j'ai *pris* la *hardiesse* de *parler* au *Seigneur* : Peut-estre s'en *trouvera-il* vingt ? Et il *dit*, Je ne la *destruirai* point pour l'*amour* des vingt.

32. Et Abraham *dit*, Je *prie* que le *Seigneur* ne se *courrouce* point, & je *parlerai* seulement *ceste* fois : Peut-estre s'y *en trouvera-il* dix ? Et il *dit*, Je ne la *destruirai* point pour l'*amour* des dix.

33. Et l'*Eternel* s'en *alla*, quand il eut *achevé* de *parler* à Abraham, & Abraham s'en *retourna* en son *lieu*.

CHAP. XIX.

1. **O**R fur le soir , les deux Anges vindrent à Sodome , & Lot estoit assis à la porte de Sodome : & les ayant veus , il se leva pour aller au devant d'eux , & se prosterna le visage contre terre.

2. Et dit, Voici, je vous prie , Messieurs , retirez-vous maintenant en la maison de votre serviteur, & y logez ceste nuit:lavez aussi vos pieds : & vous vous levez de matin, & vous en irez votre chemin. Lesquels *respondirent* , Non : mais nous passerons ceste nuit en la rue.

3. Mais il les pressa tant, qu'ils se retirèrent chés lui. Et quand ils furent entrés en sa maison , il leur fit un banquet, & fit cuire des pains sans levain , si mangerent.

4. Mais avant qu'ils s'en allassent coucher, les hommes de la ville , les hommes , *dis-je* , de Sodome environnerent la maison , depuis le jeune jusqu'au

vieil , tout le peuple depuis un bout *jusqu'à l'autre*.

5. Et appelans Lot, lui dirent , Où *sont* les personnages qui sont venus ceste nuit chés toi ? Amene les nous dehors, *afin* que nous les cognoiffions.

6. Adonc Lot sortit dehors vers eux à l'huis , & ayant fermé l'huis après soi ,

7. Dit , Je vous prie , mes freres , ne leur faites point de mal.

8. Voici , j'ai deux filles qui n'ont point encore cognu d'homme, que je les vous amene , & vous ferez d'elles comme bon vous semblera : seulement que vous ne faciez rien à ces personnages : car pour cela sont-ils venus à l'ombre de mon toit.

9. Et ils lui dirent , Retire-toi en là. Puis dirent, Cestui - ci seul est venu pour habiter ici comme estranger , & il sera le grand Gouverneur? Maintenant nous te ferons pis qu'à eux : si faisoient grand effort à Lot , & s'approcherent pour rompre l'huis.

10. Mais les personnages avançans

avançans leurs mains, retirèrent Lot à eux en la maison : & fermerent l'huis.

11. Et fraperent d'efflouissement les hommes qui estoient à l'huis de la maison , depuis le petit jusqu'au grand : dont ils se lassèrent à chercher l'huis.

12. Alors les personnages dirent à Lot, Qui est encore ici qui t'appartient, soit gendre, ou fils , ou filles, ou quelque autre qui t'appartient en la ville? Retire-les de ce lieu.

13. Car nous nous en allons destruire ce lieu ci, à cause que leur cri est devenu grand devant l'Eternel : & il nous a envoyés pour le destruire.

14. Lot donc sortit , & parla à ses gendres , qui devoient prendre ses filles, & dit, Levez vous, sortez de ce lieu , car l'Eternel s'en va destruire la ville : mais il sembloit à ses gendres qu'il se rioit.

15. Puis fitost que l'aube du jour fut levée , les Anges presserent Lot, disans , Leve-toi , pren ta femme & tes deux filles

qui se trouvent *ici*: de peur que tu ne perisses en la punition de la ville.

16. Et comme il tarδοit, les personnages lui empoignerent la main, & la main de sa femme & de ses deux filles : pour ce que l'Eternel l'espargnoit: si l'emmenèrent & le mirent hors de la ville.

17. Or sitost qu'ils les eurent mis dehors, *l'un* dit, Sauve ta vie, ne regarde point derriere toi, & ne t'arreste en aucun endroit de la plaine. Sauve toi en la montagne, de peur que tu ne perisses.

18. Et Lot leur *respon-*dit, Non, Seigneur, je te prie.

19. Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grace devant toi, & la gratuité que tu m'as faite, est merueilleusement grande, de preserver ma vie. Mais je ne me pourrai sauver en la montagne, que mal ne m'atteigne, & que je ne meure.

20. Voici, je te prie, ceste ville-là *est* prochaine pour m'y enfuir, & elle *est* petite : je te prie, que je m'y fauve. N'est-

elle pas petite, & mon ame vivra ?

21. Et il lui dit, Voici, je t'ai aussi exaucé en ce fait ici : que je ne subvertirai point la ville de laquelle tu as parlé.

22. Haste-toi, sauve-toi là : car je ne pourrai rien faire, jusqu'à ce que tu y sois entré. Pourtant fut appelé le nom de cette ville-là Tsohar.

23. Comme le soleil se levoit sur la terre, Lot entra en Tsoar.

24. Adonc l'Eternel fit pleuvoir des cieus sur Sodome & Gomorre, soufre & feu de par l'Eternel.

25. Et subvertit ces villes-là, & toute la plaine, & tous les habitans des villes, & le germe de la terre.

26. Mais la femme de Lot regarda derriere lui, dont elle devint statuë de sel.

27. Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'estoit tenu devant l'Eternel.

28. Et regarda vers Sodome & Gomorre, & vers toute la terre de ceste plaine-là, & vid une fu-

mée monter de la terre
comme la fumée d'une
fornaife.

D

29. Mais il advint quand Dieu destruisoit les villes de la plaine, qu'il eut souvenance d'Abraham : & envoya Lot hors de la subversion, quand il subvertit les villes esquelles Lot habitoit.

30. Et Lot monta de Tsohar, & habita en la montagne, & ses deux filles avec lui : car il craignoit de demeurer en Tsohar, dont il habita en une caverne, lui & ses deux filles.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune, Nostre pere est vieil, & si il n'y a nul en la terre pour venir vers nous, selon la coutume de toute la terre.

32. Vien, baillons du vin à boire à nostre pere, & couchons avec lui : si conserverons quelque race de nostre pere.

33. Elles donnerent donc du vin à boire à leur pere ceste nuit-là : & l'aînée vint & coucha

avec son pere : mais il ne s'apperceut point ne quand elle se coucha, ne quand elle se leva.

34. Et le lendemain venu, l'aînée dit à la plus jeune, Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon pere, baillons-lui encore ceste nuit du vin à boire : puis va & couche avec lui, si conserverons quelque race de nostre pere.

35. En ceste nuit là donc elles donnerent encore du vin à boire à leur pere, & la plus jeune se leva & coucha avec lui : mais il ne s'apperceut point ne quand elle se coucha, ne quand elle se leva.

36. Ainsi les deux filles de Lot conceurent de leur pere.

37. Desquelles l'aînée enfanta un fils, & appela son nom Moab. Icelui est le pere des Moabites jusques à ce jour.

38. Et la plus jeune aussi enfanta un fils, & appela le nom d'icelui Ben-Hammi. Icelui est le pere des enfans de Hammon jusques à ce jour.

A

CHAP. XX.

1. **E**T Abraham s'en alla delà au païs de Midi : & demeura entre Kadés & Sçur , & habita comme eſtranger en Guerar.

2. Et Abraham dit de Sara ſa femme , *C'eſt ma ſœur.* Abimelec donc Roy de Guerar envoya , & print Sara.

3. Mais Dieu vint à Abimelec par ſonge de nuit : & lui dit , *Voici , tu es mort , à cauſe de la femme que tu as prinſe : car elle eſt mariée à un mari.*

4. Or Abimelec ne s'eſtoit point approché d'elle. Il *reſpondit donc , Seigneur , tueras-tu auſſi la nation juſte ?*

5. Ne m'a-il pas dit , *C'eſt ma ſœur ?* & elle meſme a dit auſſi , *C'eſt mon frere.* J'ai fait ceci en integrité de mon cœur & en pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit par ſonge , *Je ſai auſſi que tu as fait ceci en integrité*

de ton cœur, dont aussi je t'ai engardé que tu ne pechasses contre moi. Pourtant je ne t'ai pas permis de la toucher.

7. Maintenant donc ren la femme à cest homme : car il est Prophete, & il fera requeste pour toi, afin que tu vives. Mais si tu ne la rens, sache que tu mourras de mort & tout ce qui est à toi.

8. Et Abimelec se leva de bon matin, & appela tous ses serviteurs, & dit toutes ces choses, eux escoutans, dont ils craignirent fort.

9. Puis Abimelec appela Abraham, & lui dit, Que nous as-tu fait ? Et en quoi t'ai-je offensé, que tu ayes fait venir sur moi & sur mon royaume un grand peché ? Tu m'as fait choses qui ne sont point de faire.

10. Abimelec dit aussi à Abraham, Qu'as-tu veu, pourquoi tu ayes fait ceste chose-ci ?

11. Et Abraham respondit, Pour ce que je disoye, Tant y a qu'il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci, & ils me

tueront à cause de ma femme.

12. Mais aussi à la vérité elle est ma sœur, fille de mon pere : combien qu'elle ne soit point fille de ma mere : & si m'a esté baillée à femme.

13. Or il est advenu que quand Dieu m'a mené çà & là, hors de la maison de mon pere, je lui ai dit, C'est ici la gratuité que tu me feras : en tout lieu où nous viendrons, di de moi, C'est mon frere.

14. Alors Abimelec print brebis, bœufs, serviteurs & servantes : & les donna à Abraham, & lui rendit Sara sa femme.

15. Et dit, Voici mon païs à ton commandement : habite là où il te plaira.

16. Et il dit à Sara, Voici, j'ai donné à ton frere mille pieces d'argent : voici, il t'est une couverture d'yeux envers tous ceux qui sont avec toi, & envers tous autres : ainsi fut-elle reprise.

17. Et Abraham fit requeste à Dieu : & Dieu guerit Abimelec, sa femme, & ses servantes : puis enfanterent.

B

18. Car l'Eternel avoit
entierement reserré toute
matrice de la maison
d'Abimelec , à cause de
Sara femme d'Abraham.

CHAP. XXI.

1. **E**T l'Eternel visita
Sara , comme il
avoit dit : & lui fit ainsi
qu'il en avoit parlé.

A

2. Sara donc conceut,
& enfanta un fils à Abra-
ham en sa vieillesse, en
la saison que Dieu lui a-
voit dit.

3. Et Abraham appela
le nom de son fils , (qui
lui estoit né , & que Sara
lui avoit enfanté) Isaac.

4. Puis Abraham cir-
concit son fils Isaac aagé
de huit jours , comme
Dieu lui avoit comman-
dé.

5. Or Abraham estoit
aagé de cent ans , quand
Isaac son fils lui nasquit.

6. Et Sara dit, Dieu m'a
fait rire : tous ceux qui
l'entendront, riront avec
moi.

7. Elle dit aussi, Qui
eust dit à Abraham , que

Sara allaiteroit enfans ?
Car je lui ai enfanté un
fils en sa vieillesse.

8. Et l'enfant creut, &
fut sevré : & Abraham fit
un grand banquet au jour
qu'Isaac fut sevré.

9. Et Sara vid le fils
d'Agar Egyptienne (qu'el-
le avoit enfanté à Abra-
ham) se mocquer.

10. Et dit à Abraham,
Chasse ceste servante-ci
& son fils : car le fils de
ceste servante-ci n'heri-
tera point avec mon fils,
avec Isaac.

11. Et cela depleut fort
à Abraham, à l'occasion
de son fils.

12. Mais Dieu dit à A-
braham, Que *cela* ne te
deplaise point touchant
l'enfant & ta servante.
En toutes choses que te
dira Sara, obei à sa pa-
role : car en Isaac te sera
appelée semence.

13. Et toutes fois je fe-
rai aussi devenir le fils de
la servante une nation,
pour ce qu'il est ta se-
mence.

14. Adonc Abraham se
leva de bon matin, &
print du pain & une bou-
teille d'eau, & les bailla

à Agar , les mettant sur l'espaule d'icelle : *il lui bailla* aussi l'enfant , & l'envoya. Puis elle se mit en chemin , & fut errante au desert de Beer-scebah.

15. Or quand la bouteille d'eau fut faillie, elle jetta l'enfant sous un arbrisseau.

16. Si s'en alla, & s'affit vis-à-vis , loin d'un trait d'arc. Car elle dit , Que je ne voye point mourir l'enfant. Et estant affise vis-à-vis , elle eleva sa voix & pleura.

17. Et Dieu ouit la voix de l'enfant , & l'Ange de Dieu appela des cieux Agar : & lui dit , Qu'as-tu, Agar ? Ne crain point, car Dieu a oui la voix de l'enfant *du lieu* où il est.

18. Leve-toi , leve l'enfant , & l'empoigne avec ta main : car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu ouvrit les yeux d'icelle , & elle vid un puits d'eau , & s'en alla & emplit la bouteille d'eau , & donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec l'enfant , lequel devint grand , & habita au de-

fert, & fut tireur d'arc.

21. Et demeura au desert de Paran, & sa mere lui print une femme du pais d'Egypte.

22. Et advint en ce tems-là, qu'Abimelec & Picol chef de son armée, parla à Abraham, disant, Dieu est avec toi en toutes les choses que tu fais.

23. Maintenant donc jure moi ici par Dieu, que tu ne me mentiras point, ni à mes enfans, ni aux enfans de mes enfans. Selon la gratuité que je t'ai faite, tu me feras, & au pais auquel tu as habité comme estranger.

24. Et Abraham *respondit*, Je jurerai.

25. Mais Abraham reprit Abimelec à l'occasion d'un puits d'eau, que les serviteurs d'Abimelec avoyent occupé par force.

26. Et Abimelec dit, Je n'ai point feu qui a fait ceste chose-là : & aussi ne m'en as-tu point adverti, & n'en ai point encore ouï parler qu'aujourd'hui.

27. Adonc Abraham print des brebis & des bœufs, & les donna à Abimelec, & traiterent

alliance entre eux deux.

28. Et Abraham mit à part sept agneaux femelles de la bergerie.

29. Et Abimelec dit à Abraham, Que veulent dire ces sept agneaux-là que tu a mis à part ?

30. Et il *respondit*, C'est que tu prendras ces sept agneaux de ma main: afin qu'ils me soyent en témoignage que j'ai creusé ce puits-ici.

31. Et pour ce appela-on ce lieu - là Beer-scebah : car tous deux y jurèrent.

32. Ils traiterent donc alliance en Beer-scebah. Puis se leva Abimelec & Picol chef de son armée, & retournerent au pais des Philistins.

A

CHAP. XXII.

1. **A**Dvint après ces choses, que Dieu

B

33. Et Abraham planta une chesnaye en Beer-scebah, & là invoqua le nom de l'Eternel, le *Dieu* Fort d'éternité.

34. Et Abraham habita comme estranger au pais des Philistins long-tems;

110 GENESE, CHAP. XXII.

esprouva Abraham, & lui dit, Abraham : & il *respondit*, Me voici.

2. Puis lui dit, Pren maintenant ton fils, ton unique, lequel tu aimes, assavoir Isaac, & t'en va en la contrée de Morija, & l'offr - là en holocauste sur une montagne que je te dirai.

3. Abraham donc s'estant levé de bon matin embaista son asne, & print deux de ses serviteurs quand & soi, & Isaac son fils : & ayant fendu le bois pour l'holocauste, se mit en chemin, & s'en alla au lieu que Dieu lui avoit dit.

4. Au troisieme jour Abraham levant ses yeux, vid le lieu de loin.

5. Et dit à ses serviteurs, Demeurez ici avec l'asne : moi & l'enfant cheminerons jusques - là, & adorerons : puis retournerons à vous.

6. Et Abraham print le bois de l'holocauste, & le mit sur Isaac son fils : & print le feu en sa main & un cousteau, & s'en allerent eux deux ensemble.

7. Adonc Isaac parla à

Abraham son pere , & dit, Mon pere. Abraham *respondit* , Me voici, mon fils. Et il dit , Voici le feu & le bois : mais où est la beste pour l'holocauste ?

8. Et Abraham *respondit* , Mon fils , Dieu se pourvoira de beste pour l'holocauste. Et cheminoient eux deux ensemble.

9. Et eux estans venus au lieu que Dieu lui avoit dit , Abraham bastit là un autel , & renga le bois , si garotta Isaac son fils , & le mit sur l'autel dessus le bois.

10. Puis Abraham avançant sa main empoigna le couteau pour esgorger son fils.

B

11. Mais l'Ange de l'Eternel lui cria des cieus , disant, Abraham, Abraham: lequel *respondit*, Me voici.

12. Et il lui dit, Ne mets point ta main sur l'enfant , & ne lui fai rien. Car maintenant ai-je connu que tu crains Dieu , veu que tu n'as point espargné ton fils , ton unique pour moi.

13. Et Abraham levant ses yeux regarda , & voici

derriere lui un mouton qui estoit retenu à un buisson par ses cornes. Adonc Abraham alla, & print le mouton, & l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

14. Et Abraham appela le nom de ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira. Dont on dit aujourd'hui, En la montagne de l'Eternel il y sera pourveu.

15. Et l'Ange de l'Eternel cria des cieux à Abraham pour la seconde fois,

16. Disant, J'ai juré par moi mesme, dit l'Eternel: Pour autant que tu as fait ceste chose, & tu n'as point espargné ton fils, ton unique,

17. Pour certain je te benirai, & multiplierai très abondamment ta posterité comme les estoiles des cieux, & comme le sablon qui est sur les bords de la mer: & ta posterité possedera la porte de ses ennemis.

18. Et toutes nations de la terre seront benites en ta semence, pource que tu as obei à ma voix.

19. Ainsi Abraham re-

tourna à ses serviteurs : & se levans s'en allerent ensemble en Beer-scebah : car Abraham habitoit en Beer-scebah.

D

20. Or advint après ces choses-là, que *quelcun* fit un rapport à Abraham, disant, Voici, Milca a aussi enfanté des enfans à Nacor ton frere.

21. Affavoir Huts son premier né, & Buz son frere, & Kemuel pere d'Aram,

22. Et Keséd, & Hazo, & Pildas, & Jidlaph, & Bethuel.

23. Et Bethuel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frere d'Abraham.

24. Et la concubine d'icelui nommée Reüma, enfanta aussi Tebah, Gaham, Tahas, & Mahaca.

A

CHAP. XXIII.

1. **O**R Sara vefcut cent vingt sept ans, qui font les ans de sa vie.

114 GENESE, CHAP. XXIII.

2. Et mourut en Kirjath-Arbah qui est Hebron, au païs de Canaan. Si vint Abraham pour la plaindre & pleurer.

3. Et s'estant levé de devant son mort, il parla aux Hethiens, disant,

4. Je suis estrange & forain entre vous : donnez-moi une possession de sepulchre parmi vous, afin que j'enterre mon mort, l'ostant de devant moi.

5. Et les Hethiens respondirent à Abraham, lui disans,

6. Mon Seigneur, écoute-nous, Tu es entre nous un Prince excellent, enterre ton mort en l'un de nos plus exquis sepulchres. Nul de nous ne te refusera son sepulchre, que tu n'y enterres ton mort.

7. Adonc Abraham se leva, & se prosterna devant le peuple du païs, assavoir devant les Hethiens.

8. Et parla avec eux disant, S'il vous plaist que j'enterre mon mort, l'ostant de devant moi, écoutez moi, & soyez in-

tercesseurs pour moi envers Hephron fils de Tsohar.

9. Afin qu'il me baille sa caverne de Macpela, qui est au bout de son champ. Qu'il la me baille entre vous pour le prix qu'elle vaut, en possession de sepulchre.

10. Or Hephron estoit assis parmi les Hethiens. Hephron donc Hethien respondit à Abraham, (oyans les Hethiens, assavoir tous ceux qui entroyent par la porte de sa ville) disant,

11. Non, mon Seigneur, escoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui est en icelui : je te la donne en la presence des enfans de mon peuple : enterres-y ton mort.

12. Et Abraham se prosterna devant le peuple du pais :

13. Et parla à Hephron, oyant tout le peuple du pais, & dit, Mais s'il te plaist, je te prie, escoute-moi : Je baillerai l'argent du champ, recois-le de moi, puis j'y enterrerai mon mort,

116 GENESE, CHAP. XXIII.

14. Et Hephron *respondit* à Abraham, lui disant,

15. Mon Seigneur, écoute-moi. La terre *vaut* quatre cens sicles d'argent entre moi & toi. Mais *qu'est-ce* que cela ? Enterres donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Hephron, lui paya l'argent dont il avoit parlé, oyant les Hethiens, *c'est assavoir* quatre cens sicles d'argent, ayant cours entre les marchans.

17. Et le champ d'Hephron qui *estoit* en Macpela au devant de Mamré, tant le champ que la caverne y estant, & tous les arbres qui *estoyent* au champ, & en tous ses confins à l'environ, fut arresté

18. En possession à Abraham en la presence des Hethiens, assavoir de tous ceux qui entroyent par la porte de la ville.

19. Et puis après Abraham enterra Sara sa femme en la caverne du champ de Macpela, au devant de Mamré, qui *est* Hebron au país de Canaan.

GENESE, CHAP. XXIV. 117

20. Le champ donc & la caverne estant en icelui, fut arresté par les Hebreux à Abraham en possession de sepulchre.

B

CHAP. XXIV.

1. **E**T Abraham devint vieil & avancé en age : & l'Eternel avoit benit Abraham en toutes choses.

2. Abraham donc dit à son serviteur le plus ancien de sa maison , qui avoit le gouvernement de tout ce qui lui appartenoit , Mets , je te prie , ta main sous ma cuisse.

3. Et je te ferai jurer par l'Eternel , le Dieu des cieux , & le Dieu de la terre , que tu ne prendras point femme pour mon fils des filles des Cananéens , parmi lesquels j'habite.

4. Mais tu t'en iras en mon pais & à mon parentage , & prendras femme à mon fils Isaac.

5. Et ce serviteur lui *respondit* , Peut-estre que la femme n'aura point à gré de me suivre en ce pais ici. Me faudra-il necessairement remener ton

filz au païs dont tu es sorti ?

6. Abraham lui dit ,
Garde-toi bien de reme-
ner-là mon filz.

7. L'Eternel, le Dieu des
cieux, qui m'a prins de la
maison de mon pere , &
du païs de mon paren-
tage, & qui a parlé à moi,
& qui m'a juré, disant ,
Je donnerai à ta posterité
ce païs ici : icelui envoye-
ra son Ange devant toi ,
& delà tu prendras fem-
me à mon filz.

8. Que si la femme n'a
point à gré de te suivre ,
tu seras quitte de ce ser-
ment que je te fai faire :
quoi qu'il y ait , ne reme-
ne point là mon filz.

9. Adonc le serviteur
mit la main sous la cuisse
d'Abraham son feigneur :
& lui jura suivant ces
choses-là.

10. Et le serviteur pre-
nant dix chameaux d'en-
tre les chameaux de son
maitre , s'en alla : car
il avoit tout le bien de
son maitre en sa puissance.
Il partit donc, & s'en
alla en Mesopotamie , en
la ville de Nacor.

11. Et fit reposer sur

les genoux les chameaux hors de la ville, auprès d'un puits d'eau, sur le soir, au tems que sortent celles qui vont puiser de l'eau.

12. Et dit, O Eternel, Dieu de mon seigneur Abraham, donne-moi rencontre aujourd'hui, & fais gratuité à mon seigneur Abraham.

13. Voici, je me tiendrai près de la fontaine d'eau, & les filles des gens de la ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. Qu'il advienne donc que la jeune fille à laquelle je dirai, Baïsse, je te prie, ta cruche, afin que je boive: & qui respondra, Boi, & mesme je donnerai à boire à tes chameaux: soit celle que tu as assignée à ton serviteur Isaac, & par cela cognoitrai-je que tu auras fait gratuité à mon seigneur.

15. Et advint qu'avant qu'il eust achevé de parler, voici Rebecca fille de Bethuel, fils de Milca femme de Nacor, frere d'Abraham, sortoit ayant sa cruche sur son epaule.

16. Et la jeune fille estoit très belle à voir, & pucelle, si qu'homme ne l'avoit cognüe:& descendit à la fontaine, & emplit sa cruche, & remontoit.

17. Adonc le serviteur courut au devant d'elle, & dit, Donne-moi, je te prie, un peu d'eau de ta cruche à boire.

18. Et elle dit, Mon seigneur, boi. Et incontinent avalla sa cruche sur sa main, & lui donna à boire.

19. Et ayant achevé de lui donner à boire, elle dit, Mesme j'en puiserai pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils ayent achevé de boire.

20. Et vuida viftement sa cruche en l'auge, & courut encore au puits pour puiser, & puisa pour tous les chameaux.

21. Et cest homme s'esbonnoit d'elle, considérant sans sonner mot, pour savoir si l'Eternel auroit fait prospérer son voyage, ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cest homme print une bague d'or pesante un demi

GENESE, CHAP. XXIV. 121

de mi *sicle*, & deux bra-
celets *pour mettre* sur les
mains d'icelle, pesans dix
sicles d'or.

23. Puis lui dit, De qui
es-tu fille? Je te prie, fai
le moi savoir. Y a-il point
lieu en la maison de ton
pere pour y loger?

24. Elle *respon*dit, Je
fuis fille de Bethuel, fils
de Milca, qu'elle a enfan-
té à Nacor.

25. Et elle lui dit aussi,
Ily a chés nous beaucoup
de paille & de fourrage,
& aussi lieu pour y loger.

26. Et cest homme s'en-
clina, & se prosterna de-
vant l'Eternel:

27. Et dit, Benit soit
l'Eternel, le Dieu de mon
seigneur Abraham, qui
n'a point desisté d'exercer
sa gratuité & verité en-
vers mon seigneur. Moi
estant en chemin, l'Eter-
nel m'a conduit en la mai-
son des freres de mon sei-
gneur.

28. Et la jeune fille cou-
rut, & en fit raport en la
maison de sa mere selon
ces propos-là.

29. Or Rebecca avoit
un frere nommé Laban,
lequel courut dehors à

cest homme vers la fontaine.

30. Car si tost qu'il eust veu la bague & les bracelets sur les mains de sa sœur, & entendu les paroles de Rebecca sa sœur, disant, Cest homme a ainsi parlé à moi, il vint à l'homme, & voici, il estoit auprès de ses chameaux vers la fontaine.

31. Et dit, Benit de l'Eternel, entre; pourquoi te tiens-tu dehors? J'ai appresté la maison, & le lieu pour tes chameaux.

32. L'homme donc vint en la maison, & on desharnacha les chameaux, & on leur donna de la paille & du foin, & de l'eau tant pour laver les pieds d'icelui, que les pieds des personnages qui estoient avec lui.

33. Et on lui presenta à manger. Mais il dit, Je ne mangerai point, que je n'aye dit ce que j'ai à dire. Et *Laban* dit, Parle.

34. Il dit donc, Je suis serviteur d'Abraham.

35. Et l'Eternel a benit grandement mon seigneur, dont il est devenu grand: car il lui a don-

né brebis, bœufs, argent, or, serviteurs, servantes, chameaux & ânes.

36. Et Sara femme de mon seigneur a enfanté un fils à mon seigneur, enfant ja devenuë vieille, auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer, disant, Tu ne prendras point femme à mon fils des filles des Cananéens, au pais desquels j'habite.

38. Mais tu iras en la maison de mon pere, & vers ma parenté, & de là prendras femme pour mon fils.

39. Et je di à mon seigneur, Peut-estre que la femme ne me suivra pas.

40. Et il me *respondit*, L'Eternel devant la face duquel j'ai cheminé, enverra son Ange avec toi, & fera prospérer ton voyage, & prendras femme à mon fils de ma parenté, & de la maison de mon pere.

41. Si tu vas à ma parenté, tu feras alors quitte de l'execration du serment que je te fai faire : & si on ne te la donne,

tu feras quitte de l'exécration du serment que je te fai faire.

42. Je suis donc venu aujourd'hui à la fontaine, & ai dit, O Eternel, Dieu de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer mon chemin, par lequel je chemine :

43. Voici, je me tiendrai près de la fontaine d'eau : qu'il adviene donc que la fille qui fortira pour y puiser, & à laquelle je dirai, Donne-moi, je te prie, à boire un peu d'eau de ta cruche.

44. Et qu'elle me die, Boi, toi : & mesme j'en puiserai pour tes chameaux : icelle soit la femme que l'Eternel a assignée au fils de mon seigneur.

45. Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici, Rebecca est fortie, ayant sa cruche sur son espaule, & est descenduë à la fontaine, & a puisé. Puis je lui ai dit, Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle a avallé sa cruche de def-

fus foi , & a dit , Boi : & mesme je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc beu , & elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47. Puis je l'ai interroguée , disant , De qui es-tu fille ? Elle a répondu , *Je suis* fille de Bethuel , fils de Nacor , que Milca lui a enfanté. Lors je lui ai mis une bague sur le front , & des bracelets sur les mains.

48. Puis me suis encliné & prosterné devant l'Eternel , & ai benit l'Eternel , le Dieu de mon seigneur Abraham , lequel m'a conduit par le vrai chemin , afin que je prinse la fille du frere de mon seigneur pour son fils.

49. Maintenant donc , si vous voulez user de gratuité & verité envers mon seigneur , declarez-le moi : si non , declarez-le moi aussi , & je me tournerai à droite ou à gauche.

50. Et Laban & Bethuel respondirent , disans , Cest affaire est procedé de l'Eternel : nous ne pourrions dire contre toi ne bien ne mal.

51. Voici Rebecca à ton commandement, pren-la & t'en va, & qu'elle soit femme du fils de ton seigneur, comme l'Eternel en a parlé.

52. Et advint qu'aussi tost que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Eternel.

53. Puis le serviteur tira des bagues d'argent & d'or, & des habits, & les donna à Rebecca: & donna aussi des presens exquis à son frere & à sa mere.

54. Puis ils mangerent & beurent, lui & les gens qui estoient avec lui, & y logerent. Et quand ils furent levés du matin, il dit, Renvoyez-moi à mon seigneur.

55. Et le frere & la mere lui dirent, Que la fille demeure avec nous quelques jours, à tout le moins dix: puis après elle s'en ira.

56. Et il leur dit, Ne me retardez point, puisque l'Eternel a fait prosperer mon chemin. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.

57. Lors ils dirent, Ap-

pelons la fille, & lui demandons responce de sa bouche.

58. Ils appelerent donc Rebecca, & lui dirent, Veux-tu aller avec cest homme? Laquelle *respon-* dit, J'irai.

59. Ainsi envoyerent-ils Rebecca leur sœur, & sa nourrice, ensemble le serviteur d'Abraham & ses gens.

60. Et ils benirent Rebecca, & lui dirent, Tu es notre sœur, sois fertile par mille millions, & que ta posterité possede la porte de ceux qui la haïront.

61. Adonc se leva Rebecca, & ses chambricres, & monterent sur les chameaux, & suivirent cest homme-là : ce serviteur donc print Rebecca, & s'en alla.

62. Or Isaac retournoit du puits du Vivant qui me voit : car il se tenoit au pais vers Midi.

63. Et Isaac estoit sorti pour prier aux champs sur le soir : & levant ses yeux il regarda, & voici des chameaux qui venoyent.

64. Rebecca aussi levant ses yeux vid Isaac, & se

jetta bas de dessus le chameau :

65. (Car elle avoit dit au serviteur, Qui est cest homme-là qui chemine par le champ au devant de nous ? Et le serviteur avoit respondu, C'est mon seigneur) & print un voile, & s'en couvrit.

66. Et le serviteur raconta à Isaac toutes les choses qu'il avoit faites.

67. Puis après Isaac amena Rebecca au tabernacle de Sara sa mere : si la print, & lui fut à femme, & l'aima. Ainsi Isaac se consola après le trespas de sa mere.

A

CHAP. XXV.

1. **O**R Abraham print une autre femme nommée Ketura.

2. Laquelle lui enfanta Zimran, Jokſan, Medan, Madian, Jiſſbak & Sçuah.

3. Et Jokſan engendra Sçeba & Dedan. Et les enfans de Dedan furent, Aſcurim & Letuſſim, & Leummin.

4. Et les enfans de Madian furent Hephah, Hèpher, Hanoc, Abidah,

Eldaha. Tous ceux-là sont enfans de Ketura.

5. Et Abraham donna tout ce qui lui *apartenoit* à Isaac.

6. Mais il bailla dons aux fils de ses concubines, & les envoya arriere de son fils Isaac vers l'Orient, en la région d'Orient, lui encore vivant.

7. Et les ans que vefcut Abraham furent cent septante cinq ans.

8. Abraham donc deffailant mourut en bonne vieillesse, *ja* ancien & raffaisé *de jours*, & fut retiré vers ses peuples.

9. Et Isaac & Ismael ses fils l'enterrerent en la caverne de Macpela, au champ d'Hephron fils de Tsohar Hethien, qui est vis-à-vis de Mamré.

10. *Qui est* le champ qu'Abraham avoit acheté des Hethiens. Là donc fut enterré Abraham avec Sara sa femme.

11. Or advint après la mort d'Abraham, que Dieu benit Isaac son fils. Et Isaac habitoit près du puits du Vivant qui me voit.

D

12. Ce sont ici les generations d'Ismael fils d'Abraham, qu'Agar Egyptienne, servante de Sara, avoit enfanté à Abraham.

13. Et ce sont ici les noms des enfans d'Ismael, desquels ils ont esté nommés en leurs generations. Le premier né d'Ismael, Nebajoth, puis Kedar, Adbeel, Mibsam,

14. Misçmah, Duma, Massa,

15. Hadar, Tema, Jetur, Naphis, & Kedma.

16. Ce sont-là les enfans d'Ismael, & ce sont-là leurs noms, selon leurs villages, & selon leurs chasteaux : *avoir* douze Princes de leurs peuples.

17. Et ce sont ici les années de la vie d'Ismael, *avoir* cent trente sept ans. Ainsi defaillant mourut, & fut retiré vers ses peuples.

18. Et ils habiterent depuis Havila jusqu'à Scur qui est vis-à-vis d'Egypte, quand tu viens en Assur. Et Ismael eut son

estenduë à l'endroit de
tous ses freres.

B

19. Or ce sont ici les generations d'Isaac fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.

20. Et Isaac estoit aagé de quarante ans, quand il print à femme Rebecca fille de Bethuel Aramien de Paddan-Aram, sœur de Laban Aramien.

21. Et Isaac pria instamment l'Eternel pour le regard de sa femme, d'autant qu'elle estoit sterile : & l'Eternel fut flechi par ses prieres : dont Rebecca sa femme conceut.

22. Mais les enfans s'entrepouffoyent en son ventre : & elle dit, Si ainsi est, pourquoi suis-je ? Et s'en alla pour s'enquerir vers l'Eternel.

23. Et l'Eternel lui dit, Deux nations sont en ton ventre, & deux peuples partiront de tes entrailles. Et un peuple sera plus fort que l'autre peuple : & le plus grand servira au moindre.

24. Et quand son temps d'enfanter fut accompli,

voyci, il y avoit deux gemmeaux en son ventre.

25. Et le premier sortit roux, tout *velu* comme une manteline de poil : & appelerent son nom Esäu.

26. Et après sortit son frere, tenant de sa main le talon d'Esäu : dont son nom fut appelé Jacob. Et Isaac *estoit* aagé de soixante ans quand ils naquirent.

27. Depuis les enfans devindrent grands, & Esäu *estoit* homme entendu à la chasse, homme des champs, mais Jacob *estoit* homme simple, se tenant es tabernacles.

28. Et Isaac aimoit Esäu : car la venaison *estoit* sa viande : mais Rebecca aimoit Jacob.

26. Or comme Jacob cuisoit du potage, Esäu revint des champs, & estoit las.

30. Et Esäu dit à Jacob, Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, ce roux-là : car je suis las. Pourtant on appela son nom Edom.

31. Mais Jacob lui dit, Ven-moi aujourd'hui le droit de ton aïnesse,

32. Et Esaü *respondit*,
Voici, je m'en vai mourir : à quoi me servira le droit d'ainesse ?

33. Et Jacob dit, Jure-moi aujourd'hui. Et il lui jura : ainsi il vendit son droit d'ainesse à Jacob.

34. Et Jacob donna à Esaü du pain & le potage de lentilles : & il mangea & beut, & se leva & s'en alla. Ainsi Esaü mesprisa son droit d'ainesse.

CHAP. XXVI.

1. **O**R advint qu'il y eut famine au pais, outre la premiere famine qui avoit esté du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelec Roy des Philistins en Guerar.

2. Car l'Eternel lui apparut, & dit, Ne descen point en Egypte : demeure au pais que je te dirai :

3. Voyage par ce pais-ci, & je serai avec toi, & te benirai. Car je te donnerai, & à ta posterité, toutes ces regions ici, & ratifierai le serment que j'ai fait à ton pere Abraham.

4. Et je multiplierai ta posterité comme les estoiles des cieux, & donnerai à ta posterité ces regions : & toutes nations de la terre seront benites en ta fémence.

5. Pour autant qu'Abraham a obei à ma voix , & a gardé mon ordonnance , mes commandemens , mes statuts & mes loix.

6. Isaac donc demeura en Guerar.

7. Et quand les gens du lieu s'enquirent touchant sa femme , il *respondit* , *C'est ma sœur.* Car il craignoit de dire , *C'est ma femme* : de peur (*se pensoit-il*) que par aventure les gens du lieu ne tuent à cause de Rebecca : car elle *est* belle à voir.

8. Or advint après qu'il y eut passé quelques jours , qu'Abimelec Roy des Philistins regardoit par la fenestre , & voici il vid Isaac se jouant avec Rebecca sa femme.

9. Adonc Abimelec appela Isaac , & lui dit , Quoi que ce soit , voici , *c'est ta femme* : & comment as-tu dit , *C'est ma sœur* ? Et Isaac lui *respon-*

dit, Pource que j'ai pensé, *il me faut regarder que d'aventure je ne meure à cause d'elle.*

10. Et Abimelec dit, *Qu'est-ce que tu nous as fait ici ? Peu s'en est falu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, & que tu ne nous ayes fait estre coupables.*

11. Abimelec donc fit une ordonnance à tout le peuple, disant, *Celui qui touchera cest homme ou sa femme, ne faudra point d'estre mis à mort.*

12. Et Isaac sema en cette terre-là, & trouva ceste année-là le centieme: car l'Eternel le benit.

13. Cest homme donc accreut, & alla toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fut merveilleusement accreu :

14. Et qu'il eust acquest de menu & gros bestail, & force serfs. Dont les Philistins lui porterent envie:

15. Tellement qu'ils estoupperent tous les puits qu'avoyent creusés les serviteurs de son pere, du tems de son pere Abraham, & les remplirent de terre.

16. Abimelec aussi dit à Isaac, Depars-toi arriere de nous : car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac donc partit de là, & se planta au val de Guerar, & habita là.

18. Et Isaac derechef creusa les puits d'eau, qu'on avoit creusés du tems d'Abraham son pere, lesquels les Philistins avoyent estoupés après la mort d'Abraham : & les appela des mesmes noms desquels son pere les avoit appelés.

19. Les serviteurs d'Isaac donc creuserent en ce val, & y trouverent un puits d'eau vive.

20. Mais les pasteurs de Guerar debattirent avec les pasteurs d'Isaac, disans, L'eau est à nous : dont il appela le nom du puits, Hefek, parce qu'ils s'en estoyent debattus avec lui.

21. Après ils creuserent un autre puits, pour lequel aussi ils debattirent : dont il appela son nom, Sitnah.

22. Lors il se remua de là, & creusa un autre

GENESE, CHAP. XXVI. 137

puits , pour lequel ils ne debattirent point : dont il appela son nom , Rehoboth , disant , Depuis que maintenant l'Eternel nous a eslargis , nous foisonnerons en ce pais.

23. Et delà il monta en Beer-Sçebah.

24. Et l'Eternel lui apparut en la mesme nuit , & dit , Je suis le Dieu d'Abraham ton pere , ne crain point : car je suis avec toi , & te benirai , & multiplierai ta posterité à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Adonc il bastit là un autel , & invoqua le nom de l'Eternel , & tendit là ses tabernacles : & les serviteurs d'Isaac y creuserent un puits.

26. Et Abimelec vint à lui de Guerar , & Ahuzat son ami , & Picol chef de son armée.

27. Mais Isaac leur dit , Pour quelle raison venez-vous vers moi , veu que vous me haïssez , & que vous m'avez envoyé arriere de vous ?

28. Et ils respondirent , Nous avons evidemment apperceu que l'Eternel

estoit avec toi : & avòns dit , qu'il y ait maintenant serment avec execration entre nous , *assavoir* entre nous & toi : & traitons alliance avec toi.

29. Si tu nous fais mal , ainsi comme nous ne t'avons point touché , & comme nous ne t'avons fait que *tout* bien , & t'avons envoyé en paix : toi maintenant benit de l'Eternel.

30. Adonc il leur fit un banquet , & mangerent & beurent.

31. Et se leverent de bon matin , & jurerent l'un à l'autre. Puis Isaac les renvoya , & s'en allerent d'avec lui en paix.

32. Advint en ce mesme jour, que les serviteurs d'Isaac vindrent , & lui dirent des nouvelles touchant ce puits qu'ils avoyent creusé , lui difans, Nous avons trouvé de l'eau.

33. Et il l'appela Sçibha. Pour ce le nom de la ville a esté Beer-Sçebah jusqu'à ce jourd'hui.

D

34. Or Eſaü aagé de quarante ans print à femme Judith fille de Beeri Hethien, & Baſmath fille d'Elon Hethien.

35. Lesquelles furent en amertume d'esprit à Iſaac & à Rebecca.

B

CHAP. XXVII.

1. **E**T advint quand Iſaac fut devenu vieil, & ſes yeux furent ternis, tellement qu'il ne voyoit goutte, qu'il appela Eſaü ſon fils ainſé, & il lui dit, Mon fils. Et il lui *reſpondit*, Me voici.

2. Si dit, Voici maintenant, je ſuis devenu vieil, je ne ſçai point le jour de ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, pren tes inſtrumens, ton carquois, & ton arc, & t'en va aux champs, & me pren de la venaiſon.

4. Et m'appreſte des viandes d'appetit comme je les aime : & me les apporte, & que je mange.

afin que mon ame te benie avant que je meure.

5. Or Rebecca escoutoit cependant qu'Isaac parloit à Esaü son fils. Esaü donc s'en alla aux champs pour prendre de la venaison, & l'apporter.

6. Adonc Rebecca parla à Jacob son fils, disant, Voici, j'ai oui parler ton pere à Esaü ton frere, disant,

7. Apporte-moi de la venaison, & m'appreste des viandes d'appetit, & j'en mangerai : puis te benirai devant l'Eternel avant que mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole en ce que je te commande,

9. Va maintenant à la bergerie, & me pren là deux bons chevreaux d'entre les chevres, & j'en apprestera des viandes d'appetit pour ton pere, ainsi qu'il les aime.

10. Et tu les apporteras à ton pere, & il mangera, afin qu'il te benie devant sa mort.

11. Et Jacob *respondit* à Rebecca sa mere, Voici, Esaü mon frere *est* hom-

GENESE, CHAP. XXVII: 141

me velu , mais moi je suis homme sans poil.

12. Et peut-estre que mon pere me tastera , & me tiendra pour un abuseur , & je ferai venir sur moi malediction , & non pas benediction.

13. Et sa mere lui dit , Mon fils , ta malediction soit sur moi : seulement obei à ma parole , & me va prendre ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc , & en print , & en apporta à sa mere : & sa mere appresta des viandes d'appetit , ainsi que le pere d'icelui les aimoit.

15. Puis Rebecca print les plus precieux habits d'Esau son fils aîné , qu'elle avoit chés soi en la maison , & en vestit Jacob son fils puîné.

16. Et envelopa des peaux de chevreux d'entre les chevres les mains & la partie du col d'icelui qui estoit sans poil.

17. Et bailla en la main de son fils Jacob ces viandes d'appetit , & le pain qu'elle avoit appresté.

18. Il vint donc vers son pere , & lui dit , Mon

pere : lequel *respondit*, Me voici : qui *es-tu*, mon fils ?

19. Et Jacob dit à son pere, Je *suis* Esäu ton fils aîné : j'ai fait ainsi que tu m'avois dit. Leve-toi, je te prie, & te fieds, & mange de ma venaison, afin que ton ame me benie.

20. Et Isaac dit à son fils, Qu'*est* ceci, que tu en ayes si tost trouvé, mon fils ? Et il dit, L'Éternel, ton Dieu a fait qu'elle s'est rencontrée devant moi.

21. Et Isaac dit à Jacob, Mon fils, approche-toi, je te prie, & je te tasterai, afin de voir si tu *es* mon fils Esäu mesme, ou non.

22. Jacob donc s'approcha de son pere Isaac, lequel le tasta, puis il dit, Ceste voix *est* la voix de Jacob : mais ces mains *sont* les mains d'Esäu.

23. Et il le mescognut : car ses mains estoient veues comme les mains de son frere Esäu : tellement qu'il le benit.

24. Il dit donc, *Es-tu* mon fils Esäu mesme ? Il *respondit*, Je *le suis*.

GENESE, CHAP. XXVII. 143

25. Il lui dit aussi, *Approche-moi donc la viande, & que je mange de la venaison de mon fils, afin que mon ame te benie : & il l'approcha, & il en mangea. Il lui apporta aussi du vin, & il beut.*

26. Puis Isaac son pere lui dit, *Approche-toi, je te prie, & me baise, mon fils.*

27. Et il s'approcha, & le baisa. Et *Isaac* sentit l'odeur de ses habits, & le benit, disant, *Voici l'odeur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit.*

28. Dieu donc te doint de la rosée des cieux, & de la graisse de la terre, & abondance de froment, & du meilleur vin.

29. Que les peuples te servent, & que les nations se prosternent devant toi. Quiconque te maudira, soit maudit, & quiconque te benira, soit benit.

30. Et advint si tost qu'*Isaac* eut achevé de benir Jacob, & comme tant seulement Jacob sortoit de devant son pere Isaac, que son frere *Esau* revint de la chasse.

31. Lequel aussi appresta des viandes d'appetit, & les apporta à son pere, & lui dit, Que mon pere se leve, & mange de la venaison de son fils, afin que ton ame me benie.

32. Et Isaac son pere lui dit, Qui es-tu ? Et il lui dit, Je suis ton fils, ton fils aîné Esau.

33. Et Isaac fut faisi d'un esmoi merveilleusement grand : & dit, Qui est, & où est donc celui qui a prins de la venaison, & m'en a apporté, & ai mangé de tout avant que tu vinsses : & l'ai benit, dont aussi il sera benit.

34. Et si tost qu'Esau eut entendu les paroles de son pere, il s'escria d'un cri merveilleusement grand & amer. Puis dit à son pere, Beni-moi, aussi bien moi, mon pere.

35. Mais il dit, Ton frere est venu par tromperie, & a emporté ta benediction.

36. Et Esau dit, N'est-ce pas à bon droit qu'on a appelé son nom Jacob ? car m'a defia supplanté par deux fois. Il a emporté mon droit d'aînesse, &

GENESE, CHAP. XXVII. 145

& voici maintenant il a emporté ma benediction. Puis il dit , Ne m'as-tu point réservé de benediction ?

37. Et Isaac *respondit* à Esäu , disant , Voici , je l'ai establi maistre sur toi, & je lui ai donné tous ses freres pour serviteurs : & l'ai garni de froment & du meilleur vin. Et que te ferai-je donc , mon fils ?

38. Et Esäu dit à son pere , N'as-tu qu'une benediction, mon pere ? Beni-moi , aussi bien moi , mon pere. Et Esäu eslevant sa voix pleura.

39. Et Isaac son pere *respondit* , lui disant, Voici , ton habitation sera en la graisse de la terre & en la rosée des cieux d'en-haut.

40. Et tu vivras par ton espée, & serviras ton frere: mais il adviendra qu'estant devenu maistre tu froisseras son joug de dessus ton col.

41. Et Esäu eut en haine Jacob à cause de la benediction dont son pere l'avoit benit , & dit en son cœur , Les jours du

deuil de mon pere s'approchent : alors je tuerai Jacob mon frere.

42. Et on rapporta à Rebecca les propos d'Esau son fils aîné : & elle envoya appeler Jacob son fils puîné, & lui dit, Voici, ton frere se console de toi qu'il te tuera.

43. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole. Leve-toi, & t'enfui en Caran vers Laban mon frere.

44. Et demeure avec lui quelque tems, jusqu'à ce que la fureur de ton frere soit passée,

45. Et que sa colere soit destournée de toi, & qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. Puis je t'envoyerai retirer de là. Pourquoi seroy-je privée de vous deux en un jour?

46. Et Rebecca dit à Isaac, Je suis ennuyée de vivre à cause de ces Hethienes. Si Jacob prend femme de ces Hethienes, comme sont ces filles ici de ce país, de quoi me sert la vie?

CHAP. XXVIII.

1. **I**saac donc appela Jacob, & le benit, & lui commanda, disant, Tu ne prendras point femme d'entre les filles de Canaan.

2. Leve-toi, va en Paddan-Aram, en la maison de Bethuel pere de ta mere, & de là pren pour toi femme des filles de Laban frere de ta mere.

3. Et le Dieu Fort, Tout-puissant, te benie & te face foisonner, & te multiplie, afin que tu devies assemblée de peuples.

4. Et te doint la benediction d'Abraham, à toi & à ta posterité avec toi, afin que tu obtienes en heritage le país où tu as esté estrangier, que Dieu a donné à Abraham.

5. Isaac donc envoya Jacob, lequel s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban fils de Bethuel Aramien, frere de Rebecca mere de Jacob & d'Esau.

D

6. Et Efaü vid qu'Isaac avoit benit Jacob , & qu'il l'avoit envoyé en Paddan-Aram , afin que delà il print femme pour soi : & qu'il lui avoit commandé , quand il le beniffoit , difant , Ne pren point femme d'entre les filles de Canaan.

7. Et que Jacob avoit obeï à fon pere & à fa mere , & s'en eftoit en allé en Paddan-Aram.

8. Voyant donc Efaü que les filles de Canaan desplaiſoyent à Isaac fon pere ,

9. Il s'en alla vers Ifmaël , & print à femme , (outre ſes autres femmes) Mahalath , fille d'Ifmaël , fils d'Abraham , ſœur de Nebajoth.

B

10. Jacob donc partit de Beer-Sçebath , & s'en alla en Caran.

11. Et ſe rencontra en un lieu , auquel il paſſa la nuit , pource que le ſoleil eſtoit couché. Il print donc des pierres du lieu , & en fit ſon che-

vet, & dormit en ce lieu-là.

12. Lors il songea, & voici, une eschelle estoit posée sur la terre, & le bout d'icelle touchoit jusqu'aux cieux, & voici, les Anges de Dieu montoyent & descendoient par icelle.

13. Et voici, l'Eternel se tenoit sur icelle, & dit, Je *suis* l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Isaac: je donnerai la terre sur laquelle tu dors, à toi & à ta posterité.

14. Et ta posterité sera comme la poudre de la terre, & tu t'espandras en Occident, & Orient, & Septentrion, & Midi, & toutes les lignées de la terre seront benites en toi & en ta semence.

15. Et voici, je *suis* avec toi, & te garderai par tout où tu iras: & te ferai retourner en ce pais. Car je ne t'abandonnerai point, que je ne t'aye fait ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut esveillé de son dormir, il dit, Pour vrai l'Eternel est en ce lieu-ci, & je n'en savoye rien.

17. Et eut peur, & dit,

150 GENESE, CHAP. XXVIII.

Que ce lieu-ci est espou-
vantable ! Ce n'est ici que
la maison de Dieu, & c'est
ici la porte des cieux.

18. Et Jacob se leva de
bon matin, & print la
pierre de laquelle il avoit
fait son chevet, & la dres-
sa pour enseigne, & versa
de l'huile sur le sommet
d'icelle.

19. Et appela le nom
de ce lieu Beth-el : com-
me ainsi fust que la ville
eut nom auparavant Luz.

20. Et Jacob voïa un
vœu, disant, Si Dieu est
avec moi, & me preserve
au voyage que je fai, &
me donne du pain à man-
ger, & des vestemens
pour vestir,

21. Et que je retourne
en paix en la maison de
mon pere : pour vrai l'E-
ternel me sera Dieu.

22. Et ceste pierre ci
que j'ai dressée pour en-
seigne, sera la maison de
Dieu : & de toutes choses
que tu m'auras données,
je t'en baillerai entiere-
ment le dixme.

CHAP. XXIX.

1. **J**acob donc se mit en
chemin, & s'en alla

au país des Orientaux :

2. Et regarda , & voici un puits en un champ , & là mefme trois troupeaux de brebis gifantes près du puits : car de ce puits-là on abruvoit les troupeaux , & y avoit une groffe pierre fur la gueule du puits.

3. Et tous les troupeaux eftans là afsemblés , on rouloit la pierre de dessus la gueule du puits , & abbreuvoit - on les troupeaux : puis on remettoit la pierre en fon lieu fur la gueule du puits.

4. Et Jacob leur dit , Mes freres , d'où *eftes-vous* ? Et ils *respondirent* , Nous *sommes* de Caran.

5. Et il leur dit , Ne cognoiffez vous point Laban fils de Nacor ? Et ils *respondirent* , Nous le cognoiffons.

6. Il leur dit , Se porte-il bien ? Ils lui *respondirent* , Il se porte bien : & voici Rachel fa fille , qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit , Voilà , il *eft* encore grand jour , il n'*eft* pas temps qu'on retire le

bestail : abbruvez les troupeaux , & les remenez paître.

8. Ils respondirent, Nous ne pourrions, jusques à ce que tous les troupeaux soyent assemblés, & qu'on oste la pierre de dessus la gueule du puits, & que nous abbruvions les troupeaux.

9. Et comme encore il parloit avec eux , Rachel arriva avec le troupeau qui *appartenoit* à son pere : car elle *estoit* bergere.

10. Et advint que si tost que Jacob eut veu Rachel fille de Laban frere de sa mere , & le troupeau d'icelui Laban frere de sa mere , il s'approcha & roula la pierre de dessus la gueule du puits , & abbruva le troupeau de Laban frere de sa mere.

11. Et Jacob baïsa Rachel , & eslevant sa voix pleura.

12. Et Jacob declara à Rachel qu'il estoit frere de son pere , & qu'il estoit fils de Rebecca : & elle s'en courut , & le rapporta à son pere.

13. Et advint que si tost

que Laban eut entendu les nouvelles de Jacob fils de sa sœur, il courut au devant de lui, & l'embrassa & le baïsa, & le fit venir en sa maison : & il raconta à Laban toutes ces choses.

14. Et Laban lui dit, Pour vrai tu es mon os & ma chair : & il demeura avec lui un mois entier.

15. Laban dit aussi à Jacob, Me serviras-tu pour neant, pource que tu es mon frere : declare-moi quel sera ton loyer.

16. Or Laban avoit deux filles : le nom de la plus aagée estoit Lea : & le nom de la plus jeune, Rachel.

17. Mais Lea avoit les yeux tendres, & Rachel estoit belle de taille, & belle à voir.

18. Et Jacob aimoit Rachel, dont il dit, Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.

19. Et Laban répondit, Il vaut mieux que je te la donne, que si je la donnois à un autre homme : demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui

lui semblerent comme peu de jours, pource qu'il l'aimoit.

21. Et Jacob dit à Laban, Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli, afin que je vienne vers elle.

22. Laban donc affembla toutes les gens du lieu, & fit un banquet.

23. Mais quand ce vint au soir, il print Lea, & l'amena à Jacob, lequel vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa sa servante à Lea sa fille pour servante.

25. Mais quand ce vint au matin, voici c'estoit Lea: & Jacob dit à Laban, Qu'est-ce que tu m'as fait? N'ai-je pas servi chés toi pour Rachel? Et pourquoi m'as-tu trompé?

26. Laban respondit, On ne fait pas ainsi en ce lieu-ci de donner la plus jeune devant l'aînée.

27. Accompli la semaine de ceste-ci, & nous te donnerons aussi ceste-là pour le service que tu feras encore chés moi sept autres années.

28. Jacob donc fit ainsi,

& accomplit la semaine de Lea, puis Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.

29. Et Laban donna Bilha sa servante à Rachel sa fille pour servante.

30. Il vint donc aussi vers Rachel, & aima plus Rachel que Lea : & servit chés icelui encore sept autres ans.

31. Et l'Eternel voyant que Lea *estoit* haïe, ouvrit la matrice d'icelle, mais Rachel *estoit* stérile.

32. Et Lea conceut & enfanta un fils, & appela son nom Ruben. Car elle dit, Pource que l'Eternel a regardé mon affliction, pourtant *aussi* maintenant mon mari m'aimera.

33. Derechef elle conceut, & enfanta un fils, & dit, Pour ce que l'Eternel a entendu que j'*estoye* haïe, il m'a aussi donné cestui-ci : & appela son nom Simeon.

34. Et elle conceut encore, & enfanta un fils, & dit, Or à ceste fois mon mari se tiendra joint à moi : car je lui ai enfanté trois fils : pourtant appela-on son nom Levi.

35. Outre plus elle conceut, & enfanta un fils, & dit, A ceste fois louerai-je l'Eternel. Parquoy elle appela son nom Juda: puis cessa d'enfanter;

A

CHAP. XXX.

1. **L**ors Rachel voyant qu'elle n'enfantoit point à Jacob, fut jalouse de Lea sa sœur: & dit à Jacob, Donne-moi des enfans, autrement je suis morte.

2. Dont la colere de Jacob s'embrasa contre Rachel, & dit, Suis-je au lieu de Dieu, qui t'a empêché le fruit du ventre?

3. Et elle dit, Voici ma servante Bilha, vien vers elle, & elle enfantera sur mes genoux, & je ferai aussi edifiée de par elle.

4. Elle lui donna donc Bilha sa servante à femme, & Jacob vint vers elle.

5. Laquelle conceut & enfanta un fils à Jacob.

6. Et Rachel dit, Dieu a jugé pour moi, & a aussi exaucé ma voix, & m'a donné un fils: pourtant elle appela son nom Dan.

7. Puis Bilha servante de Rachel conceut encore, & enfanta un second fils à Jacob.

8. Et Rachel dit, J'ai excellement bien luité contre ma sœur, aussi ai-je eu victoire : & appela son nom Nephthali.

9. Adonc Lea voyant qu'elle avoit cessé d'enfanter, print Zilpa sa servante, & la donna à Jacob à femme.

10. Et Zilpa servante de Lea, enfanta un fils à Jacob.

11. Et Lea dit, Troupe est arrivée, & appela son nom Gad.

12. Derechef Zilpa servante de Lea, enfanta un second fils à Jacob.

13. Et Lea dit, C'est pour me faire bien heureuse. Car les filles me diront bien heureuse, & appela son nom Aser.

14. Et Ruben s'en alla au temps de la moisson des bleds, & trouva des mandragores aux champs & les apporta à Lea sa mère. Et Rachel dit à Lea, Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.

15. Et elle lui *respondit,*

Est-ce peu de chose que tu m'ayes osté mon mari, si aussi tu ne m'ostes les mandragores de mon fils ? Et Rachel dit, Qu'il dorme donc ceste nuit avec toi pour les mandragores de ton fils.

16. Et quand Jacob revint des champs au soir, Lea sortit au devant de lui, & lui dit, Tu viendras vers moi : car je t'ai loé de marché fait pour les mandragores de mon fils : & il dormit avec elle ceste nuit-là.

17. Et Dieu exauça Lea, & elle conceut, & enfanta à Jacob un cinquieme fils.

18. Et elle dit, Dieu m'a donné mon loyer, pource que j'ai donné ma servante à mon mari : & appela son nom Issachar.

19. Et Lea conceut encore, & enfanta un sixieme fils à Jacob.

20. Et Lea dit, Dieu m'a douée d'un bon douaire : à ceste fois mon mari me hantera : car j'eluy ai enfanté six enfans. Et appela son nom Zabulon.

21. Puis après elle enfanta une fille, & ap-

pela son nom Dina.

22. Et Dieu eut souve-
rance de Rachel, & Pa-
yant exaucée, ouvrit la
matrice d'icelle.

23. Alors elle conceut,
& enfanta un fils, & dit,
Dieu a retiré mon oppro-
bre.

B

24. Et appela son nom
Joseph, disant, L'Eter-
nel m'adjoute un autre
fils.

25. Et advint que com-
me Rachel eut enfanté
Joseph, Jacob dit à La-
ban, Renvoye-moi, & je
m'en retournerai en mon
lieu & en mon pais.

26. Baille-moi mes fem-
mes & mes enfans, pour
lesquelles je t'ai servi, &
je m'en irai: car tu fais
de quel service je t'ai
servi.

27. Et Laban lui respon-
dit, *Escoute*, je te prie,
si j'ai trouvé grace devant
toi. J'ai aperceu que l'E-
ternel m'a benit à cause
de toi.

28. Il lui dit aussi, De-
clare le salaire dont je te
ferai tenu, & je te le bail-
lerai.

29. Et il lui *respondit*,
Tu fais comme je t'ai

servi, & quel est devenu ton bestail avec moi.

30. Car ce que tu avois avant que je vinsse estoit peu, mais il a foisonné tant & plus, & l'Eternel t'a benit à mon arrivée : & maintenant quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison ?

31. Et Laban lui dit ; Que te donnerai-je ? Et Jacob respondit, Tu ne me donneras rien : si tu me veux faire ceci, encore paistrai-je tes troupeaux, & les garderai.

32. Que je passe aujourd'hui parmi tes troupeaux, & qu'on mette à part toutes les brebis piccotées & tachetées : & tous les roux d'entre les agneaux : pareillement les tachetées & piccotées entre les chevres : & tel fera mon salaire.

33. Et d'ici en là ma justice testifiera pour moi : car elle viendra en avant sur mon loyer en ta présence : tout ce qui ne sera point piccoté ou tacheté entre les chevres, & roux entre les agneaux, sera tenu pour larrecin, s'il est trouvé chés moi.

34. Lors Laban dit, Et bien, je le fouhaite : qu'il soit ainfi que tu as dit.

35. Et en ce jour-là il separa les boucs marqués & piccotés & toutes les chevres piccotées & tachetées, tout ce où *il y avoit* du blanc, & tout ce qui estoit roux entre les agneaux : puis les mit entre les mains de ses fils.

36. Et mit le chemin de trois jours entre soi & Jacob. Et Jacob païssoit le reste des troupeaux de Laban.

37. Mais Jacob print des verges fraîches de peuplier, de coudrier, & de chaffagnier, & y pela les escorfes blanches, descouvrant le blanc qui estoit aux verges.

38. Et mit les verges qu'il avoit pelées, au devant des troupeaux, dedans les auges des abbruoirs des eaux, auxquels les brebis venoyent boire, & elles entroyent en chaleur quand elles venoyent à boire.

39. Les brebis donc s'eschaufoyent voyant les verges, dont elles agneloyent des brebis mar-

quetées, piccotées & tachetées.

40. Et Jacob partit les agneaux, & fit que les brebis du troupeau de Laban avoyent en vuë les brebis marquetées, & tout ce qui estoit de roux : & mit ses troupeaux à part, & ne les mit point auprès des troupeaux de Laban.

41. Et advenoit que toutes & quantes fois que les brebis hastives venoyent en chaleur, Jacob mettoit les verges dedans les auges devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entraissent en chaleur en regardant les verges.

42. Mais quand les brebis estoient tardives, il ne les mettoit point : & les tardives *apartenoyent* à Laban, & les hastives à Jacob.

43. Ainsi ce personnage foisonna *en biens* tant & plus, & eut force troupeaux, servantes & serviteurs, chameaux, & ânes.

CHAP. XXXI.

1. **O**R il ouit les propos des enfans de

Laban, difans, Jacob a prins tout ce qui *appartenoit* à notre pere : & de ce qui *appartenoit* à notre pere il *en* a acquis toute ceste gloire.

2. Et Jacob regarda le visage de Laban, & voici, il n'*estoit* point envers lui comme auparavant.

3. Et l'Eternel dit à Jacob, Retourne au pais de tes peres, & à ton parentage, & je ferai avec toi.

A

4. Jacob donc envoya appeler Rachel & Lea pour *venir* aux champs vers ses troupeaux.

5. Et il leur dit, Je cognoi au visage de votre pere, qu'il n'*est* point envers moi comme par ci devant: toutes fois le Dieu de mon pere a esté avec moi.

6. Et vous savés que de toute ma puissance j'ai servi à votre pere.

7. Mais votre pere s'est mocqué de moi, & a changé mon loyer par dix fois: neantmoins Dieu ne lui a point permis qu'il m'ait fait *aucun* mal.

8. Quand il disoit ainsi, Les piccotées seront ton loyer, lors toutes les bre-

464 GENÈSE, CHAP. XXXI.

bis *en agneloyent de piccotées.* Et quand il disoit, Les marquetées seront ton loyer, alors toutes les brebis *en agneloyent de marquetées.*

9. Et Dieu a osté le betail de votre pere, & me l'a donné.

10. Car il advint au tems que les brebis entroyent en chaleur, que je levai mes yeux, & vi en songe, & voici, les boucs qui failloyent les chevres *estoyent marquetés, piccotés & tachetés.*

11. Et l'Ange de Dieu me dit en songe, Jacob. Et je *respondi*, Me voici.

12. Et il dit, Leve maintenant tes yeux, & regarde : tous les boucs qui faillent les chevres, sont marquetés, piccotés & tachetés. Car j'ai veu tout ce que te fait Laban.

13. Je *suis* le Dieu Fort de Beth-el, où tu oignis la pierre dressée pour enseigne, quand tu me vouas là un vœu. Maintenant *donc* leve-toi, fors de ce país, & t'en retourne au país de ton parentage.

14. Adonc Rachel & Lea *respondirent* & lui di-

rent, Avons-nous encore
notre portion & herita-
ge en la maison de nostre
pere ?

15. N'avons-nous pas
esté reputées de lui *com-
me* estrangeres ? Car il
nous a vendues : & mes-
me a du tout mangé nos-
tre argent.

16. Car toutes les ri-
chesses que Dieu a ostées
à nostre pere, apparte-
noyent à nous & à nos
enfans. Maintenant donc
fai tout ce que Dieu t'a
dit.

17. Ainsi Jacob se leva
& monta ses enfans &
ses femmes sur des cha-
meaux.

18. Et mena *devant soi*
tout son bestail, & sa che-
vance qu'il avoit acquise,
& tout ce qu'il possedoit,
& avoit acquis en Pad-
dan-Aram , pour venir
vers Isaac son pere au
païs de Canaan.

19. Or comme Laban
estoit allé tondre ses bre-
bis , Rachel deroba les
marmoufets qui *estoyent* à
son pere.

20. Et Jacob se deroba
de Laban Aramien, pour-
ce qu'il ne lui en dit mot,

d'autant qu'il s'enfuyoit.

21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui *appartenoit* : & partit, & passa le fleuve, & tira *vers* la montagne de Galaad.

22. Et au troisieme jour on rapporta à Laban que Jacob s'en estoit fui.

23. Lors il print ses freres avec soi, & le poursuivit le chemin de sept journées, & l'atteignit en la montagne de Galaad.

24. Or Dieu vint à Laban Aramien en songe, la nuit, lui disant, Donne-toi garde que d'aventure tu ne vienes à parler avec Jacob de bien en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avoit planté ses tabernacles en la montagne. Et Laban planta *le sien* avec ses freres en la montagne de Galaad.

26. Or Laban dit à Jacob, Qu'as-tu fait ? Tu t'es desrobé de moi : tu as emmené mes filles comme prisonnières de guerre.

27. Pourquoi t'es-tu caché pour t'en fuir, & t'es-tu desrobé de moi, & ne me l'as déclaré ? Et je

r'eusse convoyé avec joye , chansons , tabour & violon.

28. Et tu ne m'as point laissé baiser mes fils & mes filles : tu as maintenant fait follement en faisant cela.

29. J'ay en main le pouvoir de vous mesfaire : mais le Dieu de votre pere parla la nuit passée à moi, disant, Garde-toi de parler avec Jacob de bien en mal.

30. Or bien, que tu t'en fois allé ainsi en haste d'autant que tu souhaitois si fort la maison de ton pere : *mais* pourquoi as-tu desrobé mes Dieux ?

31. Et Jacob respondant dit à Laban, Pource que je craignoy, car je disoy *qu'il falloit adviser* que d'aventure tu ne ravisses tes filles d'avec moi.

32. Que celui auquel tu auras trouvé tes Dieux, ne vive point. Reconnoi devant nos freres s'il y a quelque chose du tien chés moi , & le pren. Car Jacob ignoroit que Rachel les eust desrobés.

33. Adonc Laban vint au tabernacle de Jacob ,

& au tabernacle de Lea, & au tabernacle des deux servantes, & ne les trouva point. Or estant sorti du tabernacle de Lea, il estoit venu au tabernacle de Rachel.

34. Mais Rachel print les marmousets, & les mit au bast d'un chameau, puis s'affit dessus iceux, & Laban fouilla tout le tabernacle, & ne les trouva point.

35. Et elle dit à son pere, Qu'il ne desplaise point à mon seigneur, de ce que je ne me puis lever devant lui : car j'ai ce qui a accoustumé de venir aux femmes. Et il fouilla, mais il ne trouva point les marmousets.

36. Et Jacob se colera, & eut debat avec Laban, & respondant lui'dit, Quel est mon forfait? Quel est mon peché, que tu m'as ardemment poursuivi?

37. Tu as manié tout mon mesnage, quelle chose as-tu trouvée de tout le mesnage de ta maison? Mets-le ici devant mes freres & tes freres, & qu'ils jugent du tort entre nous deux.

38. J'ai esté avec toi ces vingt ans passés : tes brebis & tes chevres n'ont point avorté. Je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Que s'il y en a eu de déchirées par les bestes sauvages, je ne te les'ay point raportées : moi mesme en ai porté le dommage : & tu le redemandois de ma main : *mesme* ce qui estoit desrobé de jour, ce qui estoit desrobé de nuit.

40. De jour le halles me confumoit. & de nuit la gelée : & mon sommeil fuyoit de devant mes yeux.

41. Je t'ai servi ces vingt ans passés en ta maison, *assavoir* quatorze ans pour tes deux filles, & six ans pour tes troupeaux : & tu m'as changé par dix fois mon loyer.

42. Si le Dieu de mon pere, le Dieu d'Abraham, & la frayeur d'Isaac n'eut esté pour moi, pour certain tu m'eusses maintenant renvoyé vuide. *Mais* Dieu a regardé mon affliction, & le labeur de mes mains : & t'a repris la nuit passée.

43. Et Laban *respondit* à Jacob, & dit, Ces filles ici *sont* mes filles, & ces enfans ici *sont* mes enfans, & ces troupeaux ici *sont* mes troupeaux, & tout ce que tu vois est à moi. Et quelle chose feroy-je aujourd'hui à ces miennes filles, ou à leurs enfans qu'elles ont enfantés?

44. Maintenant donc, fus, traitons alliance moi & toi, laquelle sera en tesmoignage entre toi & moi.

45. Et Jacob print une pierre, & la dressa pour enseigne.

46. Et dit à ses freres, Amassez des pierres: lesquels ayant apporté des pierres, firent une monjoye, & mangerent là sur ceste monjoye.

47. Et Laban l'appela Jegarfahadutha: & Jacob l'appela Galhed.

B

48. Après Laban dit; Ceste monjoye soit aujourd'hui tesmoin entre moi & toi, pource son nom fut appelé Galhed.

49. Et Mitspa aussi, d'autant qu'il dit, Que l'Eternel prene garde sur moi & sur toi, quand nous se-

rons retirés l'un d'avec l'autre.

50. Si tu affliges mes filles, & si tu prens femmes outre mes filles, il n'y aura personne qui en soit *tesmoin* entre nous : regarde, Dieu sera *tesmoin* entre moi & toi.

A

51. Davantage Laban dit à Jacob, Voici, ceste monjoye, & voici l'enseigne que j'ai dressée entre moi & toi.

52. Ceste monjoye sera *tesmoin*, & ceste enseigne sera *tesmoin*, que moi venant vers toi, je ne passerai point ceste monjoye : aussi que toi venant vers moi, ne passeras point ceste monjoye & enseigne pour mal faire.

53. Les Dieux d'Abraham & les Dieux de Nacor jugent entre nous : c'est *assavoir* les Dieux de leur pere. Mais Jacob jura par la frayeur d'Isaac son pere.

54. Et Jacob offrit un sacrifice en la montagne : & appela ses freres pour manger du pain. Ils mangerent donc du pain, & passerent la nuit en la montagne.

172 GENESE, CHAP. XXXII,

55. Et Laban se levant de bon matin, baïsa ses filles & ses fils, & les benit, & s'en alla. Ainfi Laban s'en retourna en son lieu.

CHAP. XXXII.

1. **E**T Jacob s'en alla son chemin, & les Anges de Dieu lui vindrent au devant.

2. Si tost que Jacob les eut veus, il dit, *C'est* ici le camp de Dieu, & appela le nom de ce lieu-là Mahanajim.

B

3. Et Jacob envoya des messagers devant soi vers Esaü son frere, au pais de Sehir au territoire d'Edom :

4. Et leur commanda, disant, Ainfi direz-vous à mon seigneur Esaü, Ainfi a dit ton serviteur Jacob, j'ai habité comme estranger chés Laban, & y ai demeuré jusques à present.

5. Si ai bœufs, asnes, brebis, serviteurs & servantes : ce que j'envoie annoncer à mon seigneur, afin de trouver grace devant lui.

6. Et les messagers retournerent à Jacob, disans, Nous sommes venus vers ton frere Esaü, & mesme il vient au devant de toi, ayant quatre cens hommes avec soi.

7. Lors Jacob craignit fort, & fut en destresse, & mipartit le peuple qui estoit avec lui, & les brebis, & les bœufs, & les chameaux, en deux bandes, & dit,

8. Si Esaü vient à une bande, & la frape, la bande qui demeurera de reste sera sauvée.

9. Jacob dit aussi, ô Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, ô Eternel qui m'as dit, Retourne en ton país & à ton parentage, & je te ferai du bien.

10. Je suis trop petit au prix de toutes les gratuités, & de toute la verité dont tu as usé envers ton serviteur : car j'ai passé avec mon baston ce Jourdain ici : mais maintenant je suis devenu deux bandes.

11. Je te prie, delivre-moi de la main de mon frere Esaü: car je le crain,

que d'aventure il ne vienne, & me frappe, & la mere sur les enfans.

12. Or tu as dit, Pour certain je te ferai du bien, & ferai devenir ta posterité comme le sablon de la mer, qu'on ne sauroit compter à cause de la quantité.

13. Et il passa la nuit en ce lieu-là, & print de ce qui lui vint en main un present pour Esau son frere.

14. *Affavoir* deux cens chevres, vingt boucs, deux cens brebis, vingt moutons.

15. Trente chameaux allaitans & leurs poulains, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt asneffes & dix asnons.

16. Et les bailla entre les mains de ses serviteurs, chaque troupeau à part : & leur dit, Passez devant moi, & faites qu'il y ait distance entre un troupeau & l'autre.

17. Et commanda au premier, disant, Quand Esau mon frere te rencontrera, & te demandera, disant, A qui es-tu ?

& où vas-tu ? & à qui sont ces choses qui sont devant toi ?

18. Lors tu diras, Je suis à ton serviteur Jacob: c'est un present envoyé à mon seigneur Esäu : & le voici après nous.

19. Et comanda le mesme au second, & le mesme au troisieme, & le mesme à tous ceux qui alloient après les troupeaux, disant, Vous parlerez selon ceste parole à Esäu, quand vous l'aurez trouvé:

20. Et ditez, Mesme voici ton serviteur Jacob derriere nous: Car il disoit, J'appaiserai sa face par ce present qui ira devant moi, & après cela je verrai sa face: peut estre qu'il me verra volontiers.

21. Le present donc passa devant lui: mais lui demeura ceste nuit-là avec sa bande,

22. Et se leva cette nuit-là, & print ses deux femmes, & ses deux servantes, & ses onze enfans, & passa le guay de Jabbok.

23. Il les print donc, & les fit passer le torrent,

A

ensemble il fit passer tout ce qu'il avoit.

24. Or Jacob estant resté seul, un homme lucta avec lui jusqu'à ce que l'aube du jour fut levée.

25. Et quand *cest homme-là* vid qu'il ne le pouvoit vaincre, il toucha l'endroit de l'emboisement de la hanche d'icelui : ainsi l'emboisement de l'os de la hanche de Jacob fut entors quand l'homme lui étoit avec lui.

26. Et *cest homme* lui dit, Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit, Je ne te laisserai point que tu ne m'ayes benit.

27. Et il lui dit, Quel est ton nom ? Et il *respondit*, Jacob.

28. Alors il dit, Ton nom ne sera plus dit Jacob, mais Israël : car tu as esté le maistre *luctant* avec Dieu & avec les hommes, & as esté le plus fort.

29. Et Jacob demanda, disant, Je te prie, declare-moi ton nom. Et il *respondit*, Pourquoi est-ce que tu demandes mon nom ? Et il le benit là.

30. Et Jacob appela le nom du lieu Peniel : car

j'ai veu, dit-il, Dieu face à face, & mon ame a esté delivrée.

31. Et le soleil lui leva si tost qu'il eust passé Penuel, & il clochoit sur sa hanche.

32. Pourtant jusques au jour present, les enfans d'Israel ne mangent point du muscle se retirant, qui est à l'endroit de l'emboisement de la hanche : d'autant que *cest homme-là* toucha l'endroit de l'emboisement de la hanche de Jacob au muscle se retirant.

CHAP. XXXIII.

1. **E**T Jacob levant ses yeux regarda. Et voici, Esau venoit, & quatre cens hommes avec lui. Adonc il distribua les enfans à Lea, & à Rachel, & aux deux servantes.

2. Et mit les servantes & leurs enfans au devant, Lea & ses enfans après, & Rachel & Joseph les derniers.

3. Et lui passa devant eux, & se prosterna en terre par sept fois, jus-

qu'à ce qu'il fut approché de son frere.

4. Mais Eſaü courut au devant de lui, & l'embrassa, & cheut sur son col, & le baïsa : & ils pleurerent.

5. Puis levant ses yeux, il vid les femmes & les enfans, & dit, Que te sont ceux-ci ? Et il *respondit*, Ce sont les enfans que Dieu de sa grace a donnés à ton serviteur.

6. Et les servantes s'approcherent, elles & leurs enfans, & se prosternerent.

7. Puis Lea aussi s'approcha, & ses enfans, & se prosternerent. Et puis s'approcha Joseph & Rachel, qui se prosternerent aussi.

8. Et il dit, Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il *respondit*, C'est pour trouver grace devant mon seigneur.

9. Et Eſaü dit, J'en ai à force, mon frere : ce qui est tien, soit tien.

10. Et Jacob *respondit*, Non, je te prie, si maintenant j'ai trouvé grace devant toi, que tu prenes

mon present de ma main :
pour autant que j'ai veu ta
face, comme si j'eusse veu
la face de Dieu : & tu as
esté appaisé envers moi.

11. Reçoi, je te prie,
mon present qui t'a esté
amené : car Dieu m'en a
donné de sa grace, & j'ai
de tout. Il le pressa donc
tant qu'il le print.

12. Et *Esaü* dit, Par-
tons & marchons, & je
marcherai devant toi.

13. Et *Jacob* lui dit,
Mon seigneur fait que
ces enfans sont tendres,
& si suis chargé de bre-
bis & de vaches qui al-
laitent : que si on les pres-
se d'un seul jour, tout le
troupeau mourra.

14. Je prie que mon
seigneur passe devant son
serviteur, & je me con-
duirai à mon petit pas,
selon le train du bagage
qui est devant moi, & se-
lon le train de ces enfans,
jusqu'à ce que j'arrive
chez mon seigneur en *Se-
hir*.

15. Et *Esaü* dit, Je te
prie que je fasse demeurer
avec toi ce peuple qui est
avec moi. Et il *respondit*,
Pourquoi cela ? Que je

180 GENESE, CHAP. XXXIV.

trouve grace envers mon seigneur.

16. Ainsi Esau s'en retourna ce jour-là par son chemin tirant vers Schir.

B

17. Et Jacob s'en alla en Succoth, & bastit une maison pour soi, & fit des cabanes pour son bétail : pourtant appela le nom du lieu, Succoth.

18. Et Jacob parvint sain & sauf à la ville de Sichem, au país de Canaan, venant de Paddan-Aram, & se campa devant la ville.

19. Et acheta une portion du champ, (auquel il avoit tendu son tabernacle) de la main des enfans d'Hemor pere de Sichem, cent pieces d'argent.

20. Et dressa-là un autel, qu'il appela le Dieu Fort, le Dieu d'Israël.

D

CHAP. XXXIV.

1. **O**R Dina, la fille que Lea avoit enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du país.

2. Lors Sichem fils

d'Hemor Hevien, Prince du pais, la vid, & la ravit, & coucha avec elle, & la força.

3. Et son cœur fut adonné à Dina fille de Jacob, & aima la jeune fille, & parla à elle selon le cœur d'icelle.

4. Sichem aussi parla à Hemor son pere, disant, Pren ceste fille pour m'estre femme.

5. Or Jacob entendit qu'il avoit violé Dina sa fille, & ses fils estoient avec son bestail aux champs. Ainsi Jacob se teut, tant qu'ils fussent revenus.

6. Adonc Hemor pere de Sichem vint à Jacob, pour parler avec lui.

7. Or si tost que les enfans de Jacob eurent entendu *l'affaire*, ils revindrent des champs, & furent desplaisans & fort despités à cause de la violence qu'il avoit commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob : ce qui ne se devoit faire.

8. Et Hemor parla à eux, disant, Sichem mon fils a mis son affection

en vostre fille : donnez-la lui , je vous prie , à femme :

9. Et vous alliez avec nous ; donnez-nous vos filles , & prenez nos filles pour vous.

10. Et habitez avec nous : & le pais sera à votre commandement : demeurez-y , & y traffiquez , & le possédez.

11. Sichem aussi dit au pere & aux freres d'elle , Que je trouve grace devant vous , & ce que vous me direz , je le donnerai.

12. Augmentez grandement sur moi la dote & le don , & je les baillerai ainsi comme vous me direz : & me donnez la jeune fille à femme.

13. Adonc les enfans de Jacob respondans à Sichem & à Hemor son pere , & parlans en dol , (pour autant qu'il avoit violé Dina leur sœur),

14. Leur dirent , Nous ne pourrions faire ceste chose-ci , de bailler nostre sœur à un homme ayant le prepuce : car ce nous est diffame.

15. Toutes fois nous

GENESE, CHAP. XXXIV. 183

nous accommoderons à vous en ceci, si vous devenez comme nous, en circoncisant tous les males d'entre vous.

16. Lors nous vous baillerons nos filles, & prendrons vos filles pour nous : & habiterons avec vous, & deviendrons un peuple.

17. Mais si vous ne nous obtemperez pour estre circoncis, nous prendrons nostre fille, & nous en irons.

18. Et leurs propos pleurent à Hemor & à Sichem fils d'Hemor,

19. Et le jeune homme ne différa point à ce faire : car la fille de Jacob lui venoit fort à gré : & il estoit le plus honorable de tous ceux de la maison de son pere.

20. Hemor donc & Sichem son fils vindrent à la porte de leur ville, & parlerent aux gens de leur ville, disans,

21. Ces gens ici sont paisibles, ils sont avec nous : qu'ils habitent au pais & y traffiquent : & voici, le pais est ample d'estenduë devant eux :

nous prendrons à femmes leurs filles pour nous, aussi nous leur baillerons nos filles.

22. Toutes fois ces gens s'accommoderont à nous en ceci, pour habiter avec nous, pour devenir un peuple; moyennant que tout masse d'entre nous soit circoncis, comme eux sont circoncis.

23. Leur bestail, & leur substance, & toutes leurs bestes, ne seront-ils point à nous? Seulement accommodons-nous à eux, & qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui fortoient par la porte de leur ville, obtempererent à Hemor & à Sichern son fils, & tout masse fut circoncis d'entre tous ceux qui fortoient par la porte de la ville.

25. Et advint au troisieme jour, quand ils estoient en douleur, que deux des enfans de Jacob, Simeon & Levi, freres de Dina, prirent chacun son espée, & entrerent assurement en la ville, & tuerent tous les masses.

26. Ils tuerent aussi au
trenchant de l'espée He-
mor & Sichem son fils,
& prindrent Dina de la
maison de Sichem, & for-
tirent.

27. Et les enfans de
Jacob survindrent, ceux-
là estans tués, & pille-
rent la ville, pource qu'ils
avoient violé leur sœur.

28. Et prindrent leurs
troupeaux, leurs bœufs,
leurs asnes, & ce qui es-
toit en la ville & aux
champs.

29. Et toute leur sub-
stance, & toute leur mes-
gnie, & emmenerent pri-
sonnières leurs femmes,
& les pillèrent avec tout
ce qui estoit es maison.

30. Adonc Jacob dit à
Simeon & à Levi, Vous
m'avez troublé, en me
faisant pür aux habitans
du país, tant Cananéens
que Phéresiens : & je suis
en petit nombre : ils s'af-
sembleront donc à l'en-
contre de moi, & me fra-
peront, & serai desfait
moi & ma maison.

31. Et ils respondirent,
Qu'on fist de notre sœur
comme d'une paillardes

A

CHAP. XXXV.

1. **O**R Dieu dit à Jacob , Leve-toi , monte en Beth-el , & demeure là , & y fai un autel au Dieu Fort , qui t'apparut quand tu fuyois de devant Esau ton frere.

2. Jacob dit a sa famille , & à tous ceux qui estoient avec lui , Otez les Dieux des estrangers qui sont entre vous , & vous purifiez , & changez vos vestemens.

3. Et nous levons & montons en Beth-el , & je ferai là un autel au Dieu Fort , qui m'a respoudu au jour de ma detresse , & a esté avec moi au chemin par lequel j'ai marché.

4. Alors ils baillerent à Jacob tous les Dieux des estrangers , qui estoient en leurs mains , & les bagues qui estoient pendues à leurs oreilles , lequel les cacha sous un chesne qui estoit auprès de Sichem.

5. Puis se partirent , & une frayeur de Dieu vint sur les villes qui estoient à l'entour d'eux , telle-

ment qu'ils ne poursuivirent point les enfans de Jacob.

6. Ainsi Jacob, lui & tout le peuple qui estoit avec lui, vint en Luz, qui est au pais de Canaan, laquelle est Beth-el.

7. Et y bastit un autel, & appela ce lieu-là, le Dieu Fort de Beth-el : car Dieu lui estoit apparu là, quand il s'enfuyoit de devant son frere.

8. Alors mourrut Debora la nourrice de Rebecca, & fut enterrée au dessous de Beth-el sous un chefne : le nom duquel fut appelé Allon-Bacuth.

9. Derechef Dieu apparut à Jacob, quand il venoit de Paddan-Aram, & le benit.

10. Et lui dit, Ton nom est Jacob : ton nom ne sera plus appelé Jacob, ains ton nom sera Israël : & appela son nom Israël.

11. Dieu lui dit aussi, Je suis le Dieu Fort, Tout-puissant : foisonne & multiplie : une nation, voire un amas de nations viendront de toi, mesme des Rois sortiront de tes reins.

12. Et le pais que j'ai

188 GENESE, CHAP. XXXV.

donné à Abraham, & à Isaac, je te le donnerai, & le donnerai à ta postérité après toi.

13. Ainsi Dieu remonta d'avec lui au lieu mesme auquel il avoit parlé à lui.

14. Et Jacob dressa une enseigne au lieu auquel Dieu avoit parlé avec lui, *assavoir* une pierre pour enseigne, & espendit dessus une asperision, & versa de l'huile sur icelle.

15. Jacob donc appela le nom du lieu, auquel Dieu avoit parlé à lui, Beth-el.

16. Puis ils partirent de Beth-el, & y avoit encore environ quelque petite espace de pais pour venir en Ephrat : lors Rachel enfanta, & eut peine d'enfanter.

17. Et comme elle estoit en peine d'enfanter, la sage-femme lui dit, Ne crain point : car ce t'est encore ici un fils.

18. Et sur le departement de son ame, (car elle mourut) elle appela son nom Beno-ni : mais son pere l'appela Benjamin.

19. Ainsi mourut Ra-

chel, & fut enterrée au chemin d'Ephrat, laquelle est Beth-lehem.

20. Et Jacob dressa une enseigne sur sa sepulture.

C'est l'enseigne de la sepulture de Rachel jusques à ce jourd'hui.

21. Puis Israël se partit, & tendit ses tabernacles outre Migdal-heder.

22. Et advint quand Israël demouroit en ce pais-là, que Ruben vint, & coucha avec Bilha concubine de son pere : ce qu'Israël entendit. Or les enfans de Jacob estoient douze.

23. Les fils de Lea, Ruben premier né de Jacob, Simeon, Levi, Juda, Issacar & Zabulon.

24. Les fils de Rachel, Joseph & Benjamin.

25. Les fils de Bilha servante de Rachel, Dan & Nephthali.

26. Les fils de Zilpa servante de Lea, Gad & Asser. *Ce sont-là les enfans de Jacob, qui lui nasquirent en Paddan-Aram.*

27. Et Jacob vint à Isaac son pere en Mam-

190 GENESE, CHAP. XXXVI.

ré en Kirjath-arbah, qui est Hebron, où avoyent habité comme estrangers Abraham & Isaac.

D

28. Et le tems que vécut Isaac fut cent octante ans.

29. Ainsi Isaac défaillant mourut, & fut recueilli à ses peuples, ancien & rassasié de jours: & Esau & Jacob ses fils l'enterrent.

CHAP. XXXVI.

1. **O**R ce sont ici les generations d'Esau, qui est Edom.

2. Esau print ses femmes des filles de Canaan: assavoir Hada fille d'Elon Hethien, & Aholibama fille de Hana, & petite-fille de Tsibhon Hethien.

3. Il print aussi Basmath fille d'Ismaël, sœur de Nebajoth.

4. Et Hada enfanta à Esau, Eliphaz: & Basmath enfanta Rehuek.

5. Et Aholibama en-

GENESE, CHAP. XXXVI. 107

fanta Jehus, & Jahlam, & Korah. Ce *sont-là* les enfans d'Esäu, qui lui nâsquirent au pais de Canaan.

6. Et Esäu print ses femmes, & ses fils, & ses filles, & toutes les personnes de sa maison, & tous ses troupeaux, & ses bestes, & tout son acquêt qu'il avoit acquis au pais de Canaan, & s'en alla en *un autre* pais, arriere de Jacob son frere.

7. Car leur chevance estoit si grande, qu'ils n'eussent peu habiter ensemble : & le pais auquel ils habitoyent comme estrangers, ne les eust peu soustenir à cause de leurs troupeaux.

8. Ainsi Esäu habita en la montagne de Sehir. Esäu est Edom.

9. Et ce *sont* ici les generations d'Esäu pere d'Edom en la montagne de Sehir.

10. Ce *sont* ici les noms des enfans d'Esäu, Eliphaz fils de Hada femme d'Esäu : Rehuel fils de Basmath femme d'Esäu.

11. Et les enfans d'E-

liphaz, furent Theman, Omar, Tsepho, Gahtam & Kenaz.

12. Et Timnah fut concubine d'Eliphaz fils d'Esäu, & enfanta Hamalek à Eliphaz. Ce *sont-là* les enfans de Hada femme d'Esäu.

13. Et ce *sont* ici les enfans de Rehuel, Nahath, Zerah, Sçamma & Miza. Ceux-ci furent enfans de Basmath femme d'Esäu.

14. Et ceux-ci furent les enfans d'Aholibama fille de Hana, *petite* fille de Tsibhon, & femme d'Esäu, qui enfanta à Esäu Jehus, Jahlam & Korah.

15. Ce *sont* ici les Ducs des enfans d'Esäu. Des enfans d'Eliphaz premier né d'Esäu, le Duc Theman, le Duc Omar, le Duc Tsepho, le Duc Kenaz,

16. Le Duc Korah, le Duc Gahtam, le Duc Hamalec : ce *sont-là* les Ducs d'Eliphaz au pais d'Edom : qui furent enfans de Hada.

17. Et ce *sont* ici ceux des enfans de Rehuel fils d'Esäu ; le Duc Nahath,

le Duc

le Duc Zerah , le Duc Sçamma, & le Duc Miza : ce *sont-là* les Ducs *fortis* de Rehuel au païs d'Edom : qui *furent* enfans de Balmath femme d'Esaü.

18. Et ce *sont* ici ceux des enfans d'Aholibama femme d'Esaü : le Duc Jehus, le Duc Jahlam, le Duc Korab : qui *sont* les Ducs *fortis* d'Aholibama fille de Hana , femme d'Esaü.

19. Ce *sont-là*, les enfans d'Esaü qui *est* Edom, & ce *sont-là* leurs Ducs.

20. Ce *sont* ici les enfans de Sehir Horien, lesquels avoyent habité au païs, *assavoir* Lotan, Sçobal, Tfibhon & Hana.

21. Disçon, Etfer, & Disçan, qui *sont* les Ducs des Horiens, enfans de Sehir au païs d'Edom.

22. Et les enfans de Lotan, furent Hori & Herman : & Timnah *estoit* sœur de Lotan.

23. Et ce *sont* ici les enfans de Sçobal : *assavoir* Halvan, Manahath, Hebal, Scepho & Onam.

24. Et ce *sont* ici les enfans de Tfibhon, Aja &

Hana. Cest Hana *est* celui qui trouva les mulets au desert, quand il païssoit les ânes de Tfibhon son pere.

25. Et ce *sont* ici les enfans de Hana, Disçon & Aholibama fille de Hana.

26. Et ce *sont* ici les enfans de Disçon, *assavoir* Hemdan, Esçban, Jithran & Keran.

27. Et ce *sont* ici les enfans d'Etser, *assavoir* Bilhan, Zahavan & Hakan.

28. Et ce *sont* ici les enfans de Disçan, *assavoir* Huts & Aran.

29. Ce *sont* ici les Ducs des Horiens : le Duc Lotan, le Duc Sçobal, le Duc Tfibhon, le Duc Hana,

30. Le Duc Disçon, le Duc Etser, le Duc Disçan. Ce *sont*-là les Ducs des Horiens, comme estoient les Ducs *establis* au païs de Sehir.

31. Et ce *sont* ici les Rois qui ont regné au païs d'Edom, devant qu'*aucun* Roy regnast sur les enfans d'Israël.

32. Belah donc fils de Behor, regna en Edom, & le nom de sa ville estoit Dinhaba.

33. Et Belah mourut,
& Jobab fils de Zerah
de Boïfra, regna en son
lieu.

34. Et Jobab mourut,
& Hufçam, du païs des
Themanites, regna en
son lieu.

35. Et Hufçam mou-
rut, & Hadad fils de Ba-
dad regna en son lieu,
lequel desconfit Madiam
au territoire de Moab:
& le nom de sa ville es-
toit. Havith.

36. Et Hadad mourut,
& Samla de Masreka re-
gna en son lieu.

37. Et Samla mourut,
& Sçaul de Rehoboth du
fleuve regna en son lieu.

38. Et Sçaul mourut,
& Bahal Hanan, fils de
Hacbor, regna en son
lieu.

39. Et Babal Hanan,
fils de Hacbor, mourut,
& Hadar regna en son
lieu: & le nom de sa vil-
le estoit Pahu-i & le nom
de sa femme Meheta-
beel, qui estoit fille de
Matred, & petite-fille de
Mezahab.

40. Et ce sont ici les
noms des Ducs d'Esau
selon leurs familles, selon

196 GENESE, CHAP. XXXVII.

leurs lieux, selon leurs noms : le Duc Timnah, le Duc Halva, le Duc Jeteth,

41. Le Duc Aholibama, le Duc Ela, le Duc Pinon,

42. Le Duc Kenaz, le Duc Teman, le Duc Mibtar,

43. Le Duc Magdiel & le Duc Hiram. *Cesont-là les Ducs d'Edom, selon leurs demeures, au pais de leur possession. C'est Esau le pere d'Edom.*

A

CHAP. XXXVII.

1. **O**R Jacob demeura au pais auquel son pere avoit habité comme estranger, *assavoir, au pais de Canaan.*

2. *Cesont ici les generations de Jacob.* Joseph estant âgé de dix-sept ans, passoit avec ses freres les troupeaux, & estoit jeune garçon entre les enfans de Bilha & entre les enfans de Zilpa, femmes de son pere. Et Joseph rapporta à leur

pere leurs meschantes paroles de diffame.

3. Or Israël aimoit Joseph plus que tous ses autres fils, d'autant qu'il l'avoit eu en sa vieillesse, & lui fit un hocqueton bigarré.

4. Et ses freres voyans que leur pere l'aimoit plus qu'eux tous, le haïssoyent, & ne pouvoient parler à lui paisiblement.

5. Et Joseph songea un songe qu'il declara à ses freres, dont ils le haïrent encore tant plus.

6. Il leur dit donc, Oyez, je vous prie, ce songe que j'ai songé.

7. Voici, nous lions des gerbes parmi le champ, & lors ma gerbe se leva, & se tint droite, & voici, vos gerbes l'environnerent & se prosternerent devant ma gerbe.

8. Adonc ses freres lui dirent, Regnerois-tu donc de fait sur nous? Ou si de fait tu nous seigneurierois? Ainsi ils le haïrent encore plus pour ses songes & pour ses paroles.

9. Derechef il songea un autre songe, & le recita à ses freres, disant,

198 GENÈSE, CHAP. XX-XVII.

Voici, j'ai songé encore un songe, & voici, le soleil, & la lune, & onze estoiles se prosternoient devant moi.

10. Et quand il le recita à son pere & à ses freres, son pere le tança, & lui dit, Quel est ce songe que tu as songé? Faudra-il que nous venions moi, & ta mere, & tes freres, pour nous prosterner en terre devant toi.

11. Et ses freres eurent envie contre lui: mais son pere gardoit ce propos.

12. Or ses freres s'en allerent paistre les troupeaux de leur pere en Sichem.

13. Et Israël dit à Joseph, Tes freres ne paissent-ils pas en Sichem? Vien, que je t'envoie vers eux. Et il lui respondit, Me voici.

14. Et il lui dit, Va maintenant, & regarde si tes freres & les troupeaux se portent bien, & me le rapporte. Ainsi il l'envoya de la vallée d'Hebron, & il vint jusques en Sichem.

15. Et un homme le

trouva comme il *estoit* errant par les champs, & cest homme lui demanda, disant, Que cherches-tu?

16. Et il *respondit*, Je cherche mes freres : je te prie, enseigne-moi où ils paissent.

17. Et l'homme dit, Ils sont partis d'ici : car j'ai entendu qu'ils disoyent, Allons en Dothain : & Joseph s'en alla après ses freres, & les trouva en Dothain.

18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il approchast d'eux, ils machinerent contre lui pour le mettre à mort.

19. Et dirent l'un à l'autre, Voici, ce maître songeur vient.

20. Maintenant donc venez, & le tuons, & le jettons en une de ces fosses : & nous dirons, Une mauvaise beste l'a devoré : nous verrons que deviendront ses songes.

21. Ruben ouït cela, & le delivra de leurs mains, disant, Ne lui ostons point la vie.

22. Davantage Ruben leur dit, Ne respandez point le sang : jetez-le

200 GENESE, CHAP. XXXVII.

en ceste fosse qui *est* au desert, & ne mettez point la main sur lui : afin qu'il le delivrast de leurs mains, pour le faire retourner à son pere.

23. Si tost donc que Joseph fust venu à ses freres, ils le despouillerent de son hocqueton, de ce hocqueton bigarré qui *estoit* sur lui.

24. Et le saisirent, & le jetterent en la fosse : mais la fosse *estoit* vuide, & n'y *avoit* point d'eau.

25. Puis ils s'affirent pour manger du pain. Et levant les yeux regarderent, & voici une troupe de passans Ismaélites, qui venoyent de Galaad, & leurs chameaux portoyent des drogues, & du baume, & de la myrrhe, & alloient pour porter *cela* en Egypte.

26. Et Juda dit à ses freres, Quel gain *sera-ce*, si nous tuons notre frere, & cachons son sang ?

27. Venez, & le vendons à ces Ismaélites, & que notre main ne soit point contre lui : car notre frere, c'est notre chair, & ses freres *lui* obtempererent.

GENÈSE, CHAP. XXXVII. 201

28. Et comme les marchands Madianites passoyent, ils tirèrent & firent monter Joseph de la fosse, & le vendirent aux Ismaélites vingt *pieces* d'argent : & iceux emmenèrent Joseph en Egypte.

29. Puis Ruben retourna à la fosse, & voici, Joseph n'estoit plus en la fosse : lors il deschira ses vestemens.

30. Et retourna à ses freres, & dit, L'enfant ne se trouve point : & moi, moi, où irai-je ?

31. Et ils prirent le hocqueton de Joseph, & tuerent un bouc d'entre les chevres, & ensanglantèrent le hocqueton.

32. Et envoyèrent le hocqueton bigarré, & le firent porter à leur pere, & dirent, Nous avons trouvé ceci : reconnois maintenant, si c'est le hocqueton de ton fils, ou non.

33. Et il le reconnut, & dit, C'est le hocqueton de mon fils : une mauvaise beste il'a dévoré : pour vrai Joseph a esté déchiré.

202 GENESE. CHAP. XXXVIII.

34. Et Jacob deschira ses vestemens, & mit un sac sur ses reins, & mena deuil sur son fils par plusieurs jours.

35. Et tous ses fils & toutes ses filles vindrent pour le consoler : mais il rejeta toute consolation, & dit, Pour vrai je descendrai menant deuil au sepulchre vers mon fils. Ainsi son pere le pleuroit.

36. Et les Medanites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, prevost de l'hostel.

CHAP. XXXVIII.

JL'advint qu'en ce temps-là Juda descendit d'avec ses freres, & se destourna vers un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira.

2. Et Juda y vid la fille d'un Cananéen, lequel avoit nom Scuab, & il la print, & vint vers elle.

3. Laquelle conceut, & enfanta un fils, & on appela le nom d'icelui Her.

4. Et elle conçut encore, & enfanta un fils, & elle appela son nom Oubail.

5. Davantage elle en-

fant encore un fils , & appela son nom Sçela , & il estoit en Kezib quand elle enfanta cestui-ci.

6. Et Juda print femme pour Her son premier né , laquelle avoit nom Tamar.

7. Mais Her le premier né de Juda *estoit* meschant devant l'Eternel , dont l'Eternel le fit mourir.

8. Lors Juda dit à Onan , Vien vers la femme de ton frere , & pren la à femme comme estant beaufrere d'elle , & surscite lignée à ton frere.

9. Mais Onan cognoissant que la lignée ne seroit pas siene , toutes fois & quantes qu'il venoit vers la femme de son frere , il se corrompoit contre terre , afin qu'il ne donnaist lignée à son frere.

10. Et ce qu'il faisoit despleut à l'Eternel : dont il le fit mourir aussi.

11. Et Juda dit à Tamar sa belle-fille , Demeure veuve en la maison de ton pere , jusqu'à tant que Sçela mon fils soit grand : car il dit , *Il faut adviser* qu'il ne meure aussi bien que ses freres.

Ainsi Tamar s'en alla , & demeura en la maison de son pere.

12. Et plusieurs jours après mourut la fille de Sçuah femme de Juda. Depuis Juda se consola , & monta aux tondeurs de ses brebis en Timnath, lui & Hira Hadullamite son intime ami.

13. Adonc on fit savoir à Tamar , disant , Voici, ton beaupere monte en Timnath, pour tondre ses brebis.

14. Lors elle osta de dessus soi les habits de son vefvage , & se couvrit d'un voile & s'affubla, & s'affit en un carrefour qui estoit sur le chemin tirant en Timnath : pourtant qu'elle voyoit que Sçela estoit devenu grand , & elle ne lui avoit point esté donnée à femme.

15. Et quand Juda la vid, il estima qu'elle fust putain : car elle avoit couvert sa face.

16. Et se destourna vers elle au chemin où elle estoit , & dit , Permits, je te prie, que je viene vers toi : car il ne savoit pas que ce fust sa belle-fille.

Et elle *respondit*, Que me donneras-tu, afin que tu vienes vers moi ?

17. Et il dit, Je t'envoyerais un chevreau d'entre les chevres du troupeau. Et elle *respondit*, *Où bien*, si tu me baillies gages, jusqu'à ce que tu l'envoyes.

18. Il dit, Quel gage *est-ce* que je te baillerai ? Et elle *respondit*, Ton cachet, ton mouchoir, & ton baston que tu as en ta main: ce qu'il lui bailla, & vint vers elle, & elle conceut de lui.

19. Puis elle se leva, & s'en alla, & osta de dessus soi son voile, & revestit les habits de son vefvage.

20. Et Juda envoya un chevreau d'entre les chevres, par le Hadullamite son intime ami, afin qu'il reprint le gage de la main de la femme: mais il ne la trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avoit esté, disant, Où *est* ceste putain qui *estoit* en veuë sur le chemin ? Et ils *respondirent*, Il n'y a point eu ici de putain.

22. Et il retourna à Ju-

da, & lui dit, Je ne l'ai point trouvée, & aussi les gens du lieu m'ont dit, il n'y a point eu ici de putain.

23. Et Judá dit, Qu'elle retienne *le gage* à soi, de peur que nous ne soyons en mépris : voici, j'ai envoyé ce chevreau, mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or advint qu'environ trois mois *après* on fit un rapport à Judá, disant, Tamar ta belle-fille a paillardé : & voici, elle est aussi enceinte de paillardise. Et Judá dit, Faites-la sortir, & qu'elle soit brûlée.

25. Et comme on la faisoit sortir, elle envoya dire à son beau-pere, Je suis enceinte de l'homme auquel *appartiennent* ces choses. Elle dit aussi, Reconnoi, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir, & ce baston.

26. Adonc Judá les reconnut, & dit, Elle est plus juste que moi : pour autant que je ne l'ai point donnée à Scela mon fils. Et ne la reconnut plus.

27. Et advint au tems qu'elle devoit enfanter,

GENÈSE, CHAP. XXXIX. 207

voici , deux enfans ge-
meaux *estoyent* en son ven-
tre.

28. Et comme elle en-
fantoit, l'un bailla la main:
& la sage-femme la print,
& lia sur sa main *un fil*
d'escarlate , disant , Cef-
tui-ci fort le premier.

29. Et quand il eut re-
tiré sa main , lors voici
son frere sortit. Et elle
dit, Quelle ouverture tu
t'es faite ! L'ouverture
soit sur toi , & on appela
son nom Pharez.

30. Puis après sortit son
frere , qui avoit sur la
main *le fil* d'escarlate, &
on appela son nom Zara.

CHAP. XXXIX.

1. **O**R quand on eut
amené Joseph en
Egypte , Potiphar , l'eun-
nuque de Pharao , prevoist
de l'hostel, Egyptien , l'a-
cheta de la main des Is-
maëlites , qui l'y avoyent
amené.

2. Et l'Eternel estoit
avec Joseph : ainsi il fut
homme qui prosperoit, &
estoit en la maison de son
maistre Egyptien.

3. Et son maistre vid

que l'Eternel *estoit* avec lui, & que toutes choses qu'il faisoit, l'Eternel les faisoit prosperer entre ses mains.

4. Joseph donc trouva grace devant son maistre, & le servoit : & icelui lui bailla la charge de sa maison, & lui bailla en main tout ce qui lui appartenoit.

5. Et advint depuis qu'il lui eust baillé la charge de sa maison, & de tout ce qu'il avoit, que l'Eternel benit la maison de cest Egyptien au moyen de Joseph. Et la benediction de l'Eternel fut en toutes choses qui estoient à lui, tant en la maison qu'aux champs.

6. Dont il laissa tout ce qui *estoit* sien en la main de Joseph : tellement qu'il n'entroit point en conte avec lui de rien, si non du pain qu'il mangeoit. Or Joseph *estoit* de belle taille, & bel à voir.

7. Il advint donc après ces choses, que la femme de son maistre jetta les yeux sur Joseph, & dit, Couche avec moi.

8. Mais icelui refusant

la femme de son maistre, lui dit, Voici, mon maistre n'entre point en conte avec moi des choses qui sont en sa maison, & m'a baillé en main tout ce qui lui appartient.

9. Il n'y a point de plus grand en ceste maison que moi, & ne m'a rien defendu sinon toi, en tant que tu es sa femme : & comment feroy-je ce mal si grand, & pecheroy-je contre Dieu ?

10. Et combien qu'elle en parlast à Joseph chaque jour ; toutes fois il ne lui obtempera point de coucher auprès d'elle, pour estre avec elle.

11. Or advint un certain jour, qu'il estoit venu à la maison pour faire sa besongne, & n'y avoit aucun des domestiques en la maison.

12. Lors elle le print par son vestement, disant, Couche avec moi : & il laissa son vestement en la main d'icelle, & s'enfuit, & sortit dehors.

13. Adonc si tost qu'elle eust veu qu'il avoit laissé son vestement en sa main, & s'en estoit fui dehors,

210 GENESE, CHAP. XXXIX.

14. Elle appela les gens de sa maison, & parla à eux, disant, Voyez, il nous a amené un homme hebreu, pour se moquer de nous, lequel est venu à moi pour coucher avec moi : mais je me suis escriée à haute voix.

15. Et si tost qu'il a ouï que j'ai eslevé ma voix, & me suis escriée, il a laissé son vestement auprès de moi, & s'en est fui, & est sorti dehors.

16. Et elle retint le vestement de Joseph par devers soi, jusqu'à ce que le maistre d'icelui fust venu en la maison.

17. Alors elle parla à lui selon ces propos-là, disant, Le serviteur hebreu, lequel tu nous as amené, est venu à moi pour se moquer de moi.

18. Mais comme j'ai eslevé ma voix, & me suis escriée, il a laissé son vestement auprès de moi, & s'en est fui dehors.

19. Et si tost que son maistre eust ouï les paroles que lui dit sa femme, disant, Ton serviteur m'a fait selon ces propos : sa colere s'embrasa.

20. Ainsi le maistre de Joseph le print, & le mit en une estroite prison, au lieu auquel les prisonniers du Roy estoient enserrez. Il fut donc là en la prison.

21. Mais l'Eternel fut avec Joseph, & estendit sa gratuité sur lui, & lui donna grace envers le maistre de la prison.

22. Et le maistre de la prison bailla en la main de Joseph tous les prisonniers qui estoient en la prison : & tout ce qu'on y faisoit, il le faisoit.

23. Et le maistre de la prison ne revoit rien de tout ce qui estoit en sa main, pour autant que l'Eternel estoit avec lui : & ce qu'il faisoit, l'Eternel le faisoit prosperer.

A

CHAP. XL.

1. **A** Prés ces choses advint que l'eschançon du Roy d'Egypte & le panetier offenderent le Roy d'Egypte leur seigneur.

2. Et Pharaon se mit en grande colere contre ses deux eunuques : *assavoir*, contre son grand eschan-

son , & contre *son* maistre panetier.

3. Et les mit en garde en la maison du prevoist de l'hostel en la prison estroite , au lieu auquel Joseph *estoit* enfermé.

4. Et le prevoist del'hostel bailla la charge d'eux à Joseph , lequel les servoit , & furent *quelques* jours en prison.

5. Et tous deux songerent un songe , chacun son songe en une *mesme* nuit , & chacun selon l'interpretation de son songe , tant l'eschançon que le panetier du Roy d'Égypte , qui *estoyent* enferrés en prison.

6. Lors Joseph venant à eux de matin , les regarda , & voici , ils *estoyent* contristés.

7. Et il demanda aux eunuques de Pharaon , (qui *estoyent* avec lui en la prison de son maistre) disant , Pour quelle raison avez-vous aujourd'hui si mauvais visage ?

8. Et ils lui *respondirent* , Nous avons songé des songes , & n'y a personne qui les expose. Et Joseph leur dit , Les interpreta-

tfons ne font-elles pas de Dieu ? Je vous prie, conrez-les moi.

9. Et le grand eschanfon conta son songe à Joseph , lui disant , Il me sembloit en songeant que je voyoye un sep devant moi ,

10. Et qu'au sep il y avoit trois sarmens. Or il estoit comme voulant fleurir, & sa fleur sortit, & ses grappes firent meurir les raisins.

11. Et la coupe de Pharao estoit en ma main : & je prenoy les raisins , & les pressoy en la coupe de Pharao , & lui bailloy la coupe en sa main.

12. Et Joseph lui dit , C'est ici son interpretation : Les trois sarmens sont trois jours.

13. Entre ci & trois jours Pharao eslevera ta teste , & te fera retourner en ton estat , & bailleras la coupe à Pharao en sa main , selon le premier office , quand tu estois eschanfon.

14. Mais aye souvenance de moi , quand tu auras esté mis à ton aise , & me fai , je te prie , ceste gratuité , que tu faces

mention de moi vers Pharaon, & me faces sortir hors de ceste maison.

15. Car pour vrai j'ai esté desrobé du pais des Hebreux : & mesme je n'ai rien fait ici, dont on me deust mettre en ceste fosse.

16. Adonc le maistre panétier voyant qu'il avoit interpreté *ce songe-là en bien*, dit à Joseph, Et moi aussi en songeant il m'estoit advis qu'il y avoit trois corbeilles blanches sur ma teste.

17. Et en la plus haute corbeille y avoit de toutes viandes du mestier de boulanger, pour Pharaon, & les oiseaux les mangeoyent de la corbeille qui estoit sur ma teste.

18. Et Joseph respondit, disant, C'est ici son interpretation : Les trois corbeilles sont trois jours.

19. Entre ci & trois jours Pharaon eslevera ta teste de dessus toi, & te fera pendre à un bois, & les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.

20. Et advint au troisieme jour, qui estoit le jour de la naissance de Pharaon,

qu'il fit un festin à tous ses serviteurs, & mit hors de prison le grand eschanfon & le maistre panetier, entre ses serviteurs.

21. Et fit retourner le grand eschanfon à son estat d'eschanfon, qui bailla la coupe en la main de Pharao.

22. Mais il fit pendre le maistre panetier, selon que Joseph leur avoit interpreté.

23. Toutes fois le grand eschanfon n'eut point souvenance de Joseph, mais l'oublia.

CHAP. XLI.

1. **M**Ais il advint qu'au bout de deux ans entiers Pharao songea, & lui sembloit qu'il estoit près du fleuve.

2. Et voici, sept jeunes vaches belles à voir, grasses & en bon poinct, montoient hors du fleuve, & passoient és marets.

3. Et voici, sept autres jeunes vaches laides à voir, & minces de chair, montoient hors du fleuve après les autres, & estoient auprès des autres

jeunes vaches à la rive du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir & minces de chair, mangerent les sept jeunes vaches belles à voir & grasses. Alors s'eveilla Pharao.

5. Puis il se rendormit, & songea pour la seconde fois. Et lui sembloit que sept epics grenus & beaux sortoyent d'un tuyau.

6. Puis il lui sembloit que sept autres epics minces & flestris du vent d'orient, fourdoient après ceux-là.

7. Et les epics minces engloutirent les sept epics grenus & pleins. Alors s'eveilla Pharao. Et voilà le songe.

8. Et il advint au matin que son esprit fut effrayé, dont il envoya appeler tous les Magiciens & Sages d'Egypte: & leur conta ses songes, mais il n'y avoit personne qui les lui interpretaist.

9. Adonc le grand eschanfon parla à Pharao, disant, Je ramentoy aujourd'hui mes offenses.

10. Quand Pharao se mit en grande colere

contre

contre ses serviteurs, & nous mit le maistre panetier & moi en garde en la maison du prevoft de l'hostel.

11. Lors lui & moi songeafmes un fonge en une *meſme* nuit, chacun fongeant ſelon l'interpretation de ſon fonge.

12. Or *estoit* - là avec nous un garçon hebrieu, ſerviteur du prevoft de l'hostel, & *les* lui contaſmes, & il nous interpreta nos fonges, les interpretant à un chacun ſelon ſon fonge.

13. Et advint qu'ainſi fut fait comme il nous l'avoit interpreté. *C'eſt que le Roy* me fit retourner en mon eſtat, & fit pendre l'autre.

14. Adonc Pharao envoya appeler Joſeph, & le firent haſtivement ſortir de la foſſe, & on le tondit & lui changea-on ſes veſtemens, puis il vint vers Pharao.

15. Et Pharao dit à Joſeph, J'ai fongé un fonge, & n'y a pas un qui l'interprete. Or ai-je oui dire de toi, *que* tu entens les fonges pour les interpreter.

218. GENESE, CHAP. XLII.

16. Et Joseph *respondit* à Pharaon , disant , Dieu sans moi *respondra ce qui concerne* la prosperité de Pharaon.

17. Et Pharaon dit à Joseph , Comme je songeoy , il me sembloit que j'estoy auprès de la rive du fleuve.

18. Et voici , sept jeunes vaches grasses & en bon point , & de belle taille , montoyent *hors* du fleuve , & païssoyent és marets.

19. Et voici , sept autres jeunes vaches montoyent après celles-là , tant minces , & de si très laide taille , & si maigres de chair , *qu'onc* je ne vi de semblables en laidure en tout le pais d'Egypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres & laides devorerent les sept premieres jeunes vaches grasses :

21. Qui parvindrent au dedans d'icelles , sans qu'on s'apperceust qu'elles y fussent parvenues. Car il les faisoit aussi laid voir qu'au commencement. Lors je me *reveillai*.

22. Je vi aussi en son-

geant, & me sembloit que sept espics sortoyent d'un *mesme* tuyau, pleins & beaux.

23. Puis voici sept espics petits, minces & flestris du vent d'orient, qui fourdoyent après.

24. Mais les sept espics minces engloutirent les sept beaux espics. Et je l'ai dit aux Magiciens, mais pas un ne me l'a déclaré.

25. Et Joseph *respondit* à Pharaon, Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une *mesme* chose, Dieu a déclaré à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

26. Les sept belles jeunes vaches sont sept ans : & les sept beaux espics sont sept ans : *c'est un mesme* songe.

27. Et les sept jeunes vaches maigres & laides qui montoient après celles-là, sont sept ans : & les sept espics vuides & flestris du vent d'orient, seront sept ans de famine.

28. C'est ce que j'ai dit à Pharaon, *assavoir*, que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

29. Voici, sept ans vie-

ment, *esquels il y aura grande abondance en tout le pais d'Egypte.*

30. Et après ces ans-là, se leveront sept ans de famine. Lors sera oubliée toute ceste abondance au pais d'Egypte, & la famine consumera le pais.

31. Et on ne recognoitra plus ceste abondance au pais, pour ceste famine-là, qui viendra après : car elle sera très griève.

32. Et quant à ce que le songe a esté réitéré à Pharaon pour la deuxième fois, *e'est* que la chose est arrestée de Dieu, & que Dieu se haste de l'accomplir.

33. Or maintenant que Pharaon pourvoye d'un homme entendu & sage, & qu'il l'establisse sur le pais d'Egypte.

34. Que Pharaon aussi face ceci : qu'il commette des commissaires sur le pais, & qu'il prene le quint du revenu du pais d'Egypte durant les sept ans de l'abondance.

35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années, qui viendront, & qu'on assemble

le blé sous la main de Pharaon pour nourriture dedans les villes, & qu'on le garde.

36. Et feront ces vivres-là pour la provision du pais durant les sept ans de famine, qui seront au pais d'Egypte, afin que le pais ne soit exterminé par la famine.

37. Et la chose pleut à Pharaon, & à tous ses serviteurs.

38. Et Pharaon dit à ses serviteurs, Pourrions-nous trouver un homme semblable à cestui-ci, auquel soit l'Esprit de Dieu?

39. Puis Pharaon dit à Joseph, Puisque Dieu t'a donné à cognoistre tout ceci, il n'y a personne entendu ne sage comme toi.

40. Tu seras sur ma maison, & tout mon peuple te baisera la bouche: seulement je serai plus grand que toi quant au throne.

41. Outre plus Pharaon dit à Joseph, Regarde, je t'ai establi sur tout le pais d'Egypte.

42. Adonc Pharaon tira son anneau de sa main, & le mit en la main de Joseph, & le fit vestir

d'habit de fin lin , & mit un colier d'or à son col.

43. Et le fit monter sur le chariot qui estoit le second après le sien : & on croit devant lui , Qu'on s'agenouille. Et il l'establit sur tout le país d'Egypte.

44. Et Pharao dit à Joseph, Je suis Pharao, mais sans toi nul ne levera sa main ne son pied en tout le país d'Egypte.

45. Et Pharao appela le nom de Joseph Tíaphe-nath - Pahaneah : & lui donna à femme Afenath fille de Potipherah gouverneur d'On. Ainsi Joseph alla par le país d'Egypte.

46. Or Joseph estoit aagé de trente ans , quand il se presenta devant Pharao Roy d'Egypte, & partant de la presence de Pharao, passa parmi tout le país d'Egypte.

47. Et la terre rapporta à poignées durant les sept années de l'abondance.

48. Et Joseph amassa tous les vivres des sept ans , qui furent au país d'Egypte : & mit les vivres dedans les villes : *assavoir* , en une chacune ville les

vivres du territoire d'à l'entour.

49. Joseph donc affembla du blé très abondamment comme le sablon de la mer : tellement qu'on cessa de le nombrer, pour ce qu'il estoit sans nombre.

50. Et devant que le premier an de famine advint, nasquirent deux enfans à Joseph, lesquels Afenath fille de Potipherah gouverneur d'On, lui enfanta.

51. Et Joseph appela le nom du premier né, Mannassé : Car Dieu, dit-il ; m'a fait oublier tout mon travail, & route la maison de mon pere.

52. Et appela le nom du second Ephraïm : car Dieu, dit-il, m'a fait foisonner au país de mon affliction.

53. Adonc s'acheverent les sept ans de l'abondance qui avoit esté au país d'Egypte.

54. Puis commencerent à venir les sept ans de famine, comme Joseph l'avoit predit. Et fut la famine par tous país : mais il y avoit du pain en tout le país d'Egypte.

224 GENÈSE, CHAP. XLII.

55. Puis après tout le païs d'Egypte fut affamé, & le peuple cria vers Pharaon pour du pain. Et Pharaon *respondit* à tous les Egyptiens, Allez à Joseph, & faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc estant sur tout le païs, Joseph ouvrit tous les *greniers* qui estoient parmi les Egyptiens, & leur debita du blé. Et la famine se renforça au païs d'Egypte.

57. On venoit aussi de tout païs en Egypte vers Joseph, pour acheter du blé: car la famine estoit renforcée par toute la terre.

CHAP. XLII.

1. **E**T Jacob voyant qu'il y avoit du blé à vendre en Egypte, dit à ses fils, Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres?

2. Il dit en outre, Voici, j'ai entendu qu'il y a du blé à vendre en Egypte, descendez-y, & nous en achetez de là: afin que nous vivions, & ne mourions point,

3. Adonc descendirent dix freres de Joseph pour acheter du blé en Egypte.

4. Mais Jacob n'envoya point Benjamin frere de Joseph avec ses freres : car il disoit, *Il faut garder* que quelque encombrier mortel ne lui adviene.

5. Et les fils d'Israël s'en vindrent pour acheter du blé parmi ceux qui y alloient : car la famine estoit au país de Canaan.

6. Or Joseph estoit regent sur le país, lequel faisoit debiter du blé à tout le peuple de la terre. Les freres donc de Joseph vindrent, & se prosternerent devant lui la face en terre.

7. Lors Joseph vid ses freres, & les reconnut : mais il contrefit l'estran-ger en leur endroit, & parla avec eux rudement, leur disant, *D'où venez-vous ?* Et ils *respondirent*, Du país de Canaan, pour acheter des vivres.

8. Joseph donc reconnut ses freres : mais eux ne le reconnurent point.

9. Adonc Joseph eut souvenance des songes qu'il avoit songés d'eux.

226 GENÈSE, CHAP. XLII.

& leur dit, Vous *estes* espies, vous estes venus pour regarder les lieux foibles du país.

10. Et ils lui *respondi-*rent, Non, mon seigneur: mais tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres.

11. Nous sommes tous enfans d'un mesme homme, nous *sommes* féables: tes serviteurs ne font point espies.

12. Et il leur dit, Il n'est pas ainsi: mais vous estes venus pour regarder les lieux foibles du país.

13. Et ils *respondirent*, Nous *estions* douze freres: tes serviteurs, enfans d'un mesme homme, au país de Canaan: desquels le plus petit *est* aujourd'hui avec nostre pere, & un n'est plus.

14. Derechef Joseph leur dit, C'est ce que je vous ai dit, quand j'ai dit, Vous *estes* espies.

15. En ceci serez-vous esprouvés: vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que vostre plus petit frere ne soit venu ici.

16. Envoyez - en l'un d'entre vous qui amene

vostre frere : mais vous ferez enferrés, & vos paroles seront esprouvées, assavoir si vous dites verité : si non, vive Pharao, que vous *estes* espies.

17. Et ainsi il les remit tous ensemble en prison par trois jours.

18. Et au troisieme jour Joseph leur dit, Faites ceci, & vous vivrez : je crain Dieu.

19. Si vous *estes* féables, l'un d'entre vous qui *estes* freres soit enferré au lieu où vous avez esté en prison, & vous en allez, remenans du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. Et m'amenez vostre plus petit frere, & vos paroles seront verifiées : si ne mourrez point. Et ils firent ainsi.

21. Et ils disoyent l'un à l'autre, Vraiment, nous sommes coupables touchant nostre frere : car nous avons veu l'angoisse de son ame, quand il nous demandoit grace, & ne l'avons point exaucé : au moyen de quoi ceste angoisse nous est advenuë.

22. Et Ruben leur *ref-*

pondit , disant , Ne vous difoy - je pas bien , Ne pechez point contrel'enfant ? Et vous n'escoustaftes point. Pourtant aussi , voici , son sang est redemandé.

23. Et eux ne favoyent pas que Joseph *les* entendist : pource qu'il *y* avoit un trucheman entre eux.}

24. Et lui se destourna arriere d'eux , & pleura : puis estant retourné vers eux , il parla à eux , & print Simeon d'entre eux , & le garrota devant leurs yeux.

25. Puis Joseph commanda qu'on emplist leurs sacs de blé , & qu'on remist l'argent d'un chacun d'eux en son sac , & qu'on leur donnast provision pour *leur* chemin. Et ainsi leur fit-on.

26. Et ils chargerent leur blé sur leurs asnes , & s'en allerent de là.

27. Et l'un *d'eux* ouvrit son sac pour donner la provende à son asne , au lieu où ils logerent : lors il vid son argent qui estoit à la gueule de son sac.

28. Et dit à ses freres , Mon argent m'a esté ren-

du : & de fait , le voici en mon sac . Et le cœur leur treffaillit , & furent saisis d'esmoi , disans l'un à l'autre , *Qu'est ceci que Dieu nous a fait ?*

29. Et vindrent au païs de Canaan à Jacob leur pere , & lui raconterent toutes les choses qui leur estoient advenuës , disans ,

30. Un certain personnage , seigneur du païs , a parlé à nous rudement , & nous a tenus pour espies du païs.

31. Mais nous lui avons respondu , Nous sommes féables , nous ne sommes point espies.

32. Nous estions douze freres , enfans de nostre pere : l'un n'est plus , & le plus petit est aujourd'hui avec nostre pere au païs de Canaan.

33. Et ce personnage , seigneur du païs , nous a dit , A ceci cognoistras-je que vous estes féables , laissez l'un de vos freres avec moi , & prenez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles , & vous en allez.

34. Et m'amenez vostre

plus petit frere. Lors connoistray-je que vous n'etes point espies, mais feables : & je vous rendrai vostre frere, & vous trafiquerez au pais.

35. Et advint qu'eux vuidans leurs sacs, voici le paquet de l'argent d'un chacun estoit en son sac : & virent les paquets de leur argent, eux & leur pere, & eurent peur.

36. Adonc leur dit Jacob leur pere, Vous m'avez privé d'enfans : Joseph n'est plus, & Simeon n'est plus, & vous prendrez Benjamin ! Toutes ces choses sont contre moi.

37. Et Ruben parla à son pere, disant, Fai mourir mes deux enfans, si je ne te le ramene : baille le moi en charge, & je te le ramenerai.

38. Et il respondit, Mon fils ne descendra point avec vous : car son frere est mort, & cestui-ci est resté seul : & quelqu'encombrier mortel lui adviendrait au chemin par où vous irez, dont vous feriez descendre mes blancs cheveux avec douleur au sepulchre.

CHAP. XLIII.

1. **O**R la famine devenoit grieve en la terre.

2. Et advint comme ils eurent achevé de manger leurs vivres qu'ils avoyent amenés d'Egypte, que leur pere leur dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

3. Et Juda lui *respondit*, disant, Ce personnage-là nous a expressement protesté, disant, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne soit avec vous.

4. Si *donc* tu envoyes nostre frere avec nous, nous descendrons *en Egypte*, & r'acheterons des vivres.

6. Mais si tu ne l'envoyes, nous n'y descendrons point : car ce personnage-là nous a dit, Vous ne verrez point ma face, que vostre frere ne soit avec vous.

6. Et Israël dit, Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de declarer à ce personnage-là, que vous aviez encore un frere ?

7. Et ils *respondirent*, Ce

personnage - là s'est foigneusement enquis de nous & de nostre parentage, disant, Vostre pere, vit-il encore ? Avez-vous point de frere ? Et nous le lui avons declaré selon ces propos - là. Savions nous bien qu'il diroit, Faites descendre vostre frere.

8. Et Juda dit à Israël son pere, Envoye le garçon avec moi, & nous nous mettrons en chemin, & nous en irons : si vivrons, & ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos mesgnies.

9. Moi mesme je le plege, redemande le de main : si je ne te le ramene, & si je ne te le represente, je t'en serai obligé à la peine à toujours.

10. Que si nous n'eussions tardé, certainement nous fussions déjà de retour une autre fois.

11. Alors Israël leur pere leur dit, S'il est donc ainsi, faites ceci, prenez des choses les plus renommées du país en vos vaisseaux, & portez à ce personnage-là un present, & quelque peu de baume, & quelque peu de miel, des

drogues, de la myrrhe, des dactes & des amandes.

12. Et prenez argent au double entre vos mains : & l'argent remis en la gueule de vos sacs : vous le rapporterez en vos mains : possible cela s'est fait par ignorance.

13. Et prenez vostre frere, & vous mettez en chemin, & retournez vers ce personnage-là.

14. Or le Dieu Fort, Tout-puissant, vous face trouver misericorde devant ce personnage-là, afin qu'il vous relasche votre autre frere & Benjamin, & si ainsi est que je suis privé d'enfans, que j'en soy privé.

15. Adonc iceux prindrent le present, & prindrent de l'argent au double entre leurs mains & Benjamin, & se mirent en chemin, & descendirent en Egypte. Puis se presenterent devant Joseph.

16. Adonc Joseph vid Benjamin avec eux, & dit à son maistre d'hostel, Mene ces personnages en la maison, & tue quelque chose & l'appreste : car

234 GENESE, CHAP. XLIII.

ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joseph lui avoit dit, & amena ces personnages en la maison de Joseph.

18. Si eurent peur ces personnages de ce qu'ils estoient amenés en la maison de Joseph, & dirent, Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis premièrement en nos sacs, afin qu'il se descharge & jette sur nous, & nous prene pour esclaves, & *prene* nos aines.

19. Puis ils s'approchèrent du maître d'hostel de Joseph, & parlerent à lui à la porte de la maison,

20. Disans, Las, mon seigneur, de vrai nous sommes descendus au commencement pour acheter des vivres.

21. Et advint quand nous arrivâmes au lieu où nous logeâmes, & que nous eûmes ouvert nos sacs: voici, l'argent d'un chacun estoit à la gueule de son sac, voire nostre même argent selon son

pois : nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et si avons apporté autre argent en nos mains pour acheter des vivres : & nous ne savons qui auroit remis nostre argent en nos sacs.

23. Et il dit, Tout va bien pour vous, ne craignez point, vostre Dieu & le Dieu de vostre pere vous a donné un thresor en vos sacs, vostre argent est parvenu à moi, & leur amena Simeon.

24. Puis l'homme fit entrer ces personnages-là en la maison de Joseph, & leur donna de l'eau, & ils laverent leurs pieds : il bailla aussi la provende à leurs asnes.

25. Et ils preparerent le present en attendant que Joseph revint à midi : car ils avoyent entendu qu'ils mangeroyent là du pain.

26. Lors Joseph revint à la maison, & ils lui presenterent en la maison le present qu'ils avoyent en leurs mains, & se prosternerent devant lui jusqu'en terre.

27. Et il leur demanda touchant leur prosperité,

236 GENESE, CHAP. XLIII.

disant, Va-il du tout bien à vostre pere le vieil homme, duquel vous m'avez parlé ? Vit-il encore ?

28. Et ils *respondirent*, Ton serviteur nostre pere se porte bien, il vit encore. Et ils s'enclinerent, & se prosternerent.

29. Et lui eslevant les yeux vid Benjamin son frere, fils de sa mere, & dit, Est-ce ici vostre plus petit frere, duquel vous m'avez parlé ? Puis dit, Mon fils, Dieu te face grace.

30. Et Joseph se retira incontinent : car son cœur s'esmouvoit au dedans à compassion sur son frere, & il cherchoit où pleurer, & vint en la garde-robe, & pleura là.

31. Puis lava son visage, & sortit dehors, & se fit force, & dit, Mettez le pain.

32. Et ils le lui mirent à part, à eux à part, & aux Egyptiens qui mangeoyent avec lui à part, d'autant que les Egyptiens ne pouvoient manger du pain avec les Hebreux : car c'est abomination aux Egyptiens.

33. Ils s'affirent donc au devant de lui : l'aîné selon son aïnesse, & le moindre selon sa petitesse. Et ces personnages s'admirent entre eux.

34. Et il leur presenta des mets de devant soi : mais la portion de Benjamin estoit plus grosse cinq fois que toutes les autres, & ils beurent, & firent fort bonne chere avec lui.

CHAP. XLIV.

1. **E**T Joseph commanda à son maistre d'hostel, disant, Empli de vivres les sacs de ces gens, tant qu'ils en pourront porter, & remets l'argent d'un chacun à la gueule de son sac.

2. Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à la gueule du sac du plus petit, ensemble l'argent de son blé. Et il fit tout ainsi comme Joseph lui avoit dit.

3. Le matin quand il fut jour, on renvoya ces personnages avec leurs asnes.

4. Quand ils furent sortis de la ville, devant

qu'ils fussent gueres loin, Joseph dit à son maistre d'hostel, Va, poursui ces personnages : & quand tu les auras atteints, di-leur, Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien ?

5. *N'est-ce pas celui-là auquel boit mon seigneur : & du quel pour certain il devinera ? Vous avez fait mal en ce que vous avez fait.*

6. *Et le maistre d'hostel les atteignit, & leur dit ces paroles-là.*

7. *Et ils lui respondirent, Pourquoi mon seigneur dit-il telles paroles ? Ja n'adviene à tes serviteurs de faire telle chose.*

8. *Voici, nous t'avons rapporté du país de Canaan l'argent que nous avons trouvé à la gueule de nos sacs, & comment desroberions-nous argent ou or de la maison de ton maistre ?*

9. *Celui de tes serviteurs auquel il sera trouvé, qu'il meure : & nous aussi serons esclaves à mon seigneur.*

10. *Et il leur dit, Qu'il soit donc maintenant ainsi fait selon vos paroles :*

que celui auquel il sera trouvé me soit esclave, & vous soyez innocens.

11. Et incontinent un chacun posa son sac en terre : & chacun ouvrit son sac.

12. Et il fouilla, commençant depuis le plus grand, & finissant au plus petit. Et le gobelet fut trouvé au sac de Benjamin.

13. Lors ils deschirent leurs vestemens, & un chacun rechargea son asne, & retournerent à la ville,

14. Et Juda avec ses freres vint en la maison de Joseph, qui estoit encore là, & se jetterent devant lui en terre.

15. Et Joseph leur dit, Quel acte est celui que vous avez fait? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que moi ne faut point à deviner?

16. Et Juda lui dit, Que dirons-nous à mon seigneur? Comment parlerons-nous? Et comment nous justifierons-nous? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici, nous sommes esclaves à

mon seigneur, tant nous, comme aussi celui en la main duquel a esté trouvé le gobelet.

17. Mais il dit, Ja ne m'advienne de ce faire. L'homme en la main duquel a esté trouvé le gobelet, me fera esclave : mais vous, remontez en paix vers vostre pere.

18. Adonc Juda s'approcha de lui, disant, Las, mon seigneur, 'je te prie, que ton serviteur die un mot, mon seigneur l'escoutant, & que ta colere ne s'embrase point contre ton serviteur : car tu es ni plus ni moins que Pharao.

19. Mon seigneur interroga ses serviteurs, disant, Avez-vous pere ou frere ?

20. Adonc nous respondîmes à mon seigneur, Nous avons *notre pere qui est ancien, & un jeune enfant né en sa vieilleffe, qui est le plus petit d'entre nous, duquel le frere est mort, & cestui-ci est resté seul de sa mere, & son pere l'aime.*

21. Or as-tu dit à tes

serviteurs

serviteurs, Faites-le descendre vers moi, & je le verrai.

22. Et nous dismes à mon seigneur, Le garçon ne pourroit laisser son pere : car s'il le laisse, son pere mourra.

23. Lors tu dis à tes serviteurs, Si vostre plus petit frere ne descend avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Or est-il advenu qu'estans de retour vers ton serviteur mon pere, nous lui declarasmes les paroles de mon seigneur.

25. Depuis nostre pere dit, Retournez & nous achetez un peu de vivres.

26. Et nous lui dismes, Nous n'y pouvons descendre : mais si nostre plus petit frere est avec nous, nous y descendrons : car nous ne pouvons voir la face de ce personnage-là, que nostre plus petit frere ne soit avec nous.

27. Et ton serviteur mon pere nous *respondit*, Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfans :

28. Dont l'un s'en est allé d'avec moi : & j'ai dit, Quoi que ce soit, il

242 GENESE, CHAP. XLIV.

est certain qu'il a esté des-
chiré, & ne l'ai point veu
jusqu'ici.

29. Que si vous offez
aussi cestui-ci de devant
moi, & quelqu'encom-
brier mortel lui advient,
vous ferez descendre mes
cheveux blancs avec des-
plaissance au sepulchre.

30. Maintenant donc,
quand je serai parvenu à
ton serviteur mon pere,
& que le garçon ne fera
point avec nous, duquel
il a l'ame liée à la siene,

31. Il adviendra que si
tost qu'il aura veu que le
garçon n'y fera pas, il
mourra. Ainsi tes servi-
teurs feront descendre a-
vec douleur les cheveux
blancs de ton serviteur
nostre pere au sepulchre.

32. Qui plus est, ton ser-
viteur a plegé le garçon
pour l'emmener d'avec mon
pere, & a dit, Si je ne te
le ramene, je serai obligé
à la peine à toujours à
mon pere.

33. Ainsi maintenant,
je te prie, que ton ser-
viteur demeure esclave à
mon seigneur au lieu du
garçon, & que le garçon
remonte avec ses freres.

34. Car comment remonterai-je vers mon pere, si le garçon n'est avec moi : *il faut garder* que je ne voye point la desplaisance, qui adviendra à mon pere.

C H A P . X L V .

1. **L** Ors Joseph ne se peut plus retenir devant tous les assistans, & cria, Faites sortir chacun arriere de moi. Et nul ne demeura avec lui, quand il se donna à cognoistre à ses freres.

2. Et en pleurant esleva sa voix, & les Egyptiens l'ouïrent, & la maison de Pharao l'ouït aussi.

3. Or Joseph dit à ses freres : Je suis Joseph : mon pere vit-il encore ? Mais ses freres ne lui pouvoient respondre : car ils estoient troublés de sa presence.

4. Derechef Joseph dit à ses freres, Je vous prie, approchez-vous de moi, & ils s'approcherent. Puis il dit, Je suis Joseph vostre frere, que vous avez vendu pour estre mené en Egypte.

244 GENESE, CHAP. XLV,

5. Et maintenant ne soyez en peine ne marris en vous mesmes, que vous m'avez vendu *pour estre amené* ici, car Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de *vostre* vie.

6. Car voici desja la deuxieme année de famine parmi la terre, & encore *restent* cinq ans, auxquels ne *sera* labourage ne moisson.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire demeurer de reste en la terre, & vous faire vivre par excellente delivrance.

8. Maintenant donc vous ne m'avez pas ici envoyé, mais *c'est* Dieu, lequel m'a ordonné pour pere à Pharaon, & pour seigneur sur toute sa maison, & dominateur en tout le país d'Egypte.

9. Hastez-vous, & montez vers mon pere, & lui dites, Ainsi a dit ton fils Joseph, Dieu m'a ordonné seigneur sur toute l'Egypte : descen donc vers moi, n'arreste point.

10. Et tu habiteras en la contrée de Gosçen, & seras prés de moi, toi &

tes enfans , & les enfans de tes enfans, & tes troupeaux , & tes bœufs , & tout ce qui est à toi.

11. Et je t'entretiendrai là : car il y a encore cinq ans de famine , de peur que tu ne perisses par povreté , toi & ta maison , & tout ce qui est à toi.

12. Et voici vos yeux qui voyent, & les yeux de Benjamin mon frere, que ma bouche parle à vous.

13. Rapportez donc à mon pere toute la gloire que j'ai en Egypte, & tout ce que vous avez veu : & vous hastez , & faites ici descendre mon pere.

14. Lors il se jetta sur le col de Benjamin son frere , & pleura. Pareillement Benjamin pleura sur son col.

15. Puis il baïsa tous ses freres , & pleura sur eux. Après cela , ses freres parlerent avec lui.

16. Et le bruit fut ouï en la maison de Pharao , qu'on disoit , Les freres de Joseph sont venus, ce qui pleut à Pharao & à ses serviteurs.

17. Adonc Pharao dit à Joseph , Di à tes freres :

246 GENESE, CHAP. XLV.

Faites ceci , chargez vos bestes , & allez, retournez au pais de Canaan.

18. Et prenez vostre pere & vos familles , & revenez à moi , & je vous donnerai du meilleur du pais d'Egypte : & mangerez la graisse de la terre.

19. Or as-tu receu la puissance de commander, Faites ceci , prenez-vous du pais d'Egypte des chariots pour vostre mesnie & pour vos femmes : & amenez vostre pere , & vous en venez.

20. Ne laissez rien de vostre mesnage : car le meilleur de tout le pais d'Egypte sera vostre.

21. Et les enfans d'Israël en firent ainsi : & Joseph leur donna des chariots selon le mandement de Pharaon : il leur donna aussi de la provision pour le chemin.

22. Et donna à un chacun d'eux tous des robes de rechange , & à Benjamin il donna trois cens pieces d'argent , & cinq robes de rechange.

23. Il envoya semblablement à son pere dix asnes portans des plus ex-

cellentes choses d'Egypte, & dix asneffes portans blé, pain & viande à son pere pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses freres, qui partirent, & leur dit, Ne debastez point en chemin.

25. Ainsi ils remontèrent d'Egypte, & vindrent à Jacob leur pere au pais de Canaan.

26. Et lui raporterent, difans, Joseph vit encore, & mesme a la seigneurie sur tout le pais d'Egypte. Et le cœur lui deffaillit : car il ne les croyoit point.

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avoit dites. Puis il vid les chariots que Joseph avoit envoyés pour le porter, & l'esprit revint à Jacob leur pere.

28. Adonc Israël dit, Il fuffit, Joseph mon fils vit encore. J'irai & le verrai avant que je meure.

CHAP. XLVI.

1. **I** Sraël donc partit avec tout ce qui lui appartenoit, & vint en Beer-sçebah, & sacrifia

248 GENÈSE, CHAP. XLVI.

sacrifices au Dieu de son pere Isaac.

2. Et Dieu parla à Israël en visions de nuit, disant, Jacob, Jacob : lequel *respondit*, Me voici.

3. Puis il dit, Je suis le Dieu Fort, le Dieu de ton pere : ne crain point de descendre en Egypte : car je t'y ferai devenir une grande nation.

4. Je descendrai avec toi en Egypte, & t'en ferai aussi remonter pour certain : & Joseph mettra sa main sur tes yeux.

5. Ainsi partit Jacob de Beer-sèbah, & les enfans d'Israël mirent Jacob leur pere, & leur mesnie, & leurs femmes sur les chariots que Pharaon avoit envoyés pour le porter.

6. Ils emmenerent aussi leur bestail, & leur chevanche qu'ils avoyent acquise au pais de Canaan. Et Jacob, & toute sa lignée avec lui, vindrent en Egypte.

7. Et il amena avec soi en Egypte ses enfans & les enfans de ses enfans, avec lui, ses filles, & les filles de ses fils, & toute sa lignée.

8. Or ce *sont* ici les noms des enfans d'Israël, qui vindrent en Egypte : Jacob & ses enfans : le premier né de Jacob fut Ruben.

9. Et les enfans de Ruben, Henoc, Pallu, Hetfiron & Carmi.

10. Et les enfans de Simeon, Jemuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar, & Sçaul fils d'une Cananéenne.

11. Et les enfans de Levi, Guerfçon, Kehath & Merari.

12. Et les enfans de Juda, Her, Onan, Sçela, Pharez & Zara. Mais Her & Onan moururent au pais de Canaan. Les enfans aussi de Pharez furent Hetfiron & Hamul.

13. Et les enfans d'Issacar, Tolah, Puva, Job, & Sçimron.

14. Et les enfans de Zabulon, Sered, Elon, & Jahleel.

15. Ce *sont-là* les enfans de Lea, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram avec Dina sa fille : toutes les personnes de ses fils & de ses filles furent trente trois.

E r

250 GENESE, CHAP. XLVI.

16. Et les enfans de Gad, Tsiphjon, Haggi, Scum, Etsbon, Heri, Arodi, & Areli.

17. Et les enfans d'Ascer, Jimna, Jisqua, Jisqui, Beriha, & Serah leur sœur. Les enfans de Beriha, Heber & Malkiel.

18. Ce sont-là les enfans de Zilpa, laquelle Laban donna à Lea sa fille : & elle les enfanta à Jacob, *affavoir* seize personnes.

19. Les enfans de Rachel femme de Jacob, furent Joseph & Benjamin.

20. Et il naquit à Joseph, au pais d'Egypte, Manassé & Ephraïm, lesquels lui enfanta Asenath fille de Potipherah gouverneur d'On.

21. Et les enfans de Benjamin, Belah, Bekker, Asçbel, Guera, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, Huppim, & Ard.

22. Ce sont-là les enfans de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob : toutes les personnes furent quatorze.

23. Et les enfans de Dan, Huscim.

24. Et les enfans de Nephthali, Jahtseel, Gu-

ni, Jetser, & Scillem.

25. Ce *sont*-là les enfans de Bilha, laquelle Laban donna à Rachel sa fille : & elle les enfanta à Jacob, *assavoir* sept personnes en tout.

26. Toutes les personnes qui vindrent en Egypte appartenans à Jacob, sortis de sa hanche, (sans les femmes des enfans de Jacob) *sont* en tout soixante six.

27. Et les enfans de Joseph qui lui estoient nés en Egypte, *furent* deux personnes. Toutes les personnes *donc* de la maison de Jacob, qui vindrent en Egypte, *furent* septante.

28. Or Jacob envoya Juda devant soi vers Joseph, pour le guider en Gosçen. Ils vindrent donc en la contrée de Gosçen.

29. Et Joseph attela son chariot, & monta pour aller au devant d'Israël son pere en Gosçen, & se monstra à lui, & se jetta sur son col, & pleura quelque tems sur son col.

30. Et Israël dit à Joseph, Que je meure à cette fois, puis que j'ai vey-

252 GENESE, CHAP. LXVII.

ta face, à cause que tu vis encore.

31. Puis Joseph dit à ses freres & à la famille de son pere, Je remonterai, & ferai entendre à Pharaon, & lui dirai, Mes freres & la famille de mon pere, qui estoient au pais de Canaan, sont venus vers moi.

32. Et ces personnages sont bergers, car ils se sont tousjours meslés de bestail: par ainsi ils ont amené leurs brebis, & leurs bœufs, & tout ce qui estoit à eux.

33. Or adviendra-il que Pharaon vous appellera, & dira, Quel est vostre mestier?

34. Lors vous direz, Tes serviteurs se sont tousjours meslés de bestail dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos peres: afin que vous demeuriez en la contrée de Gofcen. Car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

CHAP. XLVII.

1. Joseph donc vint, & fit entendre à Pha-

rao, disant, Mon pere & mes freres, avec leurs troupeaux & leurs bœufs, & tout ce qui est à eux, sont venus du país de Canaan, & voici, ils sont en la contrée de Gosçen.

2. Et il print une partie de ses freres : *assavoir* cinq hommes, & les presenta devant Pharao.

3. Et Pharao dit aux freres d'icelui, Quel est vostre mestier ? Ils responderent, Tes serviteurs sont bergers, tant nous que nos peres.

4. Ils dirent aussi à Pharao, Nous sommes venus pour habiter comme estrangers en ce país : car il n'y a point de pasture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs : & mesme il y a grieve famine au país de Canaan. Maintenant donc nous te prions que tes serviteurs demeurent en la contrée de Gosçen.

5. Et Pharao parla à Joseph, disant, Ton pere & tes freres sont venus vers

6. Le país d'Egypte est ton commandement : j'ai habiter ton pere & tes

254 GENESE, CHAP. XLVII.

freres au meilleur endroit du pais : qu'ils demeurent en la contrée de Gosgen. Et si tu cognois qu'entre eux il y ait gens vaillans , tu les ordonneras maistres de mon bestail.

7. Lors Joseph amena Jacob son pere, & le presenta à Pharao. Et Jacob benit Pharao.

8. Et Pharao dit à Jacob, Quel aage as-tu ?

9. Jacob *respondit* à Pharao, Les jours des années de mes pelerinages *sont* cent trente ans : les jours des années de ma vie ont esté courts & mauvais, & n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes peres, du tems de leurs pelerinages.

10. Jacob donc benit Pharao, & sortit de devant lui.

11. Et Joseph assigna habitation à son pere & à ses freres, leur donnant possession au pais d'Egypte, au meilleur endroit du pais, *assavoir*, en la contrée de Rahmesés, comme avoit commandé Pharao.

12. Et Joseph entretint son pere & ses freres, &

toute la maison de son pere de pain , selon les bouches de leur mesgnie.

13. Or *n'y avoit-il point* de pain en toute la terre : car la famine estoit très grieve : dont le país d'Egypte & le país de Canaan ne savoyent que faire à cause de la famine.

14. Et Joseph cueillit tout l'argent qui fut trouvé au país d'Egypte , & au país de Canaan , pour le blé qu'on achetoit : & porta l'argent à l'hostel de Pharao.

15. Lors faillit l'argent du país d'Egypte , & du país de Canaan. Et tous les Egyptiens vindrent à Joseph , disans , Baillez nous du pain : & pourquoi mourrions-nous devant tes yeux , pource que l'argent est failli ?

16. Joseph *respondit* , Baillez vostre bestail , & je vous *en* donnerai pour vostre bestail , puisque l'argent est failli.

17. Adonc ils amenerent à Joseph leur bestail , & Joseph leur donna du pain pour des chevaux , pour des troupeaux de brebis , pour des troupeaux de

bœufs, & pour des ânes. Ainsi il les sustenta de pain pour tous leurs troupeaux ceste année-là.

18. Cest an fini, ils revindrent pour la suivante année, & lui dirent, Nous ne celerons point à mon seigneur, que si l'argent est failli, & les troupeaux des bestes, *le tout estant par devant mon seigneur*, il ne nous reste rien devant mon seigneur, que nos corps & nos terres.

19. Pourquoi mourrions-nous devant tes yeux ? Quant à nous & à nos terres achete nous, tant nous que nos terres, pour du pain, & serons asservis nous & nos terres à Pharaon, & nous donne de quoi semer, afin que nous vivions & ne mourrions point, & que la terre ne soit desolée.

20. Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres d'Egypte : car les Egyptiens vendirent chacun son champ, d'autant que la famine s'estoit renforcée sur eux, dont la terre fut à Pharaon.

21. Et il fit passer le peuple és villes, depuis un

bout des confins d'Egypte
jusques à son autre bout.

22. Seulement il n'ac-
quit point les terres des
sacrificateurs. Car *il y avoit*
provision assignée aux sa-
crificateurs de par Pha-
rao , & ils mangeoyent
leur portion que Pharao
leur avoit donnée. Par-
quoi ils ne vendirent point
leurs terres.

23. Et Joseph dit au
peuple , Voici , je vous ai
acquis aujourd'hui , vous
& vos terres à Pharao.
Vous avez ici de la se-
mence , afin que vous se-
miez la terre.

24. Et quand ce vien-
dra à la cueillette , vous
en donnerez le quint à
Pharao. Et les quatre parts
seront vôtres, pour semer
les champs & pour vostre
manger , & de ceux qui
sont en vos mains, & pour
le manger de vostre mes-
gnie.

25. Et ils dirent , Tu
nous as sauvé la vie: *pour-*
tant que nous trouvions
grace envers toi , mon
seigneur , & que nous
soyons asservis à Pharao.

26. Et Joseph en fit une
ordonnance *qui dure jus-*

258 GENESE, CHAP. XLVII.

ques à ce jourd'hui , sur les terres d'Egypte , pour Pharao , de payer le quint : excepté que les terres des sacrificateurs seuls ne furent point à Pharao.

27. Israël donc habita au païs d'Egypte , en la contrée de Gosçen , & ils jouirent d'icelle , & foisonnerent & multiplierent grandement.

28. Et Jacob vescu au païs d'Egypte dixsept ans , & les années de la vie de Jacob , furent cent quarante sept ans.

29. Or le tems de la mort d'Israël s'approchant , il appela Joseph son fils , & lui dit , Je te prie , si j'ai trouvé grace envers toi , mets presentement ta main sous ma cuisse , que tu useras envers moi de gratuité & de verité : je te prie , ne m'enterre point en Egypte.

30. Mais que je dorme avec mes peres. Tu me transporterás donc d'Egypte , & m'enterreras en leur sepulchre. Et il respondit , Je ferai selon ta parole.

31. Et il dit , Jure le moi : & il lui jura. Et

Israël se prosterna sur le chevet du liêt.

CHAP. XLVIII.

1. **O**R advint qu'après ces choses il fut dit à Joseph, Voici, ton pere est malade. Lors il print ses deux fils avec soi, assavoir Manassé & Ephraïm.

2. Et il fut raporté & dit à Jacob, Voici Joseph ton fils qui vient vers toi. Adonc Israël s'efforça, & s'assit sur le liêt.

3. Puis Jacob dit à Joseph, Le Dieu Fort, Tout-puissant s'est apparu à moi à Luz, au país de Canaan, & m'a benit,

4. Me disant, Voici, je te ferai foisonner, & te ferai multiplier, & te ferai devenir une assemblée de peuples, & donnerai ce país à ta posterité après toi en possession perpetuelle.

5. Or maintenant tes deux enfans qui sont nés au país d'Egypte, devant que je vinssé vers toi en icelle, sont miens: Ephraïm & Manassé seront miens, comme Ruben & Simeon.

260 GENESE, CHAP. XLVIII.

6. Mais la lignée que tu engendreras après eux , sera à toi : & seront appelés selon le nom de leurs freres en leur heritage.

7. Or quand je venoye de Paddan , Rachel me mourut au país de Canaan au chemin, ne restant plus qu'environ quelque petite espace de país pour venir en Ephrat : & je l'enterrai là au chemin d'Ephrat , qui est Bethléem.

8. Puis Israël vid les fils de Joseph, & dit, Qui sont ceux-ci ?

9. Et Joseph respondit à son pere, Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés ici. Lors il dit, Amene - les moi, je te prie, afin que je les benie.

10. Or les yeux d'Israël estoient apesantis de vieillesse, tellement qu'il ne pouvoit voir. Et il les fit approcher de soi, & les baïsa, & les embrassa.

11. Et Israël dit à Joseph, Je n'estimoy point de jamais voir ta face : & voici, Dieu m'a fait voir & toi & ta lignée aussi.

12. Et Joseph les retira des genoux d'icelui, & se

profferna le visage en terre.

13. Joseph donc les print tous deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël : & Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël : & les fit approcher de lui.

14. Et Israël avança sa main droite, & la mit sur la teste d'Ephraïm qui estoit le moindre : & sa gauche sur la teste de Manassé, transportant de propos delibéré ses mains, car Manassé estoit l'aîné.

15. Et il benit Joseph, disant, Le Dieu, devant la face duquel ont cheminé mes peres Abraham & Isaac, le Dieu qui me paist depuis que je suis en estre jusqu'à ce jour ici :

16. L'Ange qui m'a garanti de tout mal, benie ces enfans. Et mon nom & le nom de mes peres Abraham & Isaac soit réclamé sur eux, & qu'ils croissent en nombre comme poissons, en multipliant parmi la terre.

17. Lors Joseph voyant que son pere mettoit sa main droite sur la teste d'Ephraïm, cela lui des-

262 GENESE, CHAP. XLVIII.

pleut, & souleva la main de son pere, pour la detourner de dessus la teste d'Ephraïm sur la teste de Manassé.

18. Et Joseph dit à son pere, *Ce n'est pas ainsi, mon pere : car cestui-ci est l'aîné : mets ta main droite sur sa teste.*

19. Mais son pere le refusa, disant, Je le *sai bien*, mon fils, je le *sai bien*. Cestui-ci deviendra aussi un peuple, & mesme sera grand : mais toutesfois son plus petit frere sera plus grand que lui, & sa posterité sera pleine abondance de nations.

20. Et en ce jour-là il les benit, disant, Israël benira en toi, disant, Dieu te face tel qu'Ephraïm & Manassé : & mit Ephraïm devant Manassé.

21. Derechef Israël dit à Joseph, Voici, je m'en vai mourir : mais Dieu sera avec vous, & vous fera retourner au país de vos peres.

22. Et je te donne une part outre tes freres, laquelle j'ai prinse avec mon espée & mon arc, de la main des Amorrhéens.

B

CHAP. XLIX.

1. **P**uis Jacob appela ses fils, & dit, Assemblez-vous, & je vous declarerai ce qui vous doit advenir és derniers jours.

2. Assemblez-vous, & escoutez, fils de Jacob, escoutez (di - je) Israël vostre pere.

3. RUBEN, tu es mon premier né, ma vertu & le commencement de ma vigueur : excellent en dignité, & excellent en force.

4. Tu t'es precipité comme de l'eau : que tu n'avances point, car tu as monté sur la couche de ton pere, lors tu l'as souillée: mon liét s'en est perdu.

5. SIMEON & LEVI sont freres, instrumens de violence en leurs cabanes.

6. Que mon ame n'entre point en leur conseil secret : que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée. Car ils ont tué les gens en leur colere, & ont enlevé les bœufs pour leur plaisir.

7. Maudite soit leur colere, car elle a esté impudente : & leur furie, car elle a esté roide : je les diviserai en Jacob, & les espardrai en Israël.

8. JUDA, quant à toi, tes freres te loueront : ta main sera sur le collet de tes ennemis, les fils de ton pere se prosterneront devant toi.

9. Juda est un faon de lion : mon fils, tu es revenu de deschirer : il s'est courbé, & gist comme un lion, qui est en sa force, & comme un vieil lion. Qui l'esveillera ?

10. Le sceptre ne se departira point de Juda, ne le legiflateur d'entre ses pieds, jusques à ce que Scilo viene, & à lui appartient l'assemblée des peuples.

11. Il attache à la vigne son asnon, & au sep excellent le petit de son asnesse : il lavera au vin son vestement, & au sang des grappes son manteau.

12. Il a les yeux vermeils de vin, & les dents blanches de lait.

13. ZABULON se logera au port des mers, & fera au

GENESE, CHAP. XLIX. 265

au port des navires, & son costé vers Sidon.

14. ISSACAR *est* un asne ossu, gissant entre les barres des estables.

15. Il a veu que le repos *estoit* bon, & que le pais *estoit* plaisant, & a baissé son espaule pour porter, & a esté assujerti au tribut de ceux qui sont asservis.

16. DAN jugera son peuple, aussi bien qu'une autre des tribus d'Israël.

17. Dan sera un serpent sur le chemin, & une coleuvre sur la voye, mordant les pasturons du cheval, dont le cheveu-
cheur est tombé à la renverse.

18. O Eternel, j'ai attendu ton salut.

19. Quant à GAD, troupe lui courra sus : mais icelui courra sus à la fin.

20. Le pain gras *proviendra* d'ASÇER, & mesme il fournira les delices royales.

21. NEPHTHALI *est* une biche laschée, il donne des paroles gracieuses.

22. JOSEPH *est* un rameau foisonnant ; un rameau foisonnant près de la fon-

taine. Les branches en ont couru sur la muraille.

23. On l'a fasché amerement : on a tiré contre lui , & les maîtres tireurs de fleches l'ont haï.

24. Mais son arc est demeuré en sa force , & les bras de ses mains se sont renforcés : c'est de par la main du Puissant de Jacob : de là est le pasteur , la pierre d'Israël.

25. C'est du Dieu Fort de ton pere , lequel t'aidera , & du Tout-puissant qui te benira des benedictions des cieux en haut : des benedictions de l'abyssme gifant en bas , des benedictions de mammelles & de matrice.

26. Les benedictions de ton pere ont esté de plus grande force que les benedictions de ceux qui m'ont engendré , jusqu'au bout des costaux d'éternité : elles seront sur la teste de Joseph , & sur le sommet du Nazarien d'entre ses freres.

27. BENJAMIN est un loup qui deschirera : au matin il devorera la proye : & sur la vesprée il departira le butin.

28. Tous ceux-là *sont* les douze tribus d'Israël : *c'est* aussi ce que leur dit leur pere, les benissant, voire benissant un chacun d'eux selon sa propre benediction.

A

29. Et en outre il leur commanda, disant, Je m'en vai estre retiré vers mon peuple, enterrez-moi avec mes peres, en la caverne qui *est* au champ d'Hephron Hethien.

30. En la caverne qui *est* au champ de Macpela, qui *est* vis-à-vis de Mamré, au país de Canaan : laquelle Abraham acquit d'Hephron Hethien, avec le champ pour possession de sepulchre.

31. Là a-on enterré Abraham avec Sara sa femme : là a-on enterré Isaac & Rebecca sa femme : & là j'ay enterré Lea.

32. On a acqui des Hethiens le champ & la caverne qui *est* en icelui.

33. Et quand Jacob eust achevé de commander à ses fils, il retira ses pieds au liét & defaillit : ainsi fut retiré vers ses peuples.

CHAP. L.

1. **A** Donc Joseph se jetta sur la face de son pere, & pleura sur lui, & le baïsa.

2. Et Joseph commanda à ses serviteurs medecins d'embaumer son pere : & les medecins embaumerent Israël.

3. Puis les quarante jours s'accomplirent : car ainsi s'accomplissoient les jours de ceux qu'on embaumoit. Et les Egyptiens le pleurerent septante jours.

4. Or le tems qu'on le pleura estant passé, Joseph parla à ceux qui estoient de la maison de Pharaon, disant, Je vous prie, si j'ai trouvé grace envers vous, faites entendre à Pharaon ces mesmes propos,

5. Que mon pere m'a fait jurer, en disant, Voici, je m'en vay mourir : tu m'enterreras en mon sepulchre, que je me suis cavé au pais de Canaan : maintenant donc, je te prie, que j'y monte, & enterre mon pere : puis je retournerai.

6. Et Pharaon *respondit*,
Monte, & enterre ton
pere, comme il t'a fait
jurer.

7. Adonc Joseph monta
pour enterrer son pere,
& avec lui monterent
tous les serviteurs de Pharaon,
les anciens de la maison
de Pharaon, & tous les
anciens du pais d'Egypte.

8. Et route la maison
de Joseph, & ses freres,
& la maison de son pere,
& monterent aussi, laissant
seulement leur mesgnie,
& leurs troupeaux, &
leurs bœufs, en la contrée
de Gosen.

9. Et monterent aussi
avec lui chariots & che-
vaucheurs: tellement qu'il
y eut un fort gros camp.

10. Et vindrent jusqu'en
l'aire d'Atad, qui est en
delà du Jordain, & me-
nerent un grand dueil &
fort grief: & Joseph mena
dueil de son pere par sept
jours.

11. Et les Cananéens
habitans du pais, voyant
ce dueil en l'aire d'Atad,
dirent, Ce dueil-ci est
grief aux Egyptiens: pour-
ce le nom de l'aire fut ap-
pellé Abel-Mitfraïm, qui

est au delà du Jordain.

12. Ses fils donc lui firent ainsi comme il leur avoit commandé.

13. Car ses fils le transporterent au país de Canaan , & l'enterrerent en la caverne du champ de Macpela , vis-à-vis de Mamré : laquelle Abraham avoit acquise d'Hephron Hethien , avec le champ , en possession de sepulchre.

14. Et Joseph après qu'il eut enterré son pere, s'en retourna en Egypte, lui & ses freres , & tous ceux qui estoient montés avec lui pour enterrer son pere.

15. Et les freres de Joseph voyans que leur pere estoit mort , dirent, Peut-estre que Joseph nous aura en haine , & ne faudra point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. Parquoi ils manderent à Joseph , difans, Ton pere avoit commandé , avant qu'il mourut , difant ,

17. Ainsi direz-vous à Joseph , Je te prie , pardonne maintenant le for-

fait de tes freres, & leur peché : car ils t'ont fait du mal. Or maintenant pardonne le forfait des serviteurs du Dieu de ton pere. Mais Joseph pleura quand on parla à lui.

18. Aussi ses freres y allerent, & se jetterent devant lui, disans, Voici, nous te *sommes* serviteurs.

19. Et Joseph leur dit, Ne craignez point : car *suis-je* en lieu de Dieu ?

20. Vous aviez pensé mal à l'encontre de moi, *mais* Dieu l'a pensé en bien pour faire selon *que* ce jour ici *le monstre*, afin de conserver en vie un gros peuple.

21. Pourtant ne craignez point maintenant : moi-mesme je vous entretiendrai, & vostre mesgnie. Et il les consola, & parla à eux selon leur cœur.

22. Joseph donc habita en Egypte ; lui & la maison de son pere, & vescu cent & dix ans.

23. Et Joseph vid à Ephraïm des enfans de la troisieme generation: aussi les enfans de Makir, fils de Manassé, furent nour-

ris sur les genoux de Joseph.

24. Et Joseph dit à ses freres, Je m'en vais mourir, & Dieu ne faudra point à vous visiter, & vous fera remonter de ce país au país qu'il a juré à Abraham, à Isaac, & à Jacob.

25. Et Joseph fit jurer les enfans d'Israël, & leur dit, Dieu ne faudra point à vous visiter : & pourtant vous transporterez mes os d'ici.

26. Puis Joseph mourut, aagé de cent & dix ans : & on l'embauma : & on le mit dans un cercueil en Egypte.





EXODE.

A

CHAPITRE I.

1. **O**R ce *sont* ici les noms des enfans d'Israël qui entrèrent en Egypte, chacun desquels y entra avec Jacob, & leurs familles :

2. Ruben, Simeon, Levi & Juda,

3. Issacar, Zabulon & Benjamin,

4. Dan, Nephthali, Gad & Asçer.

5. Toutes les personnes issusës de la hanche de Jacob estoient septante, avec Joseph qui estoit en Egypte.

6. Or Joseph mourut, & tous ses freres, & toute ceste generation-là.

7. Et les enfans d'Israël foisonnerent, & creurent en très grande abondance, & se multiplierent, & se renforcerent tant & plus, tellement que

le país en fut rempli.

8. Depuis il se leva un nouveau Roy sur Egypte, lequel n'avoit point connu Joseph.

9. Et icelui dit à son peuple, Voici, le peuple des enfans d'Israël est plus grand & plus puissant que nous.

10. Sus donc, portons-nous sagement envers lui, de peur qu'il ne se multiplie, & s'il advenoit quelque guerre, qu'il ne s'adjoignist aussi à nos ennemis, & guerroyast contre nous, & qu'il ne s'en remonstast du país.

11. Ils ordonnerent donc sur le peuple des commissaires d'imposts, pour l'affliger en le surchargeant : car le peuple bastit des villes de munitions à Pharaó, *assavoir* Pithom, & Rahamses.

12. Mais d'autant plus qu'on l'affligeoit, d'autant plus multiplioit-il, & d'autant plus foisonnoit-il en toute abondance : dont ils avoyent à contre-cœur les enfans d'Israël.

13. Et ainsi ils affervirent les enfans d'Israël avec rigueur :

14. Tellement qu'ils leur rendirent leur vie amere, pour la dure servitude, à faire du mortier, à faire des briques, & à faire tout ouvrage qui se fait aux champs: bref tout le service qu'on tiroit d'eux estoit avec rigueur.

15. Le Roy d'Egypte commanda aussi aux sages-femmes Hebrieüs, desquelles l'une avoit nom Sciphra, & l'autre avoit nom Pua.

16. Et dit, Quand vous recevrez les enfans des Hebrieüs, & les verrez sur la selle: si c'est un fils, mettez-le à mort: mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu, & ne firent pas ainsi que le Roy d'Egypte leur avoit dit; car elles laisserent vivre les fils.

18. Adonc le Roy d'Egypte appela les sages-femmes, & leur dit, Pourquoi avez-vous fait ceci, que vous avez laissé vivre les fils?

19. Et les sages-femmes respondirent à Pharao, D'autant que les femmes

Hebrieuës ne *sont* point comme les femmes Égyptiennes : car elles *sont* vigoureuses, elles ont enfanté devant que la sage-femme viene à elles.

20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes, & le peuple multiplia, & se renforcerent grandement.

21. Et d'autant que les sages-femmes craignirent Dieu, il advint qu'il leur edifia des maisons.

22. Lors Pharao commanda à tout son peuple, disant, Tout fils qui naistra, jettez-le au fleuve, mais laissez vivre toute fille.

CHAP. II.

1. **O**R un personnage de la maison de Levi s'en alla, & print une fille de Levi.

2. Laquelle conceut & enfanta un fils, & voyant qu'il estoit beau, elle le cacha par trois mois.

3. Mais ne le pouvant pas tenir caché davantage, elle lui print un cofret fait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix : puis mit l'enfant en

icelui, & le posa en une rosiere sur la rive du fleuve.

4. Et la sœur d'icelui se tint de loin pour savoir ce qui en seroit fait.

5. Or la fille de Pharaon descendit pour se laver au fleuve, & ses filles se pourmenoyent sur la rive du fleuve : & voyant le coffret au milieu de la rosiere, elle envoya une sienne servante qui le print.

6. Et l'ayant ouvert, elle vid l'enfant. Et voici, l'enfant pleuroit : elle fut donc esmeuë de compassion envers lui, & dit, C'est des enfans de ces Hebreux.

7. Lors la sœur d'icelui dit à la fille de Pharaon, Irai-je t'appeler une femme d'entre les Hebreuës qui allaite, & elle t'allaitera cest enfant ?

8. Et la fille de Pharaon lui *respondit*, Va : & la jeune fille s'en alla, & appela la mere de l'enfant.

9. Et la fille de Pharaon lui dit, Emporte cest enfant ici & me l'allaita, & je te donnerai ton salaire : & la femme print l'enfant, & l'allaita.

10. Et quand l'enfant fut devenu grand , elle l'amena à la fille de Pharaon , & il lui fut pour fils , & elle appela son nom Moyse , D'autant (dit-elle) que je l'ai tiré des eaux.

11. Et advint en ce tems-là, quand Moyse fut devenu grand , qu'il sortit vers ses freres , & vid leurs charges : il vid aussi un Egyptien frapant un Hebreu d'entre ses freres.

12. Et ayant regardé çà & là , il vid qu'il n'y avoit personne : ainsi il tua l'Egyptien , & le cacha dans le sablon.

13. Derechef il sortit le second jour , & voici, deux hommes Hebreux quereloyent : dont il dit à celui qui avoit le tort , Pourquoi frapes-tu ton prochain ?

14. Lequel *respondit*, Qui t'a ordonné pour prince & juge sur nous ? Me penses-tu tuer , comme tu as tué l'Egyptien ? Et Moyse craignit , & dit , Pour vrai le fait est connu.

15. Or Pharaon ayant entendu ce fait-là , chercha de mettre Moyse à mort :

mais Moÿse s'enfuit de devant Pharaon, & s'arresta au païs de Madian, & s'assit auprès d'un puits.

16. Or le sacrificateur de Madian avoit sept filles, qui vindrent tirer de l'eau, & emplirent les auges pour abreuver les troupeaux de leur pere.

17. Lors les bergers survindrent, & les dechasserent : mais Moÿse se leva, & les preserva, & abreuva leur troupeau.

18. Et quand elles furent revenues vers Rehuel leur pere, il leur dit, Comment estes-vous retournées si tost aujourd'hui ?

19. Elles respondirent, Un personnage Egyptien nous a delivrées de la main des bergers : & mesme nous a amplement tiré de l'eau, & abreuvé le troupeau.

20. Lors il dit à ses filles, Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé ce personnage ? Appelez-le, & qu'il mange du pain.

21. Et Moÿse s'accorda d'habiter avec cest homme-là, lequel donna Sephora sa fille à Moÿse.

22. Et elle enfanta un fils, & il appela son nom Guersom : car il dit, J'ai sejourné en pais estrange.

23. Or advint long-tems après, que le Roy d'Egypte mourut : & les enfans d'Israël soupirerent à cause de la servitude, & crièrent, & leur cri à cause de la servitude monta jusqu'à Dieu.

24. Dieu donc ouit leurs sanglots : & Dieu se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac & Jacob.

25. Ainsi Dieu regarda les enfans d'Israël, & en cognut.





REMARQUES

SUR LA DISTRIBUTION
du Livre de la GENÈSE en differents
Mémoires, telle qu'on vient de la
proposer.

I.

De l'usage des lettres & de l'art d'écrire.

*Qu'ils estoient connus longtems avant
Moÿse, & qu'ainsi Moÿse a peu avoir
d'anciens Mémoires, & s'en estre
servi pour composer la Genese.*

JE prevois que la premiere objection
qu'on me fera, c'est qu'en admet-
tant, comme je fais, des Mémoires an-
ciens, qui aient servi à composer la Ge-
nese, je suppose necessairement que l'é-
criture estoit connue longtems avant
Moÿse, & qu'en cela je contredis l'opi-
nion commune, qui attribue à Moÿse
l'invention des lettres.

L'art d'écri-
re estoit-il
connu avant
Moÿse ?

Pour repondre à cette difficulté daps

*

une juste étendue, il faudroit entrer dans un long détail, mais je tâcherai de l'abreger en me reduisant à ce qu'il y a de plus essentiel & de plus certain.

Cette question a été traitée par un grand nombre d'Auteurs.

I. L'art d'écrire est une invention trez utile & trez ancienne, qui a cela de commun avec l'établissement des plus grands Empires, que les commencements en sont également incertains. Ce n'est pas qu'on n'ait sur ce sujet un grand nombre d'Ouvrages, de Traitez, de Dissertations : mais c'est cela mesme qui prouve l'incertitude, où l'on est sur cette question ; car les Savants n'écrivent jamais tant que sur les matieres, qu'ils savent le moins. On peut donc, si on le juge à propos, consulter, entre beaucoup d'autres, Polydore Virgile, *De rerum Inventoribus*, Lib. I. cap. 6. Athanase Kircher, in *Œdipo Ægyptiaco*, Tom. II. Class. 2. cap. 1. Thomas Bangius, in *Cælo Orientis*, Exercitat. 1. Joseph Scaliger, in *Animadversionibus in Chronolog. Eusebii*, pag. m. 109. Samuel Bochart, *Chanaan* Lib. I. cap. 20. Estienne Morin, *De Lingua primævâ*, Exercitat. 2. de *Literis*. Gaspard Schott, *Mirabilium* Lib. VII. cap. 7. de *scriptoriæ artis inventione*. Jean-Henri Heidegger, *Histor. Patriarcharum*, Tom. I.

Exercitat. XVI, Herman Hugo, *De primâ scribendi origine*. Pierre Holm, *Disputatione de scripturâ & scriptione*, in *Analektis Thomæ Crenii*, &c. Je me contente d'indiquer ces Auteurs & ces Ouvrages, & je n'ai garde de songer à les compiler. Il me suffit de remarquer qu'il en résulte,

1°. Qu'on est extrêmement partagé sur l'origine des lettres, & sur ceux à qui nous avons obligation de leur invention.

Dans les festi-
ments sont
partagés.

2°. Que quelques uns en ont fait honneur à Moÿse, comme S. Cyrille d'Alexandrie, *Lib. VII. contra Julianum*: Eupoleme, cité par Clement d'Alexandrie, *Lib. I. Stromatum*, cap. 23. & par Eusebe, *Præparat. Evangelicæ Lib. IX. cap. 7*. Isidore de Seville, *Origin. Lib. I. cap. 3*.

3°. Que d'autres ont prétendu que les lettres avoient esté inventées par Abraham, comme Philon, & Suidas au mot Α'βραϊμ : & d'autres par Seth, comme Joseph, *Lib. I. Antiquitat. Judæicar. cap. 4*. & Suidas lui mesme au mot Σηθ.

4°. Mais que l'opinion la plus commune a toujours esté, que les lettres avoient esté connues d'Adam, & ce

sentiment a esté suivi par S. Augustin ; *Questione LXIX. super Exodum* ; par Suidas, trez inconstant dans son opinion, au mot *Α'δ'αμ* ; & l'est aujourd'hui par la foule des Commentateurs & des Critiques.

Mais dont le plus grand nombre est pour l'affirmative.

On voit par là que tous ceux qui attribuent l'invention des lettres à Abraham, à Seth, à Adam, regardent l'art d'écrire comme plus ancien que Moyse. S'il ne falloit donc que compter les suffrages, la question seroit bientôt décidée en notre faveur. Mais je me defie de pareils temoins, sur un fait qu'ils ne pouvoient pas savoir, & j'avouë que leurs opinions me paroissent estre, non seulement conjecturales, mais mesme absolument arbitraires. C'est pourquoi je vai tâcher de décider cette question sur des principes plus certains.

L'art d'écrire estoit connu avant Moyse, si Dieu l'apprit à Adam.

II. Ces principes se reduisent à ce Dilemme : Ou c'est Dieu, qui a appris l'art d'écrire à Adam ; ou l'invention de cet art est due uniquement à l'industrie des hommes, qui en ont senti la nécessité, & qui en ont imaginé les moyens.

La premiere de ces opinions est la plus conforme au systeme de la Foi. Dieu apprit à Adam la langue, dans laquelle il imposa des noms à tous les ani-

inaux, *Gen. II. 19.* Il est donc naturel qu'en lui enseignant cette langue, il lui ait enseigné en mesme tems l'art de l'écrire. Cette raison, qui a esté sentie par la pluspart des Critiques, les a presque tous ramenés à l'opinion, qui attribue à Adam la premiere connoissance des lettres, en quoi ils n'ont fait que suivre le sentiment de S. Augustin ^a, selon l'avis duquel *non est credendum, quod nonnulli arbitrantur, hebræam tantum linguam, per illum qui vocatur Heber, unde Hebræorum vocabulum est, fuisse servatam, atque inde pervenisse ad Abrahamum; hebræas autem literas à Lege cœpisse, quæ data est per Mosem; sed potius per illam successionem Patrum memoratam linguam cum suis literis custoditam esse.* Or en admettant cette opinion, il est visible que l'art d'écrire a esté connu longtems avant Moyse, & qu'il a peu par consequent y avoir des mémoires beaucoup plus anciens que lui.

III. Que si l'on s'obstine à suivre le second parti, & que l'on soutienne que Dieu n'est point intervenu d'une maniere immédiate dans l'invention des lettres, mais que la connoissance en a esté abandonnée à la seule industrie des hom-

L'art d'écrire estoit connu avant Moyse, quand mesme Dieu l'auroit abandonné à l'invention des hommes.

^a Lib. XVIII. De Civitate Dei cap. 39.

280 CONJECTURES

mes, je crois dans cette supposition même pouvoir faire voir que l'invention des lettres a précédé le tems de Moÿse, & par conséquent qu'on a commencé d'écrire longtems avant lui.

Pour le prouver, je n'alléguerai, ni l'autorité des differents Ecrits, attribués aux anciens Patriarches ^a avant Moÿse, quoiqu'appuiez de suffrages respectables: ni celle de l'Inscription Phénicienne ^b, que les Chananéens, chassés de leur pais par Josué peu de tems aprez la mort de Moÿse, & fugitifs en Afrique, avoient mise sur un monument qu'ils y avoient dressé, quoique rapportée en Grec par ^c Procope: ni même celle des Observations astronomiques, conservées par écrit à Babylone depuis 1903. ans avant qu'Alexandre le grand s'en fut rendu maître, & envoiées par Callisthene à Aristote, ce qui seroit remonter l'usage de l'écriture chez les Ba-

^a A Adam, à Seth, à Enoch, à Abraham, à Jacob. Voyez Jean Albert Fabricius, *In Codice Pseudepigrapho Veteris Testamenti.*

^b ΗΜΕΙΣ ΕΣΜΕΝ ΟΙ ΦΥΓΟΝΤΕΣ ΑΠΟ ΠΡΟΣΩΠΟΥ ΙΗΣΟΥ ΤΟΥ ΑΝΕΤΟΥ ΤΙΟΥ ΝΑΘ.

Nos fugimus à facie Jesus (Jesús) latronis; filii Nave (Nun).

^c *In Vandalicis Lib. II.*

byloniens à l'année du monde 1771. c'est-à-dire, à 114. ans apres le Deluge, & 662. avant la naissance de Moÿse; quoique ^a Simplicius rapporte ce fait d'une maniere trez expresse.

J'avouë que les Ecrits attribuez aux anciens Patriarches me paroissent supposés, malgré tous les suffrages dont on tâche de les autoriser : que l'Inscription d'Afrique n'est pas assez bien établie par le temoignage unique de Procope : & que je doute de la date des Observations astronomiques de Babylone, quand je vois qu'elle n'est appuyée que sur l'autorité de Simplicius, ou ce qui est encore plus suspect, sur celle de Porphyre, de qui Simplicius l'a prise.

IV. Je ne veux employer, dans la decision de cette question, que des preuves certaines & concluantes. Je crois pouvoir en tirer une de cette espece de plusieurs faits rapportez par Moÿse dans l'Exode.

*Premiere
preuve, prise
des faits rap-
portez par
Moÿse dans
l'Exode.*

1°. Le peuple Hebreu estant arrivé au pied du mont Sinai, deux mois apres sa sortie d'Egypte, Moÿse monta au haut de la montagne, où Dieu, entre differents ordres qui regardoient les ceremonies de son culte, lui commanda,

^a *Comment. 46. in Aristotel. Lib. II. de Calo.*

288 CONJECTURES

1°. De faire graver les noms des douze Patriarches, chefs des Tribus, sur les deux pierres d'Onyx, qui devoient attacher l'Ephod du grand Prestre sur l'épaule, XXVIII. 9. 10. 11. 2°. De faire graver les mesmes noms sur les douze pierres du Pectoral du grand Prestre, XXVIII. 21. 3°. De faire graver ces deux mots hebreux קדש ליהוה, *Codesck lihovah*, Saincteté à Jehova, sur la lame d'or, que le grand Prestre devoit porter sur le devant de sa Thiare, XXVIII. 36. 37. Et l'on ajoute; XXXI. 2. 6. que cela devoit estre executé par Betsa-leel de la Tribu de Juda, & par Aholiab de la Tribu de Dan, comme il le fut dans la suite.

2°. Moÿse receut alors sur le mont Sinai les deux premieres Tables de la Loi, où Dieu avoit écrit lui mesme le Decalogue, XXXII. 15. & les aiant brisées dans l'indignation dont il fut saisi quand il vit le peuple idolatrer aprez le veau d'or, il lui fut ordonné d'en faire deux autres pareilles, où Dieu écrivit de nouveau le mesme Decalogue, XXXIV. 28. 29.

3°. Enfin, Moÿse pour tacher de flechir la colere de Dieu, le prie de l'effacer de son livre qu'il a écrit, c'est à dire
de

de le faire mourir, s'il ne veut point pardonner aux Hebreux leur idolâtrie, XXXII. 32. & Dieu lui répond qu'il *n'effacera de son livre*, c'est à dire qu'il ne fera mourir, que *celui qui aura peché contre lui*.

Ces faits prouvent 1°. Qu'on savoit lire parmi les Hebreux, deux mois apres leur sortie d'Egypte, puisque ce ne peut estre qu'en vuë de leur faire lire sa loi, que Dieu la leur donna gravée sur les deux tables : 2°. Qu'on savoit mesme écrire, puisque Dieu ordonna qu'on gravast differents noms sur les pierres precieuses & sur l'or : 3°. Enfin, que l'usage des livres y estoit deja assez commun pour avoir introduit cette expression proverbiale, *effacer quelqu'un du livre*, pour dire *le faire mourir*, dont Moyse se sert, & que Dieu lui mesme repete. Cela fait voir que l'usage des lettres, de l'écriture, des livres devoit estre deja ancien chez les Hebreux, car personne ne se persuadera qu'en deux mois de tems, qu'il y avoit depuis que Moyse les conduisoit, au milieu de l'embarras des marches, de l'agitation des campements, de l'inquietude de se pourvoir du necessaire, Moyse ait peu enseigner aux Hebreux à lire & à écrire, ni les He-

breux l'apprendre, & que dans un si court espace les livres aient peu devenir parmi eux assez communs, pour y introduire l'usage de l'expression proverbiale, dont Moyse se fert.

Seconde preuve, prise de l'alphabet, que Cadmus apporta dans la Grece.

V. L'Histoire de Cadmus fournit une autre preuve, qui n'est pas moins forte. C'est un fait certain dans toute l'antiquité que ce Prince, contemporain de Moyse, alla de Phénicie en Grece au commencement du gouvernement de Josué; qu'il y porta l'usage des lettres, qui y estoit inconnu; que l'alphabet, qu'il y introduisit, n'estoit composé que des seize lettres, ou caractères suivans, Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ϛ, appelé *ἑξήκοντα βῆτα*, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, auxquels on en ajouta huit autres dans la suite, savoir quatre nouvelles lettres, qui se trouvoient dès lors dans l'alphabet de Moyse ^a, Ζ, Η, Θ, Ξ, prises des lettres Zajin ϣ, Heth Ϟ, Theth ϟ, & Schin Ϡ, & quatre lettres doubles ϡ, ϣ, ϣ, ϣ; enfin, que les seize lettres

^a Ces quatre lettres ont esté empruntées, de mesme que les autres seize, de l'Alphabet Phénicien, qui avoit beaucoup de rapport avec l'Alphabet Samaritain, que nous avons. Aussi remarque-t-on que la forme de ces lettres, telle qu'elle est dans les anciennes Inscriptions Grecques, ressemble beaucoup à celle des lettres Samaritaines.

de l'alphabet de Cadmus estoient les lettres usitées dans la Phénicie ; d'où Cadmus estoit venu, comme il paroît par le nom & par l'ordre de ces lettres dans l'alphabet Grec, où elles repondent au nom & à l'ordre des lettres de l'alphabet Phénicien, & comme Scaliger^a a achevé de le démontrer par la comparaison des anciennes lettres Grecques ou Ioniques, avec les lettres Phéniciennes ou Samaritaines, qui sont les mesmes.

Il suit delà qu'il y avoit dès le tems de Moyse un autre alphabet different du sien, puisque les caracteres en estoient Phéniciens ou Samaritains, au lieu que ceux dont Moyse s'est servi estoient Hébraïques. Quand on voudroit mesme soutenir que dans l'alphabet de Moyse les caracteres estoient Phéniciens ou Samaritains, ce que je ne pretends pas discuter ici, il seroit toujours certain que l'alphabet de Cadmus estoit plus ancien que celui de Moyse, puisqu'il estoit beaucoup moins complet, & qu'il ne comprenoit que seize lettres, au lieu que celui de Moyse en avoit vingt & deux. On peut bien ajouter de nouvelles let-

Et surtout de ce que cet alphabet avoit moins de lettres que celui de Moyse.

^a *In digressione de literarum Ionicarum origine, ad locum Eusebiani numeri MDCXVII. illustrandum.*

tres à un alphabet deja receu , à mesure que l'usage en fait sentir le besoin , & l'alphabet Grec en fournit un exemple ; mais on ne s'avisa jamais de retrancher des lettres d'un alphabet établi , & surtout des lettres aussi nécessaires que celles qui manquoient à l'alphabet de Cadmus , où il falut dans la suite les ajouter en en empruntant quatre de l'alphabet Hebreu, où elles avoient esté receues dès le tems de Moyse. Il faut donc se refoudre, ou à rejeter tout ce que l'antiquité nous apprend des lettres que Cadmus apporta de Phénicie en Grece, ou il faut convenir qu'il y avoit un alphabet chez les Phéniciens , c'est-à-dire , les Chananéens , longtems avant Moyse , dont on se servoit pour écrire , & dont on a peu se servir pour composer les Mémoires antérieurs à Moyse , que je pretends établir.

*Troisième
preuve, prise
de la manie-
re dont l'art
d'écrire a du
est être inven-
té.*

VI. Enfin , on peut tirer une troisième preuve de la maniere dont on a peu parvenir à decouvrir l'art d'écrire. Il est évident que cette decouverte n'a peu se faire que par degrez , & à peu prez dans l'ordre qui suit, si l'on suppose que Dieu l'ait abandonnée à la sagacité des hommes.

D'abord on ne fit que tracer ou pein-

dire les choses dont on parloit ; c'est-à-dire , qu'on peignoit un arbre , un cheval , pour marquer que c'estoit d'un arbre , d'un cheval , qu'on vouloit parler. Cette premiere espece d'écriture n'embrassoit que les choses qui tombent sous les sens , & elle estoit par consequent fort bornée. On y joignit dans la suite des signes symboliques , pour designer les choses qui n'y tombent pas , par exemple , un serpent qui se mord la queue , pour signifier une *année* ; un sceptre surmonté d'un œil ouvert , pour marquer un *Roi vigilant* ; un vaisseau avec un pilote appuié sur le gouvernail , pour exprimer le *gouvernement de l'univers* ; une vipere , pour dire une *femme mechante* , ou des enfants qui *maltraitent leurs parents* ; deux corneilles , pour marquer un *mariage*.

Comme il falloit peindre , ou du moins dessiner , pour former cette écriture , & que peu de gens le favoient assez bien , elle dégénéra bientôt en des caracteres grossiers & bizarres , mais qui retenoient , surtout dans le commencement , les premiers traits ou le *croquis* des figures , dont on s'estoit d'abord servi.

Ce sont-là toutes les especes de l'ancienne écriture hieroglyphique , 1°. la

Écriture hieroglyphique de trois especes ; en simples peintures ; en peintures & en symboles ; en caracteres , formez des peintures & des symboles.

peinture ou la nuë représentation des choses, 2°. les symboles ou les représentations symboliques, 3°. les caracteres plus ou moins ressemblants aux traits de la peinture ou des symboles. On voit des exemples de la *premiere* espece dans les anciennes Inscriptions Egyptiennes, & l'on dit qu'une pareille maniere d'écrire estoit encore en usage dans le Mexique, quand les Espagnols en firent la conquete. Les exemples de la *seconde* espece sont frequents dans les mesmes Inscriptions d'Egypte, & ceux mesme de la *troisieme* n'y sont pas rares; mais cette *derniere* maniere d'écrire s'est principalement conservée chez les Chinois, où elle forme encore la langue Mandarine, composée, dit-on, de plus de quatre-vingt mille caracteres. On peut consulter sur cette matiere l'*Essai sur les Hieroglyphes des Egyptiens*, traduit de l'Anglois de M. Warburton, & augmenté par le Traducteur de plusieurs savantes additions.

Dans cette écriture hieroglyphique, les lettres designoient les choses immédiatement, comme les chiffres ou caracteres d'Arithmetique, les caracteres de Chimie, & ceux d'Astronomie les designent chez nous; il faloit donc une

Exemples de ces trois especes d'écritures hieroglyphiques.

lettre pour chaque chose, ce qui multiplioit beaucoup le nombre des lettres, & rendoit trez difficile l'art d'écrire, de mesme que celui de lire ; de quoi on peut aisement juger par l'exemple des Chinois. On s'occupa donc à chercher une maniere d'écrire plus simple & plus commode. On travailla d'abord à distinguer les sons primitifs, qui sont les plus remarquables dans la voix humaine ; on vit qu'ils se réduisoient à un assez petit nombre, à seize, vingt, ou vingt & deux, par exemple ; on imagina des lettres propres à désigner ces sons, & on parvint par là à former le premier alphabet.

Écriture alphabétique. Maniere dont elle a été trouvée.

On remarqua ensuite que les sons, qui désignoient les choses, n'estoient pas des sons simples ou primitifs, mais qu'ils estoient composez de plusieurs sons primitifs, combinez ensemble. On combina de mesme les caracteres ou lettres, qui les désignoient, & par ces combinaisons on forma differents mots, qui répondoient aux différentes combinaisons des sons. Cela paroît trez simple aujourd'hui, parce que cela est trez connu, mais il a falu de longues recherches, & un genie supérieur pour l'inventer, & Ciceron a eu raison de dire,

*Summæ sapientiæ fuisse sonos vocis, quæ infiniti videbantur, paucis literarum notis terminavisse. **

Par ce moyen on parvint enfin à former une écriture alphabétique, où avec peu de lettres on avoit l'avantage d'écrire un grand nombre de mots, & d'exprimer un grand nombre de choses, mais aussi, où les mots ne designant que les sons, & ne signifiant pas les choses d'une manière immédiate, ne pouvoient servir que dans une société, où l'usage eut déjà fixé les sons destinez à signifier chaque chose. Telle estoit certainement l'écriture de Moÿse ; telle a esté celle des Grecs, des Romains, des Arabes ; telle est actuellement celle de toutes les nations connus, si l'on excepte les Chinois.

L'écriture hieroglyphique plus ancienne que l'alphabétique, & par conséquent plus ancienne que Moÿse.

Delà je croi pouvoir conclurre qu'il y a eu longtems avant Moÿse des lettres hieroglyphiques, dont on a peu se servir pour écrire, & dont on s'est effectivement servi pour cet usage : que cette manière d'écrire estoit commune en Egypte, & que rien n'empêche qu'elle ne fut connue aussi dans la Chaldée, & dans la terre de Chanaan, où les anciens Patriarches ont demeuré : que les Patriar-

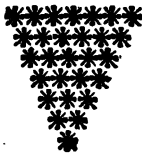
** Tusculanar. Lib. I. §. 26. juxta Græcicum.*

ches ont peu par consequent écrire en ces caractères des Mémoires historiques, dont Moÿse ^a, qui estoit instruit dans toutes les sciences des Egyptiens, & par consequent dans l'art de lire leur écriture, comme Philon ^b l'assure, a peu faire usage pour composer la Genese.

Ainsi quelque parti que l'on veuille prendre sur l'invention des lettres & de l'art d'écrire, qui en est la suite, on trouvera toujours qu'elle a deu estre plus ancienne que Moÿse, & qu'en supposant, comme je fais, que Moÿse a trouvé des anciens Mémoires, qui contenoient l'histoire de l'origine & des premiers tems du monde, & dont il a profité pour composer le livre de la Genese, je ne suppose rien, qui puisse estre legitimement contesté.

^a Actes des Apostres, Chap. VII, 22.

^b De *Vita Mosi*.



I I.

Du nom de Jehovah donné à Dieu. S'il a esté connu des Patriarches. Explication d'un passage de l'Exode, Chapitre VI. 2: & 3. qui semble dire que ce nom de Dieu n'avoit point esté connu des Patriarches, & qu'il fut revelé à Moÿse le premier.

Le nom de Jehovah estoit-il connu des anciens Patriarches ?

ON m'objectera encore sans doute le Chapitre VI. 2. 3. de l'Exode, où Dieu dit à Moÿse, *Je suis l'Eternel, (Jehovah) Je me suis bien fait connoître à Abraham, à Isaac & à Jacob, comme le Dieu Tout-puissant, (Schaddai) mais je n'en ai pas esté connu par mon nom de Jehovah.* Si le nom de Dieu, *Jehovah*, dira-t-on, n'a point esté connu des Patriarches, si c'est à Moÿse qu'il a esté revelé pour la première fois, comment peut-on supposer un Mémoire plus ancien que Moÿse, où Dieu soit toujours appellé *Jehovah*, & où on ne lui donne point d'autre nom ?

Que le nom de Jehovah estoit connu des Patriarches.

L'objection est specieuse, il faut en convenir, mais elle ne regarde pas mon opinion en particulier : ceux qui soutiennent l'opinion contraire, ont le même interest que moi d'y repondre. Si le

nom de *Jehovah* estoit inconnu avant Moÿse, & si c'est à lui qu'il a este revelé pour la premiere fois, comme on voudroit l'induire du passage de l'Exode, qu'on vient de citer, Moÿse en écrivant la Genèse a-t-il deù s'en servir dès le second Chapitre de ce Livre, & par consequent s'en servir, non seulement en écrivant la vie d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, du tems de qui l'on pretend que ce nom n'estoit pas connu, mais mesme en racontant la création du monde, le meurtre d'Abel, la corruption des hommes, le Deluge universel, auquel tems ce nom devoit estre parfaitement ignoré.

Puisque
Moÿse l'em-
ploie dans la
Genèse.

Je sai qu'on repond que dans ces endroits là Moÿse a employé ce nom par anticipation, προλήψει. Mais c'est convenir de la faute, & non pas l'excuser. Quand on voudroit mesme admettre cette excuse, elle ne pourroit servir qu'à justifier Moÿse d'avoir donné ce nom à Dieu dans les endroits, où il parle de son chef, & où il raconte les événements comme historien, mais elle ne le justifieroit point d'avoir mis dans la bouche des Patriarches un nom qui ne leur estoit pas connu.

Cependant tous les Patriarches parlent de *Jehovah*, ou lui adressent leurs

Puisque les
Patriarches
s'en servent

en parlant de
Dieu.

prieres. On trouve à chaque pas dans la Genese que Noé ^a dressa un autel à *Jehovah*, VIII. 20 : qu'Abraham en dressa plusieurs à *Jehovah*, & en différentes occasions, XII. 8. & XIII. 18 : qu'Abraham dit au Roi de Sodome, qu'il a levé les mains à *Jehovah*, XIV. 22 : qu'Abraham invoqua le nom de *Jehovah*, XIII. 4 : qu'Abraham, en envoyant son serviteur en Mesopotamie, le fit jurer par *Jehovah*, XXIV. 3 : que ce serviteur, en priant Dieu, dit toujours, ô *Jehovah*, Dieu d'Abraham mon maître, XXIV. 12. & 42 : qu'à l'exemple de son pere, Isaac invoque de mesme le nom de *Jehovah*, apres lui avoir dressé un autel, XXVI. 25 : que Jacob dit de mesme, certes, *Jehovah est ici*, & je n'en savois rien, XXVIII. 16 : qu'il n'y a pas jusqu'à Laban, dont le culte ne paroît pas d'ailleurs avoir esté trop pur, qui ne dise, que *Jehovah prenne garde à moi & à toi, quand nous nous serons retirés*, XXXI. 49.

Puisque les
Patriarches
donnent ce
nom à Dieu
en s'adressant
à lui.

Du moins Moÿse seroit-il inexcusable dans tous les endroits de la Genese, où il introduit les Patriarches, qui en par-

^a On suit communement la traduction de M. de Sacy. On n'a fait que mettre le nom de *Jehovah*, aux endroits où il est en hebreu.

lant à Dieu, lui donnent le nom de *Jehovah*, comme Abraham qui dit, XV. 2. *Seigneur Jehovah, que me donneras-tu*, & XV. 8. *Seigneur Jehovah, à quoi connoitrai-je que je le posséderai* : & Jacob, qui en priant Dieu, lui parle ainsi, XXXII. 9. *Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, & Jehovah.*

Enfin, Moÿse seroit moins excusable encore dans les endroits, où il introduit Dieu lui mesme, qui se donne le nom de *Jehovah* en parlant aux Patriarches, comme, Genese XV. 7. où Dieu dit à Abraham, *Je suis Jehovah, qui vous ai tiré d'Ur de Chaldée* ; & XXVIII. 13. où il dit à Jacob, *Je suis Jehovah, le Dieu d'Abraham vostre pere, & le Dieu d'Isaac.*

Pour peu qu'on fasse de réflexion sur ces passages, on sera forcé de convenir, que ceux qui font cette objection, sont eux mesmes autant interessez que moi à la résoudre, & c'est un premier point, où je suis bien aise de les avoir reduits : car d'ailleurs dans le fond, la chose n'est point difficile ni pour eux, ni pour moi. Il ne faut que suivre la foule des Commentateurs, tant Chrétiens, que Juifs, & établir avec eux les principes suivans.

I. Que dans le style de l'ancien Testament *est*, *appelle* ou *nommé*, *vocari*.

Puisque Dieu lui-mesme se donne ce nom en parlant aux Patriarches.

Explication du passage de l'Exode qui donne lieu à cette difficulté.

Estre nommé, ou *estre*, sont la mesme

chose dans
le style de
l'écriture.

signifie la mesme chose que *estre, esse.* Ainſi dans Iſaïe LVI. 7. Dieu dit, en parlant du Temple de Jeruſalem, *Domus mea vocabitur domus orationis, ma maison sera appelée une maison de priere, c'est-à-dire, ma maison sera une maison de priere.* Cette maniere de parler a mesme passé dans le nouveau Testament, car Jesus-Christ aiant employé ce passage d'Iſaïe, quand il chassa du Temple ceux qui y vendoient & y achetoient, S. Matthieu & S. Marc, qui le rapportent, le premier XXI. 13. & l'autre XI. 17. ont suivi la lettre de l'expression d'Iſaïe, & ont dit, *Domus mea, domus orationis vocabitur* : au lieu que S. Luc, qui raconte le mesme fait XIX. 46. s'est contenté d'en marquer le sens, & de dire, *Domus mea, domus orationis est.* On trouve de mesme dans S. Matthieu, I. 23. la fameuse prophetie d'Iſaïe sur la naissance de Jesus-Christ, *Une Vierge sera enceinte, & elle enfantera un Fils, qui sera nommé Emmanuel, ce qui veut dire, Dieu avec nous, où il est visible que ces mots, qui sera nommé Emmanuel, signifient qui sera Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous, comme Jesus-Christ l'a esté veritablement, & non pas qui sera nommé Emmanuel, car Jesus-Christ n'a jamais porté ce nom.*

II. Qu'ainsi, quand Dieu dit à Moÿse, *Exode VI. 3. Je me suis bien fait connoître à Abraham, à Isaac & à Jacob comme Schaddai, mais je ne leur ai pas esté connu en mon nom de Jehovah*^a, il ne s'agit pas des syllabes de ces noms, ou de ces noms matériellement pris; car il est certain qu'il avoit esté beaucoup plus connu de ces Patriarches sous le nom de Jehovah, qu'il s'estoit donné plusieurs fois, que sous celui de *Schaddai*. Mais il est question de ce que ces noms signifient. Ainsi quand Dieu dit qu'il s'est fait connoître à Abraham, à Isaac, & à Jacob, comme *Schaddai*, c'est comme s'il disoit qu'il s'est fait connoître en tant que *Schaddai*; & quand il ajoute qu'il ne leur a pas esté connu en son nom de *Jehovah*, c'est comme s'il disoit qu'il ne leur a pas esté connu comme *Jehovah*, en tant que *Jehovah*.

III. Qu'il est certain que *Schaddai* signifie tout puissant, & qu'ainsi, lorsque Dieu dit qu'il s'est fait connoître aux trois Patriarches, comme *Schaddai*, cela signifie qu'il s'est fait connoître à eux

Signification
du nom de
Schaddai.

^a Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio) *Comment. in Exodi Caput VI. vers. 3.* explique ce passage de la même manière qu'il est ici expliqué.

comme tout puissant. Et en effet, il leur avoit donné des marques éclatantes de sa toute puissance dans la création du monde, dans le Déluge universel, dans la destruction de Sodome, dans la protection dont il les avoit favorisez, & dans la maniere miraculeuse, dont il les avoit tirez des dangers.

Signification
du nom de
Jehovah.

IV. Que de mesme, quand Dieu ajoute qu'il ne leur a pas esté connu en son nom de *Jehovah*, cela veut dire, qu'il ne leur a pas fait connoître qu'il estoit tout ce que ce nom signifie: Et c'est cette signification du nom de *Jehovah*, qui reste à déterminer. Or suivant les regles de la Grammaire, & l'analogie de la langue hébraïque, ce nom de *Jehovah* signifie *sum qui sum*, quand c'est Dieu, qui se le donne à soi mesme; il signifie, *es qui es*, quand les hommes le donnent à Dieu en s'adressant à lui; & il signifie, *est qui est*, quand on parle de Dieu à la troisième personne, & qu'on lui donne ce nom.

V. Qu'il suit delà que ce nom de *Jehovah*, ou ce qui est la mesme chose *sum qui sum*, peut avoir plusieurs acceptions. *Premierement*, qu'il marque un Etre éternel, *Ens aeternum*, un Etre qui existe de soi, *Ens à se*, un Etre qui

existe par la nécessité de sa nature, *Ens necessarium*, & c'est la signification la plus commune de ce nom. Mais en second lieu, qu'il signifie l'Être immuable dans ses résolutions; & par conséquent l'Être infiniment fidelle dans ses promesses, & c'est dans cette seconde acception, que ce nom est employé dans le passage de l'Exode, que nous examinons.

VI. Qu'ainsi, quand Dieu dit, *Je ne leur ai point esté connu en mon nom de Jehovah*, cela signifie, *Je ne me suis point fait connoître, comme fidelle à remplir mes promesses*, c'est à dire, Je n'ai pas encore rempli la promesse, que je leur avois faite, de retirer de l'Égypte leur posterité, & de lui donner la terre de Chanaan. C'est ce qui est clairement expliqué dans les versets qui suivent, 4. 5. 6. où Dieu, en continuant de parler à Moÿse, dit, *J'ai fait alliance avec eux, (Abraham, Isaac & Jacob) en leur promettant de leur donner la terre de Chanaan, la terre dans laquelle ils ont demeuré comme voyageurs & étrangers. J'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël parmi les travaux, dont les Egyptiens les accablent, & je me suis souvenu de mon alliance. C'est pour-*

Que le passage de l'Exode signifie que Dieu a été connu des Patriarches dans toute l'étendue de la signification de Schaddai, mais non pas de la signification de Jehovah.

quoi dites aux enfans d'Israël , Je suis Jehovah ; c'est moi , qui vous tirerai de la prison des Egyptiens , qui vous délivrerai de la servitude.

Preuves de
cette expli-
cation.

VII. Que s'il pouvoit rester quelque doute sur l'acception du nom de Jehovah dans ce passage de l'Exode , on n'auroit qu'à parcourir les Chapitres qui suivent , où l'on trouveroit que le nom de Jehovah est manifestement employé dans ce sens. C'est ainsi que Dieu dit , VI. 7. *Vous saurez , ô Enfans d'Israël , que je suis Jehovah , votre Dieu , qui vous retire de dessous les charges des Egyptiens.*

VI. 8. *Je vous ferai entrer dans cette terre , que j'ai juré de donner à Abraham , à Isaac & à Jacob , & je vous la donnerai en heritage ; Je suis Jehovah.*

VII. 5. *Lors les Egyptiens apprendront que je suis Jehovah , apres que j'aurai étendu ma main sur l'Egypte , & que j'aurai retiré les enfans d'Israël d'au milieu d'eux.* VII. 17. *Vous connoîtrez en ceci , ô Pharaon , que je suis Jehovah.*

VIII. 22. *Je mettrai , ô Pharaon , la terre de Goscen à couvert de ces mouches , afin que vous sachiez que je suis Jehovah.* X. 2. *Afin que vous racontiez , ô Hebreux , à vos enfans , & aux enfans de vos enfans , ce que j'ai fait con-*

tre les Egyptiens, & les merveilles que j'ai opérées contre eux, & que vous sachiez que je suis Jehovah. XII. 12. Exercerai mes jugements sur tous les Dieux de l'Egypte. Je suis Jehovah. Enfin XIV. 18. Et les Egyptiens sauront que je suis Jehovah, quand j'aurai esté ainsi glorifié dans Pharaon, dans ses chariots, & dans sa cavalerie.

VIII. Qu'il est visible par tout ce qu'on vient de dire, que le passage de l'Exode bien entendu ne prouve point que le nom de Jehovah fut un nom de Dieu inconnu aux Patriarches, & révélé à Moÿse le premier; mais prouve seulement que Dieu n'avoit pas fait connoître aux Patriarches toute l'étendue de la signification de ce nom, au lieu qu'il l'a manifestée à Moÿse. Si l'on admet cette explication, la difficulté s'évanouit en entier, & alors, comme je reconnois que Moÿse, en écrivant la Genese selon l'opinion commune, a pu donner à Dieu le nom de Jehovah, même dès le second Chapitre; on doit convenir de même, que dans mon opinion les Patriarches ont peu aussi employer ce nom dans les Mémoires, qu'ils ont laissés sur l'histoire de leur tems, & dont je croi que Moÿse s'est servi pour composer le livre de la Genese.

III.

Des differents Mémoires, qu'on croit reconnoître dans la Genèse. Du nombre & de la qualité de ces Mémoires. Qu'il paroît qu'on peut y en distinguer jusqu'à douze, mais dont la plupart ne sont que des fragments.

Détail des
différents
Mémoires,
dont il paroît
que Moïse
s'est servi.

J'ai déjà annoncé ci dessus ^a mes conjectures sur les mémoires, que je croi que Moïse a eus en main, & dont il a fait usage dans la composition du livre de la Genèse, mais je n'ai pas peu les y développer autant qu'il le falloit, & je vais tâcher d'y suppléer.

Premier Mémoire, A, où l'on donne à Dieu le nom d'Elohim.

I. En general je crois, comme je l'ai déjà dit, que Moïse avoit deux mémoires principaux, qui embrassoient toute l'étendue de la Genèse. Dans l'un, on y donne à Dieu le nom d'Elohim, Dieu, & comme ce mémoire commence au chapitre I. je l'ai placé sur la première colonne, & je l'ai appelé le *Mémoire A.*

Second Mémoire, B, où l'on donne à Dieu le nom de Jehovah.

II. Dans l'autre mémoire, le nom qu'on donne à Dieu est Jehovah, l'Eternel. Il commence au chapitre II. de la Genèse, ce qui est cause que je l'ai placé sur la seconde colonne, & que je l'ai ap-

^a Dans les Réflexions préliminaires, p. 28.

pellé le *Mémoire B.* Il y a dans l'un & dans l'autre de ces mémoires, quand on les separe, des lacunes fréquentes, qui interrompent le fil de la narration, & la suite de l'histoire. On a pu voir dans les Réflexions préliminaires mes conjectures sur les causes de ces lacunes.

III. On trouve dans la description du Deluge, chap. VII. des versets repetez jusqu'à trois fois, comme les versets 18. 19. & 20. & les versets 21. 22. & 23. Apres avoir placé les deux premiers versets sous les deux mémoires A. & B. J'ai cru que les troisiemes, où la mesme chose estoit encore repeteée, comme sont les versets 20. & 23. devoient estre rapportez à un troisieme mémoire, que j'ai appellé C, & que j'ai placé sous la colonne C. J'ai placé sous la mesme colonne certains faits, comme l'enlevement de Dina, qui regardent les familles des Patriarches, mais dans la narration desquels le nom de Dieu n'est pas employé, & qui par certe raison n'appartenoient ni au Mémoire A. ni au Mémoire B.

Troisieme Mémoire, C, où l'on trouve des faits, qui appartiennent à l'histoire des Patriarches, & où le nom de Dieu n'est pas employé.

IV. Il y a outre cela plusieurs endroits, où l'on sent que la suite de l'histoire est interrompuë, où l'on raconte des événemens assez étrangers à l'histoi-

Quatrieme Mémoire, D, où l'on range tous les Mémoires suivants.

re directe des Patriarches , en tant qu'elle est relative à la nation des Hebreux , & où l'on n'a pas eu occasion de donner à Dieu , qui n'y est pas nommé , ni le nom d'*Elohim* , ni celui de *Jehova*. Il m'a paru que ces endroits devoient appartenir à des Mémoires differents des trois précédents , & je les ai rangez sous une nouvelle colonne D. comme si tous ces endroits appartenoient à un seul & mesme mémoire , de quoi pourtant je doute beaucoup , comme je l'ai deja ci devant insinué , & l'on va voir les raisons que j'ai d'en douter.

*Cinquieme
Mémoire , E.
La guerre de
la Pentapole.*

V. On trouve d'abord au chapitre XIV. la guerre de la Pentapole , c'est à dire , celle que les quatre Rois alliez , Chedor-lahomer , Amraphel , Arioch , & Thidhal , firent aux cinq Rois de la Pentapole , Bera , Birfa , Sinhab , Sember , & au Roi de Bela ou Tschar , & le succez de cette guerre. Abraham y jouë un grand role , mais un role tout different de celui sous lequel il nous est représenté dans le reste de la Genese. D'ailleurs cette histoire dans l'endroit , où elle est , ne tient ni à ce qui précède , ni à ce qui suit. Ainsi je croi qu'on ne doit pas hésiter de la regarder comme extraite d'un cinquieme mémoire , qu'on peut appeller E.

VI. Apres la description de la destruction de Sodome, qui occupe une grande partie du chapitre XIX, & qui appartient au mémoire B, on trouve au verset 29. l'histoire de l'inceste des filles de Loth avec leur pere, d'où sont venus les Moabites & les Ammonites. Ce fait est étranger à l'histoire des Hebreux, & il paroît que c'est une interpolation manifeste. Ainsi je l'ai regardé comme l'extrait d'un sixieme Mémoire, que j'ai appelé F.

Sixieme Mémoire, F. L'Histoire de Loth & de ses filles.

VII. A la fin du chapitre XXII. aux cinq derniers versets, on trouve un détail de la famille de Nachor, qui peut bien avoir quelque rapport à l'histoire des Patriarches, d'où descend la nation des Hebreux, en ce qu'on y apprend l'origine de Rebecca, qui épousa quelque tems apres Isaac; mais ce détail généalogique n'en est pas moins une piece étrangere au corps de la Genese, & je croi qu'il faut le placer sous un septieme mémoire G.

Septieme Mémoire, G. Détail de la famille de Nachor.

VIII. Vient ensuite au chapitre XXV. la Généalogie de tous les enfans d'Ismaël, depuis le verset 12. jusqu'au verset 19. Elle me paroît encore étrangere de meme à l'histoire de la Genese, dont elle interrompt la narration. C'est pourquoi

Huitieme Mémoire, H. Genealogie d'Ismaël, & des enfans d'Abraham & de Cethura.

je suis trez porté à la regarder comme l'extrait d'un huitieme mémoire H. J'en dirois presque autant de la Généalogie des enfans d'Abraham & de Cethura, sa seconde femme, qui est rapportée dans le mesme chapitre, depuis le verset 1. jusqu'au verset 7. mais à cet égard je ne décide rien.

*Neuvieme
Mémoire, I.
L'Histoire de
l'enlevement
de Dina, &
des suites
qu'il eut.*

IX. L'Histoire de l'enlevement de Dina, fille de Jacob, & des suites qu'il eut, se lit au Chapitre XXXIV. & le remplit tout entier. Elle a les mesmes caracteres, que l'histoire de la guerre de la Pentapole, d'estre étrangere à l'histoire de la Genese, d'en couper la narration, & de paroître y avoir esté insérée, comme une interpolation. Aussi n'hésite-je pas à la regarder comme l'extrait d'un neuvieme Mémoire I.

X. Restent trois endroits, qui regardent Esäu : Le *premier* au chapitre XXVI. depuis le verset 34. jusqu'à la fin du chapitre, où il s'agit de ses deux premiers mariages : Le *second* au chapitre XXVIII. depuis le verset 6. jusqu'au verset 10. où il est question de son troisieme mariage : Et le *troisieme* au chapitre XXXVI. où l'on rend compte en détail de sa posterité, ce qui remplit tout le Chapitre. Dans tous ces endroits ;

droits, la narration est si fort interrompue, qu'on ne peut pas douter que ce ne soient autant d'interpolations.

Mais je ne croi pas que ces interpolations puissent estre regardées comme extraites d'un mesme Mémoire, & en voici la raison. Dans les deux premiers endroits, on donne à Esäu pour premiere femme *Judith, fille de Béeri, Hethien*, pour seconde *Basmath, fille d'Elon, aussi Hethien*, & pour troisieme *Mahalath, fille d'Ismaël & sœur de Nabajoth*: au lieu que dans le dernier endroit, où l'on donne de mesme trois femmes à Esäu, on appelle la premiere *Hada, fille d'Elon Hethien*, la seconde *Aholibama, fille d'Hana, laquelle estoit fille de Tsibhon, Hevien*, & la troisieme *Basmath, fille d'Ismaël, & sœur de Nabajoth*.

Je ne m'arreste pas à la diversité des noms, les Commentateurs en donnent de bonnes raisons. Les noms n'étoient que des épithetes chez les Orientaux, la mesme personne en avoit plusieurs, ou elle en changeoit selon les occasions, & c'est ce qu'on peut confirmer par un grand nombre d'exemples. Mais je ne saurois me persuader, que si ces trois endroits venoient de la mesme main, l'Au-

Dixieme Mémoire, K. Mariages d'Esäu.

*Onzieme Mé-
moire, L. Po-
sterité d'E-
saü.*

teur eut donné des noms si differents aux trois femmes d'Esäu, & mesme au pere de l'une d'entr'elles sans en avertir. C'est pourquoi il me paroît raisonnable de rapporter ces trois endroits concernant Esäu à deux Mémoires differents, les deux premiers à un dixieme Mémoire K, & le dernier à un onzieme Mémoire L.

*Douzieme
Mémoire, M.
Posterité de
Selür, Ho-
rien.*

XI. Il y a mesme dans ce dernier endroit, où la posterité d'Esäu est rapportée, Chapitre XXXVI. une insercion particuliere, qui commence au verset 20. & qui s'étend jusqu'au verset 31. où il est question de la posterité de Selür, Horien, laquelle est non seulement étrangere à l'histoire de la Genese, mais l'est mesme à l'histoire d'Esäu, & qu'on a raison par consequent de regarder comme extraite d'un douzieme Mémoire M.

XII. Les dix derniers Mémoires, qui comme on voit, ne regardent chacun que quelque fait en particulier, ou sont de simples extraits de Mémoires plus longs, que Moÿse n'aura pas trouvé à propos d'employer en entier, parce qu'ils estoient trop étrangers à l'histoire du peuple Hebreu, ou n'estoient originairement que de simples relations particulieres de ces faits, que Moÿse aura inserées en entier,

& cette dernière conjecture paroît la plus plausible dans une matière aussi incertaine.

XIII. Au reste, dans le détail qu'on vient de faire des douze différens Mémoires, dont il paroît que Moÿse s'est servi, on n'affirme rien, comme je crois l'avoir dit. On ne fait que proposer des conjectures, qu'on est le maître de recevoir ou de rejeter. On peut donc, si on le juge à propos, réduire les dix derniers Mémoires à un moindre nombre : on peut au contraire partager les deux premiers A & B en plusieurs ; car enfin rien n'empêche qu'il n'y ait eu plus d'un Mémoire, où les Auteurs aient donné à Dieu le nom d'*Elohim*, & plus d'un aussi, où les Auteurs lui aient donné le nom de *Jehovah* ; mais comme on ne doit rien avancer sans quelque raison, du moins apparente, on ne doit pas non plus rien condamner que sur des raisons pour le moins aussi plausibles.



I V.

*Des Auteurs de ces differents Mémoires.
Que tout est incertain sur cet article.
Qu'il paroît que les deux principaux
viennent des Hebreux ; mais que
Moyse peut aussi en avoir emprunté
quelques uns des nations voisines.*

Conjectures
sur l'origine
de ces Mé-
moires.

Je juge de la curiosité des autres par la mienne. Je voudrois savoir quels sont les Auteurs de ces differents Mémoires, & je croi que les autres ne le desireroient pas moins : mais j'avouë de bonne foi que je n'en fai rien ^a, *Nec me pudet fateri nescire, quod nesciam.* Cependant à force de méditer sur cette matiere, il m'est venu dans l'esprit quelques idées, que je soumets au jugement des personnes éclairées.

Le Mémoire A paroît venir d'Amram pere de Moyse, qui l'avoit reçu de Levi son grand-pere, lequel le tenoit de ses ancestres.

I. Le Mémoire A est le Mémoire le plus long & le plus étendu, & celui qui fait presque tout le corps de la Genese. Je conjecture, comme je l'ai déjà dit, que les deux premiers Chapitres de l'Exode sont la suite de ce Mémoire, parce que dans ces deux Chapitres on donne toujours à Dieu le nom d'*Elohim*, de même que dans le reste de ce

^a Ciceron, *Tusculan.* l. 5. 25.

Mémoire, & qu'il est certain que Moyse a deü prendre ces deux Chapitres de quelque Mémoire, puisqu'ils contiennent des faits, qu'il n'a pas peu savoir par lui mesme, parce qu'ils estoient arrivez avant sa naissance.

Si l'on admet cette premiere conjecture, je croirai pouvoir en hazarder une seconde, savoir, que ce Mémoire estoit un Mémoire de famille, conservé par les parents de Moyse. Ce n'est que dans cette famille qu'on a peu savoir ce qui regarde la naissance de Moyse, le soin qu'on eut de le cacher pendant trois mois, le parti que sa mere prit ensuite de l'exposer sur le Nil, la maniere dont elle arrangea le panier de jonc, où elle l'enferma, l'attention qu'elle eut de le faire observer sur le Nil par sa fille, l'ordre de la Providence qui fit tomber l'enfant entre les mains de la fille de Pharaon, l'inquietude de cette Princesse pour lui trouver une nourrice, & l'adresse avec laquelle la jeune sœur de l'enfant, qui ne l'avoit pas quitté, proposa à cette Princesse & lui amena sa propre mere pour nourrice:

Tout cela persuade qu'Amram, le pere de Moyse, doit avoir écrit ces deux Chapitres, & donne lieu de croire que le reste du Mémoire qui contient des

18 CONJECTURES

faits plus anciens, venoit du Patriarche Levi, aieul d'Amram, lequel avoit écrit les événements de son tems à la fuite d'un Mémoire plus ancien encore, qu'il tenoit de ses ancestres, Jacob, Isaac, ou Abraham, sans pouvoit determiner de qui pouvoit estre l'histoire des tems, qui avoient precedé le Deluge, mais bien persuadé qu'elle s'estoit conservée dans les familles de Seth & d'Henoc.

Il y a grande apparence que Joseph a écrit lui mesme son histoire.

Je soupçonne seulement que l'histoire de Joseph, qui se trouve presque toute entière dans ce Mémoire A, Chapitres XL-XLV. a esté écrite par Joseph lui mesme, parce qu'elle contient des faits personnels, qui ne pouvoient estre feus que de lui, & qu'elle est beaucoup mieux écrite que le reste, comme estant écrite par une personne qui avoit passé une grande partie de sa vie à la cour d'Egypte, où regnoient la politesse & les sciences. L'Antiquité ne nous offre rien de mieux écrit, & écrit d'une maniere plus touchante, que la harangue de Juda pour la defense de Benjamin, Chap. XLIV. le récit de la reconnoissance de Joseph & de ses freres, & celui de l'impression que fit sur Jacob la nouvelle que son fils Joseph n'estoit pas mort; & qu'il estoit le premier Ministre du Roi d'Egypte.

Il faut pourtant excepter le Chapitre XXXIX. où se trouve l'histoire de la femme de Potiphar, qui aiant inutilement sollicité Joseph au crime, prit le parti de l'accuser auprez de son mari d'avoir voulu attenter à son honneur. Comme le nom de *Jehovah* est employé dans ce Chapitre en parlant de Dieu, on doit le rapporter au Mémoire B, & par conséquent à un autre Auteur que celui qui a écrit le reste de l'histoire de Joseph, laquelle appartient en entier, à cela prez, au Mémoire A.

A l'exception de ce qui regarde la femme de Potiphar, qui appartient au Mémoire B.

Mais ne pourroit-on pas soupçonner avec quelque vraisemblance, que Joseph aiant supprimé par modestie cet événement, Moÿse a esté obligé de le prendre dans le Mémoire B, où il estoit raconté, tel que nous le voions dans la Genèse, mais qu'à l'exception de ce fait particulier, tout le reste de l'histoire de Joseph a esté pris du Mémoire A, où elle estoit mieux écrite & mieux circonstanciée, ce qu'il est aisé de croire, supposé, comme je le soupçonne, qu'elle eut esté écrite par Joseph lui mesme.

II. Quant au Chapitre XXXIV. où l'on raconte l'enlevement de Dina, & les suites de cet enlevement, je présume qu'il vient encore de Levi, bifaieul de Moÿse.

L'Histoire de Dina paroit avoir esté écrite par Levi, bifaieul de Moÿse.

On fait quelle part il eut avec Siméon son frere dans l'exécution violente, qui fut faite pour venger l'enlèvement de Dinna, non seulement sur Sichem & sur Hémor son pere, mais aussi sur tous les habitans de la ville. D'ailleurs la maniere un peu cavaliere, dont on y fait repondre Siméon & Levi aux justes reproches de Jacob leur pere, moins pour excuser, que pour autoriser une action, qui n'estoit pas exempte de blâme, semble indiquer que cette histoire ne peut venir que de la main d'un des interessez, & sur le ton dont cette violence est racontée, il semble qu'on reconnoit dans l'Auteur le caractere d'un homme qui a esté capable de la commettre.

Je soupçonne que Moyse avoit receu des Ismaélites ce qui regarde Ismaël, & des Iduméens, ce qui regarde Esäu & Schir.

III. Pour les Mémoires particuliers, où l'on rapporte la genéalogie d'Ismaël, Chap. XXV. les mariages d'Esäu, sa genéalogie & celle des Horiens, Chapp. XXVI. XXVIII. XXXVI. je m'imagine que Moyse se les estoit procurez sur les lieux, ou pendant les 40. années, qu'il passa chez les Madianites, auprez de Jethro son beaupere, ou pendant les 40. années qu'il demeura dans le desert avec les Israélites. D'un costé, les Ismaélites & les Iduméens estoient limitrophes des Madianites, & Moyse, qui

en conduisant les troupeaux de son beau-pere, alloit jusqu'au mont Sinai, *Exode III. 1.* pouvoit encore plus facilement aller sur les terres de ces peuples : de l'autre costé, le peuple Hébreu, que Moyse avoit retiré d'Egypte, campa longtems sur les frontieres de ces peuples, avant que d'entrer dans la Terre promise ; & par consequent Moyse eut occasion, par l'un & par l'autre moien, de ramasser tous les Mémoires qu'ils pouvoient avoir sur leur origine & sur leur histoire.

IV. Je croi que Moyse peut avoir eu de la mesme maniere l'histoire de la guerre de la Pentapole, Chap. XIV. des Madianites qui habitoient à l'orient de la Mer morte, & qui avoient souffert de l'invasion des quatre Rois alliez ; particulièrement des habitants de Tsohar, ou Tsegor, où Loth se retira d'abord aprez la destruction de Sodome. Je porte le mesme jugement de l'histoire des filles de Loth, Chap. XIX. & je conjecture qu'il la tenoit des Moabites & des Ammonites ; qui descendoient des deux enfans, qui furent le fruit de leur inceste. On objecteroit en vain que ces peuples n'auroient eu garde d'avouer une origine aussi honteuse. On avoit alors sur ces

De mesme qu'il avoit recueu des Madianites l'histoire de la guerre de la Pentapole ; & des Moabites ou des Ammonites, ce qui regarde l'histoire de Loth & de ses filles.

article des idées bien différentes de celles qu'on a aujourd'hui. Abraham lui même, selon la plupart des Commentateurs, n'avoit-il pas épousé *sa sœur, fille de son pere, mais d'une autre mere,* comme il le dit lui même, XX. 12. Et pour alleguer un exemple encore plus concluant, trouve-t-on que Pherez & sa posterité, quoique venus de l'inceste de Juda avec sa belle fille Thamar, aient esté moins estimez dans leur Tribu, & qu'ils n'y aient pas constamment rempli les premieres places?

Il n'y a rien qui indique l'Auteur du Mémoire B. Mais l'inspiration de Dieu, qui a assisté Moÿse, nous garantit la verité & l'authenticité de ce Mémoire.

V. A l'égard du Mémoire B, qui tient le second rang entre les Mémoires, dont Moÿse s'est servi pour composer la Genese; on ne doit point douter qu'il ne vienne de quelques uns des anciens Patriarches, & de Patriarches pieux, & trez attachez au culte du vrai Dieu, par la maniere dont il est écrit, & dont on y parle toujours de la grandeur de Dieu, & du respect qui lui est du: mais on ne peut former aucune conjecture particuliere, ni sur l'Auteur qui l'a composé, ni sur la maniere dont Moÿse a peu le recouvrer. Cependant c'est un Mémoire trez important pour la Religion, & qui contient des faits qui en font le fondement, comme l'histoire du Paradis

terrestre , de la tentation d'Eve , de la chute d'Adam , du fratricide de Caïn , &c. Mais la sagesse de Moÿse , & infiniment plus encore , l'assistance de Dieu , qui l'a éclairé & dirigé dans le choix des Mémoires qu'il a emploiez , nous rassurent pleinement là-dessus , sans compter que ces faits sont rappelés & confirmés dans plusieurs autres endroits du Vieux & du Nouveau Testament.

V.

Quoique ces Mémoires soient écrits en Hébreu , cela n'empêche pas que Moÿse n'ait peu les emprunter des nations voisines , 1°. Parce que l'Hébreu estoit la langue commune de tous les Chananéens : 2°. Parce que c'estoit du moins la langue maternelle des Peuples sortis de la famille d'Abraham , qui estoient les seuls de qui Moÿse ait peu emprunter quelque Mémoire : 3°. Parce qu'en tout cas Moÿse a peu les mettre en Hébreu.

Les conjectures , qu'on vient de proposer sur quelques Mémoires , qu'il semble que Moÿse ait reçu de Nations étrangères aux Hébreux , donnent lieu à une difficulté , qui mérite d'estre éclaircie.

Comment Moÿse a-t-il peu recevoir de ces nations des Mémoires écrits

en Hébreu ,
tels que ceux
qui compo-
sent la Ge-
nese ?

Tout le Livre de la Genese est écrit en hébreu , & supposé que Moÿse ait employé quelques Mémoires pour le former , ils ont tous deu estre écrits en la mesme langue. On croit donc pouvoir en conclurre , qu'on ne doit point supposer , comme je fais , que Moÿse en ait peu recevoir aucun des Nations , qui habitoient dans la terre de Chanaan ou sur ses confins , puisque ces Nations n'avoient pas l'usage de la langue hébraïque , & ne l'avoient jamais eu. Cette langue , appelée par excellence la *Langue Sainte* , que Dieu avoit enseignée à Adam , qui avoit été seule en usage jusqu'à l'entreprise de la tour de Babel , qui depuis s'étoit conservée dans la ligne directe des ancetres d'Abraham , estoit perduë pour toutes les Nations longtems avant Moÿse , & ne subsistoit plus que dans la nation des Hebreux.

I. Toutes ces
nations par-
loient Hé-
breu.

I. Telle a esté en effet pendant longtems l'opinion commune de nos^a Hebraïfants. Ils l'avoient trouvée établie chez les Rabins , & l'avoient adoptée sans examen. Mais elle a esté depuis solidement refutée par plusieurs Litterateurs du premier ordre , entre lesquels on peut

^a Voyez Buxtorfe le fils , *Dissertat. de lingua Hebraea antiquitate & sanctitate.*

compter ^a Bochart, ^b Grotius, ^c Huët & ^d le Clerc, qui ont prouvé jusqu'à l'évidence, du moins jusqu'au degré d'évidence, dont cette question est susceptible, que la langue hébraïque estoit la langue commune des Chananéens, & qu'Abraham, quand il arriva chez eux de Chaldée, eut besoin de l'apprendre; ce qui ne lui fut pas difficile, parce que la langue des Chaldéens, qui estoit sa langue naturelle, y avoit beaucoup de rapport, & en estoit une espece de Dialecte, aussi bien que le Phenicien, qui en approchoit encore davantage, comme on en juge par quelque peu de Phenicien, qui reste dans quelques ouvrages anciens.

On peut voir dans les Auteurs, que l'on vient de citer, les preuves solides de ce qu'ils ont avancé. Il seroit inutile de les repeter: il suffit de remarquer que cette opinion est devenuë aujourd'hui l'opinion la plus commune. C'en est assez pour dissiper la difficulté dont il s'agit; car il n'y a plus aucun lieu d'estre

^a Chanaan, *Lib. II. Cap. 1.*

^b In Comment. in Genesios Cap. XI. v. 1.

^c Demonstrat. Evangelic. *Propos. IV. Cap. 13. §. 3. & 4.*

^d Dissert. de linguâ Hebraicâ, *Comment. in Genesim præfixæ, §. 5.*

surpris que les Mémoires, que quelques Nations répanduës dans la terre de Chanaan, ou sur les confins, pouvoient avoir sur leur origine & sur leur histoire; & que Moyse en emprunta, fussent écrits en la langue hébraïque, dès qu'il est prouvé que c'estoit leur langue, ou pour mieux dire, que c'estoit la langue de tout le pais de Chanaan, qu'on peut par cette raison regarder comme la langue *Chananéenne*, ainsi qu'Isaac l'a appellée, XIX. 18.

Réponse à
un passage
pris d'Esdras,
qui semble
prouver le
contraire.

Je fai qu'on allegue contre cette opinion un passage du Livre II. d'Esdras, XIII. 23. où il est dit que Nehemie, au dernier voiage qu'il fit à Jerusalem, y trouva beaucoup de Juifs « mariez » avec des femmes Moabites, Ammonites, & Philistines de la ville d'Azoth, dont les enfants parloient en partie la langue d'Azoth, & ne savoient pas parler la langue Juive dans sa pureté, » *quorum filii ex mediâ parte loquebantur Azoticè, & nesciebant loqui Judaicè*, d'où l'on croit pouvoir inferer que la langue Juive n'estoit pas la mesme que celle des Moabites, des Ammonites, & des Philistins d'Azoth, & qu'elle en estoit au contraire fort différente.

Mais il est aisé de renverser cette induction par une reflexion tres simple. Il est vrai qu'il y avoit du tems de Néhémie, c'est à dire aprez la captivité de Babylone, une difference marquée entre la langue que les Juifs parloient, & celle que parloient les Moabites, les Ammonites & ceux d'Azoth. C'est un fait suffisamment prouvé par le passage d'Esdras. Mais il est vrai en mesme tems que les Juifs au retour de la captivité, au lieu de l'Hebreu qu'ils avoient oublié, ne parloient plus que le Chaldéen : c'est un fait connu, qu'on ne sauroit contester. Il suit delà que le passage d'Esdras, qu'on oppose, prouve bien que la langue des Moabites, des Ammonites & des Philistins d'Azoth differoit du Chaldéen, qui estoit la langue des Juifs du tems de Néhémie, mais qu'il ne prouve point qu'elle differast de la langue, que les Hebreux parloient avant le tems de Moyse, ce qui est pourtant le fait qu'il estoit question de prouver, parce que c'est à cela que se réduit l'opinion, qu'on cherchoit à combattre.

Ce n'est pas que je prétende que les Moabites, les Ammonites, & les habitans d'Azoth, eussent conservé jusqu'au tems de Néhémie la pureté de la langue

que leurs ancêtres avoient parlé avant le tems de Moÿse. Mille ou douze cent ans, qui s'estoient écoulés dans cet intervalle, y avoient deu introduire beaucoup de changements; mais la captivité de Babylone en avoit introduit de plus grands encore dans la langue des Juifs. Tout ce que je veux conclurre, c'est donc que la différence qu'il y avoit du tems de Néhémie, entre le langage des Moabites, des Ammonites & de ceux d'Azoth, & celui des Juifs, venoit principalement de la part des Juifs, mais que, d'où qu'elle vint, elle ne peut point servir à prouver qu'elle eut esté la mesme mille ou douze cent ans auparavant; dans un tems, où l'on a des preuves positives, que la langue commune de toutes les Nations Chananéennes estoit la langue hébraïque, la mesme que les Hebreux parloient.

II. Du moins l'Hébreu estoit-il la langue commune des Ismaélites & des Madianites, issus d'Abraham; des Moabites & des Ammonites descendus de Loth;

II. Cependant, comme j'ai des raisons de reste, je consens qu'on persiste à nier, si l'on veut, que la langue hébraïque ait jamais esté la langue des Nations Chananéennes. Du moins ne niera-t-on pas qu'elle n'ait esté commune à toutes les Nations qui descendoient de la famille d'Abraham, & cela suffit pour justifier mes conjectures. Selon moi, tout

les Mémoires, que Moyse a peu rece-
 voir de Nations étrangères aux Hebreux, & des Iduméens venus d'Esäü.
 il les a receus de Nations, qui apparte-
 noient à la posterité d'Abraham, comme
 1°. Des Ismaélites, ce qui est rapporté
 au Chapitre XXV. de la posterité d'Is-
 maël, de qui ils descendoient; mais Is-
 maël estoit fils d'Abraham & d'Agar :
 2°. Des Madianites, qui demeuroient
 sur les bords de la Mer morte, ce qui
 est dit de la guerre de la Pentapole, au
 Chapitre XIV. mais les Madianites ve-
 noient de Madian, fils d'Abraham & de
 Cethura : 3°. Des Iduméens, ce qui re-
 garde aux Chapitres XXVI. XXVIII.
 & XXXVI. les mariages & la descen-
 dance généalogique d'Esäü ou d'Edom,
 leur pere commun; mais Esäü estoit fils
 d'Isaac, & petit fils d'Abraham. 4°.
 Enfin des Moabites & des Ammonites,
 ce qui concerne l'inceste des filles de
 Loth avec leur pere au Chapitre XIX.
 Mais Moab & Ammon, Auteurs de
 ces deux Nations, estoient fils de Loth,
 & neveux d'Abraham. Quelle langue
 avoient peu apprendre Ismaël & Ma-
 dian, que celle qu'on parloit chez Abra-
 ham leur pere? Quelle pouvoit estre la
 langue naturelle d'Esäü, que celle d'Isaac
 son pere, qui estoit la mesme que celle

d'Abraham ? Enfin dans quelle langue Moab & Ammon avoient-il peu estre élèvez , que dans celle de Loth & de ses filles, qui parloient eux mesmes la langue d'Abraham ? Mais si Ismaël , Madian , Esau , Moab & Ammon ont parlé la langue d'Abraham , c'est à dire la langue hébraïque , & si cette langue a esté leur langue maternelle , ils ont deu l'apprendre à leurs enfans , & leurs enfans à leur tour à leur posterité. Ainsi leurs Descendants , c'est à dire les Ismaélites , les Madianites , les Iduméens , les Moabites & les Ammonites ont du parler la langue hébraïque , de mesme que les Hebreux , descendus d'Abraham par Isaac.

On pourroit confirmer cette consequence par l'examen des noms propres des Rois & des personnages illustres de ces Nations , qui sont nommez dans l'Écriture , ou des lieux que ces Nations occupoient , & dont l'Écriture fait mention. Il seroit facile de faire voir que tous ces noms sont Hebreux , viennent de racines hébraïques , & ont une signification dans cette langue : mais ce détail seroit long , & il me paroît trez inutile pour establir une verité, dont il me semble qu'on ne sauroit douter. Ainsi en

abandonnant les Nations Chananéennes, qui aussi bien n'ont elles rien fourni à Moÿse, & de qui, suivant les apparences, il n'auroit voulu rien recevoir, & en me réduisant aux seules Nations, descenduës de la personne ou de la famille d'Abraham, telles que celles des Ismaélites, des Madianites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites, je puis supposer, comme je fais, que Moÿse en a receu des Mémoires, & des Mémoires écrits en Hebreu, puisque c'estoit leur langue.

III. Je veux bien cependant me relâcher encore, pour mettre la question au dessus de toute difficulté. On ne veut point que les Nations, de qui je prétends que Moÿse a peu recevoir des Mémoires, parlassent alors la mesme langue que les Hebreux. A la bonne heure: Elles n'ont donc point peu donner à Moÿse des Mémoires écrits en hébreu: J'y consens. Mais elles ont peu du moins lui en fournir d'écrits en leurs langues. Or ces langues, quelles qu'elles fussent, devoient approcher beaucoup de la langue hébraïque: Moÿse avoit eu le tems de les apprendre, pendant les 40 années qu'il passa chez les Madianites, & il estoit en estat d'entendre & de traduire

III. En tout cas, Moÿse, qui entendoit les langues de ces nations, a traduit en Hébreu les Mémoires qu'il en avoit reçus.

332 CONJECTURES
en hébreu les Mémoires qu'il avoit reçus
couvré écrits en ces langues. Quelque
parti donc que l'on prenne, il s'enfuit
toujours que Moyse a peu recevoir des
Mémoires de plusieurs Nations étrange-
res, ou écrits en hébreu, & dans ce cas
Moyse les a employez tels qu'il les avoit
receus; ou écrits dans leurs idiomes par-
ticuliers, & dans ce cas rien n'empêche
que Moyse n'ait peu les traduire pour
s'en servir dans la Genese, de sorte que
si dans ce dernier cas, on ne trouve pas
ces Mémoires dans la Genese, tels qu'ils
estoyent venus dans les mains de Moyse,
on y en trouve du moins des traductions
fidelles, ce qui suffit pour autoriser tou-
tes mes conjectures.

V I.

*Premier Avantage de mon opinion sur la
composition de la Genese. Elle sauve
la singularité de l'alternative dans
l'usage du nom d'Elohim, & de celui
de Jehovah, donnez à Dieu, en at-
tribuant à un Mémoire le nom d'Elo-
him, & celui de Jehovah à l'autre.
Examen de sept Articles, contenant
des exceptions à cette regle.*

Après avoir satisfait aux difficultés

qu'on peut faire contre mon opinion, il convient d'en faire sentir les avantages.

En premier lieu, elle sauve la singularité de trouver dans la Genese de longues narrations, où tantost le nom d'*Elohim*, & tantost celui de *Jehovah*, sont employez, quand il est question de parler de Dieu, sans que ces noms soient confondus ensemble dans les mêmes endroits.

Premier avantage de mon opinion. Elle sauve la singularité qu'il y a dans l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah*.

Tertullien a entrevu cette singularité, mais il paroît par ce qu'il en dit, qu'il n'en a connu que la moindre partie. Il convient que Dieu n'est appelé que *Dieu*, *Deus*, ce qui répond au nom *Elohim* en Hébreu, dans tout le premier chapitre de la Genese. *Deus fecit*, y est-il dit, *Deus vidit*, *Deus dixit*, *Dieu fit*, *Dieu vit*, *Dieu dit*: mais que dès le quatrième verset du second chapitre il est nommé *Seigneur Dieu*, *Dominus Deus*, c'est-à-dire, en Hébreu *Jehovah Elohim*; *accepit*, y dit-on, *Dominus Deus hominem*, *præcepit Dominus Deus*, le *Seigneur Dieu prit l'homme*, le *Seigneur Dieu ordonna*. La raison de cette différence vient selon lui de ce que Dieu estoit *Dieu* par son essence, & qu'ainsi on a du lui donner toujours le nom de

Cette alternative a été entrevue par Tertullien & par S. Augustin.

Dieu; Deus, quod erat semper, statim nominatur : mais qu'il ne peut être appelé *Seigneur*, que quand il eut créé l'univers, & surtout l'homme, qui devoit reconnoître sa domination. *Dominus*, dit-il, *ubi universa perfecit, ipsumque vel maxime hominem, qui proprie Dominum intellecturus erat.* S. Augustin^a a connu aussi la différence des noms qu'on donne à Dieu dans le premier & dans le second chapitre de la Genèse, & pour en rendre raison, il a adopté la remarque de Tertullien.

Mais mal expliquée.

Mais quand cette raison seroit bonne pour ces deux Chapitres, elle ne pourroit servir de rien pour le reste de la Genèse, où l'on observe cependant la même variation, ou si l'on veut, la même bizarrerie dans l'emploi de ces deux noms de Dieu. Cette variation est si frappante, & si souvent répétée, que je desie qu'on en rende jamais aucune raison valable, tant qu'on supposera que toute la Genèse vient d'une même main, & qu'elle a été composée par la même personne; au lieu que cette difficulté s'évanouit entièrement, dès qu'on veut bien admettre mes conjectures, & supposer que le Mémoire, où Dieu est nommé *Elohim*,

^a *De Genesi ad hierato, Lib. VIII. Cap. 11.*

vient d'une main, & que l'autre, où l'on donne à Dieu le nom de *Jehovah*, vient d'une autre. On comprend aisément que l'Auteur du premier Mémoire, qui peut-être ne connoissoit point d'autre nom de Dieu, que celui d'*Elohim*, a de lui donner ce nom, & ne lui en donner point d'autre : & que par la même raison, l'Auteur du second Mémoire a de lui appeller Dieu *Jehovah*, & ne l'appeller que de ce nom, ou parce qu'il ne connoissoit que celui-là, ou, ce qui est plus plausible, parce qu'il regardoit ce nom comme plus propre à inspirer du respect pour le Dieu Très-haut, Créateur du ciel & de la terre, dont il parloit.

Je ne prétends pas dissimuler qu'il n'y ait dans la Genèse plusieurs endroits, où il semble qu'on ait négligé de suivre cette règle. Dans quelques uns, on lit le nom de *Jehovah*, l'*Eternel*, dans des morceaux du Mémoire A, dont l'Auteur, comme on l'a déjà remarqué, paroît s'être attaché à n'employer que le nom d'*Elohim*, Dieu. Dans d'autres, en beaucoup plus grand nombre, on trouve le nom d'*Elohim*, Dieu, dans des morceaux du Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de *Jehovah*, l'*Eternel*. J'ai rassemblé toutes ces ex-

Il ne laisse pas d'y avoir dans la Genèse plusieurs exceptions à cette règle.

336 CONJECTURES
ceptions à la regle, qu'on vient d'établir, sous des articles differents, afin qu'on puisse mieux juger du cas qu'on en doit faire, quand on pourra les comparer ensemble commodément.

I. Article.
Trois Passages pris du Mémoire B, où on lit dans la traduction le nom de Dieu, quoi que celui d'Elohim ne soit pas dans l'original.

I. Ceux qui ne liroient que la Traduction de Geneve, que nous avons suivie, pourroient se tromper en regardant comme autant d'exceptions à la regle, trois endroits du Mémoire B, où on lit dans cette Traduction le nom de *Dieu*, qui répond à celui d'*Elohim*. Le premier est au Chapitre II. verset 21. où il est dit, « Et l'Éternel Dieu avoit fait » tomber un profond dormir sur Adam, » dont il s'estoit endormi, & *Dieu* avoit » prins une des costes d'icelui, & resseré » la chair au lieu d'elle ». Le second au Chapitre III. verset 11. où on trouve, « Et *Dieu* dit (à Adam) qui t'a mon- » stré que tu estois nud? » Et le troisieme au Chapitre IV. verset 10. où on lit, « Et *Dieu* dit (à Caïn) qu'as-tu » fait? La voix du sang de ton frere » crie de la terre à moi ».

Mais dans ces endroits le nom d'*Elohim*, qu'on rend par celui de *Dieu*, ne se trouve pas dans l'original, où les verbes *avoit prins*, *dit à Adam*, & *dit à Caïn*, n'ont point de nominatif exprimé.

mé. Ces sortes d'omissions ou de reticences sont fort ordinaires en Hebreu, comme on peut en juger, sans consulter l'original, en remarquant dans la traduction que nous avons fait imprimer, tous les nominatifs, qui sont en italique; car on peut en conclurre qu'ils manquent dans l'Hebreu, & que le Traducteur les a suppléez.

Dans les trois passages, qu'on vient de citer, l'Auteur de la Vulgate, qui s'est conformé à l'Hebreu, n'a point exprimé le nominatif sous-entendu. Les Septante ne l'ont point exprimé non plus dans le premier passage: mais dans le second, ils ont suppléé le mot *יְהוָה*, ce qui suppose qu'ils ont cru devoir y sous-entendre le nom d'*Elohim*. Quant au troisieme, ils y ont suppléé le mot *יְהוָה*, ce qui prouve qu'ils y ont sous-entendu le nom d'*Adonai*, c'est à dire, celui de *Jehovah*. Pour l'Auteur de la traduction de Geneve, il a cru devoir exprimer le nominatif qui manquoit dans ces trois passages, ce qu'on pourroit lui passer en faveur de la clarté; mais il a eu tort d'y suppléer le nom de *Dieu*, qui repond à celui d'*Elohim*, lorsqu'il paroit que c'est le nom de l'*Eternel*, qui repond à celui de *Jehovah*, qu'il faloit y

338. CONJECTURES

mettre, parce qu'il est constamment employé dans les versets qui precedent & dans ceux qui suivent. Du reste, on doit approuver l'attention qu'il a eue de faire imprimer en italique ce mot *Dieu* dans le premier & dans le second passage, pour marquer qu'il n'estoit pas dans l'original, mais il eut deu faire de mesme à l'égard du troisieme, où l'omission de cette précaution est capable d'induire en erreur ceux qui ne pourront pas consulter l'original.

II. Article.
Trois exceptions, prises du Chapitre III. versets 1. 3. 5. où l'on trouve le nom d'Elohim dans le Mémoire B.

II. On trouve au Chapitre III. trois exceptions à la regle, qui paroissent estre plus réeles. Ce Chapitre appartient en entier au Mémoire B, dont l'Auteur n'emploie que le nom de *Jehovah*, l'*Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim*, l'*Eternel-Dieu*; & cependant le nom d'*Elohim*, *Dieu*, y est employé seul aux versets 1. 3. & 5.

Mais il faut observer qu'il n'y est employé que dans les discours, que l'Auteur fait tenir au Serpent & à Eve, & qu'il peut avoir eu cette attention par respect, pour ne pas mettre dans la bouche du Serpent & d'Eve le grand nom de *Jehovah*, l'*Eternel*. Du moins est-il certain, que quand l'Auteur de ce Mémoire parle de Dieu de son chef dans ce

même Chapitre, il emploie toujours le nom de *Jehovah*, l'*Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim*, l'*Eternel-Dieu*, ce qui paroît suffire pour autoriser la règle qu'on a établie.

III. Le Chapitre IV. fournit un exemple plus concluant. Quoique ce Chapitre appartienne en entier au Mémoire B, où Dieu est nommé *Jehovah*, on ne laisse pas d'y trouver au verset 25. le nom d'*Elohim*, attribué à Dieu, ce qui paroît estre une exception manifeste à la règle.

III. Article.
Passage du
Chapitre IV.
verset 25. où
Dieu est ap-
pellé *Elohim*
dans le Mé-
moire B.

Je n'hésiterois pas à en convenir, si ce nom d'*Elohim* ne se trouvoit pas dans l'explication d'une étymologie. « Et » Eve, y est-il dit, enfanta un fils, & » appella son nom Seth. (car *Elohim*, » Dieu, m'a, dit elle, donné une autre » lignée, au lieu d'Abel, que Caïn a » tué. ») Mais cette circonstance m'inspire quelque défiance. Je soupçonne, que cette étymologie, qui est tout à fait hors d'œuvre, ne vient pas de l'Auteur du Mémoire, mais qu'elle y a esté insérée par Moyse, en compilant la Gene-

* On peut voir ce que Grotius, in *Comment. in XI. Genesios, vers. 1. Et de Veritate Relig. Christian. Lib. 1. pag. m. 19.* Huet, *Démont.*

340 CONJECTURES

se, auquel cas elle ne doit point faire de preuve contre l'Auteur du Mémoire, & c'est pourquoy je l'ai renfermée entre deux parenthèses.

IV. Article.
Passage du
Chapitre V.
verset 25. où
l'on donne à
Dieu le nom
de *Jehovah*
dans le Mé-
moire A.

IV. Il y a au Chapitre V. un exemple d'une autre exception, à peu prez de la mesme espece, mais dans un cas opposé. Ce Chapitre appartient au Mémoire A, où Dieu est appelé *Elohim*, & cependant on y donne à Dieu, au verset 29. le nom de *Jehovah*, *l'Eternel*, dans l'explication de l'étymologie du nom de Noé, ainsi appelé, y est il dit, parce que Lemech son pere dit, « Cestui-ci nous sou- » lagera de nostre peine, à cause de la » terre que *Jehovah*, *l'Eternel*, a mau- » dite. »

Mais c'est cela mesme qui me paroît infirmer la preuve qu'on veut en tirer, parce que j'ai sur cette étymologie du nom de Noé, les mesmes soupçons que sur l'étymologie du nom de Seth de l'article précédent, c'est à dire, que je conjecture qu'elle n'est pas du mesme Auteur que

Stras. Evangelic. Propos. IV. cap. 13. §. 4. Et Le Clerc, Dissertat. de lingua Hebraica, §. 2. ont dit sur ces étymologies, en repondant aux arguments, qu'on prétend en tirer pour prouver que l'Hebreu estoit la langue primitive d'Adam & des Patriarches avant le Déluge,

le reste du Mémoire, où elle se trouve, & où elle paroît assez étrangere. C'est ce qui m'a porté à la renfermer entre deux parenthèses. Il y a quelque apparence que c'est Moÿse, qui l'a ajoutée en réunissant & revoiant les Mémoires, dont il formoit la Genèse : & si cela est, il est évident qu'on ne doit pas tirer cet exemple à conséquence contre l'Auteur du Mémoire A.

V. On croit trouver un exemple plus décisif au Chapitre VI. Le commencement de ce Chapitre appartient au Mémoire B, & on ne laisse pas d'y trouver deux fois, aux versets 2. & 4. le nom d'Elohim, donné à Dieu. « Les fils d'Elohim, בני אלהים, *Bene Elohim*, y est il dit, verset 2. voiant que les fils des hommes, בני אדם, *Bene Adam*, estoient belles, en prirent à femmes pour eux de toutes celles qu'ils choisirent. » Et l'on ajoute, verset 4. « En ce tems là estoient les *Nephilim*, נפילים, sur la terre, & mesme aprez que les fils d'Elohim s'accointerent avec les filles des hommes, & qu'elles leur eurent enfanté lignée, iceux sont les puissants, qui de tout tems ont esté gens de renom. »

V. Article.
Passage du
Chapitre VI.
versets 2. &
4. où l'on
trouve, le
nom d'Elo-
him dans le
Mémoire B.

Mais la signification du mot *Elohim*

dans ce passage n'est pas assez décidée, pour fonder une objection solide. On peut en juger par la diversité des opinions, qu'on a eues sur cette matiere.

Premiere maniere d'expliquer ce passage.

1°. On a cru autrefois que le mot *Elohim* signifioit *Dieu* dans cet endroit, & l'on entendoit par les *filz d'Elohim* ou de *Dieu*, les *Anges*, qui, à ce qu'on croioit, estoient devenus amoureux des filles des hommes, & avoient eu commerce avec elles. Tel estoit le sentiment de ^a Philon, de ^b Jofephe, & de plusieurs des ^c anciens Peres: mais aujourd'hui ce sentiment n'est suivi par personne.

Seconde maniere de l'expliquer.

2°. Beaucoup de Peres ^d ont cru, & c'est l'opinion commune, que le mot *Elohim* dans ce passage doit estre traduit par le mot de *Dieu*; mais par les *filz de Dieu* ils entendent les *descendants de Seth*, ainsi appelez, à ce qu'ils préten-

^a De Gigantibus, Lib. I.

^b Antiquitat. Judaicar. Lib. I. cap. 3.

^c Lactantius, *Divinarum Institut.* Lib. II. cap. 15. Tertullianus, *De habitu mulierum.*

Eusebius Cæsariensis, *Preparat. Evang.* Lib. IV.

^d S. Augustinus, *De Civitate Dei*, Lib. XV.

cap. 23. S. Johannes Chrysostronus, *Homil.*

XXII. in *Genesim*. Theodoretus, *Quest.* XLVII.

in *Genesim*.

Vide Bibliothec. Sixti Senens, Lib. V.

Annotat. 73. & 77.

dent, parce qu'ils estoient fidelles au culte du vrai Dieu, au lieu que par les filles des hommes ils croient qu'il faut entendre les filles des descendants de Caïn, ainsi nommez à cause qu'ils s'estoient écartez de la pureté de ce culte. Suivant cette explication, il s'agiroit dans ce passage des mariages des Sethites, ou descendants de Seth, avec les filles des Caïnites, ou descendants de Caïn.

A suivre l'une ou l'autre de ces opinions, le nom d'*Elohim* se trouveroit donné à Dieu une ou deux fois dans un endroit, qui d'ailleurs appartient au Mémoire B. Cela suffiroit-il pour renverser la regle que nous avons établie, & qui sert constamment à distinguer le Mémoire A, où l'on donne ce nom là à Dieu, d'avec le Mémoire B, où on lui donne le nom de *Jehovah*? La question ne seroit pas difficile à décider, mais je ne l'entreprendrai pas ici. On la trouvera éclaircie & décidée à la fin de cet article.

3°. Mais, & c'est, à ce que je crois, l'explication la plus raisonnable, il y a des Commentateurs^a, qui croient que

Troisième
manière de
l'expliquer,
qui paroît es-
tre la meil-
leure.

^a *Seldenus, Mercerus, Guillelmus Henricus Vorstius, apud J. H. Heideggerum, Historiæ*

le mot אֱלֹהִים, *Elohim* dans cet endroit, comme dans ^a plusieurs autres du Pentateuque, signifie *les grands, les chefs, les juges*, & que le mot אָדָם, *Adam*, signifie *les hommes du commun, les gens de peu*; que le verbe לָקַח, que l'on a rendu par celui de *prendre pour femme, uxorem ducere*, signifie proprement, *ravir, enlever, prendre par force, sumere, capere, auferre*; & que par conséquent le passage doit estre traduit ainsi, *Les fils des chefs, des puissants, des juges, voyant qu'il y avoit de belles filles parmi le peuple, enleverent celles qui leur plurent le plus*. Ces violences conviennent mieux avec la description des débauches & de la corruption du tems, qui précéda le Déluge, que les prétendus mariages des Sethites avec les filles des Caïnites, & servent en mesme tems à rendre mieux raison des suites de ces commerces, qui aboutirent à produire des *Nephilim*, נַפְלִיִּים, c'est-à-dire, des *voleurs* & des *brigans*, tels que sont ordinairement les

Patriarchar. Tom. I. Exercitat. XI. Thes. 11.
Heidegger y cite ouire cela la version Grecque de Symmaque, le Targum d'Onkelos, & le Rabin Salomon Jarchi.

^a Exode, Chap. XXL 6. & XXII. 8. & 28.

enfants de la débauche. Mais dès qu'on admet cette explication, comme je crois qu'on doit l'admettre, l'on n'a plus aucune raison de m'opposer ce passage comme une infraction à la règle que j'ai établie, parce que le mot *Elohim* ne s'y trouve plus employé pour signifier *Dieu*, & que je n'ai jamais prétendu que l'Auteur du Mémoire B n'ait pas peu se servir de ce mot dans une autre signification.

VI. On peut alléguer comme un exemple d'une exception très réelle le Chapitre VII, où au verset 16, qui appartient certainement au Mémoire B, on trouve le nom d'*Elohim* donné à Dieu. « Voire, » y est il dit, le mâle & la femelle de toute chair y vindrent (ainsi que Dieu, » *Elohim*, lui avoit commandé) puis » l'Eternel, *Jehovah*, ferma l'huis sur » lui : » Et j'avoue que c'est peut être le premier exemple, qui soit bien concluant pour autoriser une exception à la règle. On pourroit cependant soupçonner que ces mots, (ainsi que Dieu lui avoit commandé) que j'ai renfermé entre deux parenthèses, ne font qu'une répétition de la même période, qu'on trouve mot pour mot au verset 9. du même Chapitre, qu'on aura d'abord mise à la

VI. Article
Passage du
Chapitre VII.
verset 16. où
le nom d'*E-*
lohim est don-
né à Dieu
dans le Mé-
moire B.

marge vis à vis du verset 16. pour y servir d'éclaircissement, & qui aura passé ensuite dans le texte, comme plusieurs autres additions marginales.

VII. Article.
Passage du
Chapitre IX.
verset 27. où
l'on trouve
dans le Mé-
moire B le
nom d'Elo-
him donné à
Dieu.

VII. On trouve encore une excep-
tion trez réele., à la fin du Chapitre IX.
qui appartient au Mémoire B, & où
pourtant le nom d'Elohim est donné à
Dieu, « Que Dieu, Elohim, y est il dit.
» verset 27. attire avec douceur Japhet,
» & qu'icelui loge aux tabernacles de
» Sem. » Le passage est clair & décisif,
mais peut estre que l'Auteur du Mé-
moire B, aprez avoir donné à Dieu,
dans le verset precedent, le nom de Je-
hovah-Elohim, l'Eternel-Dieu, c'est
à dire, le nom que les Hebreux lui don-
noient, en parlant de Sem, dont la pos-
terité conserva la vraie Religion, a cru
ne devoit lui donner que le nom d'Elo-
him, Dieu, c'est à dire, le nom que les
incirconcis lui donnoient, en parlant
dans le verset suivant, de Japhet, dont
toute la posterité se livra à l'idolatrie.

VII.

Continuation du mesme sujet. Examen de sept autres Articles contenant quelques exceptions à la mesme regle, réelles ou prétendues. Conséquences qu'on doit tirer du détail de tous ces Articles.

VIII. Je crois devoir ici, par rapport au Chapitre XVI. qui le premier y donne occasion, rassembler en un mesme article plusieurs passages de la Genèse, où l'Auteur du Mémoire B a donné à Dieu le nom d'El. אל, le Fort, comme au Chapitre XVI. verset 13. אל ראוי, El roi, le Dieu Fort de vision, c'est à dire, le Dieu Fort, qu'on voit; au Chapitre XVII. vers. 1. אל שרתי, El Schaddai, le Dieu Fort tout puissant: au Chapitre XXI. verset 33. אל עולם, El holam, le Dieu Fort d'Eternité, c'est à dire, le Dieu Fort Eternel: au Chapitre XXVIII. verset 3. le Dieu Fort tout puissant: au Chapitre XXXIII. verset 20. אל אלהי ישראל, El Elohe Jisrael, le Dieu Fort, Dieu d'Israël: au Chapitre XLIX. verset 25. מאל אביך. Meel Abicha, du Dieu Fort de ton pere. On pourroit peut estre croire que ces pas-

VIII. Article. Passages pris de differents endroits de la Genèse, où le nom d'El, le Fort, est donné a Dieu, tant par l'Auteur du Mémoire B, que par celui du Mémoire A.

348 CONJECTURES

pages font autant d'exceptions à la regle que nous avons établie, mais on se tromperoit. Cette regle ne donne l'exclusion dans le Mémoire B, qu'au nom d'*Elohim*, Dieu, & non pas au nom d'*El*, le Fort; de même qu'à l'égard du Mémoire A, elle ne donne l'exclusion qu'au nom de *Jehovah*, l'Eternel, & non à celui d'*El*, le Fort, dont cet Auteur s'est servi lui même en plusieurs endroits, comme aux Chapitres XXXI. 13. XXXV. 1. 3. 7. 11. XLIII. 14. XLVI. 3. XLVIII. 3.

On doit porter le même jugement des autres noms donnez à Dieu dans la Genese, comme אדוני, *Adonai*, *Dominus*, le Seigneur: שדי, *Schaddai*, *Omnipotens*, le Tout puissant: עליון, *Eliou*, *Altissimus*, le Trez Haut, &c. lesquels ne decident ni pour le Mémoire A, ni pour le Mémoire B, & qu'on trouve indifferemment employez, tantost avec le nom d'*Elohim*, & tantost avec celui de *Jehovah*, quoique plus souvent avec ce dernier: & dans le fond, ces noms là font moins des noms propres de Dieu, que des simples épithetes, qui servent à exprimer quelques unes de ses souveraines perfections.

IX. Article. IX. On seroit également mal fondé

à compter pour une exception un passage, qu'on trouve au Chapitre XIX. verset 29. où le nom d'*Elohim* est donné à Dieu, dans un Mémoire particulier, que nous avons placé sous la colonne D.

« Il advint, *y est il dit*, quand Dieu, »
 » *Elohim*, détruisoit les villes de la plaine, qu'il eut souvenance d'Abraham. »

La regle, qui affecte le nom d'*Elohim* à un Mémoire, & celui de *Jehovah* à un autre, ne regarde que les deux Mémoires A & B, & on ne doit pas l'étendre aux autres Mémoires, que j'ai rassemblés sous la colonne D, dont les Auteurs ne paroissent point avoir esté attachés à aucun nom de Dieu en particulier, & ont peu par conséquent employer indifféremment l'un ou l'autre des deux noms d'*Elohim*, ou de *Jehovah*, ou tous les deux ensemble, ou mesme à leur choix tout autre nom de Dieu. Ainsi, comme le Mémoire, où se trouve le passage, dont il est question, est trez distinct des Mémoires A & B, l'Auteur de ce Mémoire a peu se servir du nom d'*Elohim*, & le donner à Dieu, comme il a fait au vers. 29. C'est par la mesme raison aussi, que l'Auteur d'un autre Mémoire particulier, placé sous la mesme colonne D, lequel fait tout le Chapitre XIV, & qui contient l'histoire

Passage du Chap. XIX. vers. 29. où le nom d'*Elohim* est donné à Dieu dans un Mémoire de la colonne D.

350 CONJECTURES

de la guerre de la Pentapole , a donné à Dieu le nom de *Jehovah* , l'*Eternel* au verset 22. & mesme celui d'*El* , le *Fort* aux versets 18. 19. 20. & 22. sans que ces exemples puissent estre mis au nombre des exceptions à la regle.

X. Article.
Différens passages, pris du Mémoire B, où le nom d'*Elohim* est donné à Dieu conjointement avec celui de *Jehovah*.

X. Le Chapitre XXIV. qui a toutes les marques qui caractérisent le Mémoire B, & que j'ai placé pour cette raison sous la colonne B, fournit quelques passages, qu'on pourroit prendre pour des exceptions à la regle, parce qu'on y donne à Dieu le nom d'*Elohim*, comme au verset 12. *O Eternel*, dit le serviteur, qu'*Abraham* envoioit en *Mesopotamie*, *Dieu de mon Seigneur Abraham* : au verset 27. *Benit soit*, dit le mesme serviteur, *l'Eternel*, *Dieu de mon Seigneur Abraham* : au verset 42. *O Eternel*, dit-il encore, *Dieu de mon Seigneur Abraham* : au verset 48. *J'ai benit*, dit le mesme, *l'Eternel*, le *Dieu de mon Seigneur Abraham*.

Mais il est visible que dans tous ces endroits l'Auteur du Mémoire a deu nécessairement se servir du mot *Elohim*, pour exprimer la pensée du serviteur d'*Abraham*, & qu'il ne l'auroit pas renduë, s'il lui avoit fait dire, *Beni soit l'Eternel*, *Eternel de Monseigneur Abra-*

Am, & ainsi des autres endroits, qu'on a rapportez.

Il y a dans le reste de la Genese quelques autres exemples de mesme espece, comme au Chapitre XXVI. verset 24. où l'Eternel dit à Isaac, *Je suis le Dieu d'Abraham ton pere* : au Chap. XXVII. vers. 20, où Isaac, aiant demandé à Jacob, qu'il prenoit pour Esau, comment il avoit peu trouver si viste de la venaison, on fait répondre Jacob en ces termes, *L'Eternel, ton Dieu, a fait qu'elle s'est rencontrée devant moi* : au Chap. XXVIII. verset 13. où Dieu dit à Jacob, *Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Isaac* : au mesme Chapitre, verset 21, où l'on fait dire à Jacob, *L'Eternel me sera Dieu* : au Chap. XXXII. verset 9. où Jacob dit en parlant à Dieu, *O Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, ô Eternel*.

Tous ces passages sont, comme on voit, paralleles, & quoiqu'ils soient tous pris du Mémoire B, je ne crois pas qu'on doive les regarder comme des exceptions à la regle proposée, parce que l'Auteur ne pouvoit point s'exprimer autrement. On ne doit donc compter comme des exceptions réeles que les endroits de ce Mémoire, où le nom d'*Elohim* est

352 CONJECTURES

donné tout seul à Dieu. Pour tous les autres, où ce nom *Elohim* tient de prez à celui de *Jehovah*, comme dans tous les endroits, qu'on vient de marquer, la regle y est aussi exactement observée, que quand l'Auteur de ce Mémoire B joint ensemble les deux noms *Jehovah*, & *Elohim*, & qu'il les donne à Dieu conjointement, comme dans les Chapitres II. & III. & ailleurs.

XI. Article.
Autre passage de la même espèce, où le nom d'*Elohim* est donné à Dieu immédiatement apres celui de *Jehovah*.

XI. C'est sur le principe qu'on vient d'exposer, que je ne regarderois pas comme une exception réelle, ce qui est dit aux vers. 27. 28. de ce Chapitre XXVII. où Isaac, apres avoir senti les habits que portoit Jacob, pour reconnoitre si c'estoit Esau, le benit en lui disant : *Voici l'odeur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a benit : Dieu, Elohim, te doint de la rosée des cieux, & de la graisse de la terre.* Je croi que dans cet endroit, l'Auteur aiant employé le nom de *Jehovah* dans la phrase qui precede immédiatement, que *l'Eternel a benit*, il a peu employer dans la periode suivante, *Dieu te doint*, celui d'*Elohim*, comme il a fait dans les passages, qu'on vient de rapporter dans l'article précédent, où l'on a remarqué que cet Auteur a même quelquefois affecté de

joindre ensemble ces deux noms, & de donner à Dieu le nom composé de *Jehovah-Elohim*, c'est à dire, l'*Eternel-Dieu*, sans contrevenir par là à la regle.

XII. Dans le Chapitre XXVIII. qui appartient au Mémoire B, il y a plusieurs endroits, où Dieu est nommé *Elohim*, & qu'on prendroit pour autant d'exceptions à la regle, comme au verset 12. *Et voici, les Anges de Dieu montoient & descendoient par l'échelle; au verset 17. Ce n'est ici que la maison de Dieu; au verset 20. Si Dieu est avec moi; enfin au verset 22. Cette pierre ci que j'ai dressée pour enseigne, sera la maison de Dieu.*

XII. Article: Passages du Chapitre XXVIII. qui appartient au Mémoire B, où Dieu est nommé *Elohim*.

Mais tous ces endroits là ne font pas également concluants. On peut en justifier quelques uns, comme ceux des versets 17. & 22, où le nom de *Dieu, Elohim*, n'est employé qu'avec celui de *Maison*, pour dire *Maison de Dieu*, ce qui exprimoit le nom donné au lieu, où Jacob avoit passé la nuit. Pour les deux autres endroits, où l'Auteur du Mémoire B eut peu employer le nom de *Jehovah*, & dire, verset 12. *Les Anges de l'Eternel, Jehovah*, au lieu de dire, *Les Anges de Dieu, Elohim*; & verset

20. *Si l'Eternel est avec moi* , au lieu de , *Si Dieu est avec moi* , je ne balance pas à les regarder comme des exceptions à la regle.

XIII. Article.

Passage du Chapitre

XXXI. où le nom d'*Elohim* est donné à Dieu , dans un verset qui appartient au Mémoire B.

XIII. Le verset 50. du Chapitre XXXI. fournit une autre exception, pareille aux deux dernières de l'*art.* précédent ; car , quoique ce verset appartienne au Mémoire B, l'Auteur ne laisse pas d'y donner à Dieu le nom d'*Elohim*. « Si tu affliges mes filles , y fait-on dire à Laban , parlant à Jacob , & si tu prens femmes outre mes filles , il n'y aura personne qui en soit tesmoin entre nous ; Regarde , Dieu , *Elohim* , sera tesmoin entre moi & toi. »

XIV. Article.

Passage du Ch. XXXIX.

vers. 9. où Dieu est nommé *Elohim* dans le Mémoire B.

XIV. Enfin , dans le Chap. XXXIX. qui appartient au Mémoire B , Joseph donne à Dieu , au verset 9. le nom d'*Elohim* , lorsqu'il dit à la femme de Potiphar , pour s'excuser de repondre à ses sollicitations : « Comment feroy-je ce mal si grand , & pecheroy-je contre *Elohim* , contre Dieu. »

Dans cet endroit l'exception à la regle paroît formelle ; mais peut estre que l'Auteur , quoique attaché à l'usage du nom de *Jehovah* , comme il paroît par le reste de ce Chapitre , a cru qu'il ne convenoit pas de faire parler Joseph de

Jehovah, dans un discours adressé à une femme Egyptienne, qui ne connoit pas Dieu sous ce nom.

Il résulte du détail, qu'on vient de faire de tous les differents noms que l'on a donné à Dieu dans les differents endroits de la Genèse.

Quatre Con-
sequences,
qu'on doit ti-
rer du détail
qu'on vient
de faire.

I. Que des quatorze articles, sous lesquels nous avons rangé toutes les exceptions à la regle, soit réeles, soit pré-tenduës, il y en a onze qui contiennent differents passages, où l'on a employé le nom d'*Elohim*, Dieu, dans le Mémoire B, dont nous regardons l'Auteur comme attaché à donner à Dieu le nom de *Jehovah*, l'*Eternel*, ou de *Jehovah-Elohim*, l'*Eternel-Dieu*, savoir les Articles I. II. III. V. VI. VII. X. XI. XII. XIII. XIV.

I. Confe-
quence.

Qu'il n'y en a qu'un, savoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de *Jehovah*, l'*Eternel*, donné à Dieu dans le Mémoire A, dont l'Auteur n'emploie que le nom d'*Elohim*, Dieu.

Qu'il y en a un aussi, qui est le VIII. où l'on a rassemblé plusieurs exemples, par où il paroît qu'on a donné à Dieu le nom d'*El*, le Fort, tant dans le Mémoire B, que dans le Mémoire A.

Enfin, qu'il y a un seul Article de mes-

me, savoir le IX. où l'on voit que dans les autres Mémoires particuliers, distincts des Mémoires A & B, & que nous avons rangé par cette raison sous des colonnes différentes, C ou D, on n'y parle de Dieu que trez rarement, & que quand on a occasion d'en parler, on lui donne indifferemment le nom d'*Elohim*, Dieu, de *Jehovah*, l'Eternel, d'*El*, le Fort, &c.

II. Consequence.

II. Qu'entre les onze Articles, qui contiennent les exceptions à la regle, qu'on croit trouver dans le Mémoire B, il y en a quatre, le I. le V. le X. & le XI. où les passages citez ne donnent aucune atteinte à la regle, comme on l'a fait voir ci dessus : que l'Article III. fournit un exemple qui n'est guere concluant : & qu'ainsi on ne peut regarder comme des exceptions réeles, que celles qui sont établies sur les passages rapportez dans les six Articles, qui restent, le II. le VI. le VII. le XII. le XIII. & le XIV.

Qu'à l'égard du Mémoire A, il n'y a qu'un seul Article qui le regarde, savoir le IV. où l'on trouve un exemple unique du nom de *Jehovah*, donné à Dieu dans ce Mémoire, mais un exemple peu sur, comme on l'a prouvé ci dessus.

Que quant au nom d'*El*, le *Fort*, donné à Dieu dans le Mémoire A, de mesme que dans le Mémoire B, cet usage n'interesse en rien la regle que nous admettons, comme on l'a dit ci dessus.

Enfin, qu'on en doit dire autant de l'usage des noms de Dieu, *Elohim*, *Jehovah*, ou *El*, employez indifferemment dans les Mémoires particuliers, distincts du Mémoire A & du Mémoire B, par les raisons rapportées ci dessus.

III. Qu'il est certain que l'Auteur du Mémoire B a connu le nom d'*Elohim*, qui estoit le nom que toutes les nations voisines des Hébreux donnoient à Dieu, puisqu'il l'a souvent employé, joint au nom *Jehovah*, en donnant à Dieu le nom composé de *Jehovah-Elohim*, l'*Eternel-Dieu*; qu'ainsi quoiqu'il fut dans l'usage de lui donner par préférence le nom de *Jehovah*, il a peu lui donner aussi celui d'*Elohim*; & le lui donner seul, quand des raisons particulieres ont peu l'y déterminer; enfin, qu'il paroît qu'il en a usé ainsi dans les passages rapportez dans les six Articles ci dessus mentionnez.

III. Consequence.

Que pour l'Auteur du Mémoire A, il est douteux s'il a connu le nom de Dieu, *Jehovah*, parce que l'unique endroit où l'on trouve ce nom dans ce Mémoire,

V. 25. ne paroît pas entierement con-
cluant : mais que s'il l'a connu , il en a
fait trez peu d'usage , & a évité par res-
pect de s'en servir.

Du reste , que les Auteurs des Mé-
moires A & B, ont connu & employé
l'un & l'autre , quand il leur a convenu,
les autres noms de Dieu, *El* , *Adonai* ,
Schaddai , & qu'il ne paroît pas qu'ils
se soient à cet égard affujettis à aucune
regle : & que les Auteurs des autres Mé-
moires particuliers , qu'on a rangé sous
les colonnes C ou D, ont usé de la mes-
me liberté.

IV. & der-
niere Confe-
quence.

IV. Enfin , que le petit nombre d'ex-
ceptions qu'on peut alleguer , loin d'in-
firmier la regle de la distinction des noms
de Dieu , à la faveur de laquelle nous
croions pouvoir juger de ce qui appar-
tient au Mémoire A , ou au Mémoire B,
semble servir au contraire à la confirmer
& à l'autoriser , & que c'est le cas d'ap-
pliquer l'axiome vulgaire , *Exceptio fir-
mat regulam.*



VIII.

Second Avantage de mon opinion. Elle sauve la pluspart des répétitions qu'il y a dans la Genese, en les distribuant en differents Mémoires. Exemples qui servent à justifier cet avantage.

Un *second* Avantage de l'opinion que je propose, c'est d'éviter les répétitions choquantes, qui sont si fréquentes dans la Genese. On en va juger par quelques uns des principaux exemples.

Second avantage de mon opinion. Elle sauve la pluspart des répétitions de la Genese.

Premier Exemple.

I. Apres un récit détaillé de la création du monde jour par jour, qui remplit le premier Chapitre, il est dit au Chapitre II. versets 1. 2. 3. *Les cieux donc & la terre furent achevez avec toute leur armée; & Dieu eut achevé au septieme jour son œuvre, qu'il avoit faite, & il se reposa au septieme jour de toute œuvre qu'il avoit faite; & Dieu benit le septieme jour, & le sanctifia, parce qu'en ce jour là il s'estoit reposé de toute son œuvre qu'il avoit créée pour estre faite.* Cependant on trouve apres, depuis le verset 4. du mesme Chapitre, jusqu'à la fin du Chapitre IV. un autre récit, où l'on parle, à la verité en peu de mots, de la création de l'univers, & de celle des

plantes, des animaux & de l'homme, mais où l'on entre dans un détail particulier sur la création d'Eve; apres quoi on fait la description du Paradis terrestre, & on rapporte la tentation d'Eve, la chute d'Adam, & leur punition.

Cette répétition a paru si choquante à tous les Traducteurs, mesme à ceux qui ont fait la version de Geneve, qu'ils ont tâché de la pallier, en traduisant les préterits parfaits, ou les aoristes, qui sont les seuls qu'il y ait en Hébreu, par des préterits plus que parfaits, qui ne sont point connus dans la langue Hébraïque. Ainsi ils ont traduit, Ch. II. v. 7. *L'Eternel avoit formé l'homme de la poudre de laterre, & avoit soufflé és narines d'icelui respiration de vie, dont l'homme fut fait en ame vivante;* au lieu qu'il y a dans l'original, *Or l'Eternel forma l'homme de la poudre de la terre, & souffla ez narines d'icelui respiration de vie, dont l'homme fut fait en ame vivante,* & ainsi de tous les autres endroits de cette narration, par où ils ont taché de représenter comme une simple récapitulation du premier recit, ce qui est dans le vrai un second recit, accompagné de quelques circonstances nouvelles.

Mais dans mon opinion il n'y a aucun besoin

besoin de faire la moindre violence aux paroles du Texte , ni de chercher à pallier la répétition , car il n'y en a aucune. Le premier recit appartient à un premier Mémoire A , & le second , à un second B , que Moyse a trouvé à propos de joindre ensemble , pour les conserver tous deux , à cause de quelques particularitez importantes qu'il y a dans chacun , & qu'il a cru devoir transmettre à la posterité.

II. On trouve des répétitions pareilles dans l'histoire du Déluge. Second
Exemple;

1°. On y fait une description vive de la corruption des hommes avant le Déluge , depuis le verset 1. du Chapitre VI. jusqu'au verset 8. & l'on en trouve une autre description à peu prez pareille , depuis le verset 11. du mesme Chapitre , jusqu'au verset 14.

2°. Depuis le verset 19. du Chapitre VI. jusqu'au verset 21. Dieu ordonne en détail à Noé de recevoir dans l'Arche un certain nombre de paires d'animaux , d'oiseaux , & de reptiles , & l'on ajoute au verset 22. que Noé *fit selon toutes les choses, que Dieu lui avoit commandées.* On trouve les mesmes ordres donnez par l'Eternel à Noé, depuis le verset 1. du Chapitre VII. jusqu'au verset

4. & l'on ajoute de mesme au verset 5. que *Noé fit selon toutes les choses, que l'Eternel lui avoit commandées.*

3°. Au Chapitre VII. verset 6. il est dit, que *Noé estoit agé de six cent ans, quand le Déluge des eaux advint sur la terre; & au verset 11. du mesme Chapitre on répete, qu'en l'an six cent de la vie de Noé toutes les fontaines du grand abyfme furent rompuës. Depuis le verset 8. jusqu'au verset 10. on marque que toutes les bestes entrèrent dans l'arche deux à deux, à savoir mâle & femelle; & la mesme chose est répetée un peu plus bas, depuis le verset 14. jusqu'au verset 16.*

4°. Enfin, les versets 18. 19. & 20. disent chacun, presque dans les mesmes termes, que *les eaux se renforcerent, & couvrirent les plus hautes montagnes; & dans les versets qui suivent, 21. 22. & 23. on trouve de mesme dans chacun, que toute chose, qui se mouvoit sur la terre, ou qui avoit respiration de vie, expira, mourut, ou fut raclée.*

Ces dernieres répétitions, placées si près les unes des autres, paroissent surtout avoir de plu à M. de Sacy, qui n'a rien négligé pour tâcher de les affoiblir dans sa traduction par l'art avec lequel

il a rendu ces six derniers versets. Pour nous, nous n'en sommes point choquez, & nous n'avons point sujet de l'estre, puisqu'il nous paroît visible que ces répétitions appartiennent à deux Mémoires différents, sous lesquels il a esté facile de les ranger, comme nous avons fait. Il a falu seulement rapporter à un troisieme Mémoire le 20. & le 23. versets, où les mesmes choses estoient répétées pour la troisieme fois, & nous ne savons pas si cet expédient ne seroit pas utile pour sauver quelques autres répétitions.

III. Au Chapitre X. versets 22-25. on trouve la descendance généalogique de Sem jusqu'à Peleg, & à son frere Jectan; apres quoi, sans parler des enfans de Peleg, on rapporte la posterité de Jectan aux versets suivans, depuis le 26. jusqu'au 29. La mesme descendance généalogique de Sem jusqu'à Peleg est rapportée au Chapitre XI. depuis le verset 10. jusqu'au verset 19. Mais il est aisé de sauver cette répétition, en rapportant, comme nous avons fait, ces deux généalogies à deux differents Mémoires, aisez à distinguer; la dernière, qui est au Chapitre XI. & qui va depuis Sem jusqu'à Abraham, appartient au

Troisieme
Exemple.

moire A les trois derniers , 51. 52. 53. comme je l'ai fait dans la distribution de la Genese.

I X.

Les répétitions qu'on ne sauve point par ce moyen , peuvent venir de plusieurs causes , qui servent à les excuser. Détail de plusieurs de ces causes.

Autres causes des répétitions qu'on trouve dans la Genese.

Il faut cependant convenir, que l'expédient des différents Mémoires ne suffit pas pour sauver toutes les répétitions, qu'on trouve dans la Genese ; & qu'il en reste beaucoup d'autres, qui viennent de plusieurs causes particulieres.

I. Les additions ou notes, qui ont passé de la marge dans le texte.

F. Il y en a quelques unes, qu'on ne doit pas mettre sur le compte de Moyse, qui a composé la Genese ; ni mesme sur celui des Auteurs qui ont écrit les Mémoires ; dont nous croions qu'elle a esté formée ; mais qui viennent de ce qu'on a inféré dans le texte , en le transcrivant , des notes ou des explications , qu'on avoit ajoutées à la marge pour l'éclaircir. C'est ainsi qu'au Chapitre XIII. 18. XXII. 2. & 19. & XXXV. 27. en parlant de Mamré, ou Kiriath-Arbe qui sont le mesme lieu, on ne manqué pas d'y ajouter toujours , *qui est Hebron.* Mais

il est visible que cette répétition ne vient que de ce que les copistes ont inséré dans le texte une note marginale, qu'on n'avoit ajoutée que pour indiquer le nom moderne d'un lieu, qui en avoit eu un autre du tems d'Abraham, & mesme du tems de Moyse, mais qui n'estoit plus en usage, quand on eut besoin d'ajouter la note marginale.

II. Il y en a d'autres qui sont dûes au genie de la langue Hébraïque, laquelle manque souvent de mots propres, à la place desquels on est obligé d'employer des circonlocutions, qui ont l'air de répétitions. C'est ainsi qu'au Chapitre XXIX. Jacob répète trois fois dans le verset 10. ces mots, *le frere de ma mere*: *Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel, fille de Laban, frere de sa mere, & le troupeau de Laban, frere de sa mere, il s'approcha & roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, & abreuva le troupeau de Laban, frere de sa mere.* S'il y avoit eu en Hébreu un mot propre pour dire *cousine germaine*, & un autre pour dire *oncle*, il n'y auroit pas eu de répétition dans cet endroit, & le verset auroit esté ainsi conçu. *Et il arriva que quand Jacob eut vu Rachel fille de Laban, sa cousine germaine, & le*

II. Le genie de la langue Hébraïque qui manque de mots propres.

troupeau de Laban son oncle , il s'approcha , & roula la pierre de dessus l'ouverture du puits , & abreuva le troupeau de Laban son oncle.

De mesme au Chapitre XXV. verset 30. Esäu dit à Jacob , *Donne-moi à manger , je te prie , de ce roux , roux , car je suis las.* Si au lieu de la répétition choquante , *de ce roux roux* , on emploie le superlatif qui manque en Hébreu , & que cette répétition sert à exprimer , on trouvera qu'Esäu demandoit à son frere de ce mets *fort roux* , qu'il avoit préparé , ce qui est trez simple , & trez propre à designer le plat de lentilles , dont il estoit question.

Il y a un autre exemple d'une répétition semblable au Chapitre XIV. de la Genese , verset 10. où il est dit que dans la vallée de Siddim , que la mer morte couvre à present , *il y avoit puits , puits de bitume , putei , putei bituminis* , pour dire , qu'il y avoit *beaucoup de puits de bitume* , c'est-à-dire , *d'où l'on tiroit du bitume.*

On trouve un troisieme exemple d'une pareille répétition , pour tenir lieu de superlatif , au Chapitre XLIX. verset 22. où Jacob en benissant Joseph dit , *» Joseph est un rameau foisonnant , un ra-*

« meau foisonnant prez de la fontaine :
 « les branches en ont couru sur la mu-
 « raille ». Ce qui signifie que Joseph est
 un gros rameau trez étendu , tel qu'un
 arbre planté prez d'une fontaine, & que
 ses branches s'étendent par dessus la mu-
 raille.

III. Il y a d'autres répétitions, qui
 sont des formules de civilité & de res-
 pect, établies alors par l'usage, & dont
 il n'estoit pas permis de se dispenser,
 quand on parloit à un supérieur. Ainsi au
 Chapitre XVIII. verset 27. Abraham
 dit à Dieu, *Voici maintenant j'ai pris
 la hardiesse de parler au Seigneur, quoi-
 que je ne sois que poudre & que cendre.*
 Au verset 30. Abraham répète, *Je prie
 le Seigneur de ne s'irriter pas, si je parla
 encore.* Et au verset 31. il dit pour la
 troisième fois, *Voici maintenant, j'ai
 pris la hardiesse de parler au Seigneur.*
 Et au verset 32. *Je prie le Seigneur de
 ne s'irriter pas, je parlerai encore une
 seule fois.* Mais ces répétitions estoient
 d'espèces de formules, qui servoient à
 marquer le respect de l'inférieur pour le
 supérieur, comme on peut en juger par
 l'exemple de Juda, quand il adresse la
 parole à Joseph, premier ministre de
 Pharaon, pour l'adoucir sur le compte

III. Formules
 de civilité &
 établies par
 l'usage.

de Benjamin ; Chapitre XLIV. 18. Hélas ! Monseigneur , je te prie , que ton serviteur dise un mot , & que Monseigneur l'écoute , & que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur. Et par l'exemple de Gedéon , qui en adressant la parole à l'Ange de l'Eternel , qui lui estoit apparu , lui parle en ces termes , *Juges* ; Chap. V. 39. *Que ta colère ne s'embrase point contre moi : je parlerai seulement cette fois.*

IV. Necessité de répéter , pour faire une impression plus forte.

IV. Il y a plusieurs répétitions , qui ont esté nécessaires pour faire une impression plus forte , & qui paroissent avoir esté employées dans cette intention. A la vérité , je n'en connois point d'exemple dans la Genese , mais les exemples n'en sont pas rares dans l'Exode , & dans les autres livres législatifs du Pentateuque. Comme le peuple Hébreu estoit un peuple *duræ cervicis* , de col roide , *Exode* , XXXII. 9. XXXIII. 5. XXXIV. 9. c'est-à-dire , opiniastre , entêté , livré à ses préventions , enclin au murmure & à l'idolatrie , qui après les merveilles que Moÿse avoit opérées pour le tirer d'Egypte , & lui faire traverser la mer rouge , se livra follement à l'idolatrie du veau d'or , qui murmuroit à chaque pas , dès qu'il craignoit de

manquer de quelque chose, qui nonobstant les miracles éclatants que Dieu faisoit en sa faveur pendant sa demeure dans le desert, ne laissoit pas d'y adorer^a des fausses divinitez, & d'y porter les idoles des nations voisines, il estoit tres necessaire d'insister plus d'une fois sur les loix morales & céremonielles, que Dieu lui prescrivoit, & de les lui répéter souvent; & delà viennent les fréquentes répétitions de l'Exode. L'expérience nous apprend que le peuple est beaucoup plus fortement touché d'une verité, & quelquefois même d'une erreur plusieurs fois répétée, quoiqu'on ne fasse simplement que la redire, que d'une verité, quelque évidente qu'elle soit, ou quelque bien prouvée qu'elle puisse estre, si on se contente de ne la lui presenter qu'une seule fois.

V. On peut regarder comme une cinquieme cause de ces répétitions, la pauvreté même de la langue Hébraïque, qui estoit peu abondante en mots; où les verbes n'avoient point d'autres tems, que le présent, l'infinitif, le préterit & le futur; où les cas des noms n'estoient point marquez par des inflexions diffé-

V. Pauvreté de la langue Hébraïque dans les conjugaisons des verbes, dans les déclinaisons des noms, dans l'usage des inversions.

^a Le Prophete Amos, V. 25. & S. Etienne, Actes des Apôtres, VII. 42. 43.

rentes ; où il n'y avoit point d'inversions , & où par le génie de la langue , il ne pouvoit pas mesme y en avoir ; où la construction estoit presque toujours la mesme , ce qui mettoit une monotonie constante dans le style , &c. Par toutes ces raisons , on estoit presque forcé de rendre les mesmes choses dans cette langue dans les mesmes termes , quand on estoit obligé d'en parler une seconde fois. Ainsi il est dit , apres la création , I. 28. que *Dieu benit Adam & Eve . & leur dit , Croissez , multipliez & remplissez la terre , & l'assujettissez , & dominez sur les poissons de la mer , & sur les oiseaux des cieux , & sur toute beste qui se meut sur la terre .* Et il est dit de mesme apres le Déluge , IX. 1. 2. que *Dieu benit Noé & ses fils , & leur dit , Croissez , multipliez & remplissez la terre , & que toutes les bestes de la terre , tous les oiseaux des cieux , avec tout ce qui se meut sur la terre , & tous les poissons de la mer , vous craignent & vous redoutent .*

Pareillement , quand Jacob , en allant en Mesopotamie , eut eu à Bethel une vision pendant le sommeil , il est dit , XXVIII. 18. & 19. qu'il *se leva de bon matin , & prit la pierre , dont il avoit*

fait son chevet, & la dressa pour monument, & versa de l'huile sur son sommet, & qu'il appella le nom de ce lieu, Bethel. Quand aprez son retour de Mesopotamie, il eut eu une seconde vision au mesme lieu, il est dit de mesme XXXV. 14. 15. qu'il dressa un monument au lieu, où Dieu avoit parlé avec lui, savoir, une pierre pour monument, & qu'il répandit dessus une aspercion, & y versa de l'huile; & qu'il nomma le lieu, Bethel.

VI. Les idiotismes, qui estoient propres à la langue hébraïque, y avoient introduit beaucoup d'élocutions, que nous regarderions comme des répétitions, mais que les Hebreux ne regardoient pas de mesme. Je ne citerai que l'exemple de la particule, *Voici. ecce*, en Hebreu, *הן*, *hen*, ou *הנה*, *hinne*, si souvent repetée dans la Genese, surtout dans les narrations, lorsqu'on raconte quelque chose de subit & d'imprevu; comme au Chapitre XXXVII. où Joseph raconte ses songes, & où il dit, *vers. 7.* « Voici nous lions des gerbes » parmi le champ, & lors ma gerbe se » leva, Et voici vos gerbes l'en » viro:nerent ». *vers. 9.* « Voici, dit-il » de mesme, j'ai songé encore un songe,

VI. Idiotismes propres à la langue Hébraïque, pris mal à propos pour des répétitions.

374 CONJECTURES

» & voici le soleil, &c ». *vers. 29.* « Et
 » voici Joseph n'estoit plus dans la
 » fosse ». On trouve de pareils exemples
 dans tout le reste de la Genese, mais on
 se contentera d'indiquer les Chapitres
 XIX. 19. 20. 21 : XXIV. 13. 15. 30.
 43. 45. 51. 63 : XXVIII. 12. 13. 15 :
 XLI. 2. 3.

On faisoit en Latin à peu prez le mesme usage de la particule, *Ecce*, & dans les mesmes circonstances. Les exemples en sont trop communs, pour qu'il soit necessaire d'en rapporter. Il suffit de remarquer qu'un ^a ancien Commentateur observe, que Ciceron avoit accoustumé de se servir de cette particule dans tous les cas, où il s'agissoit de quelque chose d'imprevu, & il ajoute que Virgile a suivi cet exemple : *Proprium hoc Ciceronis est*, dit-il, *in rebus improvisis*, *ecce autem, quod cum curâ Virgilius & legit & transtulit*. Cela peut servir à justifier l'usage des Hebreux ; mais quelque idée qu'on veuille se faire de cette repetition de la particule *Voici* en hebreu, on ne doit point avoir moins d'indulgence pour l'excuser, que pour excuser le grec la repetition importune des particules expletives ; *μήν, μήν, δι, δι, τί, γέ, ωίρ*

^a Ascomius, *in 2. Verr.*

à ces, 1^{re}, &c. si communes dans cette langue.

VII. Independamment mesme de toutes ces raisons, l'usage seul suffisoit pour autoriser ces repetitions. Dans ces premiers tems on écrivoit comme on parloit, & l'on sait qu'on se répète dans la conversation. C'est conformement à cet usage que l'Auteur du premier Mémoire de la Genèse, aiant rapporté, I. 11. que Dieu dit, *que la terre pousse son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence, & des arbres fruitiers, portant du fruit selon leur espece, qui aient leur semence en eux mesmes sur la terre, & aiant ajouté qu'il fut ainsi, il repete presque dans les mesmes termes, verset 12. que la terre produisit son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence selon son espece, & des arbres portant du fruit, qui avoient leur semence en eux mesmes, selon leur espece.*

De mesme, quoique l'Auteur de l'histoire de Joseph eut exposé le songe de Pharaon au commencement du Chapitre XLI. 1.-4. il introduit Pharaon, qui répète le mesme détail à Joseph, presque dans les mesmes termes dans le mesme Chapitre, versets 17.-20. & qui n'y ajoute que la legere circonstance rapportée au verset 21.

VII. L'usage; où l'on estoit dans ces premiers tems d'employer beaucoup de repetitions.

Ce qui peut
estre prouvé
par l'exem-
ple d'Home-
re,

Ce que l'on dit ici de l'usage des répétitions dans les premiers siècles, peut estre autorisé par l'exemple d'Homere. Quoique ce Poëte ait vecu longtems apres Moÿse, & surtout longtems apres ceux de qui sont les Mémoires, dont Moÿse s'est servi; qu'il ait écrit dans une langue plus féconde, plus variée, & mieux cultivée que la langue hébraïque; & qu'il ait écrit en vers, ce qui demande plus d'attention & plus de correction, cela n'empêche pas que ses Poëmes ne soient pleins de répétitions. « Chaque » Messager y rend mot pour mot le discours qu'on l'a chargé de faire, & que » le Lecteur fait déjà; on y décrit la » maniere, dont Paris s'arme pour combattre Menelas, & on emploie ailleurs » la mesme description pour un autre » Heros; le mesme sacrifice revient plus » d'une fois; la mesme peinture sert à » plusieurs batailles; dans le combat des » Dieux, un des combattans dit à son » adverfaire les mesmes: fanfaronades; » que quelque Grec a dit à un Troien; » il n'y a que deux ou trois formules pour » la mort de deux cent hommes. »

Cependant, malgré tous ces défauts,

* M. de la Motte, *Réflexions sur la Critique*, p. 159.

les beautez réeles, qu'il y a dans les Poëmes d'Homère, prévalent. Loin de blamer les répétitions, qu'on y trouve, on a porté la prévention, jusqu'à chercher de lui en faire ^a honneur, je doute qu'on adopte facilement ce parti; mais du moins, malgré toutes ses répétitions, Homère ne laisse pas d'être le divin Homère. Pourquoi donc Moïse, qui avec plus ^b de beautez, a beaucoup moins ^c de défauts & de répétitions, ne sera-t-il pas aussi le divin Moïse, à ne le considérer mesme que comme un simple Historien. Son stile est, à la vérité, simple, négligé, sans ornemens; mais son stile est expressif, noble, élevé, & mesme sublime, quand la matiere le comporte, ou le de-

^a Nescio quomodo Homerum repetitio illa unice decet, & est genio antiqui Poëtæ digna? *Macrob. Saturn. Lib. V. Cap. 15.*

^b Par les beautez qu'il y a dans le Livre de la Genèse, je n'entends point parler de peintures vives, ou de descriptions agréables, qu'on ne doit point chercher dans une Histoire aussi abrégée, mais de la noblesse des idées qu'on y donne de la grandeur de Dieu, & de la sublimité avec laquelle on en parle.

^c Un des défauts qu'on trouve dans Homère, & qu'on ne trouve pas dans Moïse, est l'usage des différentes dialectes, qu'on ne sauroit justifier dans l'Iliade & dans l'Odyssée, & qui en diminuent la beauté.

mande. On peut s'en rapporter au sentiment de Longin, Juge éclairé dans cette matiere. Cet Auteur, quoique payen, reconnoit que « le » Législateur » des Juifs, qui n'estoit pas, dit-il, un » homme ordinaire, aiant fort bien connu la grandeur & la puissance de Dieu, » l'a exprimée dans toute sa dignité au » commencement de ses loix par ces paroles : *Dieu dit que la lumiere se fasse,* » & *la lumiere se fit : que la terre se » fasse, & la terre fut faite.* »

X.

Troisième & principal Avantage de mon opinion. *Elle fait disparaître les Antichronismes, c'est-à-dire, les renversements d'ordre dans la Chronologie, qui se trouvent dans la Genèse. Deux exemples d'Antichronismes évidents, qui disparaissent par cette méthode.*

Troisième Avantage de mon opinion. Elle fait disparaître tous les antichronismes de la Genèse.

L'avantage le plus grand de l'opinion, que je propose, c'est de faire disparaître les *Antichronismes* & les *Hystérolologies*, c'est à dire, les renversements dans l'ordre de la chronologie, & dans la suite de la narration. Envain les Com-

▪ *Traité du Sublime, de la traduction de Boileau, Chap. VII.*

mentateurs travaillent-ils pour tacher d'en rendre raison, ou du moins de les excuser. Les Docteurs Juifs, qui ont desespéré d'y réussir, ont depuis long-tems pris le parti d'établir, comme une maxime, qu'il n'y a ni anteriorité, ni posteriorité dans le Livre de la Loi. *à In Lege non est antepositio, aut postpositio.*

Comme la matière est extrêmement importante, il convient d'examiner chaque article en particulier selon l'ordre de la Genèse. On en sentira mieux les difficultez, & on en sera plus en état de juger du mérite d'une opinion, où l'on voit qu'elles s'évanouissent de soi-même.

I. Dans le Chapitre XXIV. il s'agit des ordres qu'Abraham donna au serviteur, qu'il envioit à Charran chercher dans sa famille une femme pour Isaac son fils; de la demande que ce serviteur fit de Rebecca, fille de Bathuel, & petite niece d'Abraham; du succès de sa demande & de l'arrivée de Rebecca dans le pais de Chanaan, où son mariage avec

I. Exemple:
L'ant chronisme qui fait mourir Abraham avant la naissance des fils d'Isaac.

à Menassé ben Israël, In Conciliatore, quest. xxxv. in Genesim.

Plusieurs Commentateurs Chrestiens ont, à l'exemple des Juifs, avancé cette étrange proposition comme une espece d'axiome, *in Lege neque prius, neque posterius esse.*

Isaac fut consommé. On parle ensuite dans le Chapitre d'aprez XXV. verset 1.-6. du second mariage d'Abraham avec Cethura, des enfans qu'il en eut, & de la posterité de ces enfans. On raconte, versets 7.-11. la mort d'Abraham, & les funeraillles que lui firent ses deux fils, Isaac & Ismaël, d'où l'on prend occasion, versets 12.-18. de rapporter la posterité d'Ismaël, dont on fait le dénombrement. Aprez quoi, revenant à Isaac, verset 19. jusqu'à la fin du Chapitre, on parle de son mariage, de la sterilité de Rebecca, & enfin de la naissance d'Esau & de Jacob.

A suivre l'ordre de cette narration, on se persuaderoit qu'Isaac ne se maria, & à plus forte raison, que ses fils ne naquirent, qu'aprez la mort d'Abraham, & c'est ainsi que Joesphe l'a entendu, puisqu'il dit ^a que « Rebecca, femme » d'Isaac, devint enceinte aprez la mort » d'Abraham. *Isaaco, post Abrahami » mortem, gravida facta est uxor.* » Mais Joesphe s'est trompé, & l'on se tromperoit avec lui, si on prenoit ce parti, sans faire attention à plusieurs

^a Ἰσάκω δὲ, μετὰ τὴν Ἀβραάμ τελευτὴν ἐκύει τὰ γυῖα κτλ. *Antiquitat. Judaicar. Lib. I. Cap. 18.*

faits rapportez dans la Genèse, qui établissent le contraire avec évidence.

Abraham estoit âgé de 100 ans, quand Isaac naquit. XXI. 5. & Isaac avoit 40. ans, quand il se maria. XXV. 20. Et 60. quand ses deux fils, Esau & Jacob, naquirent. XXV. 26. Ainsi le mariage d'Isaac répond à l'an 140. de l'âge d'Abraham, & la naissance d'Esau & de Jacob à l'an 160. Or Abraham vecut 175. ans, XXV. 7. Donc le mariage d'Isaac se fit 35. ans avant la mort d'Abraham, & Abraham ne mourut que 15. ans aprez la naissance des deux fils d'Isaac.

Ce calcul est si aisé à faire, qu'il n'y a presque point de Commentateur qui ne l'ait fait, & comme il n'y a aucun moien de l'é luder, ils se sont tous vus forcez de convenir que c'estoit une négligence, qu'il falloit excuser, quoiqu'elle renversast l'ordre de la narration & de la chronologie. Dans le fond, ils n'avoient rien de meilleur à dire dans l'opinion commune; mais dans l'opinion, que je propose, tout se trouve en règle, pour la suite de la narration, & pour l'ordre de la chronologie, parce que le verset 19. du Chapitre XXV. qui appartient au Mémoire B, va se joindre à

Disparoit par l'arrangement que je donne à la Genèse.

la fin du Chapitre XXIV. qui appartient au mesme Mémoire, & dont il est une suite; & que les dix-huit versets du commencement du Chapitre XXV. se rangent d'eux mesmes sous deux autres Mémoires, ausquels il est évident qu'ils appartiennent, comme on a peu le voir ci-dessus ^a.

II. Exemple.
L'histoire des
fils de Juda
& de leurs
mariages.

II. Le Chapitre XXXVIII. forme une difficulté encore plus grande. Apres avoir rapporté dans le Chapitre précédent de quelle maniere Joseph fut vendu par ses freres à des Madianites, qui le menerent en Egypte, on commence le Chapitre suivant XXXVIII. par ces mots. *Il arriva qu'en ce tems là Juda descendit d'aupres de ses freres, & se retira chez un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira; & on dit tout de suite que Juda s'y maria avec la fille de Suah, Chananéen; qu'il en eut trois fils, Her, Onan & Sela; qu'il maria Her, l'ainé, avec Thamar; qu'Her étant mort, il fit épouser Thamar par son second fils Onan, pour susciter lignée à son frere, selon l'usage dès lors établi; que celui-ci étant mort de mesme, Juda différa de donner*

^a Dans la distribution mesme de la Genese, & on le verra plus en détail, dans la Remarque XV.

pour mari à Thamar son troisieme fils Se-
la, sous pretexte qu'il estoit trop jeune ;
que quelque tems aprez, Thamar voiant
que Juda l'amusoit, se déterminâ à lui
faire la supercherie, rapportée aux ver-
sets 14.-18. & qu'il en vint deux fils,
Pherez & Zara. On apprend d'ailleurs,
Chapitre XLVI, 12. que Pherez estoit
marié, & avoit deux enfans, Hetfron
& Hamul, quand il descendit en Egyp-
te avec Jacob son grand pere.

Voilà bien des événements arrivez, à
ce qu'il semble, depuis que Joseph fut
vendu par ses freres, jusqu'à la descente
de Jacob en Egypte. Fixons la durée
de cet intervalle, & voions si dans cet
espace de tems ils ont pu arriver. Quand
Joseph fut vendu, il estoit âgé de 17.
ans. XXXVII. 2 : il avoit 30. ans,
quand il fut présenté à Pharaon. XLI.
46 : ainsi en comptant les sept années
d'abondance, & deux années de sterilité,
il devoit avoir 39. ans, quand il se fit
connoître à ses freres, puisque leur se-
cond voiage en Egypte se fit la seconde
année de sterilité. XLV. 6. & il devoit
en avoir 40, quand son pere Jacob des-
cendit en Egypte, puisqu'il est certain
que Jacob n'y arriva qu'environ un an
aprez le second voiage de ses enfans,

Par conséquent, en ostant 17. de 40. il se trouve que l'espace de tems entre la vente de Joseph, & la descente de Jacob en Egypte, doit estre de 23. ans, & tous les Commentateurs en conviennent.

Mais il est manifestement impossible, que dans un intervalle de 23. ans, Juda se marie; que sa femme lui fasse trois fils; que les deux premiers soient en age d'épouser Thamar, & l'épousent successivement; qu'après la mort du second, Juda pendant quelque tems amuse Thamar du mariage de son troisieme fils; que Thamar, lassé d'attendre, trompe Juda, & conçoive de lui deux gemeaux, dont l'ainé se marie & engendre deux enfans. Comme tous les Commentateurs tombent d'accord de cette impossibilité, il seroit inutile de s'arrester à la prouver.

Mal expliquée en supposant que les deux fils de Pherez naquirent en Egypte.

Pour tacher de sortir de cet embarras, on a pris deux partis opposez. Quelques uns par respect, à ce qu'ils disent, pour

a Joh. Henric. Heideggerus, *Historia Patriarchar. Tom. II. Exercitat. XVIII. Thesis 13.*
Salianus, *Annal. Ecclesiast. ad annum Mundi 2323, usque ad annum 2329.*

Nicolaus Abrahamus in *Pharo veteris Testamenti, Lib. LX. Cap. 27.*

Henricus Hammondus in *Adnotationibus in versum 14. VII. Actuum Apostolorum.*

Jacobus Bonfrerius, *Comment. in Genesim, Cap. XXXVIII, 1.*

la narration de Moÿse, soutiennent que cette histoire de Juda & de ses enfans est à sa place, & qu'elle est véritablement arrivée aprez la vente de Joseph; qu'à la verité Pherez, l'ainé des enfans de Juda & de Thamar, n'a peu estre marié, encore moins avoir des enfans, lors de la descente de Jacob en Egypte, & que Moÿse n'a pas non plus prétendu le dire, quand il a fait mention de ces deux enfans dans le dénombrement des enfans de Juda, au Chapitre XLVI. 12. mais qu'il n'en a parlé, que parce qu'ils naquirent en Egypte pendant les dix-sept années que Jacob y vecut encore, & que par cette raison, ils ont deu estre comptez, comme s'ils y estoient entrez avec lui.

Ils croient pouvoir autoriser ce sentiment par l'exemple des fils, que Moÿse donne à Benjamin au nombre de dix; XLVI. 21. quand il descendit en Egypte avec Jacob son pere. Selon eux, il estoit absolument impossible, vû l'age que Benjamin avoit alors, que tous ces dix enfans fussent deja nez, & il faut necessairement supposer que la plupart ne naquirent qu'en Egypte: mais ils croient que Moÿse n'a pas laissé d'en faire mention, comme s'ils estoient entrez

en Egypte avec Jacob, parce qu'ils prétendent avec ^a Saint Augustin, que le tems de l'entrée de Jacob & de sa famille en Egypte doit s'entendre de ^b toute la vie de Joseph, attendu que c'est Joseph qui avoit esté cause que Jacob y estoit venu. *Introitum Jacobi in Ægyptum*, dit Saint Augustin, *non unum diem vel unum annum, sed totum illud esse tempus, quandiù vixit Joseph, per quem factum est ut intrarent.*

Mais ces conjectures sont formellement détruites par le texte de la Genese. 1°. Moyse dit expressement, Chapitre XLVI. 7. que *Jacob amena avec lui en Egypte ses enfans, & les enfans de ses enfans*, ce qui ne peut s'entendre que d'enfants déjà nez : 2°. Moyse, apres avoir fait le dénombrement de la famille de Jacob, ajoute, XLVI. 26. que *toutes les personnes appartenantes à Jacob, qui vinrent en Egypte, & qui estoient sorties de sa cuisse, furent en tout soixante six*, ce qui de mesme ne peut comprendre que de personnes réellement

^a Lib. xvi. de Civitate Dei, Cap. 40.

^b Item. *Question. 173. in Genesim.*

^b Heidegger n'étendoit, comme on vient de voir, le tems de cette entrée que pendant la vie de Jacob.

existentes. A ces passages, quelques décisifs qu'ils soient, on pourroit encore en ajouter plusieurs autres, qui ne sont ni moins clairs, ni moins concluants, pris de *l'Exode*, I. 1. & 5. du *Deuteronome*, X. 12, &c.

Qu'on ne prétende donc pas éluder de textes aussi formels par l'exemple des dix fils de Benjamin, qui ne prouve rien, comme on le verra ^a dans la suite; ni par celui des enfants de Juda, qui, quoique plus difficile, n'est pas aussi décisif qu'on le croit, comme on va le voir: mais surtout qu'on ne songe pas à se prévaloir d'une conjecture échappée à Saint Augustin. S'il estoit vrai que le tems de l'entrée de Jacob en Egypte ne se réduisit pas au tems mesme, où elle se fit, mais qu'elle deut s'entendre de toute la durée de la vie de Joseph, sous prétexte que c'estoit lui qui l'avoit sollicitée, ce ne seroit pas 66. personnes, que Moÿse auroit eu à dénombrer, comme entrées en Egypte avec Jacob, mais 5. ou 6. mille, puisqu'il est évident que la famille de Jacob a deu s'accroître en Egypte jusqu'à ce nombre pour le moins, dans l'espace de 70. ans, qu'il y a de l'arrivée de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph,

^a Remarque XII. *art.* II.

388 CONJECTURES

dés qu'on fait qu'en 215 ans que dura la captivité, elle s'estoit accrue jusqu'à prez de deux millions, *Exode*, XXXVIII. 26. & *Nombres*, I. 46.

S'explique
facilement,
en adoptant
l'ordre que je
donne à la
Genese.

Cette premiere opinion est donc absolument insoutenable : aussi y a-t-il eu peu de Commentateurs, qui l'aient suivie. Le grand nombre ^a, & Saint ^b Augustin l'a pensé de mesme, aprez y avoir mieux reflechi, n'hésitent pas à convenir que l'histoire de Juda, raportée dans le Chapitre XXXVIII. est déplacée, non seulement quant à l'ordre de la narration, mais aussi quant à celui de la chronologie, & qu'il faut la faire remonter jusqu'à l'arrivée de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien, on a un intervalle de 34 ans, au lieu de 23. car Joseph estoit agé de 6 ans, quand Jacob revint de Mesopotamie, comme il paroît en comparant le Chapitre XXX. 25. avec le Chapitre XXXI. 41. Ainsi,

^a *Aben Esra*, entre les Juifs.

Entre les Chrestiens, *Jacobus Ufferius*, *Chronolog. Sacr. Cap. x. pag. m. 58.*

Jacobus Capellus, in *Histor. Sacr. p. m. 66.*

Franciscus Junius, in *Analyfi in Genesim*, *Cap. xxxviii.*

Aloisius Lippomanus, *Evesque de Verone*, in *Catenâ*, *Cap. xxxviii. Lect. 1.*

^b *Quæst. super Genesim 128.*

ostant 6. ans de 40. ans qu'il avoit quand Jacob arriva en Egypte, il reste 34. ans pour le tems qu'il y eut entre l'arrivée de Jacob en Chanaan, & son départ pour l'Egypte, & dans cet espace de tems on peut mieux placer tous les événements, arrivez à Juda & à ses enfans.

Cette opinion s'accorde parfaitement bien avec mes conjectures sur la distribution de la Genese; car le Chapitre XXXVIII. où se trouve l'histoire de Juda & de ses fils, appartient au Mémoire B, & va par consequent se rejoindre au Chapitre XXXIII. 17. qui appartient au même Mémoire, & qui contient ce que Jacob fit dès qu'il fut arrivé en Chanaan, sans avoir aucune liaison avec les Chap. qui sont entre deux, XXXIV. XXXV. XXXVI. & XXXVII. qui se rapportent à d'autres Mémoires, comme on a pu voir dans la distribution de la Genese.

On pourroit m'objecter qu'en plaçant cette histoire en cet endroit & avant la vente de Joseph, Juda, déjà séparé d'avec ses freres, XXXVIII. 1. n'auroit pas deu se trouver avec eux, quand ils conspirerent contre Joseph. Cependant il est certain qu'il y estoit, qu'il tacha

Reponse à
une objec-
tion.

de les adoucir, & qu'il réussit à leur persuader de le vendre aux Ismaélites, au lieu de le faire mourir, XXXVII. 26. 27. Mais de quelque nature qu'ait esté cette séparation de Juda d'avec ses freres, & quelque cause qu'elle ait peu avoir, elle ne deut pas lui faire négliger le soin de veiller aux troupeaux de son pere, où il avoit un si grand interest, puisque le droit d'ainesse lui estoit dévolu par les fautes de Ruben, de Siméon & de Levi. D'ailleurs, le bourg d'Addullam ou Odollam, où il se retira, estoit a si prez de celui d'Hebron, où demouroit Jacob, que Juda devoit passer une grande partie de l'année auprez de son pere. Aussi voions-nous qu'il se joignit au reste de la famille, pendant les années de sterilité; qu'il fit deux voïages en Egypte, pour aller acheter du blé; & qu'il y suivit avec toute sa famille, son pere & ses freres, quand ils y descendirent.

Difficulté
qu'il y a en-
core dans
cette histo-
re.

Il faut pourtant avouër, que dans ce sentiment là mesme, il reste encore de grandes difficultez, que les Commentateurs semblent n'avoir pas assez senties.

^a Il n'en estoit éloigné que de deux milles, c'est-à-dire, de deux heures de chemin. Voiez Adrichomius, in *Theatro Terra Sanctæ*.

Joséph avait 40 ans , comme on vient de le dire , quand Jacob descendit en Egypte avec sa famille. Nous prouverons ci-après que Juda ne pouvoit estre plus âgé que lui que de 3 ans. Ainsi Juda devoit avoir 43 ans , quand il suivit Jacob son pere en Egypte. C'est dans cet espace de tems , qu'il faut placer trois mariages , celui de Juda , celui d'Her , & celui de Pherez ; avec les intervalles des grossesses de la mere d'Her , & de celle de Pherez ; de la durée du premier & du second mariage de Thamar ; du tems qu'elle eut la patience d'attendre dans son second veuvage ; enfin du tems qu'il falut pour la naissance des deux enfans de Pherez ; & l'on n'y peut placer tous ses événemens , qu'en supposant que Juda , Her , & Pherez se marièrent chacun à 13 ans , ce qui n'est pas absolument impossible , surtout dans un pais chaud , tel que celui où ils habitoient , mais ce qu'on ne sauroit s'empêcher de regarder comme une chose rare , surtout dans trois generations de suite.

Dans le calcul , qu'on vient de faire ; on suppose , conformément à ce qui est dit au Chapitre XXIX. 18. - 24. que Jacob servit sept ans chez Laban pour obtenir Rachel , que quand ce service

fut fini , Laban substitua Lia à la place de Rachel , & que Jacob s'étant plaint de ce procédé , Laban lui donna Rachel huit jours aprez , à condition qu'il le serviroit sept autres années , ce que Jacob accepta. Ainsi , suivant ce compte , Juda qui estoit le quatrieme fils de Lia , n'a pu naitre que dans la quatrieme année du second service de Jacob , & n'a pu avoir , comme on l'a dit , que trois ans de plus que Joseph , qui naquit à la fin de la septieme année de ce mesme service , comme il est rapporté , Chap. XXX. 25. 26.

Quelques Chronologistes, pour expliquer l'histoire de Juda , supposent que Jacob se maria dès la premiere année de son premier service chez Laban.

Quelques Commentateurs ou ^a Chronologistes , pour se mettre un peu plus au large , prétendent que Laban donna ses deux filles à Jacob un mois aprez qu'il fut arrivé chez lui , sous la promesse qu'il fit de le servir sept ans pour chacune. Sur ce pied là , Juda seroit né la quatrieme année du premier service , sept ans plustost que nous ne l'avons supposé ; & par conséquent lors de la descente en Egypte , il auroit eu 50. ans ,

^a Jacobus Usserius , *Chronolog. Sacr. Cap. 10.*
Thomas Lydiatus , *De emend. temp. ad annum mundi 2245.*

Franc. Junius , *in Analyfi in Genesios Cap. XXIX.*

au lieu de 43, qu'on trouve par l'autre calcul, ce qui suffiroit aisément pour les mariages de ses enfans & pour le sien, quand on supposeroit mesme qu'ils ne seroient mariez qu'à 15 ans.

Mais ce sentiment ne sauroit estre admis, parce qu'il contredit évidemment le texte du Chapitre XXIX. J'aurois mieux, s'il le faisoit absolument, supposer que l'Ecrivain sacré n'a marqué que les années pleines, en négligeant les fractions, & qu'ainsi Joseph avoit 30 ans & 10 mois, quand il parut devant Pharaon, quoiqu'on ne lui en donne que 30; supposer, si l'on veut, qu'il y ait eu quelque intervalle, d'un an, par exemple, entre l'explication du songe de Pharaon, & la première année d'abondance, ou entre les années d'abondance & celles de sterilité; je vai plus loin encore, supposer mesme, si tous les autres expedients manquent, qu'il y ait erreur dans le nombre d'années données à Joseph, lorsqu'il parut à la Cour de Pharaon, car c'est de ce nombre que dépend tout le calcul; plutôt que d'embrasser une opinion, qui contredit ouvertement la Genèse. Je mets une grande différence entre supposer quelque omission dans les narrations de l'Ecritu-

Mais cette opinion contredit le texte du Chapitre XXIX. de la Genèse.

re, ou y admettre quelque faute de copie dans quelque nombre, & entre soutenir un sentiment qui combat le texte formel de l'Écriture, & qui semble vouloir donner un démenti à l'Écrivain sacré.

X I.

Continuation du mesme sujet. Deux autres Antichronismes embarrassants, qui se frangent d'eux-mêmes dans l'ordre chronologique par la méthode que nous proposons.

III. Exemple. L'histoire de l'enlèvement de Dina.

III. L'Histoire de Dina, qui remplit le Chapitre XXXIV. donne lieu à une autre difficulté. Cette histoire est rapportée dans la Genèse immédiatement

Le Cardinal Thomas de Vio, Cajetanus, in *Commentariis in vetus Testamentum*, dit qu'il y a des fautes dans quelques endroits de l'ancien Testament.

Bellarmin dit la mesme chose, *De verba Dei*, Lib. II. Cap. 2. Voici ses termes : *Restat tertia sententia, quam verissimam puto, quia est Driedonis*, Lib. II. de *Ecclesiasticis Dogmat. & Scripturis*, Cap. 5. *Et aliorum, qui docent hebraicas scripturas habere quosdam suos errores, qui partim irrepserint negligentia vel ignorantia librariorum (ob affirmatam quarundam literarum) partim ignorantia Rabbiorum, qui addiderunt puncta.*

aprez le retour de Jacob dans la terre de Chanaan , & il y a des Commentateurs , qui en inferent qu'elle a deu arriver dès la premiere année de ce retour , ce qui est visiblement impossible. Mais du moins , comme cette histoire est racontée un Chapitre avant la naissance de Benjamin , les Commentateurs s'accordent presque tous à la placer avant cette naissance , & par consequent avant la vente de Joseph par ses freres , qui n'est rapportée que deux Chapitres aprez , ce qui ne souffre de guere moindres difficultez.

Pour bien entendre l'état de la question , & juger des difficultez , où cette histoire expose par rapport à la place qu'elle occupe dans la Genese , il faut examiner en peu de mots l'ordre de la naissance des enfans de Jacob , & tacher de le fixer en suivant fidelement les lumieres , que l'Ecriture fournit.

Jacob servit chez Laban pendant sept années , à la fin desquelles il obtint pour femmes ses deux filles , Lia & Rachel , sous la promesse de le servir encore sept autres années pour Rachel. C'est pendant ces sept dernieres années , & pendant les six années suivantes , qu'il resta encore chez Laban , que Jacob eut jus-

L'ordre & la date des naissances des enfans de Jacob.

qu'à treize enfans de ses deux femmes ,
& des servantes de ses femmes.

D'abord , Lia lui fit quatre fils de suite , Ruben , Siméon , Levi & Juda , ce qui emporte environ quatre ans. Apres avoir attendu longtems , Rachel fachée de ne point faire d'enfans , & envieuse de la fécondité de sa sœur , prit le parti de donner sa servante Bilha à son mari , qui en eut deux fils , Dan & Nephthali , environ la quatrième & la cinquième année de ce second service , autant qu'on peut le conjecturer , car il n'y a point de marque chronologique , qui puisse servir à une détermination plus précise ; mais aussi dans le fond la date de la naissance de ces deux enfans de Jacob ne sert de rien pour la question présente.

Lia , apres ses quatre couches , resta quelque tems sans devenir enceinte , & craignit de ne le plus devenir , ce qui doit pour le moins emporter l'espace d'un an , & remplir toute la cinquième année. Alors , c'est à dire , quand elle eut lieu de croire *qu'elle avoit cessé de faire des enfans* , elle se détermina à suivre l'exemple de sa sœur , & elle donna à son mari sa servante Zilpha , qui en eut deux fils , Gad & Aser , dont il pa-

roit qu'il faut rapporter les naissances , pour le plustost , à la sixiesme année du second service de Jacob , & au milieu de la septieme.

Cependant Lia recommença de faire des enfants , & en eut encore trois ; Issachar , à la fin de la septieme & derniere année du second service de Jacob ; Zabulon , dans la premiere des six années , pour lesquelles Jacob s'engagea de nouveau avec Laban ; & une fille , appelée Dina , dans la seconde année de ces six. J'ai cru qu'il estoit convenable de placer la naissance d'Issachar quelques mois aprez celle d'Aser , le second des enfants de Zilpha , parce qu'il est trez vraisemblable que Lia , qui estoit naturellement jalouse , & qui ne s'estoit déterminée à donner Zilpha à son mari , que parce qu'elle croioit *d'avoir cessé de faire des enfants* , ne deut plus permettre la continuation de ce commerce , dès qu'elle se reconnut enceinte de nouveau.

Quant à Rachel , elle conceut aussi enfin , & elle eut un fils , appelé Joseph , dont elle accoucha à la fin de la septieme année du second service de Jacob , & peut estre le dernier mois de cette année , comme il paroît qu'on peut l'inférer des versets 25. & 26. du Chapitre XXX.

C'est sur ce calcul, qui fixe la naissance de Dina & de ses freres, qu'il faut juger du tems, où l'on doit rapporter l'histoire qui la regarde, & de la place qui lui convient dans l'ordre historique de la Genese.

I. Qu'il suit delà que l'histoire de Dina n'est pas à sa place dans l'endroit de la Genese, où elle est racontée.

I. Comme Jacob revint de Mesopotamie en Chanaan à la fin des six ans, qu'il avoit servi chez Laban, apres ses deux services de sept ans chacun, XXXI. 41. il s'ensuit que la premiere année de son retour, Dina n'estoit agée que de 4 ans, Siméon de 11. & Levi de 10. & voilà qui suffit pour réfuter l'opinion de ceux, qui trop attachez à l'ordre de la Genese, rapportent à la premiere année du retour de Jacob dans la terre de Chanaan l'enlevement de Dina par Sichem, & la vengeance que Siméon & Levi ses freres en prirent. Il est visible que Dina, à cet age, ne pouvoit pas charmer Sichem, ni estre exposée à sa violence, & que Siméon & Levi estoient aussi peu en estat, à l'age que cette supposition leur donne, de former & d'executer le projet, qu'on leur attribüe.

II. Qu'elle n'a pas mesme peu arriver avant la

II. Aussi presque tous les Commentateurs tombent-ils d'accord que l'histoire de Dina doit estre rapportée beau-

coup plus tard. C'est une première atteinte qu'ils donnent à l'ordre de la narration de la Genèse, qu'il est bon de faire remarquer. Passons la leur pourtant, & voyons en quel tems il leur plait de placer cette histoire, pour juger si leur opinion mérite mieux d'être adoptée.

naissance de Benjamin.

Comme Joseph n'avoit que 6 ans, quand Jacob revint en Chanaan, ainsi qu'il paroît en comparant XXX. 25. avec XXXI. 41. & qu'il en avoit 17. quand ses freres le vendirent, XXXVII. 2. il suit que Jacob avoit déjà demeuré 11 ans dans la terre de Chanaan, lorsque Joseph fut vendu par ses freres. C'est à la dixième année de ce séjour de Jacob dans la terre de Chanaan, & par conséquent un an avant la vente de Joseph^a, qu'ils trouvent à propos de placer l'histoire de Dina.

^a Alphonse Tonstat, Evêque d'Avila, *Commentar. in Genesim*, Cap. xxxiv. *quest.* 3. recule l'histoire de Dina jusqu'à la neuvième année du séjour de Jacob en Chanaan.

Le Cardinal Cajetan, (Thomas de Vio), la recule jusqu'à la dixième année, *Commentar. in Genesim*, Cap. xxxiv. *vers.* 28. *Nulius annis*, dit-il, *post rediitum Jacobi ex Mesopotamia peractis hoc accidit, & ad minus apparet quod anni fluxerunt decem, ut & Dina esset nubilis, & Simeon & Levi ad bellum dispositi essent.*

Dans cette supposition, Dina auroit esté alors dans sa quatorzieme année, & ses freres Siméon & Levi, l'un dans la vingt & unieme, & l'autre dans la vingtieme. Ils sont persuadez qu'à cet age Dina pouvoit inspirer à Sichem une assez grande passion pour le porter à la violence qu'il commit ; & que ses freres, à l'age qu'ils devoient avoir dans cette supposition, estoient capables de projeter & d'exécuter la vengeance qu'ils en prirent.

Je doute que cela soit aussi vraisemblable, qu'ils le croient, du moins à l'égard du rôle, qu'ils font jouer aux deux freres de Dina à l'age de 20 ou de 21 ans. Mais ce n'est pas là la plus grande difficulté, que cette opinion souffre : celle qui regarde la naissance de Benjamin, est bien autrement importante. En admettant cette supposition, Benjamin, dont la naissance n'est rapportée, dans la Genese, qu'un Chapitre aprez l'histoire de Dina, ne seroit donc né que sur la fin de la dixieme année depuis le retour de

Le P. Pétau suit la même opinion sur la date de l'histoire de Dina, qu'il fixe à dix ans aprez le retour de Jacob. *De Doctrinâ temporum, Lib. IX. Cap. 19.*

De même que Bonfréus, *Comment. in Genes. Cap. xxxiv. vers. 1.*

Jacob , & une année au plustost avant que Joseph fut vendu. Or ^a comme il n'y a que vingt-trois ans entre le tems , où Joseph fut vendu , & la descente de Jacob en Egypte avec sa famille , Benjamin n'auroit eu que 24. ans quand Jacob descendit en Egypte , & à ne lui donner que cet âge , il n'est guere possible qu'il y ait mené avec lui les dix enfans , que Moÿse lui donne , & qu'il nomme chacun par son nom. XLVI.21.

Il faut donc se déterminer à donner une seconde atteinte à l'ordre de la narration de la Genèse , & pour ne pas se mettre trop à l'étroit sur ce qui regarde Benjamin, convenir que l'histoire de Dina n'a deü arriver qu'aprez la naissance de Benjamin , quoiqu'elle soit racontée avant.

III. Peut-estre mesme feroit-on bien, & c'est un troisieme parti, qui paroît estre le plus plausible , de placer cette histoire deux ou trois ans aprez celle de la vente de Joseph , & par conséquent la treizieme ou quatorzieme année du séjour de Jacob dans la terre de Chanaan. Par ce moien , Dina auroit eu alors 17. ou 18. ans ; Siméon , plus âgé qu'elle de sept ans , en auroit eu 25. & Lévi , qui

III. Qu'il paroît qu'on doit la placer aprez l'histoire de la vente de Joseph.

^a Voyez ci dessus , pag. 384.

estoit plus jeune que Siméon d'un an, en auroit eu 24. ce qui repondroit mieux, tant à l'égard de Dina, que de ses freres, à la part qu'ils ont eüe dans cet événement.

Mais il est inutile de discuter les raisons qui peuvent autoriser cette opinion. Il suffit que quelque parti que l'on prenne, on soit forcé de convenir que l'histoire de Dina n'est point à sa place. Elle est racontée immédiatement aprez le retour de Jacob en Chanaan : & elle n'a pas peu arriver dans ce tems-là. Elle est racontée avant la naissance de Benjamin : & elle doit estre postérieure à cette narration. Enfin, elle est racontée avant la vente de Joseph par ses freres, & il est trez apparent qu'elle n'estoit pas encore arrivée, quand Joseph fut vendu. Il y a donc, dans toutes les suppositions, une *hysterologie* manifeste, en cet endroit de la Genese, c'est-à-dire, un renversement de l'ordre de la narration & de la chronologie.

Mauvaise
ressource
pour ne pas
deplacer l'histoire de Dina, que de
supposer que
Jacob con-

On a tâché de se tirer de ces difficultez, en supposant que Jacob consumma ses mariages avec ses femmes, dès la premiere année de son premier service, & qu'il en eut des enfans tout de suite, à peu prez dans l'ordre qu'on a marqué

ci-dessus, à l'exception pourtant de Joseph, dont la naissance est invariablement fixée à la dernière année du second service de Jacob. En adoptant cette supposition, Dina pourroit être plus âgée de 7. ans, que nous ne l'avons supposé, de même que ses deux frères, & l'on prétend que cela suffit pour dissiper toutes les difficultés, qu'on oppose pour prouver que l'ordre de la Genèse est dérangé.

forma ses mariages dès la première année de son premier service chez Laban.

Mais on se trompe manifestement. Dans cette supposition même, à placer l'histoire de Dina à la première année du retour de Jacob en Chanaan, conformément à l'ordre dans lequel elle est racontée, Dina n'auroit eu alors que 11. ans, Siméon 18. & Lévi 17. Or on laisse à juger, si Dina auroit peu, à cet âge, inspirer tant d'amour à Sichem, & si ses frères auroient été capables d'exécuter la vengeance, qu'ils exercerent sur Sichem & sur les Schemites. Ainsi, dans cette supposition, de même que dans toutes les autres, on est également réduit à avouer, qu'il y a dans cet endroit de la Genèse une *hysterologie* ou antichronisme. Mais d'ailleurs, & c'est-là la raison décisive, cette supposition est manifestement contraire à ce que porte le Texte de la Genèse, XXIX.

20.-21. comme ^a on l'a déjà observé.

Le seul moien de faire disparoitre cet antichronisme, c'est d'adopter la distribution de la Genèse que je propose.

Il resulte de tout ce qu'on vient de dire, qu'il n'y a aucun moien d'éviter les difficultez qu'on a exposées, & de fauver l'Antichronisme, c'est à dire, le renversement de l'ordre de la narration & de la chronologie, qu'il y a dans l'histoire de Dina, qu'en suivant la distribution de la Genèse, que je propose, selon laquelle le Chapitre XXXIV. où se trouve cette histoire, appartient à un Mémoire particulier, ne tient plus à aucun des Chapitres qui suivent, lesquels appartiennent à d'autres Mémoires, & peut par consequent estre reculé aprez la vente de Joseph, autant qu'on le jugera à propos.

Reflexion qui favorise l'opinion que je propose.

En admettant cet arrangement, il n'y a aucune raison d'estre surpris que les fils de Jacob osassent librement mener paître leurs troupeaux aux environs de Sichem, dans le tems que Jacob leur envoia Joseph, XXXVII. 12. 13. 14. puisqu'ils n'avoient encore rien fait aux habitans de ce pais. Au lieu qu'en supposant, selon l'opinion commune, que l'enlèvement de Dina, & la cruelle vengeance, qu'en prirent Siméon & Levi, fussent arrivés un ou deux ans avant la vente de

^a Dans l'Article précédent, pag. 393.

Joseph, on n'imagine pas que les fils de Jacob eussent osé se montrer dans ce pais, & qu'ils y eussent été en sureté. Du moins Jacob leur pere ne le croioit pas possible, puisqu'il leur dit aprez cette action : ^a « Vous m'avez rendu odieux aux » Chananéens, & aux Phéréseens, qui » habitent ce pais. Nous ne sommes que » peu de monde, & ils s'assembleront » tous pour m'attaquer, & me perdront » avec toute ma maison. »

Au reste, en vain opposeroit-on que la convenance demande que cette histoire de Dina reste placée, où elle est, & qu'elle soit arrivée pendant que Jacob demuroit auprez de Sichem, comme il est dit dans le Chapitre precedent qu'il y demuroit, parce que la proximité donnoit occasion à Dina d'aller dans ce lieu, d'y estre vuë par le Prince, & de lui inspirer la passion qu'il conceut pour elle. En vain pretendroit-on qu'on ne sauroit du moins placer cette histoire aprez la vente de Joseph, comme nous la plaçons, parce qu'alors Jacob demuroit à Hebron avec Isaac, XXXV. 27. & XXXVII. 14. & que Dina, qui estoit chez lui, n'auroit pas eu la commodité d'aller à Sichem, dont elle auroit esté

Reponse à
une objec-
tion.

^a Suivant la Version de Saci, XXXIV. 30.

fort éloignée. Ces difficultez sont sans aucun fondement, & pour le faire voir, il ne faut que faire attention au texte du Chapitre mesme, où cette histoire est rapportée.

I. Dina estoit à Hebron avec son pere aprez la vente de Joseph, & par consequent assez loin de Sichem, & a environ à dix lieues. C'est un fait certain; aussi Dina n'alla-t-elle pas à Sichem, comme à une promenade. L'Escriture dit en termes exprez, « qu'elle fit un voiage pour » aller voir les filles de ce pais, » avec qui il y a apparence qu'elle avoit fait connoissance pendant le séjour que son pere y avoit fait. וַיֵּצֵא דִּינָה וַיֵּרָא אֶל-בָּנֵי-חֶבְרֹן, y a-t-il dans l'Hebreu: Εξῆλθε ἡ Δίνα, disent les Septante, ce que la Vulgate a traduit, *Egressa est Dina. . . . ut videret mulieres regionis illius.* Or ce mot וַיֵּצֵא, qui vient du verbe יָצָא, doit estre traduit dans cet endroit, *Profecta est Dina, Dina fit un voiage,* comme le mesme mot doit estre traduit de mesme au verset 45. du Chapitre XLI. de la Genese, où il est, וַיֵּצֵא יוֹסֵף וַיֵּרָא אֶל-בָּנֵי-חֶבְרֹן, disent les Septante, ce que la Vulgate traduit, *Egressus est Joseph ad terram*

^a Voyez Adrichomius, in *Theatro Terra Sanctæ.*

Egypti. & ce qui doit estre traduit en François, *Joseph voidgea par l'Egypte*.

II. Non seulement Dina fit un voiage à Sichem, mais il paroît mesme que ce voiage deut durer quelque tems ; car, enfin, l'amour de Sichem, & les effets qu'il causa, ne furent pas l'affaire d'un jour, d'autant plus qu'il y a apparence que Sichem eut l'avantage de plaire à Dina ; le texte hebreu dit en propres termes, qu'il parla au cœur de cette fille, *locutus est ad cor puellæ*, ce qui dans toutes les langues signifiera toujours, qu'il lui plut.

III. Enfin la maniere, dont il est dit que Jacob aprit le malheur de sa fille, *audivit Jacobus*, ne semble convenir qu'à un homme qui n'estoit pas sur les lieux, & à qui on en vint apporter la nouvelle. Si Jacob avoit esté à Sichem, il n'eut pas appris cet événement, *auditione*, il en auroit esté témoin lui mesme.

IV. Enfin, il est parlé de la mort d'Isaac au Chapitre XXXV. 28. 29: & on y marque qu'il mourut âgé de 180 ans. Apres quoi, on vient au Ch. XXXVII. à l'histoire de la conspiration des fils de Jacob contre Joseph leur frere, & de la vente qu'ils en firent à des Madianites,

IV. Exemple. La mort d'Isaac racontée avant la vente de Joseph par ses freres.

qui l'emmenèrent en Egypte. Or il y a en cela un dérangement dans l'ordre de la chronologie , qui saute aux yeux.

Quoiqu'elle ne soit arrivée que 13. ans apres.

On a deja vu ^a que Jacob estoit né l'an 60. de la vie d'Isaac, XXV. 26. Par consequent , quand Isaac mourut à l'âge de 180. ans , Jacob devoit en avoir 120. On fait d'ailleurs par le Chapitre XLVII. 9. que Jacob n'avoit que 130. ans , quand il descendit en Egypte avec sa famille. Il faut donc conclurre que la mort d'Isaac n'arriva que 10. ans avant la descente de Jacob en Egypte. Mais on a deja fait voir ^b , que Joseph avoit esté vendu par ses freres 23. ans , avant que Jacob allast en Egypte. Il suit donc que la mort d'Isaac n'arriva que 13. ans, apres que Joseph eut esté vendu : & cependant l'histoire de cette vente n'est racontée qu'au Chapitre XXXVII. deux Chapitres apres celui où l'on parle de cette mort , ce qui fait , comme on voit, un dérangement manifeste dans l'ordre de la chronologie.

On ne peut remedier à cet antichronisme , qu'en suivant la distribution que je fais de la Genese.

Je ne croi point qu'on puisse jamais justifier ce dérangement , qu'en admettant la distribution de la Genese que je propose , & en supposant que les trois

^a Ci dessus , Remarque X. pag. 381.

^b Ibid. pag. 384.

derniers versets du Chapitre XXXV. où la mort d'Isaac est rapportée, doivent estre joints au Chapitre XXXVI. qui suit, & rapportez avec ce Chapitre à un Mémoire particulier, différent des Mémoires A & B. Par cet arrangement le Chapitre XXXV. qui appartient au Mémoire A, à l'exception des trois derniers versets, va se rejoindre naturellement au Chapitre XXXVII. qui appartient au même Mémoire A, & avec lequel il est visible qu'il fait une narration suivie. Pour ces trois derniers versets du Chapitre XXXV. qui sont liez avec le Chapitre suivant XXXVI. comme ils appartiennent à un Mémoire particulier qui ne tient point aux autres, on peut les placer aprez le Chapitre XXXVII. c'est-à-dire, aprez la vente de Joseph; moiennant quoi, il n'y a plus d'*antichronisme*.

XII.

Les Antichronismes, qui subsistent dans la Genèse, quoique distribuée en différents Mémoires, ne sont que des Antichronismes apparents. Deux exemples de ces Antichronismes.

Outre les endroits de la Genèse, dont Plusieurs en-

droits de la
Genese soup-
çonnez d'an-
tichronisme
mal à propos.

on vient de parler, où l'ordre de la chronologie & de la narration est véritablement renversé, & où, comme l'on a vû, l'opinion que je propose, fournit un moien aisé d'y remedier, il y a quelques autres endroits, où quelques Commentateurs croient trouver des derangemens pareils, & où je dois avouer que mon opinion n'a aucun avantage, & ne se trouve d'aucun secours. On pourroit en conclurre, qu'elle n'est pas aussi propre, que je le pretends, à éclaircir les difficultez de la Genese, si je ne faisois pas voir que ces Commentateurs se trompent dans le jugement qu'ils portent de ces endroits. C'est dans cette vuë que je vais les examiner, & si je réussis à faire voir, comme je l'espère, qu'il n'y a dans ces endroits aucun renversement dans l'ordre de la chronologie, on n'aura aucun reproche à me faire de l'insuffisance de mon opinion à cet égard.

1. Exemple.
Difficulté
d'accorder le
départ d'A-
braham de
Charran à l'â-
ge de 75 ans,
avec la mort
de Tharé son
pere à l'âge
de 205 ans.

I. Un de ces endroits est pris du Chapitre XI. 32. où il est dit que Tharé, pere d'Abraham, mourut à Charran âgé de 205 ans. Apres quoi l'on ajoute au Chapitre suivant, verset 4. qu'Abraham partit de Charran à l'âge de 75 ans, pour aller dans la terre de Chanaan avec Sarai sa femme & Loth son neveu.

A suivre l'ordre de cette narration, ce départ d'Abraham de la ville de Charran ne peut arriver qu'après la mort de Tharé son pere, mais, à en croire quelques Commentateurs ^a, cet arrangement est impossible, parce qu'il paroît, *disent-ils*, XI. 26. qu'Abraham estoit né la 70^e. année de la vie de Tharé; ainsi Tharé aiant vecu 205 ans, comme on vient de le remarquer, Abraham auroit deu avoir à sa mort 135 ans. D'un autre costé, il est trez clairement dit, XII. 4. qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il sortit de Charran, & il suit delà qu'il peut en sortir, non pas après la mort de son pere, comme l'ordre de la narration semble le marquer, mais 65 ans avant qu'il mourut. Ainsi il faut opter, & l'embarras est égal quelque parti qu'on prend. Ou Abraham est parti de Charran après la mort de son pere Tharé, & dans ce cas-là il aura esté alors âgé de 135 ans, au lieu de 75 que Moyle lui donne. Ou il est parti 65 ans avant la mort de Tharé; & alors la chronologie sera

^a Dionysius Petavius, *Rationarii Temporum*, Lib. II. Cap. 2.

Joannes Clericus, *in Additionibus ad Hammondum*, VII. Actor. vers. 4.

Sethus Calvisius, *Isagog. Chronolog. Cap. XXXIV.*

juste, & Abraham n'aura eu que 75 ans, mais il y aura dans l'ordre de la narration une *hysterologie*, c'est-à-dire, un dérangement marqué.

Rien ne semble estre plus concluant que ce calcul, & cependant rien n'est plus mal fondé. 1°. Il est certain qu'Abraham ne partit de Charran qu'aprez la mort de son pere; l'ordre de la narration dans la Genese l'exige, & S. Estienne, *Actes des Apostres*, Chap. VII. 4. le dit d'une maniere si claire, qu'il est impossible d'en douter. 2°. Il est certain de mesme qu'Abraham n'avoit que 75 ans, quand il partit de Charran, comme il est prouvé par le Chapitre XII. 4. & par toute la suite de l'histoire d'Abraham. Reste donc à concilier ces deux veritez avec ce que porte le verset 26. du Chapitre XI. que *Tharé, âgé de 70 ans, engendra Abraham, Nachor & Haran*, car c'est de ce passage que vient toute la difficulté.

Pour resoudre cette difficulté, il faut admettre deux suppositions, sans aucune preuve.

Pour y réussir, il faut necessairement supposer qu'Abraham estoit le plus jeune des enfans de Tharé, Nachor le second, & Haran l'ainé, sans s'arrester à l'ordre dans lequel ils sont nommez, comme on ne s'y arreste pas à l'égard des trois fils de Noé; car quoiqu'il soit dit,

V. 32. & VI. 10. que Noé engendra Sem, Cham & Japhet, il est pourtant certain que Japhet estoit l'ainé. Par là ; la naissance de Haran se trouve fixée à l'année 70 de l'age de son pere; l'on ignore la date de celle de Nachor, & pour celle d'Abraham, on a la liberté de la mettre à l'an 130 de la vie de Tharé. Il se trouve par cette supposition, qu'Abraham ne pouvoit avoir que 75 ans à la mort de son pere, & à son départ de Charran, ce qui dissipe toutes les difficultez, qu'on tâche de répandre sur ces faits.

Il est vrai, qu'en adoptant cette réponse, il faut faire deux suppositions, dont on n'a aucune preuve; l'une, qu'Abraham estoit le plus jeune de ses freres; & l'autre, qu'Abraham ne naquit que la 130 année de l'age de son pere. Mais, outre que ces deux suppositions ont esté admises par un grand nombre ^a de Peres, par plusieurs ^b Commentateurs du pre-

Mais ces suppositions sont autorisées par un grand nombre de suffrages.

^a Procopius Gazæus, *in hunc Genesios locum*.
Theodoretus, *in Catenâ Gracâ*, ab Aloyfio Lipomanno productus, *Cap. XII. Lect. 2.*

^b Thomas de Vio, Cardinalis Cajetanus, *Comment. in Genesios Cap. XI. 27.*

Jacobus Usserius, *Chronolog. Sacr. Cap. VII.*
Johannes Marsham, *in Canone Ægyptiaco*,
pag. 13. & 68.

mier ordre, & par les plus anciens Rab-
bins^a, elles sont si plausibles, qu'on ne
doit pas hésiter à les admettre, pour con-
cilier des calculs & des passages, qui ne
sauroient l'estre autrement.

Vaine Re-
flexion de M.
le Clerc con-
tre une de ces
suppositions.

Ainsi je ne croi pas qu'on doive estre
arresté par la reflexion, que fait M. le
Clerc dans ses additions^b au Commen-
taire d'Hammond sur le Nouveau Testa-
ment, que si Abraham fut né la 130 an-
née de la vie de Tharé son pere, il n'au-
roit pas deu estre si surpris, que Dieu
lui promit de lui donner à son age un fils
de Sara sa femme, ni dire, comme il fit,
XVII. 17. *Naïtroit-il un fils à un
homme agé de 100 ans.* puisqu'il ne pou-
voit ignorer l'exemple de sa propre nais-
sance, qui estoit arrivée dans un tems,
où son pere estoit plus agé qu'il ne l'es-
toit alors lui mesme.

Cette reflexion avoit esté deja propo-
sée par^c quelques Chronologistes moder-

Franciscus Junius, *in Anal. in Genes. Cap. XI.*

Jacobus Bonfrerius, *Comments. in Genes.
Cap. XI. 26.*

^a Menasse ben Israël, *in Conciliatore, Quest.
XXXV. in Genesim.*

^b Sur le verset 4. du Chap. VII. des Actes.

^c Abrahamus Bucholcerus apud Ufferium,
Chronolog. Sacr. Cap. VII.

Sethus Calvisius, *Isagog. Chronolog. Cap.
XXXIV.*

nes. Mais plusieurs raisons en font sentir la foiblesse, & contribuent à autoriser le doute d'Abraham, sur la naissance du fils, qui lui estoit promis à son age, quoiqu'il ne peut pas ignorer, qu'il estoit né lui mesme d'un pere beaucoup agé. 1°. Comme la durée de la vie des Patriarches alloit en diminuant presque à chaque generation, les fils cessoient plustost d'engendrer que leurs peres : 2°. Abraham pouvoit estre plus cassé à 100 ans, que son pere ne l'avoit esté à 130 à cause qu'il avoit mené une vie plus laborieuse, & plus penible : 3°. Et c'est ici la raison décisive, la surprise & le doute d'Abraham le regardoient moins lui mesme, qu'ils ne regardoient sa femme ; *Et Sara, ajoute-t-il, agée de 90 ans aura-t-elle un enfant.* Cette surprise estoit dans le fond trez raisonnable. Une femme de cet age, & qui, pour parler, comme l'Ecriture, XVIII. 11. *n'avoit plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir,* ne promettoit guere de faire des enfants.

Ce qui prouve bien manifestement, qu'Abraham, quoique agé de 100 ans, ne se regardoit pas comme hors d'estat d'avoir des enfants, & que le doute qu'il témoigna, ne tomboit point sur lui, c'est qu'aprez la mort de Sara, il se remaria

à Cethura, XXV. 1. & qu'il en eut jusqu'à six enfants, sur quoi, sans supposer en cela rien de miraculeux, on n'a qu'à adopter la pensée de S. Augustin, qui dit ^a que ce Patriarche *de adolescentulâ potuit Senior, quod junior de seniore & sterili non posset.*

II. Exemple. Il paroît qu'Esau soit allé vers Ismaël douze ans aprez la mort d'Ismaël.

II. On croit trouver un autre antichronisme encore plus certain au Chapitre XXVIII. 8. & 9. où il est dit qu'aprez le départ de Jacob pour Charran en Mesopotamie, *Esau, voiant que les filles de Chanaan déplaisoient à Isaac son pere, s'en alla vers Ismaël, & prit pour femme, outre ses autres femmes, Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nebajoth.* Or l'on prouve qu'il est impossible que ce voiage d'Esau vers Ismaël se soit fait aprez le départ de Jacob, puisqu'Ismaël estoit mort alors depuis plusieurs années.

Le calcul nécessaire pour cette preuve est un peu long, mais on ne peut point se dispenser de le faire. On a vu ci dessus, Remarque X. pag. 383. que Joseph avoit 40 ans, quand Jacob son pere arriva en Egypte, & que ^b Jacob en avoit alors 130. Il suit de là que Joseph

^a *Quaest. super Genesim. lxx.*

^b Remarque XI. art. IV. pag. 408.

estoit né l'année 90 de la vie de Jacob. Il paroît d'ailleurs, XXX. 25. 26. que la naissance de Joseph arriva à la fin de la quatorzième année des deux services de sept ans chacun, que Jacob avoit faits chez Laban, pour obtenir ses filles. En ostant donc ces 14 ans des 90, l'arrivée de Jacob à Charran tombe sur la 76 année de son âge. Mais comme il demeura auprez de Laban un mois avant que de commencer son premier service, XXIX. 14. & qu'il avoit deu demeurer assez longtems en chemin de Beerseba, dans la terre de Chanaan, jusqu'à Charran en Mesopotamie, où Laban demuroit, d'autant plus qu'il fit le voiage à pied, on peut supposer, si l'on veut, que Jacob partit d'auprez d'Isaac l'année 75 de son âge, laquelle répondoit à l'année 135 de l'âge d'Isaac, puisque par le Chapitre XXV. 26. Isaac estoit âgé de 60 ans, à la naissance de Jacob.

Or Ismaël estoit mort, depuis 12 ans, l'an 135 de la vie d'Isaac, & la preuve en est facile. On voit au Chap. XXV. 17. qu'Ismaël mourut âgé de 137 ans. Or, comme il estoit plus âgé de 14 ans qu'Isaac, voyez XVI. 16. & XVII. 24. & 25. comparez avec XXI. 5. il s'enfuit que sa mort répond à la 123^{me.} an-

118 CONJECTURES

née de la vie d'Isaac, & qu'ainsi elle estoit arrivée au moins 12 ans avant le départ de Jacob pour la Mesopotamie.

Mais il est facile de répondre à cette difficulté.

Ces deux calculs sont justes, & il n'y a rien à reprendre, & cependant il n'y a aucune erreur de chronologie dans cet endroit de la Genèse. Il ne faut pour dissiper l'illusion, qu'entendre dans ce passage par *Ismaël*, vers lequel on dit qu'Esau se retira apres le départ de Jacob, non pas Ismaël lui même, qui certainement ne vivoit plus, mais la famille, les enfants, le peuple d'Ismaël. C'est le langage ordinaire de l'Écriture, où *Amalec*, signifie les enfants, ou le peuple d'Amalec, les Amalecites : *Edom*, les enfants, ou le peuple d'Edom, les Iduméens : *Israël*, les enfants, ou le peuple d'Israël, les Israélites. On trouve même un exemple pareil encore plus concluant au I. des Juges, l. 1. où il est dit, que les douze Tribus aiant demandé à Dieu, qui devoit monter le premier contre les Chananéens, Dieu répondit, que c'étoit Juda; apres quoi on ajoute, verset 3. que Juda dit à Siméon, son frere, de monter avec lui, ce que Siméon accepta. Or il est évident que dans ce passage, par *Juda* & par *Siméon*, il ne faut pas entendre les Patriarches

Juda & Siméon, qui estoient morts, mais les Tribus de Juda & de Siméon, & il n'y a point de Commentateurs, qui l'aient pris autrement.

XIII.

Continuation du mesme sujet. Deux autres Antichronismes prétendus, qui dans le fond n'ont rien de réel.

III. On prétend qu'un fait rapporté dans le Chapitre XXX. 14. renferme une erreur de chronologie. On y raconte que *Ruben estant sorti au tems de la moisson des bleds, trouva des Mandragores (Dudaim) aux champs, & les apporta à Lia sa mere.* Or on soutient que Ruben n'estoit pas en age de courir les champs, encore moins de connoître, de trouver & d'apporter des Mandragores à sa mere dans le tems, qu'on le lui attribüe dans le passage qu'on vient de citer.

III. Exemple. On attribüe à Ruben d'avoir trouvé & apporté des mandragores dans un tems, où il n'estoit pas en âge de courir les champs.

Cette question se reduit, comme on voit, à un simple calcul. Ruben estoit l'ainé des enfans de Lia; par consequent on peut supposer qu'il naquit neuf mois aprez son mariage, & le neuvieme mois de la premiere année du second service

Maniere de résoudre cette difficulté.

de Jacob. On a vu ci dessus ^a que Joseph estoit né à la fin de la septieme année de ce mesme service, & l'on peut supposer qu'il naquit le dernier mois de cette année. Ainsi Ruben pouvoit avoir fix ans & trois mois à la naissance de Joseph. Il est vrai qu'il paroît par le récit de Moyse, que Rachel n'avoit pas encore conceu, quand Ruben apporta les Mandragores. Rabattons donc de l'age que nous donnons à Ruben, neuf ou dix mois, pour le tems de la grossesse de Rachel; il s'ensuivra que Ruben pouvoit avoir cinq ans & demi, quand il apporta les Mandragores; & comme ce n'estoient dans le fond, que des fleurs ou des fruits, il n'y a aucune impossibilité qu'un enfant de cet age, élevé dans les champs, comme Ruben, toujours à la suite des troupeaux de son pere, ait apporté à sa mere des fleurs ou des fruits, qu'il avoit trouvez lui mesme, ou que quelqu'un des serviteurs de Jacob lui avoit indiquez.

Cette opinion paroît raisonnable, & tient un juste milieu entre deux opinions extremes. D'un costé, il y a ^b des

^a Remarque XI. art. III. pag. 397.

^b Joh. Henricus Heideggerus, *Historia Patriarch.* Tom. II. Exercit. XVIII. Thesi 2.

Chronologistes, qui croient, sur je ne fai quel calcul, que Ruben n'avoit que trois ans & demi, quand il apporta les Mandragores, ce qui ne paroît pas vraisemblable. De l'autre costé, il y en a d'autres ^a, qui prétendent que Ruben avoit alors 10 ans, & qui pourroient mesme lui en donner 13. mais c'est en supposant que Jacob épousa ses deux femmes dès la premiere année des 14, qu'il servit chez Laban, & en faisant naître Ruben au commencement de ces 14 ans, ce qui, comme nous l'avons déjà ^b observé, contredit manifestement le Texte de l'Écriture, & ne sauroit estre receu.

Je prévois qu'on m'opposera que mon opinion le contredit aussi, en ce qu'après les Mandragores apportées, Moÿse parle de trois grossesses successives de Lia, l'une d'Issachar, l'autre de Zabulon, & la troisieme de Dina, & que ce n'est qu'après cette dernière grossesse, qu'il parla de la grossesse de Rachel, & de la naissance de Joseph : Qu'ainsi ce

Objection
contre cette
explication.

^a Jacobus Usserius, *Chron. Sacr. Cap. x.*
Thomas Lydiatus, *de Emendat. Temp. ad ann. Mundi 2245.*

Franciscus Junius, *Analys. in Genescos Cap. XIX.*

^b Remarque X. art. II. pag. 393.

n'est pas le tems de la grossesse seule de Rachel, qu'il faut rabattre des 6 ans 3 mois que Ruben estoit plus agé que Joseph, mais qu'il faut rabattre aussi les trois grossesses de Lia, d'où il suit que Ruben, quand il apporta les Mandragores, estoit beaucoup plus jeune que je ne le fais.

Oui, certainement, à suivre cette maniere de compter, Ruben auroit esté beaucoup plus jeune, puisqu'à grand-peine auroit-il peu avoir trois ans. Mais c'est l'absurdité mesme de cette consequence, qui doit faire comprendre, qu'il ne faut pas l'admettre. À la suite du marché que Rachel fit avec Lia sa sœur, pour obtenir de ses Mandragores, XXX. 14. 15. Moyse raconte les trois grossesses de Lia, pour finir ce qu'il avoit à dire sur son compte, mais sans aucun dessein d'indiquer par là qu'elles fussent arrivées avant celle de Rachel; car il est évident que cela ne se peut pas, comme on l'a fait voir ci dessus^a. Cependant, on ne laissera pas d'exposer ici en peu de mots les absurditez, où meneroit cette maniere de compter.

Reponse à 1°. Sur ce pied là, Lia auroit accou-

^a Remarque XI. art. III. pag. 397.

ché sept fois dans les sept années du second service de Jacob, avant que Rachel fut devenuë enceinte ; & comme Rachel accoucha de Joseph sur la fin de ces sept années, XXX. 25. 26. il y auroit eu entre les deux sœurs huit grossesses successives en sept ans, ce qui n'est presque pas possible.

2°. Ce n'est pas mesme tout. Avant l'histoire des mandragores, il est dit, versets 10. 13. que Zilpa, que Lia n'avoit donnée à Jacob qu'après ses quatre couches, avoit fait deux fils de suite, Gad & Aser. Or Lia, qui estoit jalouse, ne lui laissa faire des enfans que tandis qu'elle n'en fit pas elle-mesme. Il faut donc compter les deux couches de Zilpa avant les trois dernières de Lia. Ainsi au lieu de huit grossesses, en voilà dix successives, qu'il faudroit placer en sept ans, ce qui est impossible.

3°. Il y a plus encore. Lia fit d'abord quatre enfans de suite : après quoi, verset 9. *voiant qu'elle avoit cessé de faire des enfans*, elle se determina à donner Zilpa sa servante à son mari, à l'exemple de sa sœur, qui lui avoit donné Bilba. Certainement pour faire croire à Lia qu'elle ne feroit plus d'enfants, il falloit au moins l'épreuve d'un an. C'est donc

un an, qu'il faut encore rabattre sur les sept ans du second service de Jacob. Ainsi voilà dix grossesses successives, sept de Lia, une de Rachel, & deux de Zilpa, qu'il faudroit placer en six ans, ce qui est de toute impossibilité.

Il faut donc en revenir nécessairement à l'ordre, dans lequel nous avons placé ci dessus ^a les naissances des differents enfans de Jacob, moiennant quoi, tout s'arrange facilement, & d'où il suit que Ruben pouvoit estre âgé de cinq ans, quatre ou cinq mois, quand il apporta les mandragores à sa mere, ce qui ne renferme rien d'absurde, ni d'impossible.

IV. Exemple.
Il paroît impossible que Benjamin eut dix fils, quand il descendit en Egypte avec Jacob son pere.

IV. On a vu ci dessus ^b, que les dix enfans, que Moÿse donne à Benjamin, XLVI. 21. quand il descendit en Egypte à la suite de Jacob, embarrassent quelques Chronologistes; qui prétendent que Benjamin estoit trop jeune, pour avoir eu en ce tems-là une si nombreuse famille, & j'avouë que leur prétention paroîtroit fondée, s'il estoit vrai, comme ils le croient, que Benjamin n'eut eu pour lors que 23 ans. Mais ils se trompent dans leur calcul, & l'on en va juger.

^a Remarque XI. art. III. pag. 396. 397.

^b Remarque X. art. II. pag. 385.

Il est certain d'un costé que Benjamin naquit en Chanaan, aprez que son pere y fut retourné , XXXV. 16.-18. De l'autre, comme sa naissance est racontée deux Chapitres avant l'histoire de la vente de Joseph par ses freres, l'ordre de la narration donne droit de croire qu'elle arriva auparavant. Or l'intervalle du tems entre le retour de Jacob en Chanaan, & la vente de Joseph, est de 11 années, car Joseph avoit 6 ans, quand son pere partit de Mesopotamie, conferez XXX. 25. avec XXXI. 38. & il en avoit 17 quand il fut vendu, XXXVII. 2. C'est donc dans ces 11 années, qu'il faut placer la naissance de Benjamin.

Comme elle n'a point de caractère chronologique, qui puisse servir à en fixer la date, & qu'elle n'est liée avec aucun fait, dont la date soit déterminée, on est le maitre de la placer à l'année que l'on veut dans cet intervalle, c'est-à-dire, qu'on peut supposer à son gré que Benjamin avoit onze ans, quand Joseph fut vendu, ou qu'il n'en avoit qu'un. Dans cette incertitude, je croi qu'il faut prendre un milieu convenable, ainsi je suppose que Benjamin estoit alors âgé de 7 ans, à quoi si l'on ajoute les 23 ans, qu'il y a de la vente de Jo-

Fixation de la naissance de Benjamin, & solution de la difficulté.

seph jusqu'à la descente de Jacob en Egypte, il en resultera que Benjamin, quand il alla en Egypte, devoit estre âgé de 30 ans. Or à cet âge il pouvoit aisément avoir déjà dix enfans, quand on supposeroit qu'il ne se seroit marié qu'à 20 ans, & à plus forte raison pouvoit-il les avoir, si l'on suppose qu'il se fut marié à 15 ou à 16 ans, ce qui ne seroit pas extraordinaire, & en quoi il n'auroit fait que suivre l'exemple de sa famille, à en juger par celui de Juda.

La Version des Septante rend cette difficulté inexplicable, mais tout le monde convient qu'elle est altérée.

Ce calcul est fondé, comme on voit, sur le Texte hébreu de la Genese, où l'on compte les dix enfans de Benjamin, comme ses fils immediats, ce qui a esté suivi par la Vulgate, par la Version Syriacque, par les Targums d'Onkelos & de Jerusalem, & par ^a Joseph. Pour les Septante, ils se sont en cet endroit fort écartez de l'original, & à vouloir les suivre, il ne faudroit pas se flatter de pouvoir résoudre la difficulté; car, selon eux, des dix fils que le Texte hébreu donne à Benjamin, il n'y en avoit que trois, qui fussent ses fils immediats; cinq selon le manuscrit du Vatican, & six selon l'Alexandrin, estoient ses petits-fils, & fils de Bela, qui estoit son fils aîné;

^a *Antiquitas. Lib. II. Cap. 4.*

& il y en avoit mesme un , savoir Arad , qui n'estoit que son arriere petit-fils , & petit-fils de Bela. Or il est évident que cela ne sauroit jamais s'accorder avec la chronologie de la Genese, & qu'il est absolument impossible que Benjamin , à l'âge de 30 ans ait pu voir tant de générations. Aussi tout le monde convient-il que la Version des Septante est fautive dans cet endroit , & je ne connois point de Commentateur qui ne l'abandonne.

Ceux mesme , dont nous combattons ici le sentiment, n'osent pas la défendre : mais ils croient pouvoir mieux s'autoriser du Chapitre XXVI. des Nombres , 38.-40. où Moÿse fait un autre détail de la famille de Benjamin , & il est vrai que cette autorité seroit bien autrement respectable , si elle leur estoit favorable ; mais il est aisé de leur enlever cet avantage , & de concilier ce que dit Moÿse dans cet endroit des Nombres , avec ce qu'il dit dans la Genese sur la famille de Benjamin.

Le denombrement de la tribu de Benjamin dans les Nombres, paroit estre contraire à ce qui est dit dans la Genese, mais il est aisé de les concilier.

Dans la Genese , Chapitre XLVI. Moÿse fait l'énumération des soixantedix personnes , issus de Jacob, qui descendirent avec lui en Egypte. Il met dans ce nombre Benjamin & dix fils , comme tous existants , dont il rapporte

les noms, Bela , Becher , Asbel , Gera ; Nahaman , Echi , qu'on peut prononcer Achi ^a , Ros , Mupphim , Chuppim , & Ard. Il ne s'agit dans les Nombres , Chapitre XXVI. que du resultat du troisieme dénombrement du peuple Hébreu , que Dieu fit faire à Moyse & à Eleasar , la quarantieme année de la sortie d'Egypte. Pour le faire avec ordre , Moyse y récapitule sommairement les fils de chaque Patriarche , mais il n'y fait mention que de ceux , dont la posterité masculine subsistoit encore , & il passe sous silence ceux dont la descendance estoit déjà éteinte.

Dans ce dénombrement , on compte , *verset* 38. cinq fils de Benjamin , d'où venoient cinq familles subsistantes , qui formoient la Tribu ; savoir , Bela , Asbel , ^b Achiram , qui estoit le mesme que

^a En comparant XXVI. 38. des Nombres avec XLVI. 21. de la Genèse , il est évident qu'il faut ou lire *Echiram* dans les Nombres au lieu d'*Achiram* , ou ce qui paroît plus plausible , *Achi* dans la Genèse au lieu d'*Echi*. La différence ne vient que de la ponctuation des Masforethes , car le mot est le mesme , quant aux consones.

^b אַחִירָם , *Achiram*. C'est l'*Achi* אַחִי de la Genèse avec l'épithete רַם *Ram* , qui signifie *Excelsus* , *Altus* , *Grand* , comme qui diroit le grand *Achi*.

l'Achi de la Genèse, ^a Supham, qui estoit le mesme que Mupphim, & Chuppam, le mesme que Chuppim. Il manque, comme on voit dans ce dénombrement, cinq autres fils de Benjamin; savoir, Becher, Gera, Nahaman, Ros & Ard, apparemment parce qu'ils n'avoient point laissé de posterité masculine. De plus, on y donne deux fils à Bela, l'ainé des fils de Benjamin, savoir, Ard & Nahaman, qui avoient eu chacun une posterité assez nombreuse pour partager la famille des Belites, dont ils estoient, en deux branches, l'une des Ardites, & l'autre des Nahamanites, lesquelles tenoient leur rang dans la Tribu de Benjamin.

Il n'y a rien là de contraire à ce que dit la Genèse. A la vérité, on ne comp-

^a Il y a dans l'Hébreu שפופם, *Schphoupham*. Mais dans le Pentateuque Samaritain on lit שופם, *Schoupham*; c'est le מפים de la Genèse, *Mupphim*. Au lieu du Sin ש qui est au commencement de ce nom dans l'Hébreu & dans le Samaritain, il a du y avoir un *Samech* ס, qui est du mesme organe que le ש, mais qui a plus de ressemblance avec le מ, d'où vient que ces lettres ont esté mises l'une pour l'autre dans la Genèse ou dans les Nombres. Ce mesme nom dans les Paralipomenes, VII. 12. est écrit ספים, *Suphim*, ce qui paroit estre la meilleure leçon.

te dans les Nombres, que cinq fils de Benjamin, au lieu que la Genese lui en donne dix, mais cela vient, comme on l'a dit, de ce que les cinq omis n'avoient point laissé de posterité, qui peut estre dénombrée. C'est ainsi que dans la Tribu d'Aser, on ne parle point, Nombres, XXVI. 44. de Jisva, second fils d'Aser selon la Genese, parce que sa famille estoit éteinte, quand on fit ce dénombrement. On a donné aussi dans les Nombres à Bela, fils aîné de Benjamin, deux fils, Ard & Nahaman, dont la Genese ne parle pas, & dont elle ne pouvoit pas parler, puisqu'ils n'estoient pas nez quand Jacob alla en Egypte. Il faut seulement se garder de confondre, comme je crains qu'on l'ait fait, cet Ard & ce Nahaman, fils de Bela, mentionnez dans les Nombres, avec le Ard, & le Nahaman, freres de Bela, que Moyse compte dans la Genese au nombre des fils de Benjamin. Malgré la ressemblance des noms, qui n'est pas rare dans les Genealogies de l'Ancien Testament, la plus legere réflexion suffit pour faire comprendre que les uns estoient les neveux, & les autres les oncles, & qu'ils estoient par consequent très differents.

XIV.

Quatrieme Avantage de mon opinion. Elle disculpe Moÿse des négligences & mesme des fautes, qu'on ose lui imputer, & qu'on croit trouver dans la Genese. On n'a pour cela qu'à supposer que Moÿse avoit rangé ses différens Mémoires sur quatre colonnes distinctes, en forme de Tétraples.

Je compte pour un quatrieme avantage de mon opinion, ou si l'on veut de mes conjectures sur la Genese, & un avantage trez important, de découvrir & d'éclaircir les causes des défauts, qui sont dans ce livre de la Genese; de faire voir que ces défauts disparoissent, ou peuvent estre facilement excusés, quand on en connoit l'origine; & par ces moiens de rendre de plus en plus respectables tant ce Livre, que Moÿse, qui l'a composé.

J'ignore si l'on voudra m'accorder quelque succez sur le premier article, mais je m'attends qu'on me le disputera sur le second. Dans l'opinion commune, me dira-t-on, Moÿse, qui a composé le Livre de la Genese, y a mis lui mesme les défauts, qui y sont, & il faut convenir

Quatrieme avantage de mon opinion. Elle disculpe Moÿse des défauts qu'on trouve dans la Genese.

Non pas en supposant que Moÿse eut rangé les Mémoires, qu'il avoit, dans l'ordre & dans la confusion, où ils sont aujourd'hui.

que c'est une négligence difficile à excuser. Dans la vostre, Moyse, qui a rassemblé les Mémoires ou fragmens de Mémoires, dont il a formé la Genèse, y a introduit en les réunissant mal à propos, tous les mesmes défauts, & c'est une inattention, qui n'est pas plus digne d'excuse. Ainsi Moyse ne peut point estre justifié ni dans l'une, ni dans l'autre supposition, & l'opinion que vous proposez, m'objectera-t-on, n'a aucun avantage à cet égard sur l'opinion commune.

J'avouë que la conséquence seroit incontestable, si j'avois adopté le principe, d'où on la tire; mais je suis trez éloigné de croire que Moyse ait réuni les Mémoires qu'il avoit, en les inserant les uns entre les autres, pour en former la Genèse telle que nous l'avons. Quoique j'aie paru l'insinuer pour me faire entendre, je ne l'ai jamais pensé, ou pour mieux dire, j'ai pensé tout le contraire, comme on va le voir.

Mais en supposant qu'il les avoit rangés sur quatre colonnes séparées, en forme de Tables.

Moyse avoit ramassé, à ce que je crois, douze differents Mémoires, ou fragments de Mémoires, qui concernoient la création du monde, le Déluge universel, l'histoire des Patriarches, & particulièrement celle d'Abraham & de sa posterité. Pour les mettre en œuvre, il les rangea,

ou

ou tout entiers, ou par extraits, sur douze différentes colonnes, & il plaça chaque partie de Mémoire ou fragment, à l'endroit qui lui convenoit vis-à-vis des autres parties ou fragments correspondants, de sorte qu'il composa par là un ouvrage à douze colonnes.

Peut estre aussi, que pour éviter la confusion de tant de différentes colonnes, il rangea tous ses Mémoires sur quatre colonnes seulement, & fit de cette maniere une espece de *Tetraple*, ou d'ouvrage à quatre colonnes, a-peu-prez dans l'ordre où nous avons taché de les mettre, ou pour mieux dire, dans l'ordre; où nous les mettrons ci-dessous, *Remarque XV.* une pour le Mémoire A, une autre pour le Mémoire B, une troisieme C, pour tous les faits, qui interessoient la famille des Patriarches, & qui n'appartenoient ni au Mémoire A, ni au Mémoire B, & une quatrieme D, pour tous les faits, qui estoient étrangers à l'histoire des Hebreux.

C'est ainsi qu'Origene rangea autrefois les différentes versions de l'Ecriture Sainte sur six, ou sur huit colonnes, ce qui fit ses Hexaples & ses Octaples : ou pour donner un exemple plus connu, c'est ainsi que ceux, qui travaillent à faire

l'harmonie des quatre Evangelistes, placent les quatre Évangiles sur quatre colonnes, en mettant les faits, rapportez dans chacun, à peu prez à la mesme hauteur des mesmes faits dans les colonnes correspondantes.

Avantages de cet arrangement pour conserver les Mémoires qu'il avoit.

Par cet arrangement, 1°. Moyse conserva, du moins quant aux choses essentielles, tous les Mémoires authentiques, qu'il tenoit de ses ancetres, & ceux mesmes, qu'il avoit peu se procurer des Nations voisines, descenduës de quelqu'un des Patriarches, tandis qu'il gardoit les troupeaux de Jethro son beaupere, ou tandis qu'il demeura dans le desert, avec le peuple hébreu qu'il conduisoit.

Pour pouvoir faire facilement la comparaison entre les differents Mémoires.

2°. Il les plaça dans un ordre commode, qui faisoit voir au premier coup d'œil, ce que chaque Mémoire ou fragment de Mémoire contenoit de particulier.

Pour éviter les répétitions, les alternatives des noms de Dieu, & les renversemens dans l'ordre de la narration & de la chronologie.

3°. Il les disposa enfin de telle maniere, que les repetitions, qui se trouvoient inévitablement dans des Mémoires écrits sur les mesmes faits, n'avoient rien de choquant; qu'on n'estoit point frappé de ce que les Auteurs de ces Mémoires donnoient à Dieu des noms differents; & qu'on trouvoit l'ordre des tems, & par conséquent celui des narrations con-

flamment observé dans chaque Mémoire, sans aucune contrariété entre eux, pourvu qu'on les rapportast les uns aux autres dans l'ordre, où Moÿse les avoit placez.

Peut-on imaginer rien de plus sage, & de plus méthodique, que cette disposition. Nous serions heureux, & on se seroit épargné bien des peines, si la Genese estoit parvenue jusqu'à nous dans cette forme. Mais il y a longtems, que les copistes ont tout dérangé en la transcrivant. On ne peut pas savoir ce qui a peu occasionner ce desordre; mais on devine plusieurs causes, qui peuvent y avoir contribué. 1°. La paresse: c'estoit de la peine pour eux que de changer souvent de colonne en copiant, & il faisoit de l'attention pour en changer à propos. 2°. L'ignorance: on n'a pas compris l'utilité de ces colonnes différentes, & on a cru pouvoir se dispenser de s'y assujettir. 3°. La présomption: peut-estre crurent-ils perfectionner le Livre de la Genese, & en rendre la lecture plus commode, en écrivant ce Livre tout de suite, pour épargner aux Lecteurs la peine de rejoindre les morceaux separez en différents Mémoires.

Ce seroit un tres grand bonheur, si la Genese estoit parvenue jusqu'à nous dans cet estat. Mais tous y a esté confondu par la negligence des copistes, ou l'ignorance des mauvais critiques.

On n'aura aucune peine à compren-

dre que la paresse, l'ignorance, la hardiesse, en un mot, les méprises des copistes, aient peu faire dans le Livre de la Genèse le changement, dont nous nous plaignons, si l'on fait attention aux bévuës qu'ils ont faites dans presque tous les autres manuscrits, où l'on trouve des altérations & des interpolations manifestes, qui ont donné tant d'exercice aux critiques. Le Pentateuque lui mesme, pour lequel il est certain qu'on a eu une trez grande attention, & qu'on a toujours copié avec plus de soin que les ouvrages profanes, n'en a pas esté exempt, puisque la plupart des Commentateurs conviennent qu'on a oublié des mots ^a dans quelques endroits du Texte de la Genèse, & que dans d'autres on y a inseré ^b des gloses ou additions marginales, qui fournissent aujourd'hui aux esprits forts les plus fortes objections qu'ils aient à faire contre l'authenticité de ce

^a Comme Genèse, IV. 8. XXXV. 22. Les Massorethes ont marqué à la marge de ces endroits; qu'il y avoit dans l'Ecriture vingt-huit passages, où il manquoit de mesme quelque chose.

^b P. D. Huet, Evêque d'Avranches, *Demonstr. Evangelic. Propos. IV. Cap. XIV. §. 19.*
M. Le François, *Preuves de la Religion, Tom. I. Part. 13. Sect. I. Cap. VI.*

Livre, & contre la certitude de son Auteur.

Quoiqu'il en soit, si l'on a changé la disposition primitive, où Moÿse avoit mis la Genèse, ce changement doit estre fort ancien. Il remonte plus haut que les Targum d'Onkelos & de Jerusalem, & que la version des Septante; plus haut mesme que le tems, où le Pentateuque Samaritain fut transcrit, puisqu'on trouve dans ces Targums, dans cette version, & dans le Pentateuque Samaritain mesme, le Livre de la Genèse dans la forme où nous l'avons aujourd'hui. On peut, sans craindre de se tromper, faire remonter ce changement, non seulement jusqu'au tems d'Esdras, & jusqu'à la revision generale des Livres de l'Ancien Testament, qu'on prétend qu'il fit au retour de la captivité de Babylone, mais plus haut encore, attendu que le Pentateuque Samaritain devoit estre transcrit longtems auparavant, parce qu'il n'est pas possible, que les Samaritains, toujours ennemis des Juifs dès le tems d'Esdras, aient voulu recevoir ce Livre d'eux, depuis leur retour de la captivité.

Ce dérangement de la Genèse est fort ancien.

Les consequences, qui suivent de ce qu'on vient de dire, sont : 1^o. Que la

La distribution de la Genèse, que

je propose , distribution de la Genese , que je propose , approche beaucoup de la forme que ce Livre a euë originairment , & que sans rien changer au Texte , elle fait disparoitre les repetitions choquantes , les alternatives arbitraires & bizarres des deux noms de Dieu , *Elohim* & *Jehovah* , & ce qui est encore plus important , les *Antichronismes* , les *Hysterologies* , les derangements dans l'ordre de la narration & de la chronologie , qu'on y trouve , & qui ont donné tant de peine aux Commentateurs.

Et disculpe
Moyse de
toutes les ne-
gligences, les
repetitions,
& les anti-
chronismes,
dont il est
chargé dans
l'opinion
commune.

2°. Que par ce nouvel arrangement ; Moyse est pleinement disculpé des négligences & des inattentions, dont il estoit chargé, mesme par les Commentateurs les plus reservez, ce qui doit fortifier le respect & la foi, qu'on lui doit comme au plus sage des Legislatteurs, & à un des plus grands Prophetes, que Dieu ait suscité, & augmenter en mesme tems la croiance qu'il mérite, comme le plus clair, le plus exact, & le plus vrai des Historiens.



X V.

Le desordre qui paroît aujourd'hui dans la Genèse, tant dans l'ordre de la narration, que dans celui de la chronologie, n'est venu que de ce qu'on a confondu mal-à-propos ces quatre colonnes. Exemples & causes de cette confusion.

On vient de voir dans la Remarque précédente avec quelle sagesse, & dans quel ordre Moïse avoit disposé les différents Mémoires, ou fragments de Mémoires, qu'il avoit jugé à propos de faire entrer dans la composition du Livre de la Genèse. On y a vu aussi en même tems avec quelle imprudence cet ordre avoit été dérangé, quand on entreprit de transcrire ces Mémoires de suite, comme ils sont aujourd'hui, ce qui a jetté dans quelques endroits de la Genèse une espèce de confusion, qui fait de la peine aux Commentateurs, & qui fait ^a le vain triomphe des incrédules.

Comme cette matière est très importante, il est nécessaire de l'approfondir un peu plus. Peut être qu'en examinant la

^a Ben. de Spinoza, *Tract. Theologico-politic. Cap. IX.*

conduite des copistes, quand ils ont eu à rassembler deux, trois, ou quatre Mémoires, ou fragments de Mémoires, rangez sur autant de colonnes, on pourra connoître ce qui peut avoir donné lieu à leurs méprises.

Les copistes & les critiques ne se sont point mépris quand il n'y a eu que deux Mémoires à réunir.

I. Tant qu'il n'y a eu que deux Mémoires, rangez sur deux colonnes, les copistes ne se sont pas trompez en les joignant ensemble. Les places estoient alors marquées par les vuides ou blancs respectifs, qui se trouvoient dans les colonnes, & comme il n'y avoit pas à choisir, il n'y avoit pas lieu de se méprendre. Les copistes n'ont donc causé, dans ce cas, aucun dérangement dans l'ordre de la Genèse, en entreprenant de réunir des Mémoires destinez à estre separez. Ils ont à la verité mis dans le Texte, ainsi formé, des repetitions qu'on a peine à excuser, & des alternatives dans l'usage des deux noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, que quelques Commentateurs ont senties, & dont ils n'ont pas peu imaginer la raison : mais ils n'y ont point introduit d'Antichronisme, ou renversement dans l'ordre chronologique. Comme les cas, où il n'y avoit que deux Mémoires à joindre, estoient les cas les plus communs dans la Genèse, de là vient

aussi, que l'ordre chronologique y est beaucoup mieux observé, qu'on ne le croiroit, à entendre les * exaggerations des incredules.

II. La difficulté a esté plus grande, quand il y a eu trois differents Mémoires, ou fragments de Mémoires, placez sur trois colonnes. Alors le choix a esté plus embarrassant, & en le faisant, les copistes se sont mal déterminez souvent. Pour le bien comprendre, il faut jetter les yeux sur la Table ci jointe, où l'on verra placez sur trois colonnes, dans l'ordre où je croi que Moyse les avoit placez lui mesme, trois Mémoires differents, qui comprennent aujourd'hui les Chapitres XXIII. XXIV. XXV. On jugera au premier coup d'œil du desordre que les copistes y ont mis en les réunissant pour les transcrire de suite, & si je ne me trompe, on reconnoitra mesme les causes, qui les ont induit en erreur.

Ils se sont quelquefois trompez, quand il a fallu rassembler trois Mémoires differents. Exemple des Chapitres XXIII. XXIV. XXV.

TABLE I.

1°. Au haut de la colonne A, on a mis un premier article du Mémoire A, qui contient la mort & les funeraillles de Sara, & qui fait aujourd'hui tout le Chapitre XXIII.

Plan figuré de la disposition que Moyse avoit donnée à ces Chapitres.

Au bas de la mesme colonne, mais en laissant une espace vuide entre-deux, on

Spinosa, ubi supra, pag. 349.

a placé un autre article du mesme Mémoire A, où se trouve l'histoire du second mariage d'Abraham, de sa mort & de son enterrement par ses deux fils Isaac & Ismaël, ce qui est compris aujourd'hui dans les onze premiers versets du Chapitre XXV.

2°. A la colonne B, vis-à-vis le vuide laissé dans la colonne A, on a mis deux articles du Mémoire B de suite, & sans aucun intervalle entre-deux. Dans le premier, il s'agit du voiage d'un serviteur d'Abraham en Mesopotamie pour y chercher une femme pour Isaac, dans la famille de Nachor, de son retour avec Rebecca, petite fille de Nachor, & du mariage d'Isaac, ce qui fait le Chapitre XXIV. Et dans le second, de la postérité d'Isaac, & en particulier de la naissance des deux fils d'Isaac, Esau & Jacob, ce qui se trouve aujourd'hui dans huit versets du Chapitre XXV. depuis le verset 19. jusqu'au verset 26.

Après un vuide qui suit, & qui doit estre vis-à-vis le second article de la colonne A, on a placé dans la mesme colonne B, un article, où l'on raconte la vente qu'Esau fit à Jacob de son droit d'ainesse, & qui aujourd'hui s'étend depuis le verset 27. du Chapitre XXV. jusqu'à la fin de ce Chapitre.

3°. Enfin, sur une troisième colonne D, on a mis un article pris d'un troisième Mémoire D, qui contient l'énumération de la postérité d'Ismaël, & qui fait aujourd'hui sept versets du Chapitre XXV. depuis le verset 12. jusqu'au 18. On a placé cet article un peu plus bas, non seulement que le premier & le second article de la colonne B, mais même que le dernier article de la colonne A, pour marquer que cet article devoit être rapporté à la suite de tous les articles de cette colonne.

4°. On a marqué chaque article d'un chiffre arabe, qui indique l'ordre que ces articles devoient garder entr'eux, selon l'institution de Moÿse, ce qu'il estoit aisé de reconnoître par la disposition de ces articles respectivement les uns aux autres. Pour le N°. des Chapitres, qu'on a mis aussi à la teste de chaque article, il sert à faire connoître le mauvais ordre dans lesquels ces articles sont rangez aujourd'hui.

La première & la principale cause de ce desordre vient de la négligence des copistes, qui ne comprenant pas l'utilité de cet arrangement des colonnes, n'eurent pas longtems l'attention de le suivre exactement, qui laisserent du blanc entre

Première cause du désarrangement de ces Chapitres.

le premier & le second article de la colonne B, où il n'en falloit point, & n'en laisserent point entre les second & le troisieme article de la mesme colonne, où il en falloit, de sorte, que non seulement le second article de la colonne A se trouva placé vis à vis de ce blanc; mais mesme l'article unique de la colonne D. Quand on entreprit donc ensuite de transcrire la Genese tout de suite sur des exemplaires ainsi alterez, on crut qu'il falloit placer aprez le premier article de la colonne B, le second article de la colonne A; qu'il falloit à la suite de cet article placer l'article de la colonne D; & qu'il falloit mettre un rang plus bas le second article de la colonne B, & y joindre immediatement le troisieme article de cette mesme colonne; qui n'en estoit plus separé par aucun espace vuide, ce qui déranger totalement l'ordre naturel de ces passages de la Genese, & y introduisit le dérangement, où ils se trouvent aujourd'hui.

Seconde
cause du dé-
rangement.

D'un autre costé, l'ignorance des critiques peut avoir aussi beaucoup contribué à augmenter le desordre. Dans la confusion, où les copistes avoient mis les differents articles, qui estoient placez sur les trois colonnes, des critiques mal habiles auront jugé, quand on s'est

pag. 446.

des trois Memoires A, B, & D, qui font
KIV. & XXV.

transcrivant la GENESE de suite.

D

raham
vec Re,

vement:
Efaü

5:
CHAPITRE XXV.
Depuis le verset 12-18. inclusivement;
Posterité d'Ismaël.

fin.
e par

oient sur six colonnes distinctes; Voiez Prideaux;
rant, Maimonides, de Libro Legis, Cap. VII.
primitive, dans laquelle la Genese avoit été écrite

avisé de transcrire la Genèse tout de suite, que l'article de la colonne D, où il est question de la posterité d'Ismaël, devoit estre mis à la suite du second article de la colonne A, où il est parlé d'Ismaël à l'occasion des funerailles d'Abraham; qu'à la suite de cet article, où il est parlé de la posterité d'Ismaël, il faisoit placer le second article de la colonne B, où la posterité d'Isaac est rapportée; que l'article premier de la colonne B devoit estre placé entre les deux articles de la colonne A, soit qu'il y restast quelque vuide, qui semblaist l'indiquer, soit qu'on jugeast decent d'interposer la narration contenuë dans cet article, entre la mort de Sara, & le second mariage d'Abraham; enfin, que le troisieme article de la colonne B devoit estre joint immédiatement avec le second, d'avec lequel il n'estoit plus séparé par aucun espace vuide.

De quelque cause que le mal soit venu; il est certain qu'en rangeant ainsi ces differents articles, on a perverti l'ordre dans lequel Moyse les avoit mis, qui est indiqué par la suite des chiffres arabes, & qu'on a introduit un Antichronisme évident en mettant la mort d'Abraham avant la naissance d'Esau & de Jacob;

Le dérangement de cet endroit y a introduit un antichronisme.

puisqu'il est prouvé qu'Abraham n'est mort que 15 ans aprez, comme on l'a fait voir ci dessus, *Rem. X. art. 1. p. 379.*

Les copistes ont esté dans le plus grand embarras, quand il a fallu réunir quatre Mémoires. Exemple des Chapitres XXXIII. XL.

TABLE II.

III. L'embarras a esté plus grand encore, quand il a esté question de mener de front quatre colonnes, chargées de quatre Mémoires differents, & les méprises aussi ont esté plus nombreuses à proportion. On en verra une preuve sensible dans la Table ci-jointe, où en suivant l'ordre que je suppose que Moyse avoit gardé, j'ai disposé sur quatre colonnes, dans l'ordre qui suit, les articles de quatre Mémoires, qui comprennent huit Chapitres de la Genese, XXXIII. XXXIV. XXXV. XXXVI. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL.

Plan figuré de la disposition primitive, où Moyse avoit mis ces Chapitres.

1°. J'ai placé à la colonne A destinée pour le Mémoire A, un premier article, qui comprend aujourd'hui les 16 premiers versets du Chapitre XXXIII. où se trouve le recit de l'entrevuë d'Esau & de Jacob à son retour de Mesopotamie.

Apres un espace vuide assez considerable, j'ai mis au-dessous deux articles de suite sans aucun intervalle entre-deux, dont le premier renferme les 27. premiers versets du Chapitre XXXV. où l'on rapporte le voiage de Jacob à Bethel, les couchés & la mort de Rachel à

Bethlehem, le séjour de Jacob à la Tour d'Eder, Et enfin sa demeure à Hebron avec Isaac : & le second, le Chapitre XXXVII. en entier, où il est question de la vente de Joseph par ses freres.

Vient ensuite un second espace vuide, plus grand que le premier, au-dessous duquel j'ai placé un quatrieme article, qui fait aujourd'hui tout le Chapitre XL. & où l'on continuë de raconter l'histoire de Joseph en Egypte.

Tous ces articles appartiennent au Mémoire A, & en ont la marque, qui est le nom de Dieu, *Elohim*, mais aussi c'est tout ce qui appartient à ce Mémoire, depuis le Chapitre XXXIII. jusqu'au Chapitre XL. inclusivement.

2^e. A la seconde colonne B, il y a d'abord un premier article, qui comprend aujourd'hui les quatre derniers versets du Chapitre XXXIII. où l'on marque le séjour que Jacob fit d'abord à Succoth à son retour de Mesopotamie, & ensuite auprez de Sichem.

Suit immédiatement apres, & sans aucun vuide entre-deux, un second article, qui fait à present le Chapitre XXXVIII. en entier, où se trouve l'histoire de Juda, de ses enfans & de leurs mariages, de mesme que son inceste

avec Thamar. Ces deux articles répondent au premier vuide de la colonne A, & doivent y estre rapportez.

Enfin, aprez un vuide trez. considerable, qui repond au second & au troisieme article de la colonne A, j'ai mis un troisieme article, qui comprend aujourd'hui tout le Chapitre XXXIX. où l'histoire de la femme de Potiphar & de Joseph est racontée.

Tous ces articles sont du Mémoire B, & en ont la marque caractéristique, qui est le nom de Dieu, *Jehovah*. C'est aussi tout ce qu'il y a de ce Mémoire depuis le Chapitre XXXIII. jusqu'au Chapitre XXXIX. inclusivement.

3°. Sur la troisieme colonne C, je n'ai eu à mettre qu'un article seul, tiré d'un troisieme Mémoire C, lequel fait aujourd'hui tout le Chapitre XXXIV. & où on rapporte l'histoire de Dina. Je l'ai placé vis-à-vis le blanc, qui est dans la seconde colonne B, & un peu plus bas que le troisieme article de la colonne A.

4°. Il n'y a aussi dans la quatrieme colonne D, qu'un seul article, pris d'un quatrieme Mémoire D, lequel contient aujourd'hui, 1°. les deux derniers versets du Chapitre XXXV. où il s'agit de

la mort & des funeraillcs d'Isaac par ses deux fils , Esäü & Jacob : Et 2°. le Chapitre XXXVI. en entier , où l'on fait le dénombrement de la posterité d'Esäü. J'ai mis cet article vis-à-vis le grand vuide de la colonne B , & un peu plus bas que l'article unique de la colonne C.

Si l'on jette les yeux sur la Table II. où ces articles sont arrangez sur quatre colonnes dans l'ordre qu'on vient de marquer , on n'aura pas de peine à juger que si ces articles avoient esté dans les mesmes places , quand on s'avisa d'écrire la Genese de suite , il n'eut falu , pour conserver l'ordre qui leur appartenoit , tel qu'il est marqué par la suite des chiffres arabes , qu'on a mis au-dessus depuis 1 jusqu'à 10 , que mettre chaque article dans les vuides ou blancs correspondants des colonnes voisines , & régler leur rang suivant la hauteur , où ils estoient placez dans chaque colonne. Mais au lieu de suivre cet arrangement , on en a donné un tout différent , comme les N°. des Chapitres , qui sont au haut de chaque article , le montrent , ce qui a tout confondu.

Il ne faut pas douter que les copistes n'aient beaucoup contribué à ce desordre , en ce qu'ils ont négligé de garder

Les copistes ont peu contribué à déranger cet ordre.

les espaces vuides aux endroits de chaque colonne, où ils devoient estre, & de placer chaque article dans sa colonne à la hauteur qui lui convenoit, d'où il est arrivé que quand il a esté question de rejoindre ces articles pour transcrire la Genese de suite, on n'a point eu de regle pour se guider, & qu'on a esté forcé de ranger la pluspart des articles comme à l'aventure.

Mais les Critiques paroissent en avoir esté les principaux auteurs par leurs idées.

Il paroît pourtant que le plus grand mal est venu de la présomption des Critiques, qui ont cru pouvoir fixer la place de chaque article sur des conjectures frivoles, & souvent fausses.

Par exemple, ils ont mis l'histoire de Dina de la colonne C, à la suite du premier article de la colonne B, parce qu'il s'agit dans cette histoire de l'enlèvement de Dina, dans le bourg de Sichem, & qu'ils ont cru qu'elle ne pouvoit estre arrivée, que quand Jacob avec sa famille demouroit auprez de Sichem, ce qui regarde l'article premier de la colonne B, au lieu qu'on a vu ^a ci-dessus que quand Dina fut enlevée, elle avoit fait un voyage à Sichem.

Ils ont placé de mesme l'histoire de Juda, qui fait le second article de la co-

^a Remarque XI. article III. pag. 406.

colonne B, à la suite de l'histoire de la vente de Joseph, qui fait le troisième article de la colonne A, parce qu'ils s'imaginoient que Juda ne s'étoit séparé d'avec ses frères, qu'à cause de l'indignation qu'il avoit conçue contre eux pour le traitement qu'ils avoient fait à Joseph; mais c'est vouloir deviner & presser ses conjectures à l'Écriture.

Enfin ils ont cru devoir joindre l'article de la colonne D, où il s'agit de la mort & des funérailles d'Isaac, au second article de la colonne A, où l'on rapporte l'arrivée de Jacob chez son père Isaac, comme si ces deux faits étoient arrivés immédiatement l'un après l'autre, au lieu qu'il y a eu entre-deux un intervalle pour le moins de 13. à 14. ans.

Ces trois principales positions une fois mal fixées, on n'a pu que malarranger le reste, ce qui y a mis trois antichronismes ou renversemens de chronologie, dont les Commentateurs ont grande peine de se tirer. Le premier regarde l'histoire de Dina, de son enlèvement par Sichem, & de la vengeance qu'en prirent Siméon & Levi ses frères. Le second, l'histoire de Juda, de ses enfans, & de leurs mariages. Enfin, le

Par ce dérangement ils ont introduit trois antichronismes dans cet endroit de la Genèse.

452 CONJECTURES
troisième, l'époque de la mort
comme antérieure à la vente de
par ses frères. On peut voir sur ces
antichronismes ce qu'on en a dit
fus, *Remarques X. & XI. art. 2.* 3

XVI.

*Refutation des conséquences que S
prétend tirer du désordre apparent
la Genèse, pour avancer que
n'en peut pas être l'Auteur. No
reflexion qui suit de mon système
qui prouve qu'il n'y a que Moyse
ait peu composé la Genèse.*

Spinosa a
exagéré le
désordre,
qu'il paroît y
avoir dans
l'ordre de la
narration de
la Genèse.

La disposition que je suppose
Moyse avoit donnée aux Mémoires
contiennent le récit du mariage de
fants de Juda, & de l'enlèvement
Dina, remet, comme on vient de le
la narration de ces événements dans
ordre chronologique, & anéantit le
triomphe de Spinosa, qui en abusant
désordre apparent de ces deux histoires
avoit pris droit de dire, que tout e

^a *Tractatus Theologico-politici, Cap. IX.* Ce
livre fut imprimé en 1670. On suit ici une
Traduction Française de ce livre, imprimée
en 1678. sous le titre de *Reflexions curieuses
d'un esprit désintéressé, &c.*

I.

pag. 452.

des quatre Memoires A , B, C, & D , qui sont
XXXVII. XXXVIII. XXXIX. & XL.
anſcrivant la GENESE de ſuite.

C

D

6.

CHAPITRE XXXIV
Histoire de Dina.

7.

CHAPITRE XXXV.
Les deux derniers vers. 28. 29.
Mort d'Ifaac Ses funerailles
par ſes deux fils, Eſau & Jacob.

8.

CHAPITRE XXXVI.
Denombrement de la poſte-
rite d'Eſau.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration and government operations. The text notes that without reliable records, it becomes difficult to track the flow of funds, resources, and information, which can lead to inefficiencies and potential misuse of public resources.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect, store, and analyze data. It highlights the significance of using standardized formats and protocols to ensure consistency and interoperability across different systems and departments. The text also discusses the challenges associated with data integration and the need for robust security measures to protect sensitive information from unauthorized access and cyber threats.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modernizing record-keeping processes. It explores the benefits of digital storage, cloud-based solutions, and automated data processing techniques. The text suggests that leveraging technology can significantly reduce manual errors, improve data accuracy, and enhance the overall efficiency of record management. However, it also acknowledges the need for adequate training and infrastructure to support these technological advancements.

4. The fourth part of the document addresses the legal and regulatory requirements governing record-keeping. It reviews the various laws and regulations that mandate the retention and protection of records, particularly those related to privacy, data protection, and public access. The text emphasizes the importance of staying up-to-date with these regulations to ensure compliance and avoid potential legal consequences. It also discusses the implications of these regulations on the design and implementation of record-keeping systems.

5. The fifth part of the document discusses the importance of regular audits and reviews of record-keeping systems. It notes that periodic assessments are necessary to identify any weaknesses or vulnerabilities in the system and to implement corrective measures. The text suggests that audits should be conducted by independent bodies to ensure objectivity and fairness. Additionally, it highlights the need for clear policies and procedures regarding record retention, disposal, and access to ensure that records are managed in a consistent and controlled manner.

6. The sixth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It reiterates the importance of a holistic approach to record-keeping, one that integrates technology, legal compliance, and effective management practices. The text encourages organizations to invest in the necessary resources and expertise to build a robust and resilient record-keeping system that can support their long-term goals and ensure the integrity of their operations.

» écrit pefle-méfle dans les cinq livres
 » du Pentateuque ; qu'il n'est ni histoire,
 » ni narration, qui y foit en fon lieu ; que
 » l'on n'y a nul égard au tems ; . . . &
 » que tout ce qu'on y lit , avoit esté re-
 » cueilli , & mis confufement enfemble ,
 » pour estre enfuite examiné tout à loi-
 » fir , & redigé en ordre ».

Sa hardieffe mefme ne s'est pas bor-
 née là. Tout le monde fait qu'il l'a por-
 tée jufqu'à foutenir que c'estoit » Efdras
 » qui avoit composé les cinq livres du
 » Pentateuque ; qu'il n'avoit pas mis la
 » derniere main aux narrations qui y font
 » contenuës , & qu'il n'avoit rien fait
 » qu'un précis de toutes les hiftoires ,
 » qu'il avoit recueillies de divers Ecri-
 » vains , fe contentant de les décrire en
 » quelques endroits auffi fimplement
 » qu'il les trouvoit , & les aiant transfé-
 » mées à la pofterité , qu'il ne les avoit
 » pas encore examinées ; ni mises en or-
 » dre ». Pour le prouver , il a ramaffé
 dans le Chapitre IX. de fon Livre ,
 differents paffages du Pentateuque , &
 en particulier de la Genefe , dont il s'est
 efforcé d'abuser pour établir cet étran-
 ge paradoxe.

Et il a tâché
 d'abuser de
 quelques paf-
 fages , pour
 avancer que
 le Pentateu-
 que n'estoit
 pas l'ouvrage
 de Moyfe.

En cela , il avoit esté prévenu par
 Thomas Hobbes, qui dans un ouvrage

En quoi il
 avoit esté
 prévenu par

Hobbes &
par la Pey-
rere.

écrit ^a contre la Religion & contre le Clergé, avoit quelque tems auparavant taché d'établir le mesme sentiment, & avoit fait usage des mesmes passages : Et par Isaac de la Peyrere, ^b qui pour soutenir qu'il y avoit eu des hommes avant Adam, avoit tenté d'affoiblir l'autorité de la Genese, qui lui estoit contraire, en avançant que Moyse n'en estoit pas l'Auteur, & avoit allegué pour le prouver, les mesmes citations.

Et il a esté
suivi par M.
le Clerc.

Il semble que c'ait esté la maladie du dernier siecle. M. le Clerc, qui publia en 1685. contre *l'Histoire critique du vieux Testament* de M. Simon, un recueil de lettres sous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, loin d'y combattre bien des choses fausses ou legerement hazardées, que M. Simon y avançoit sur ce sujet, alla beaucoup plus loin que lui, & apres avoir rassemblé tout ce que Hobbes, la Peyrere, Spinosa avoient dit de plus outré, & y avoir ajouté tous les autres passages,

^a Intitulé, *De Cive sive Leviathan*, imprimé en Anglois en 1651. & reimprimé en Latin en 1668. *Part. III. Cap. 33.*

^b Dans l'Ouvrage intitulé, *Systema Theologicum ex Præadamitarum hypothesi*, imprimé en Hollande, in-4^o, en 1655. *Part. I. Lib. IV. Cap. 1.*

qu'il peut recueillir, & qu'il crut propres à favoriser cette opinion, il en conclut hautement ^a que le Pentateuque estoit l'ouvrage du « Sacrificateur Israëlite, que l'on envoya de Babylone pour instruire les nouveaux habitans de la Palestine de la maniere dont il faloit qu'ils servissent Dieu, comme l'Auteur des Livres des Rois le raconte, (c'est à dire, l'envoi de ce Sacrificateur) au XVII^e. Chapitre du second Livre. »

Il ne faut pourtant pas lui refuser un honneur qu'il mérite : c'est qu'ayant mieux examiné depuis cette question dans une Dissertation, intitulée *De Scriptore Pentateuchi*, & mise à la teste du premier Tome de ses Commentaires sur la Bible, qu'il publia en 1693. la force de la verité le frapa, & qu'il eut le courage de se retracter, & de déclarer qu'il regardoit Moyse comme l'Auteur du Pentateuque. Il l'a mesme prouvé par un grand nombre de témoignages précis, pris du Pentateuque mesme, qu'il a rapportez, en quoi il n'a fait qu'imiter, & mesme copier ^b M. Huet & la plupart des autres Commentateurs. Que si

Lequel s'est ensuite retracté & paroitroit avoir mieux pensé.

^a Lettre fixieme, pag. m. 129.

^b Demonstat. Evangel. Propos. IV. Cap. 1.

l'on joint à ces preuves le suffrage de toute l'Eglise Juive, qui a attribué le Pentateuque à Moyse constamment, & ce qui est infiniment plus fort, le témoignage de ^a Philippe, l'un des Apotres, & surtout celui ^b de Jesus-Christ, qui le lui attribuent aussi, la question se trouvera portée à un tel degré d'évidence, qu'on ne pourra douter que le Pentateuque ne soit l'ouvrage de Moyse.

Nouvelle réflexion pour prouver que Moyse est l'auteur de la Genese.

J'ajouterai cependant, pour le confirmer, une réflexion nouvelle, qui est une suite de mon systeme. Je ne cherche pas à la faire valoir, mais telle qu'elle soit, j'avouë qu'elle est par rapport à moi, comme les deux deniers d'offrande de la ^c veuve de l'Evangile, & qu'en donnant de bon cœur, comme elle, tout ce que je puis, je souhaiterois pouvoir mériter l'éloge, qui lui fut donné.

Si l'on reconnoit, comme je croi qu'on doit le faire, que la Genese soit composée de differents Mémoires, joints & cousus ensemble, qu'on peut encore y distinguer, il s'ensuit, 1°. Que ces Mémoires, qui ont servi à la composer, devoient estre en assez grand nombre, puis-

^a S. Jean, I. 45.

^b S. Jean, V. 46.

^c S. Marc, XII. 42. S. Luc, XXI. 2.

qu'on

qu'on peut aujourd'hui y en compter jusqu'à douze : 2°. Qu'entre ces Mémoires, il y en avoit de trez anciens, comme les deux, qui regardent l'histoire de la création & des premiers Patriarches, & les trois qui contiennent l'histoire du Déluge : 3°. Que les autres, où l'on trouve la suite de l'histoire du Monde, depuis le Déluge, jusqu'à l'entrée des Hebreux en Egypte, quoique moins anciens, ne laissoient pas, pour la plupart, de l'estre beaucoup : 4°. Que ceux de ces Mémoires, qui interessoient les Hebreux, & qui traitoient de leur origine, de leur généalogie, & de leur histoire, pouvoient se trouver parmi eux ; mais que ceux, qui regardoient l'histoire des Nations voisines ; comme les Madianites, les Ismaëlites, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites, ne pouvoient guere s'estre conservez que chez ces Nations là, qui dans le fond estoient comme des branches de la nation des Hebreux, & descendoient, ou de Loth, neveu d'Abraham, ou d'Abraham mesme, mais par d'autres fils qu'Isaac ou Jacob.

Ces faits ainsi convenus, il faut que ceux, qui ne veulent pas reconnoitre Moysé pour Auteur de la Genese, en attribuent la composition à quelqu'un,

Conditions
requisés dans
l'auteur de la
Genese.

qui ait eu en main les differents Mémoires, qui ont servi à la composer, ceux du moins qu'on y distingue encore aujourd'hui. Nous avons vu qu'ils n'estoient pas d'accord sur le choix de celui, à qui ils en vouloient faire honneur, & dans le fond ils ont grande raison d'hésiter. Les uns nomment Esdras, qui, à ce qu'on croit, regla le Canon des Livres de l'Ancien Testament au retour de la captivité de Babylone; & les autres, le Sacrificateur Israélite^a, envoyé par Salmanasar à la nouvelle colonie de Samarie, pour l'instruire de la Religion des anciens habitans du pais. En attendant qu'on se détermine sur ce choix, voions s'ils ont peu l'un ou l'autre composer ce Livre, ou pour mieux dire, prouvons qu'ils ne l'ont peu ni l'un, ni l'autre.

Qu'Esdras
n'a pas peu
l'estre.

L. Je pourrois proposer contre Esdras les mesmes preuves, que je vai dans un moment apporter contre le Sacrificateur Israélite, & les proposer avec le mesme avantage; mais je prendrois cette peine en vain. Il suffit d'observer qu'Esdras n'a peu estre l'Auteur de la Genese, si la Genese, telle que nous l'avons, existoit avant lui. Or il est incontestable qu'elle existoit, puisque les Samaritains

^a IV. des Rois, XVII. 28,

l'ont encore aujourd'hui, & que certainement ils ne l'ont pas prise des Juifs depuis le retour de la captivité, pour qui ils ont toujours eu, depuis ce tems-là, le plus grand éloignement, ou pour mieux dire, la haine la plus déclarée. Voyez *Esdras*, I. IV. & V. II. IV. & VI.

II. Il faut donc se résoudre à attribuer la composition de la Genèse au Sacrificateur Israélite, envoyé à Samarie; Mais, 1°. Un particulier aussi peu connu, aussi peu autorisé, dont on ne fait pas même le nom, dont il n'est dit qu'un mot, en passant, dans le IV. Livre des Rois, paroît-il un personnage bien propre pour l'ouvrage dont on le charge? 2°. Ce Sacrificateur avoit-il assez de lumière pour savoir les Mémoires qu'il falloit chercher pour composer la Genèse, & assez d'autorité pour se les procurer? 3°. Croit-on que sept à huit cent ans après Moïse, ce Sacrificateur ait pu trouver les Mémoires nécessaires chez les Israélites, ignorants, abrutis, séparés depuis plus de 200 ans d'avec les Juifs, & d'avec les Levites, qui ne fréquentoient pas le Temple de Jerusalem, qui avoient depuis longtems abandonné, pour la plupart, le culte & la Loi de leurs peres, pour adorer des veaux d'or

Ni le sacrificateur Israélite envoyé à Samarie par Salmanasar.

à Bethel & à Dan, & qui venoient d'estre enlevez de leurs pais, dépouillez de leurs biens, & dispersez entre des Nations étrangères en punition de leur defection. 4°. Enfin, quand on conviendroit qu'il avoit peu trouver chez les Israélites les Mémoires qui interessoient les Hebreux; est-il apparent qu'il eut peu trouver de mesme chez les Nations voisines, les Madianites; les Ismaélites, les Iduméens, les Ammonites, & les Moabites, les Mémoires, qui les regardoient, lorsqu'on fait que quelques unes de ces Nations estoient depuis longtems detruites, comme les Madianites; que la plupart estoient ennemies des Israélites; que presque toutes estoient abbatues ou dissipées par les incursions frequentes des Babyloniens & des Assyriens.

Que la Genese & le reste du Pentateuque doivent estre l'ouvrage d'une personne également respectable aux Juifs & aux Israélites, dont les Samaritains tiennent la place.

Il n'est aucune de ces suppositions qui ne renferme, comme on voit, une impossibilité absoluë. N'importe, passons-les; supposons tout trouvé, recueilli, arrangé par le Sacrificateur Israélite. Voilà donc la Genese, telle que nous l'avons, composée par ses soins. La voilà entre les mains des Samaritains, qui l'ont conservée soigneusement jusqu'à nos jours. Mais comment est-elle passée aux Juifs? Nous avons vu, il n'y a qu'un moment,

que les Samaritains depuis la captivité ne l'auroient jamais receuë des Juifs, qu'ils haïssoient ; mais les Juifs ne haïssoient pas moins les Samaritains, & ce n'est pas d'eux qu'ils auroient voulu recevoir le premier Livre de leur Loi, *non cõtebantur a Judæi Samaritanis*. Ainsi, on a beau hazarder les suppositions les plus choquantes & les plus opposées à toute vraisemblance, on ne parviendra jamais à rendre raison comment la même Genèse se trouve aujourd'hui entre les mains des Juifs & entre celles des Samaritains, à moins qu'on ne suppose que la Genèse est l'ouvrage d'une personne, qui soit le Législateur commun des Juifs & des Israélites, dont les Samaritains tiennent la place, qui soit également respectable aux uns & aux autres, & de qui ils aient peu & voulu la recevoir les uns & les autres.

Or il est évident que cela ne convient qu'à Moïse, en qui seul on trouve d'ailleurs réunies toutes les autres conditions. Il avoit esté élevé dans l'étude des lettres, ^b *il estoit puissant en paroles, il estoit instruit dans toutes les sciences des Egyptiens* : & il avoit toujours pris,

Que toutes ces conditions ne se trouvent réunies qu'en Moïse.

^a S. Jean, IV. 9.

^b Actes, VII. 22.

mesme dès sa jeunesse ^a, le plus grand interest à l'honneur & à la gloire de sa nation. Ainsi d'un costé, il ne manquoit ni de capacité, ni de zele, pour en rechercher l'origine, & pour en écrire l'histoire. D'un autre costé, comme il gouverna longtems les Hebreux, il eut le moien de ramasser les mémoires domestiques, que les principaux d'entre eux avoient sur leurs ancestres, & ils en devoient alors avoir beaucoup. De mesme, pendant le séjour qu'il avoit fait chez les Madianites, la qualité de gendre de Jethro, leur prestre, l'avoit mis en état de recueillir, & ce qu'ils avoient eux-mêmes sur les Auteurs de leur nation, & ce que pouvoient avoir les nations voisines, les Ismaélites, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites. En tout cas, il lui fut facile de se procurer cet avantage, tandis qu'il campoit dans leur voisinage avec les Hebreux dans le desert, & que la proximité lui donnoit avec eux des relations indispensables. Ainsi il a peu avoir tous les mémoires, dont nous voyons que la Genese est composée, & que nous y distinguons, & ce qu'il est important d'observer, il n'y a eu que lui qui ait peu les avoir. Tout concourt donc

^a Exode, II. 11. & 12.

464 C O N J E C T U R E S
font en grand nombre , on peut consul-
ter sur la mesme matiere presque tous
les Commentateurs de l'Écriture-Sain-
te , & tous ceux qui ont écrit pour la
défense de la Religion , depuis la publi-
cation des Livres, dont on vient de par-
ler , & l'on y trouvera des reponses dé-
cisives. Il n'y a qu'un seul de ces passa-
ges , sur lequel il semble qu'on ait trop
varié , & qu'on n'ait pas parlé avec la
confiance que la persuasion de la verité
doit donner. C'est ce qui m'engage à
l'examiner dans la Remarque suiyante ,
& j'espere qu'on voudra bien me permet-
tre cette digression en finissant , quoi-
qu'elle soit étrangere à l'objet de cet
Ouvrage.



XVII.

Explication du Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on fait voir que les prétendus esprits forts n'en peuvent tirer aucun avantage pour établir que Moïse n'est pas l'Auteur de ce Livre ; & que le passage mesme, où il est dit, en parlant des Rois d'Idumée, que ces Rois ont régné au païs d'Edom, avant qu'aucun Roi regnast sur les enfans d'Israël, ne prouve rien en leur faveur.

Ce passage comprend en entier le Chapitre XXXVI. de la Genese, où l'on trouve une longue énumération des Rois d'Idumée. On prétend que cette suite de Rois s'étend beaucoup au delà de la vie de Moïse, & on croit^a qu'on peut la pousser presque jusqu'au regne de Saül sur les Israélites. Mais pour bien faire sentir le peu de fondement de cette prétention, il faut examiner ce Chapitre par parties.

On peut y distinguer cinq articles différents, suivant les cinq différents sujets qui y sont traitez : Et chacun de ces

On se contente d'expliquer le Chap. XXXVI. de la Genese, à quoi il semble qu'on n'ait pas assez bien réussi jusqu'ici.

On distingue cinq Articles dans ce Chapitre.

^a M. le Clerc, in *Dissert. de Scriptore Pentateuchi*, §. III. art. 9.

466 CONJECTURES :

articles demande des réflexions particulières.

I. Article. La
postérité d'E-
sau,

I. Il est question d'abord de la postérité d'Esau, depuis le *verset* 1. jusqu'au *verset* 15. On fait qu'il avoit eu trois femmes, Hada, ou Basmath, & Jehudith ou Aholibama, Chananéennes, qu'il avoit épousées à l'âge de quarante ans, *Genèse* XXVI. 34. & Mahalath ou Basmath, fille d'Ismaël, qu'il n'épousa qu'après le départ de Jacob pour la Mesopotamie, & par conséquent à l'âge de 76 ans. De sa première femme Hada, Esau n'eut qu'un fils, appelé Eliphaz : il n'en eut qu'un aussi de la troisième Basmath, appelé Rehuel : mais il en eut trois d'Aholibama, la seconde de ses femmes, savoir Jehus, Jahlam, & Korach.

Moyse, en continuant cette généalogie, passe du premier degré au second, & fait l'énumération des petits-fils d'Esau ; qu'il rapporte dans cet ordre. Eliphaz, fils d'Hada, eut cinq fils, savoir, Theman, Omar, Théphon, Gabtam, Kenaz, & outre cela Amalec, né de Thimna sa concubine, ou sa femme du second ordre. De même Rehuel, fils de Basmath, en eut quatre, Nachat, Zerach, Samma & Mizza. Pour les trois fils d'Aholibama, Jehus, Jahlam, & Kor

tach ; Moÿse ne leur donne point d'enfants ; & il faut qu'ils n'en aient point eux, ou ce qui est la plus apparente, que leurs enfants n'aient point formé de Tribus ; distinctes de celles de leurs peres.

Jusques-là il n'y a aucune difficulté. Esau, ses fils & les petits-fils estoient morts longtemps avant que Moÿse songeât à écrire la Genèse, & par conséquent il a peu en rapporter les noms en détail, sans fournir le moindre pretexte à la critique.

II. Moÿse parle ensuite, depuis le verset 15. jusqu'au verset 20. de l'autorité que les petits-fils d'Esau par Elphaz & Reuel, & ses trois fils, se z d'Aholbama, avoient eue sur les Iduméens. Il en compte quatorze, non par nom, & il leur donne à tous la qualité de *Princes*, *Alloph*. C'est-là une premiere difficulté qui paroît avoir embarrassé les Traducteurs & les Commentateurs. Les LXX. ont traduit de *moor* par *nelli* de *eroum*, *Dux* ou *Duc* ; la Vulgate par celui de *Princeps* ; toutes les Traductions faites sur la Vulgate, par celui de *Princeps* ; & toutes celles qui ont esté faites sur l'Hebreu, par celui de *Duc*.

On est surpris de voir dans l'Idumée tant de Princes & tant de Ducs à la fois,

II. Article.
Les 14. *Allophim*, fils & petits-fils d'Esau.

Explication
du mot d'*Alloph*.

mais ce n'est qu'un mal-entendu qui vient de la faute des Traducteurs. Le mot Hebreu *אלופים*, *Allouph*, & au pluriel *אלופים*, *Allouphim*, ne signifie suivant Salomon Jarchi que *Chefs de famille*. Ainsi ces quatorze Princes ou Ducs se reduisent à quatorze Chefs de famille ou de Tribu ; c'est-à-dire, que ces petits-fils & ces fils d'Esäu estoient chez les Iduméens, ce qu'estoient chez les Hebreux les douze fils ou petits-fils de Jacob, & que l'on doit se former la même idée des *Allouphim* Iduméens, que nous nous formons de ces Patriarches^a, *Beres* & *Chefs du Peuple Hebreu*, & de ceux qui les représenterent successivement, & qui estoient appellez *Chefs* ou *Princes des Tribus*, comme on le voit dans les *Nombres*.

Ce qu'on doit penser d'un *Allouph* Korach, compté entre les fils d'Eliphaz.

Il ne reste qu'une difficulté qui mérite attention. C'est qu'on trouve dans ce dénombrement des *Allouphim* Iduméens un *Korach* entre les fils d'Eliphaz, qui n'y avoit pas esté compté dans les versets précédens; de sorte qu'on donne ici, vers. 15. & 16. sept enfants

^a Il y avoit de même des chefs de Tribu chez les Madianites, voyez *Nombres*, Chap. 25. 15. & peut être aussi chez toutes les Nations voisines.

à Eliphaz, au lieu qu'auparavant, *vers.* 11. & 12. on ne lui en avoit donné que six. Ainsi il faut nécessairement, ou que les copistes aient oublié ce Korach plus haut, *vers.* 11. & 12. dans le denombrement des enfants d'Eliphaz, ou qu'ils l'aient ajouté plus bas, *vers.* 15. & 16. en répétant le nom de Korach, l'un des fils d'Aholibama & d'Esäü; & je crois cette dernière conjecture la mieux fondée, par les raisons qu'on verra dans la suite. Au reste d'où que vienne cette faute, elle doit être ancienne, car on la trouve dans la Version des Septante & dans la Vulgate.

III. On trouve après cela, depuis le *verset* 20. jusqu'au *verset* 31. le détail de la postérité d'un nommé Schir, Horien, à qui Moÿse donne sept fils, Lotan, Sobal, Tfibhon, Hana, Dison, Etsfer & Difan, & une fille appelée Thimna, qu'on croit avoir été la concubine ou la femme du second ordre d'Eliphaz fils d'Esäü. Moÿse fait ensuite l'énumération des enfants de chacun de ces fils de Schir. Il dit que: 1. Lotan eut Hori & Heman: 2. Sobal; Halvan, Manachat, Hebal, Sephon & Onam: 3. Tfibhon, Aja & Hana: 4. Hana, Dison & une fille appelée Aholibama:

III. Article: Postérité de Schir, Horien, & de ses fils qualifiés du titre d'Aloulouphim.

5. Dison, Hembdam, Esban, Jithran & Keran : 6. Erser, Bilhan, Zabayan & Hakan : 7. & Dizan, Huts & Aran. Enfin Moyle marque aux versets 29. & 30. que les sept fils de Schir furent tous *Allouphim* : ce que les Septante ont traduit ἄλλοφίμοις, la Vulgate *Principes*, & les versions en François, *les unes, Princes*, & les autres, *Ducs*.

Ce détail ne renferme en soi aucune difficulté. On fait, *Genese XIV. 6.* que la nation des Horiens habitoit, dès le tems d'Abraham, sur la montagne de Schir, & dans le pais voisin, qui porta ensuite le nom d'Idumée. Ainsi il est aisé de juger que le Schir, Horien, dont il est parlé, *Genese XXXVI. 20.* estoit non seulement de cette nation, mais on peut même inferer de ce qui suit, *vers. 29. & 30.* sur l'autorité qu'eurent ses fils & ses petits-fils, qu'il devoit en estre le Chef. Il faut sur ce pied-là, que quand Esau alla s'établir dans cette montagne, *XXXII. 3.* ce Schir, qui vivoit encore, lui en ait cédé une partie, & l'on conjecture que ce fut la partie septentrionale. On va même plus loin, & l'on soupçonne qu'il y eut des raisons encore plus étroites entre leurs familles, & que la Thimna, femme du second ordre d'E-

liphaz fils aîné d'Esau, *vers.* 12. estoit la Thimna fille de Schir, *vers.* 22. Mais quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain que la mesintelligence se mist enfin entre eux, & que tous ces Horriens, sujets ou descendants de Schir, furent chassés & detruits par les descendants d'Esau, *Deuter.* II. 12. 22. de sorte que du tems de Moyse c'estoit une nation déjà exterminée.

Après ce qu'on a dit ci-dessus du titre d'*Allouphim*, donné aux petits-fils & aux fils d'Esau, il est aisé de juger de ce que signifioit le mesme titre, donné aux sept fils de Schir. Il est visible qu'ils estoient tous autant de Peres & de Chefs des sept Tribus qui formoient cette nation, tant qu'elle a subsisté, ce qui n'a pas duré longtems, comme on vient de le remarquer.

Il ne resteroit plus qu'à favoir pour quelle raison Moyse s'est donné la peine d'entrer dans un si grand détail sur une nation, qui ne venoit pas d'Abraham, qui estoit tout-à-fait étrangere à l'histoire du Peuple Hebreu, & qui estoit éteinte. Quelques Commentateurs croient qu'il a voulu apprendre l'origine de Thimna, la concubine d'Eliphaz ; mais est-il apparent que Moyse, qui n'a rien

Pour quelle raison Moyse a-t-il fait mention de la posterité de ce Schir ?

dit des femmes des fils de Jacob , à l'ex-
ception de celles de Siméon , de Juda &
de Joseph , & qui en parlant de Tha-
mar , d'où descendoient deux familles
nombreuses & considérables dans la Tri-
bu de Juda , n'a pas mesme dit de quelle
nation elle estoit , se fut si longtems ar-
resté pour nous instruire de la naissance
de la concubine d'Eliphaz. Il est plus
vraisemblable que nous ne devons ce dé-
tail qu'à l'attention scrupuleuse de Moy-
se à ne négliger aucun des Mémoires au-
thentiques , qu'il s'estoit procurés. Peut-
estre aussi a-t-il voulu par l'exemple des
Horiens exterminés par les Iduméens
faire connoître la sévérité des jugemens
de Dieu contre les nations criminelles,
dont il alloit bientôt faire sentir les ef-
fets aux Chananéens en faveur des Israë-
lites. L'énumération que Moyse fait dans
le Deutéronome , II. 12. 22. de plu-
sieurs autres nations déjà détruites par
les Moabites & les Ammonites , qui s'es-
toient mis en possession de leurs pais ,
semble autoriser cette conjecture.

IV. Article.
La succession
de huit Rois
qui ont régné
en Idumée a-
vant qu'au-
cun Roi re-

IV. L'endroit le plus difficile de ce
Chapitre , & celui sur lequel les Incre-
dules triomphent le plus , s'étend depuis
le verset 31. jusqu'au verset 40. Moyse
y rapporte la succession continuë de huit

Rois des Iduméens : il fait plus , avant ^{gnast sur les} que de la rapporter , il dit , *verset 31.* ^{enfants d'Is-} ^{raël} que ce sont les Rois qui ont regné en Idumée , avant qu'aucun Roi regnast chez les Israélites ; ce qui , comme on voit , donne lieu à deux difficultez.

La première , qu'à comparer la succession de ces huit Rois d'Idumée avec le mesme nombre de générations dans la généalogie de David , qui nous est connue , le tems d'Hadad , le dernier de ces Rois ^a , doit repondre à celui d'O-

^a Le Clerc , *Dissertat. de Scriptore Pentateuchi* , III. 9.

Ce calcul de M. le Clerc est faux dans son principe , comme on va le prouver , & mal entendu dans son application , comme il seroit aisé de le faire voir. Mais je me contente de faire remarquer la peine qu'il s'est donnée pour tâcher de grossir la difficulté. Il a comparé la succession de ces huit Rois d'Idumée avec autant de générations dans la généalogie de David , en commençant par Jacob , & il a choisi exprez cette généalogie , parce qu'il savoit que les ancestres de David avoient vecu si longtems , & avoient eu des enfants si tard , qu'il n'y avoit que quatre générations entre Moysé & David , quoiqu'il y eut entre eux un espace de tems de prez de 400. ans. Il esperoit de prouver par-là que la succession des huit Rois d'Idumée n'avoit deu finir qu'au tems d'Obed , aieul de David , & atteindre par consequent le regne de Saül , ce qui auroit démontré que le passage , dont il s'agit , estoit

bed, aieul de David, qui vivoit du tems de Saül, d'où on conclut que cette succession des Rois d'Idumée ne finissant que longtems aprez la mort de Moÿse, ne peut estre de Moÿse mesme, mais d'un Ecrivain qui a vécu beaucoup plus tard.

La seconde, que dès qu'on ajoute que ^a ces Rois ont regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast en Israël, c'est une preuve évidente que ce n'est pas Moÿse qui a écrit ces paroles, mais un Ecrivain qui a vécu du tems des Rois d'Israël, & pour le moins sous le regne de Saül.

Vain triom-
phe des In-
crédules sur
ce passage.

On auroit peine à s'imaginer quels sont les triomphes des Incrédules de

une interpolation postérieure à Moÿse. Mais comment a-t-il peu se faire illusion jusqu'à ce point-là, & ne pas sentir la fausseté de son calcul, & la fausseté des suppositions, sur lesquelles il estoit fondé ?

^a M. de Sacy a eu tort d'employer, dans la traduction de ce passage, des préterits indéterminés, quand il falloit employer des préterits déterminés, & de traduire, *Les Rois*, qui regnèrent au pays d'Edom, avant que les enfans d'Israël eussent un Roi; furent, &c. au lieu de dire, *Les Rois*, qui ont regné au pays d'Edom, avant que les enfans d'Israël eussent un Roi, ont esté, &c. Cette inattention favorise visiblement les idées des incrédules.

notre tems, & avec quelle hauteur ils insultent à la credulité de ceux qui se laissent encore persuader que le Pentateuque soit l'ouvrage de Moyse. Je ne fai si cétte arrogance en a imposé aux Commentateurs de l'Écriture-Sainte & aux Defenseurs de la Religion, mais il faut avouer qu'ils varient, qu'ils chancellent, & qu'ils ne repondent pas sur cet article avec la confiance, qui doit toujours accompagner la persuasion de la verité.

Embarras
& variations
des Commentateurs.

Les uns prétendent que Moyse avoit prévu cette succession de Rois par un esprit de prophetie, & que ce n'est qu'en qualité de Prophete & par revelation, qu'il a raporté des événemens qui ne devoient arriver que longtems aprez lui. M. Huet ^a, Evêque d'Avranches, a pris ce parti. Mais Moyse parle de ces Rois comme d'une chose passée, il n'y a rien dans sa narration qui ait l'air d'une prédiction, & il me paroît, de mesme qu'au Pere Bonfrerius, qu'il ne faut pas sans aucun fondement attribuer tant de choses à l'esprit prophetique de Moyse. *Non licet* ^b, dit-il, *Moyfi prophetam agenti omnia adscribere.*

Les uns croient que Moyse a écrit cet endroit-là par un esprit prophétique.

^a Demonstr. Evang. Propos. IV. Cap. XIV. §. 13.

^b Comment. in Genes. Cap. XXXVI. vers. 31.

D'autres prétendent que Moyse n'a fait que raconter des faits passés.

D'autres croient que la succession de ces huit Rois d'Idumée est antérieure au tems où Moyse composoit la Genèse, & qu'il n'en a parlé que comme d'une chose passée & en pur Historien. Il faut convenir que c'est l'explication qui s'accorde le mieux avec les paroles du Texte ; toute la difficulté c'est d'y ajuster toutes les circonstances qu'on trouve dans le recit de Moyse.

D'autres n'hésitent pas à croire que tout cet endroit a été inséré dans ce Chapitre longtems après Moyse.

D'autres enfin n'hésitent pas d'avancer que toute cette succession de Rois d'Idumée, & la reflexion que l'on fait, qu'ils ont régné, avant qu'aucun Roi régnât en Israël, ont été ajoutées au Chapitre XXXVI. de la Genèse longtems après Moyse par une main étrangère, sous le regne de Saül ou de quelqu'un de ses successeurs. Il n'est presque pas besoin d'avertir que M. ^a Simon, & M. ^b le Clerc, quoique trez opposés en tant d'autres choses, s'accordent à embrasser ce sentiment, qui a pourtant d'ailleurs, pour ne rien dissimuler, quelques partisans, même parmi des Au-

^a Histoire Critique du Vieux Testament, Liv. I. Chap. v.

^b Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre VI.

Et même *Dissertat. de Scriptore Pentateuchi*, III. 2.

teurs ^a plus reservez qu'eux. Mais cette opinion paroît encore moins fondée que les précédentes. Je croirois bien qu'on a inferé dans la Genèse quelque mot, qui de la marge, où l'on l'avoit d'abord mis pour servir d'éclaircissement, aura passé dans le texte. C'est ainsi que le nom d'*Hebron* a peu estre ajouté à celui de *Kiriath-Arbé*, XIII. XXIII. XXXV. Celui de *Bethlehem* à celui d'*Ephrata*, XXXV. Celui de *Tsegor* ou *Tsohar*, à celui de *Bela*, XIV. Celui de *Bethel* à celui de *Luz*, XXXV. Mais il ne paroît pas possible qu'on ait jamais peu y inserer douze versets entiers, car l'énumération des Rois d'Idumée n'en contient pas moins. Je ne crois pas mesme qu'on ait jamais peu songer à les y inserer. Si l'on a jamais fait quelque interpolation à un livre, on ne l'a faite que pour éclaircir quelque passage obscur, ou pour se menager des titres ou des autoritez, qui favorisassent quelque opinion chérie, ou quelque prétention que l'on avoit à cœur. Mais il n'y a rien ici de semblable. Nulle obscurité dans cet endroit en supposant que l'interpolation n'y fût pas ;

^a Bonfrerius, *in Commentar. in hunc locum.*
M. Prideaux, *Histoire des Juifs*, Tom. II.
pag. 337. Edit. Franç. de 1722.

nul interest aussi de la part des Juifs à ce fragment de l'histoire des Rois d'Idumée ; ainsi certainement si Moyse n'avoit pas laissé lui-même par écrit la succession de ces Rois , & la reflexion qui précède , personne ne se seroit jamais avisé de les inserer dans la Genese.

Il y en a, qui n'affirment rien , mais se contentent d'indiquer les diverses opinions.

Au milieu de tant d'incertitude il y a des Auteurs , qui ont pris le parti de ne rien décider , & de se contenter d'indiquer les différentes opinions , sans oser en embrasser aucune. C'est ainsi en particulier qu'en a agi Heidegger. Mais cette retenue ressemble beaucoup à un aveu qu'on ne trouve point de solidité dans aucune des réponses qu'on a données , & paroît annoncer qu'on se desie beaucoup de la cause qu'on defend.

Cependant il ne paroît pas que cet endroit soit si difficile à expliquer.

Cependant le passage en question bien examiné , & les difficultez , qu'on prétend y trouver , évaluées tout ce qu'elles peuvent valoir , il n'y a rien qui puisse donner lieu à tant d'incertitude , & encore moins à tant de desiance , comme j'espere de le faire voir.

I. Commençons par la premiere des deux difficultez. Comme elles sont liées ensemble , si une fois on l'a bien éclaircie , ce sera un grand acheminement pour l'éclaircissement de l'autre.

1°. Ces huit Rois d'Idumée estoient tous de la race d'Esau, & quoique Moÿse ne le dise pas, nous croions pouvoir le supposer avec tous les Commentateurs. En tout cas, s'ils n'en estoient pas, il n'en seroit que plus facile de refoudre la difficulté, parce qu'on auroit la liberté de faire remonter ces Rois encore plus haut que le tems d'Esau.

I. Ces huit Rois paroissent avoir esté des descendans d'Esau.

2°. Comme à la teste de cette suite de Rois on ne voit aucun des fils, ni des petits-fils d'Esau, nommez au commencement du Chapitre, il faut que la succession de ces Rois n'ait commencé qu'aux arriere-petits-fils d'Esau, lorsque le nombre des Iduméens se trouva assez augmenté, pour demander un meilleur ordre dans le Gouvernement, ce qui peut repondre au tems de l'entrée de Jacob en Egypte, ou au moins ne descendre guere plus bas, puisqu'au tems de cette entrée il y avoit quatrevingt dix ans, qu'Esau estoit marié, & que la multiplication des hommes se faisoit alors fort viste.

Dont la succession a deü commencer aux arriere-petits-fils d'Esau, peu de tems aprez la descente de Jacob en Egypte.

3°. Ces Rois ont tous esté électifs, comme il paroît tant de ce que Moÿse donne à chacun une patrie differente, que de ce qu'il ne marque pas que le fils succedast au pere dans aucun cas.

Ces Rois ont esté tous électifs.

Par consé-
quent leur re-
gne a deu es-
tre assez
court.

4°. Sur ce pied-là, le regne de ces Rois a du estre d'autant plus court, parce que quand on élit ses Rois, on ne les choisit que d'un age meur. Ainsi c'est beaucoup que de donner 25. ans de regne à chacun de ces Rois, l'un portant l'autre. Dans la suite des Rois, mesme héritaires, où il y a souvent des Rois fort jeunes, les regnes ne durent pas tant ^a, si l'on en compense plusieurs ensemble.

Et la succes-
sion des huit
peut n'avoir
duré que 200
ans, & avoir
fini peu de
tems avant la
sortie des
Hebreux
hors de l'E-
gypte.

5°. Ces huit regnes ne font donc en tout que 200 ans, & en supposant, comme on a fait, qu'ils ont commencé peu de tems aprez la descente de Jacob en Egypte^a, il s'ensuit que le dernier de ces Rois regnoit encore, ou avoit regné depuis peu, quand les Hebreux furent retirez de l'Egypte par Moyse, 215 ans depuis le commencement de leur captivité.

Ce qu'on
peut inferer
de ce qu'il est
dit que le
quatrieme de
ces huit Rois
battit les Ma-
dianites,

6°. Il paroît d'ailleurs par un fait rapporté dans ce Chapitre, *verset 35.* qu'Adad, le quatrieme de ces Rois, avoit regné avant que les Hebreux fortissent d'Egypte. Il y est dit que ce Roi avoit defait les Madianites dans le pais de Moab, *percussit Madian in regione Moab.*

^a Voyez Newton, *Chronologie des Grecs*,
pagg. 53. 54.

Or

Or ce fait n'est point arrivé pendant que les Hebreux estoient dans le Desert, & il n'a pas peu arriver depuis leur entrée dans la terre de Chanaan, parce que l'année mesme avant qu'ils y entraissent, ils avoient exterminé les Madianites, pris & brulé leurs villes, *Nombres XXXI.* de telle maniere que cette nation fut éteinte. Il est bien vrai qu'on voit reparoitre des Madianites environ 200 ans aprez, & mesme opprimer les Israélites pendant sept ans, *Juges VI. & VII.* Mais ce n'estoit qu'une troupe de gens échapez au massacre du reste de la nation, qui s'estant joints avec les Amalecites, & avec d'autres peuples, faisoient tous les ans des incursions passageres sur les terres des Israélites, sans oser s'y établir.

7°. On peut ajouter comme une nouvelle preuve, que cette fuite de Rois d'Idumée paroît avoir fini avant l'entrée des Hebreux dans la terre de Chanaan, comme on peut ce semble l'inferer de ce qui est rapporté au Chapitre XX. des *Nombres, verset 14.* Moïse, *y est-il dit,* envoya, la quarantieme année depuis la sortie d'Egypte, une ambassade au Roi d'Idumée, pour lui demander le passage sur ses terres. C'estoit le lieu, à ce qu'il paroît, de le nommer, si ce Roi avoit

Et de ce que Moïse, qui envoya un ambassadeur au Roi d'Idumée, ne dit pas le nom de ce Roi, & ne marque pas que ce fut un des huit Rois nommez dans ce Chapitre de la Genèse.

482. CONJECTURES

esté un des huit Rois, dont il avoit esté fait mention dans la Genese, & cependant Moyse ne le nomme pas, ce qui semble prouver que ce devoit estre un Roi nouveau.

Il paroît donc que la succession de ces Rois estoit finie, quand Moyse écrivoit la Genese.

8°. Tout concourt donc à faire voir que cette succession de Rois d'Idumée, loin d'avoir duré jusqu'au regne de Saül, comme on a osé l'avancer, n'avoit pas mesme duré jusqu'au tems, où Moyse écrivoit le Livre de la Genese, & qu'il a peu par consequent y faire mention de tous ces Rois en simple historien, ce qui est bien éloigné des idées des Incrédulés, & mesme de quelques Commentateurs, qui n'ont pas assez examiné cette matiere.

L'on conjecture mesme que Moyse s'estoit procuré ce catalogue de huit Rois d'Idumée, dans le tems qu'il estoit chez les Madiantés.

9°. Ainsi il y a grande apparence, que ce fut pendant le séjour de 40 ans, que Moyse fit dans le pais de Madian, limitrophe de l'Idumée, qu'il se procura cette suite de Rois d'Idumée, de mesme que les généalogies qu'on a déjà examinées. Je soupçonnerois mesme que le dernier de ces Rois, appelé Hadar, regnoit dans ce tems-là, & que Moyse l'a peut-estre connu personnellement: du moins en parle-t-il d'une maniere plus circonstanciée, ne se contentant pas de dire sa patrie, comme à l'égard des autres, mais

marquant le nom de sa femme , de la mere de sa femme , & même de son aieule.

Dés qu'il est prouvé que Moyse a peu, en qualité de simple historien , rapporter la succession des huit Rois d'Idumée , parce qu'elle estoit finie de son tems , il n'y a plus aucun prétexte de disputer la *genuinité* du passage , où cette énumération se trouve , & c'est un *premier* avantage : un *second* avantage , qui n'est pas moins grand , c'est que par-là la *genuinité* du second passage , où il est dit que *ces Rois ont regné en Idumée , avant qu'aucun Roi regnast en Israël* , est établie de même : car comme ces deux passages sont liez ensemble , si l'on ne peut pas supposer qu'une main étrangere ait inferé , apres coup , l'énumération de ces Rois , on ne peut pas supposer non plus qu'elle y ait inferé la réflexion qui la precede , & l'on est forcé de convenir que l'une & l'autre viennent également de Moyse.

II. Il ne s'agit donc plus que de savoir qui l'on doit entendre par *ce Roi qui ne regna en Israël qu'apres le regne des huit Rois d'Idumée*. Encore même est-il important d'observer , que quand on ne réussiroit pas à le déterminer , la *genuinité* de ce passage , & l'authenticité de

En voilà assez pour détruire tout soupçon que ce passage ait esté inferé depuis Moyse.

II. Il n'est donc plus question que de savoir qui est ce Roi qui regna en Israël apres la fin du regne des Rois d'Idumée.

la Genese n'en seroient pas moins incontestables. Mais je ne croi pas que l'impossibilité de resoudre cette difficulté nous mette jamais dans la nécessité de nous prévaloir de cette réflexion.

Or ou c'est Dieu lui-mesme qui s'establit Roi des Israélites, en leur donnant la Loi au mont Sinai.

On peut sur cette matiere prendre deux partis, entre lesquels je croi qu'il est libre de choisir, quoique je panche beaucoup pour le premier. Suivant l'un, c'est Dieu lui-mesme qui est le Roi dont il s'agit. En effet c'est Dieu, qui en contractant alliance avec les Hebreux au mont Sinai, *Exod. Chap. XIX.* se declara leur Roi, & en fit les fonctions en donnant ses ordres à Moÿse; c'est Dieu, à qui le nom de Roi d'Israël, *Rex in Jeschurun*, est donné, *Deuteron. XXXIII. 5.* selon l'avis des plus habiles Commentateurs; c'est Dieu, que Gedéon protesta devoir *dominer*, c'est-à-dire, estre Roi en Israël, & non pas lui ni son fils, quand les Israélites vouloient lui deferer la Roiauté, *Juges VIII. 22. 23*; c'est Dieu, qui se reconnoit lui-mesme Roi d'Israël, quand il dit à Samuël, *I. des Rois, VIII. 7.* que les Israélites ne demandoient un Roi, que pour empecher qu'il ne le fut lui-mesme, *ne in eos regnem*; enfin c'est Dieu, que tout le monde convient avoir esté Roi d'Israël, tant

que leur République subsista, d'où vient que ce gouvernement n'est connu que sous le nom de *Théocratie*.

Selon l'autre avis, on peut entendre par ce Roi, qui n'a régné en Israël qu'après le règne des huit Rois en Idumée, Moïse lui-même, comme Aben-Efra l'a cru, ou du moins Josué : non pas qu'ils aient été jamais Rois d'Israël, ni l'un ni l'autre, mais parce qu'ils conduisoient le peuple d'Israël, car quoique ce ne fut que d'une manière subordonnée aux ordres de Dieu, qui en étoit le véritable Roi, cela suffisoit alors pour mériter le nom de מלך *Melech*, qu'on traduit *Roi*. Ne voit-on pas qu'on dit dans le Livre des Juges, XVII. 6. XVIII. 1. XXI. 25. qu'il n'y avoit point de Roi en Israël, *in diebus illis non erat Rex in Israël*, toutes les fois qu'on veut marquer qu'il n'y avoit point de Juge. Ne voit-on pas de même que Moïse, Nombres XXXI. 8. appelle מלכים *Melachim*, Rois, cinq chefs des Madianites, qui dans le Livre de Josué, XIII. 21. ne sont appelés que נסיכים *Nesichim*, Lieutenants de Sichon, Roi des Amorrhéens ; mais indépendamment de ces preuves, ces Rois d'Idumée, dont il s'agit, n'étoient eux-mêmes que des Juges, car leur au-

Ou c'est du moins Moïse, ou Josué, qui ont été Rois en Israël, en réduisant ce titre à celui de Juge.

torité estoit fort bornée par celle des *Allouphim*, ou chefs de Tribu, qui gouvernoient sous eux, & qui suivant les apparences les éliſoient.

V. Article.
Énumération
de onze au-
tres *Allou-
phim*, qui é-
toient chefs
de Tribu
chez les Idu-
méens pen-
dant le ſéjour
que fit Moïſe
chez les Ma-
diannes.

V. Enfin, depuis le verset 40. jusqu'à la fin du Chapitre, on trouve une autre énumération des descendants d'Esau, qualifiez du titre d'*Allouphim*, c'est-à-dire, de chefs de Tribu, de même que les premiers. Cette seconde énumération paroît avoir embarrassé les Commentateurs. Mais il y a apparence que c'étoient les Chefs de Tribu, qui dans le tems que Moïſe estoit chez les Madianites, gouvernoient chacun en particulier une des Tribus Iduméenes sous les ordres d'un Roi, ou Chef principal, comme autrefois en France les grands Feudataires de la Couronne gouvernoient leurs Terres sous les premiers Rois Capetiens; & comme encore en Allemagne les Electeurs & les Princes immediats de l'Empire gouvernent leurs Estats sous l'autorité de l'Empereur.

Pourquoi
Moïſe ne
compte-t-il
que onze *Allouphim*,
quoiqu'il en
compte qua-
torze au com-
mencement
du Chapitre.

Il n'y a dans cette opinion qu'une difficulté, c'est que dans l'énumération des premiers *Allouphim*, qu'on trouve aux versets 15. 16. 17. 18. il y avoit quatorze Tribus parmi les Iduméens, du moins y nomme-t-on quatorze *Allou-*

phim, au lieu qu'il n'y a ici que onze *Allouphim*, ce qui semble indiquer qu'il n'y avoit alors que onze Tribus parmi eux, supposé, comme il y a apparence, que ces derniers *Allouphim* fussent chacun chef d'une Tribu particuliere.

Mais 1°. on avoit compté Amalec dans le premier denombrement pour un *Allouph* ou chef de Tribu, parce que les Amalecites faisoient alors une Tribu Iduméenne. Or il est certain qu'ils s'en estoient separez depuis, & qu'ils faisoient une nation à part. Ainsi il faut rabattre cette Tribu.

2°. Il faut encore rabattre, à ce que je pense, la Tribu de Korach, qui est compté comme septieme fils d'Eliphaz, & que j'ai deja dit que je croiois qu'on y avoit ajouté mal-à-propos, parce qu'il paroît par les versets 11. & 12. qu'Eliphaz n'a eu que six fils. Il ne restera donc plus que douze Tribus.

3°. Cependant c'en est encore une de trop, car il n'y en a que onze dans le second denombrement. Mais peut-estre les copistes y ont-ils omis un nom d'*Allouph*, comme il y a apparence qu'ils en avoient ajouté un dans le premier : peut-estre aussi qu'une Tribu s'estoit separée des autres, comme on vient de le voir de

celle d'Amalec, ou qu'elle avoit perſe; comme il penſa arriver à celle de Benjamin chez les Iſraélites, *Juges*, XXI. Enfin, peut-eſtre que le Roi lui-meſme eſtoit *Allouph* de la douzieme Tribu, ce qui eſt aſſez apparent, auquel cas il eſtoit inutile de le nommer, parce que la dignité ſuperieure abſorboit l'inferieure. Voilà bien des conjectures, entre leſquelles on a la liberté de choiſir; mais on ne peut propoſer que des conjectures, dès que l'Ecriture ne nous inſtruit pas.

Ces cinq articles appartiennent à des tems differents.

Les cinq articles du Chapitre XXXVI. qu'on vient d'examiner, quoique compris dans le meſme Chapitre, appartiennent à des tems differents.

Le premier, où ſe trouve le denombrement des fils & des petits-fils d'Eſaü, convient à la place que ce Chapitre occupe dans la Genefe. C'eſt à l'occafion de la mort d'Iſaac que Moyſe fait ce denombrement; or à cette mort Eſaü eſtoit agé de 120 ans, & il y en avoit 80 qu'il eſtoit marié avec deux de ſes femmes, & 44. qu'il l'eſtoit avec la troiſieme. Ainſi il pouvoit avoir alors les petits-fils dont Moyſe fait mention.

Dans l'article ſuivant, Moyſe donne à onze petits-fils d'Eſaü, & à trois de ſes fils, le titre d'*Allouphim* ou Chefs de

Tribu , & par consequent il paroît convenable de le rapporter à un tems postérieur , par exemple , vers le tems de la descente de Jacob en Egypte , afin de donner aux petit-fils d'Esäü le tems d'estre d'un age à meriter ce titre.

Il est difficile de fixer la date de l'article *troisieme* , mais il est certain qu'elle est anterieure au tems de Moÿse , puisqu'il paroît par l'article mesme que les Horiens , dont il s'agit, avoient esté déjà chassez par les descendants d'Esäü, ce qui est prouvé plus clairement encore par le passage du Deuteronomie , qu'on a cité plus haut.

Pour l'article *quatrieme* , qui comprend la succession des huit Rois d'Idumée , & qui par consequent embrasse un espace de prez de 200 ans : on a déjà montré qu'il a deü commencer longtems avant Moÿse , à la troisieme ou quatrieme génération des fils d'Esäü , ce qui peut repondre à la 15 ou 20 année de la captivité des Israëlites , & qu'il a deü finir à peu prez vers le tems de leur sortie d'Egypte.

Enfin , le *dernier* article repond à la 80 année de la vie de Moÿse , s'il est vrai , comme on le conjecture , que les onze Chefs de Tribu qui y sont nom-

mez, aient vecu pendant le regne de Hadad, le dernier des huit Rois d'Idumée, & du tems que Moyse estoit auprez de Jethro chez les Madianites.

Mais Moyse a eu raison de les rassembler dans le mesme Chapitre.

Cependant, quoique ce cinq articles appartiennent à des tems si differents, Moyse a eu raison de les rassembler dans le mesme Chapitre, parce qu'ils regardoient tous la posterité d'Eläü, & que Moyse n'en devoit plus parler dans le reste de la Genese.

Conciliation du passage de la Genese, où il est question de ces derniers *Allouphim*, avec un passage des *Paralipomenes*, où il en est aussi parlé.

Il faut remarquer que ces généalogies du Chapitre XXXVI. de la Genese, dont on vient de parler, sont repetées au Chapitre I. du premier Livre des *Paralipomenes*, depuis le verset 35. jusqu'à la fin du Chapitre, à peu prez dans le mesme ordre & dans les mesmes termes. Il n'y a que le verset 51. qui puisse meriter quelque éclaircissement. A suivre l'original hebreu, il y a mot-à-mot dans les cinq derniers versets de ce Chapitre, » 50. Et Bahalcana mourut, c'estoit le » septieme Roi de cette succession, & » Hadad^a regna à sa place : . . . 51. Et » Hadad mourut, & les Allouphim, ou » chefs d'Edom, furent l'Allouph Thim- » na, l'Allouph Halja, l'Allouph Jethet, 52. l'Allouph Oholibama, l'Al- » ^a Il est appellé *Hadad* dans la Genese.

= lough Ela, l'Allough Phinon, 53. l'Al-
 = lough Kenaz, l'Allough Theman, l'Al-
 = lough Mibtzar, 54. l'Allough Mag-
 = diel, l'Allough Hiram. Ceux-là furent
 = Allouphim, ou Chefs d'Edom =. En
 Hebreu, וימת הדר ויהיו אלופי אדום,
 c'est-à-dire, *Et mortuus est*
Hadad, & fuerunt Allouphim Edom, Al-
lough Thimna, &c. ce qui sembleroit
 insinuer que ces onze *Allouphim*, ou
 Chefs chacun d'une Tribu, n'auroient
 commencé de gouverner qu'aprez la
 mort de Hadad; & il faut convenir que
 l'Auteur de la Vulgate l'a pris dans ce
 sens, puisqu'il a ainsi traduit ce passage,
Hadad autem mortuo, Duces pro regibus
in Edom esse cœperunt, Dux Thamna, &c.

Mais le texte Hebreu bien entendu
 n'autorise pas cette opinion. Il faut re-
 garder la particule ו, *Vau, Et*, qui est
 est devant *fuerunt*, comme superflue,
 ainsi qu'elle l'est souvent en hebreu, &
 alors il y aura, *Et mortuus est Bahalcan-*
nan, & regnavit illius loco Ha-
dad, . . . & mortuus est Hadad. Fue-
runt Allouphim Edom, Allough Thim-
na, &c. c'est-à-dire, *Et Bahalcanan*
mourut, & Hadad regna à sa place. . . .
& Hadad mourut. Les Allouphim d'I-
dumée furent l'Allough Thimna, &c.

Ce qui ne suppose pas que ces *Allouphim*, ou Chefs de Tribu, aient succédé à l'autorité des Rois, mais permet de les regarder comme contemporains du dernier Roi Hadad, & gouvernant chacun leur Tribu sous ses ordres. C'est ainsi que les Septante ont entendu ce passage, car sans parler de la mort d'Hadad, ils ont traduit *Ἡγούμενοι Ἐδὼμ, ἡγούμενοι Θαμνά, κ.τ.λ. Duces Edom, Dux Thamna, &c.* Apres tout, s'il y avoit à cet égard quelque difference entre la Genese & les Paralipomenes, c'est à la Genese, qui est l'original, qu'il faudroit s'en tenir plustost qu'aux Paralipomenes; qui ne sont sur cet article qu'un extrait ou abrégé du Chapitre XXXVI. de la Genese, & un abrégé fait mille ans apres, & pour le plustost au retour de la captivité de Babylone.

Maïs quand on voudroit s'en tenir au passage des Paralipomenes, la cause de la Religion, que nous defendons, n'y perdrait rien.

Cependant, si nous relevons l'autorité de la Genese, c'est par l'amour seul de la verité, car d'ailleurs quand on s'obstinerait à lui préférer celle des Paralipomenes, & qu'on donneroit mesme au passage des Paralipomenes qu'on vient de citer, le sens que l'Auteur de la Vulgate y a donné, la cause, que nous defendons, n'en souffriroit pas. Croiroit-on pouvoir en conclurre que la succession de

ces onze Chefs a deu descendre bien au delà du tems de Moyse? Que Moyse par consequent n'a peu parler que du premier ou du second, & que le reste de cet article doit avoir esté ajouté à la Genèse beaucoup plus tard par une main étrangere? Mais pour pouvoir tirer une pareille consequence, il faudroit prouver que ces onze *Allouphim* se sont succedez les uns aux autres, & c'est ce qu'on ne fauroit faire. J'avouë bien qu'il y a quelques Commentateurs qui semblent l'avoir cru, mais l'opinion de ces Commentateurs, de mesme que la prétention des prétendus Esprits-forts, sont clairement détruites par le Chapitre XX. des Nombres, où l'on trouve, *verset 14.* que la quarantieme & derniere année de la demeure des Hebreux dans le Desert, les Iduméens avoient un Roi, à qui Moyse envoya demander passage sur ses terres, pour entrer dans le pais de Chanaan, ce qu'il refusa. *14. Misit nuntios Moyses. . . . ad Regem Edom, qui dicerent . . . 17. Obsecramus ut nobis transire liceat per terram tuam. . . . 18. Cui respondit Edom, Non transibis per me.*

Or dés qu'on est obligé de reconnoître que les Iduméens avoient un Roi, avant que les Hebreux sortissent du De-

Parce qu'il est prouvé que les Iduméens n'estoient plus gouvernez par des *Allouphim* la 40. année apres la sortie d'Egypte.

D'où il suit que les vains triumphes des prétendus

Esprits forts
sont mal fon-
dez,

sert, on a beau supposer avec la Vulgate, que les onze *Allouphim* d'Idumée, mentionnez au verset 51. du Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, ont succédé à Hadad, le dernier des huit Rois nommez par Moÿse, quand on l'accorderoit, on n'en seroit pas moins forcé de convenir,

1°. Que ces onze *Allouphim* ont deù estre contemporains, & gouverner les Iduméens en mesme tems, chacun dans son district ou dans sa Tribu :

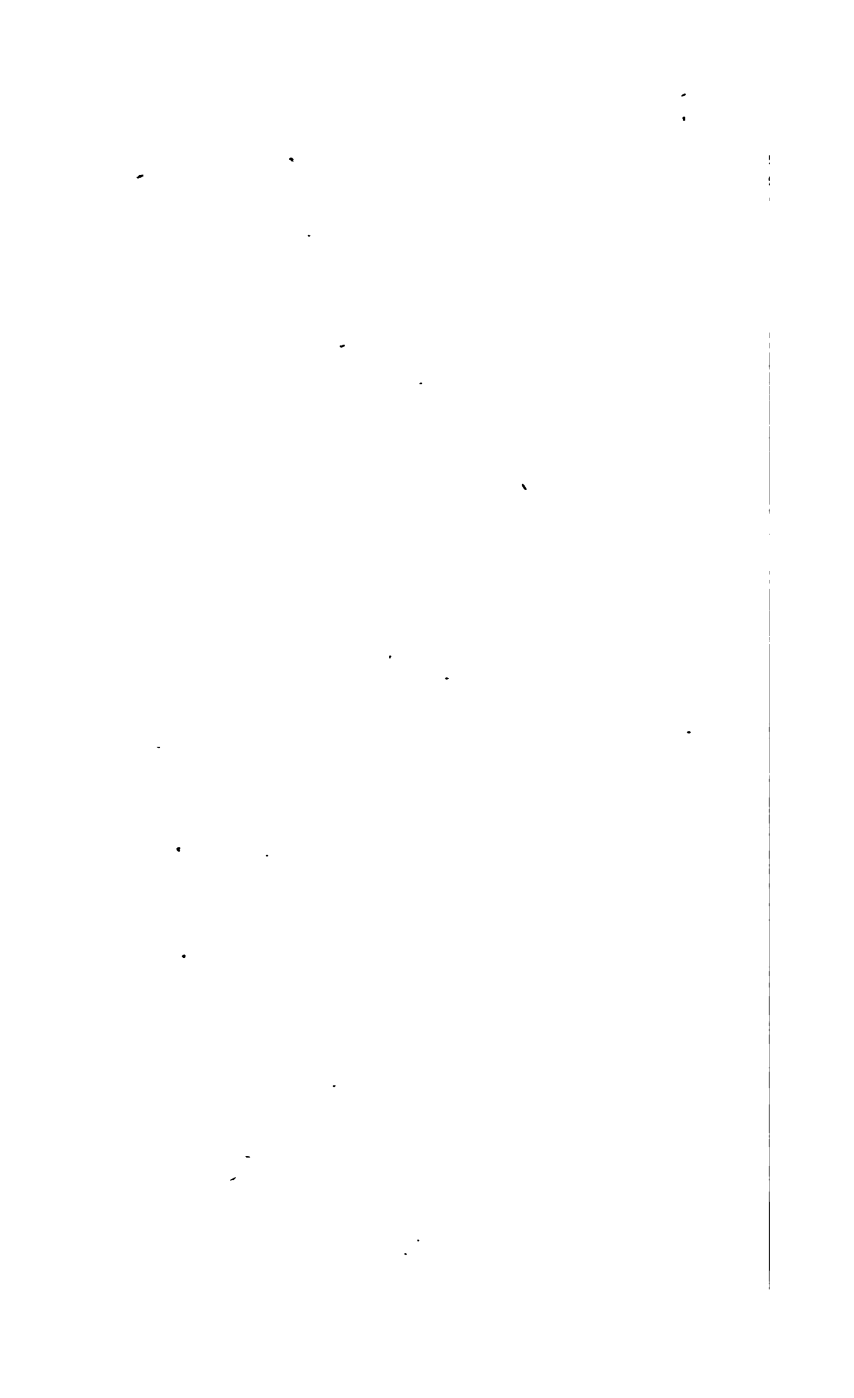
2°. Que leur gouvernement n'a deù estre qu'un simple interregne, venu ou de ce que les Iduméens ne purent pas s'accorder sur le choix d'un Roi à la mort de Hadad, ou de ce que las du gouvernement monarchique, ils prirent le parti de l'aristocratie, & se choisirent plusieurs chefs :

3°. Que cet interregne ne deùt pas estre long, puisqu'on trouve, comme on vient de le dire, que les Iduméens avoient un Roi dès la quarantieme année aprez la sortie d'Egypte :

4°. Enfin, que le gouvernement de ces onze *Allouphim* devoit estre fini, & les *Allouphim* eux-mesmes morts peut-estre, ou du moins soumis au nouveau Roi qu'on avoit élu, avant que Moÿse

écrivit la Genèse, & qu'ainsi en supposant tout ce qu'il plait de supposer à ceux que nous combattons, Moïse a peu parler dans la Genèse, ainsi qu'il a fait, & de ces *Allouphim* & de leur administration, comme d'une chose passée ; d'où il suit, que de quelque manière qu'on entende le Chapitre XXXVI. de la Genèse, & le Chapitre I. du premier Livre des Paralipomenes, falut-il mesme suivre la Traduction de la Vulgate, il n'y a dans ces Chapitres rien qui puisse embarrasser, rien qui ne soit antérieur au tems de Moïse, & par conséquent rien qui doive inspirer aux Défenseurs de la Religion la défiance qu'ils laissent voir, & aux prétendus Esprits-forts les airs de triomphe qu'ils se donnent.

F I N.





T A B L E

D E S M A T I E R E S.

A

A BEL, tué par Caïn son frere. 39.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Abraham. 102. 104. Recherche son alliance. 108.

Abimelec, Roi de Guerar. Sa conduite avec Isaac. 134. dont il recherche l'alliance. 137. 138.

Abraham, part d'Ur de Chaldée pour aller au pais de Canaan. 69. Va en Egypte. 70. 71. Retourne au pais de Canaan. 72. Bat le Roi d'Helam & ses alliez, & delivre Loth son neveu. 77. Son alliance avec Dieu 77-82. 85. 86. L'Eternel lui apparoit à Mamré. 89. Prie pour Sodome. 93. 94. Va chez Abimelec, Roi de

Guerar. 102. - 105.

Chasse de chez lui Agar & Ismaël, à la sollicitation de Sara.

106. Envoie un serviteur pour amener de Chaldée une femme à Isaac son fils.

117. 118. Succedez de ce voiage. 119-128. Se remarie avec Cethura. 128. Meurt & est enterré à Hebrón par Isaac & Ismaël. 129.

Abraham regardé par plusieurs comme l'inventeur des lettres. 283. A suivre l'ordre de la narration, il seroit mort avant la naissance d'Esau & de Jacob, & Joseph l'a ainsi creu. 380. Cependant il est prouvé qu'il ne mourut que 15. ans apres, ce qui fait un antichronisme évident. 381. Lequel disparoit dans la nou-

- velle opinion. 382.
 Partit de Charran apres la mort de Tharé son pere, & il estoit alors agé de 75. ans. Embarras des Commentateurs pour concilier ces deux faits. 411. Mais ce n'est qu'un antichronisme apparent, qui cesse dès qu'on suppose qu'Abraham n'estoit pas l'ainé des fils de Tharé. 413. 414. Réponse à une objection. 415. 416.
- Achiram*, compté dans les Nombres, Chap. XXVI. entre les fils de Benjamin, est le mesme que l'*Achi* de la Genese, Ch. XLVI. à qui l'on a ajouté l'épithete *Ram*, qui signifie *grand*. 428.
- Adam*. Sa creation. 29. 31. Sa chute. 34. 35. Chassé du Paradis terrestre. 38. Posterité d'Adam jusqu'à Noé. 42-45. Regardé comme aiant connu l'usage des lettres & l'art d'écrire. 283. C'est l'opinion la plus commune & la plus
- conforme au système de la Foi. 285.
- Adullam*, ou *Odollam*, bourg peu éloigné d'Hebron. 390.
- Agar*, concubine d'Abraham, accouche d'Ismaël. 84. Chassée avec son fils. 106.
- Alliance* de Dieu avec Noé. 58. 59. Avec Abraham. 79-82. 85. 86. 112. Avec les Hébreux au mont Sinai. 484.
- Allouphim*. Ce nom designe une espece de dignité, il est mal rendu par celui de *Ducs* ou de *Princes*. 467. Veritable signification de ce mot. 468. Dans ce sens, les fils & les petits-fils d'Esau estoient des vrais *Allouphim* des Iduméens. 468. Il y avoit des *Allouphim* chez les Horiens. 470. 471. Enumeration de onze autres *Allouphim* à la fin du Ch. XXXVI. de la Genese. 480. Il paroît que c'estoient des chefs de Tribus, qui gouvernoient sous le dernier Roi. *ibid.* Pour

quoi Moÿsen'en compte-t-il que onze. 487. 488.

Alphabet de Cadmus plus ancien que celui de Moÿse. 290-292.

Alphabetiques. Les lettres alphabetiques ont esté en usage plus tard que les hieroglyphiques. 295. Les lettres dont Moÿse s'est servi, estoient alphabetiques. 296.

Alternative des noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, sauvée dans la nouvelle opinion sur la composition de la Genese. 333-335.

Antichronismes dans la narration de la Genese. Quatrieme preuve qu'elle a esté formée de plusieurs Mémoires réunis. 16. *Antichronismes réels*, qu'on trouve dans la Genese, disparoissent en suivant la nouvelle opinion sur la composition de ce Livre. 378 - 409. *Premier exemple*. Vraie date de la mort d'Abraham. 379-381. *Second exemple*. L'histoire de Juda

& de ses fils. 382-394.

Troisieme exemple. L'histoire de l'enlèvement de Dina. 394-407. *Quatrieme exemple*. La date de la mort d'Isaac. 407. - 409.

Antichronismes apparents. Les quatre qui peuvent rester dans la Genese, mesme dans la nouvelle opinion, ne sont qu'apparents. 409. 410. Le premier regarde le depart d'Abraham de Charran à l'age de 75. ans, & apres la mort de Tharé son pere. 410-416. Le second, le voiage d'Esau vers Ismaël, dans un tems où Ismaël estoit mort depuis 12. ans. 416-419. Le troisieme consiste en ce que Ruben trouva & apporta des mandragores à sa mere, dans un tems où l'on pretend qu'il n'avoit que 3. ans. 419-424. Enfin le quatrieme vient de ce que Benjamin mena dix enfants en Egypte, quand il y descendit avec son pere Jacob,

quoiqu'il n'eut alors, dit-on, que 23. ans. 424-430.

Arrangement, (l') que Moÿse. avoit donné aux Mémoires qui composent la Genese, estoit excellent. 434. Il a esté entièrement alteré par les copistes ou les critiques. 435-436. Cette alteration est trez ancienne. 437.

Avantages de la nouvelle opinion sur la composition de la Genese. I. Elle sauve l'alternative des noms de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*. 333-335. II. Elle sauve la plupart des répétitions qu'il y a dans la Genese. 359-366. III. Elle fait disparoitre les antichronismes. 378-409. IV. Elle disculpe Moÿse des negligences & mesme des fautes, qu'on lui impute. 431-438.

Augustin (Saint) a connu l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah* donnez à Dieu, & il a adopté la re-

marque de Tertulien. 334.

Auteurs des anciens Mémoires que Moÿse a eus pour pour composer la Genese. 316-323. On n'a sur cette matiere que des conjectures trez incertaines. 316. Le Mémoire A paroît venir du Patriarche Levi, grand pere de Moÿse. 318. De mesme que celui de l'enlèvement de Dina. 319. 320. Pour les Mémoires qui regardent Ismaël, Esäu, Moab, Ammon; Moÿse a peu les avoir des Ismaélites, des Iduméens, des Moabites & des Ammonites. 320. 321. Il y a apparence qu'il avoit trouvé chez les Madiantites le Mémoire de la guerre de la Pentapole. 321. Quant au Mémoire B, on n'a sur son auteur aucune conjecture plausible, mais on juge que cet Auteur a esté un personnage pieux & instruit. 322.

B

BABEL. Construction de la Tour de Babel. 65.

Bené Elohim, dans le *Chap. VI.* de la *Genese*, *vers. 2. & 4.* ne signifie point les *Anges*, 342. ni les *enfants de Seth*, 342. 343. mais les *filz des puissants, des grands.* 343. 344.

Benjamin, second fils de *Jacob* & de *Rachel*, naît à *Ephrata*, qui est *Bethlehem.* 188. Va en *Egypte* avec ses freres à leur second voiage. 233. Le *goblet de Joseph* se trouve dans son sac. 239. *Juda* prend vivement sa defense. 239-243.

Benjamin avoit dix fils, quand il alla en *Egypte* avec *Jacob* son pere, quoiqu'il paroissoit qu'il n'avoit que 23. ans. 424. Mais ce n'est qu'un *anti-chronisme* apparent, fondé sur un calcul faux. 425. Solution de cette difficulté en fixant au vrai l'age de

Benjamin, quand il alla en *Egypte.* 426. Reponse à la difficulté prise de la version des *Septante*, 426. 427. & à celle qu'on pretend tirer du *Chap. XXVI.* des *Nombres.* 427-430.

Bethel. Lieu où *Jacob* eut une vision en allant en *Mesopotamie.* 149. Et où *Jacob* recut le nom d'*Israël.* 187.

Bilha, servante de *Rachel*, fait deux fils à *Jacob.* 156. 157. Noms de ces fils. 189. Son commerce avec *Rubén.* *ibid.*

Bochart, (*Samuel*) a prouvé que l'*hebreu* estoit la langue des *Chananéens.* 325.

C

CADMUS estoit contemporain de *Moyse*, il apporta en *Grece* un alphabet plus ancien que celui de *Moyse.* 290-292.

Cain tué son frere *Abel.* 39.

Causes du dérangement

- arrivé au Texte de la Genese. *La premiere*, l'ignorance & la paresse des copistes. 435. 443. 444. *Le seconde*, l'ignorance & la présomption des critiques. 444. 445.
- Chanaan**, maudit par Noé. 60.
- Chronologie** (Renversement de la). Voiez *Antichronismes*.
- Clerc** (Jean le) a prouvé que l'hébreu estoit la langue des Chanéens. 325. A cru que Moyse avoit composé la Genese sur des anciens Mémoires. 7. Objection qu'il fait contre ceux qui supposent qu'Abraham naquit la 130e. année de la vie de Tharé, avec la reponse. 414. 415. 416. A avancé que la Genese n'estoit pas l'ouvrage de Moyse, mais du Sacrificateur Israélite envoyé à Samarie par Salmanasar. 454. 455. Mais il s'est retracté dans la suite, & a prouvé que Moyse en estoit l'auteur. 455.
- Compare la succession des huit Rois d'Idumée, dont Moyse parle, *Genes. XXXVI.* avec la succession des ancetres de David. 473. Fausseté, inutilité & malignité de ce calcul. 473. 474. Croit qu'on a ajouté à ce Chapitre douze versets, ce qui est impossible. 476. 477.
- Colonnes**. Moyse avoit rangé la Genese sur douze, ou plustôt sur quatre colonnes. 433. Tentative pour retablir les mesmes colonnes. 441-452. Les Juifs écrivoient autrefois le Pentateuque sur six colonnes. 446. à la Table. Colonne A, destinée pour le Mémoire A, où Dieu est appelé *Elohim*. 433. Colonne B, destinée pour le Mémoire B, où Dieu est nommé *Jehovah*. 433. Colonne C, destinée pour les Mémoires qui interessent la famille des Patriarches, mais qui n'appartiennent pas à

DES MATIÈRES. 503

l'histoire des Hébreux, & où Dieu n'est pas nommé. 433. Colonne D, où l'on a rangé tous les autres Mémoires étrangers à l'histoire des Hébreux, & qui intéressent pourtant des nations qui descendoient de Tharé, mais par d'autres fils qu'Abraham, Isaac & Jacob. 433.

Commentateurs Chrétiens, plusieurs ont adopté l'opinion des Rabins, *In lege neque prius, neque posterius esse.* 379.

Copistes. Ils ont fait des fautes dans les nombres, même dans l'ancien Testament, de l'aveu des plus sages Commentateurs. 394. Ont tout dérangé dans le Texte de la Genèse, quand ils ont entrepris de l'écrire de suite. 435. 443. 444. 449. 450. Différents motifs qui ont peu les y engager. *ibid.* Ont altéré presque tous les manuscrits, même le Pen-

tateque. 436. Ne se font guere trompez en transcrivant la Genèse de suite, quand il n'a falu joindre que deux colonnes. 440. Se sont souvent trompez, quand il a esté question d'en joindre trois. 441 - 446. Et plus souvent encore quand ils en ont eu quatre à joindre ensemble. 446-452.

Confusion des langues. 65.

Corruption des hommes avant le Deluge. 45. 46.

Creation du monde. 25. & *suiv.* de l'homme, mâle & femelle. 29. d'Adam. 31. d'Ever. 33.

Critiques, (les) sont cause de plusieurs derangemens dans la Genèse, par leurs reflexions mal fondées. 444. 445. 450. 451.

D

DEBORA, nourrice de Rebecca, meurt à Bethel, & y est enterrée. 189.

Decomposer. Essai de decomposer la Genese en retablissant les Mémoires dont elle a esté formée. 17. Pourquoi on ne s'est point servi pour l'exécuter ni de l'Hébreu, ni de la Vulgate, ni des Versions Françoises faites sur la Vulgate, mais de la Traduction de Geneve. 1.

Deluge annoncé à Noé. 47. 48. Exécuté. 49-53. Fin du Deluge. 53-56.

Denombrement des fils & des petits-fils de Jacob, qui descendirent en Egypte avec lui. 249-251. 273.

Derangement fait dans le Texte de la Genese, lorsque les copistes l'ont écrit tout de suite. 435. 436. Suites de ce derangement. 438. Il a introduit dans la Genese les antichronismes & les hystérolgies. 438. 445. 446. 451.

Descente de Jacob en Egypte, ne doit s'entendre que du tems mesme où Jacob y ar-

riva. 386 387. Erreur des Commentateurs qui étendent ce tems-là jusqu'à la mort de Jacob, & mesme jusqu'à celle de Joseph. 387. 388.

Dieu se déclare Roi des Hébreux au mont Sinaï. 484. Et a continué de l'estre jusqu'à l'élection de Saül. *ibid.*

Dina, fille de Jacob, enlevée par Sichem. 181. Vengeance cruelle que Siméon & Levi ses freres en prirent. 185. Blamée par Jacob. *ibid.* A suivre l'ordre de la narration de la Genese, Dina auroit esté enlevée par Sichem à l'age de 4. ans, & vannée par ses freres, dont l'un auroit eu 11. ans, & l'autre 10. ce qui est impossible. 398. Vains efforts des Commentateurs pour remedier à cet antichronisme. 398-401. Auquel on remedie aisément dans la nouvelle opinion. 401. 402. 404. Dina n'a pas peu estre

estre enlevée par Siche-
 chem , ni avant la
 naissance de Benja-
 min. 400. 401. ni mes-
 me avant la vente de
 Joseph par ses freres.
 401. Quand elle fut
 enlevée , elle estoit
 partie d'Hebron pour
 aller à Siche-
 m , &
 c'est ce que signifie le
 texte Hébreu. 405.
 406.

Dudaim. Voiez *Mandra-
 gores.*

E

ECRITS attribuez
 aux anciens Patriar-
 ches avant Moÿse ,
 paroissent supposez.
 286. 287.

Ecriture (l') plus an-
 cienne que Moÿse.
 281. Preuves qui l'es-
 tablissent. 287-296.

Edom. Voiez *Esaü.*

Egyptiens, (les) ne man-
 geoient point avec les
 Hébreux. 236. avoient
 les bergers en abomi-
 nation. 252. Donne-
 rent tout ce qu'ils a-
 voient pour se procu-
 rer du blé pendant la
 famine. 255-257.

Elohim, nom de Dieu,
 dont s'est servi l'Au-
 teur du Mémoire A.
 17. 335. Il n'y a qu'u-
 ne exception unique
 à cette regle, où Dieu
 est appelé *Jehovah*
 dans un endroit du
 Mémoire A. 340. Mais
 cet endroit ne fait
 qu'une preuve dou-
 teuse. *ibid.*

Elohim, nom de Dieu,
 qui a esté connu de
 l'Auteur du Mémoi-
 re B. 357. qui l'a sou-
 vent donné à Dieu
 conjointement avec
 celui de *Jehovah*, &
 mesme quelquefois
 seul. *ibid.*

Ephraïm, second fils de
 Joseph, né en Egypte.
 223. Beni par Jacob.
 261. & preferé à Ma-
 nassé son aîné. 262.

Esaü, fils aîné d'Isaac,
 estoit chasseur. 132.
 Vend son droit d'ai-
 nesse à son frere. 133.
 Se marie avec deux
 Chananéenes. 139.
 Perd la bénédiction
 de son pere. 144.
 Cherche à tuer Ja-
 cob son frere. 146.
 Epouse une troisieme

Y

- femme, fille d'Ismaël. 148. Etoit établi à la montagne de Sehir. 172. Reçoit Jacob son frere avec amitié à son retour de Mesopotamie. 177-179. Retourne à la montagne de Sehir. 180. Sa posterité. 190 - 193. 196.
- Esau* estoit âgé de 75. ans, quand il alla vers Ismaël pour épouser sa fille Mahalath, & alors Ismaël estoit mort depuis 12. ans. 416. 417. Mais cet antichronisme n'est qu'apparent, parce qu'en cet endroit par *Ismaël*, il faut entendre la famille, le peuple d'Ismaël. 418. Exemples de cette façon de parler. *Ibid.*
- Estras*. Spinosa lui attribue la composition de la Genese. 453. Ce qui est refuté. 458.
- Esprits-forts*, (pretendus) cherchent à s'établir de tout. *Avert.* Leurs triomphes sur le désordre, qui paroît regner dans la Genese. 439. Aneantis. 452.
- Abus qu'ils font de quelques passages, pour avancer que Moÿse n'est pas l'auteur de la Genese. 453. 454. 463. Sur quoi ils ont esté pleinement refuté. 464.
- Esprits-forts*, (pretendus) ne peuvent tirer aucun avantage du *Chap. XXXVI.* de la Genese. 465. Vains triomphes des Incrédulés sur la succession des huit Rois, qui sont dits avoir regné en Idumée, avant qu'aucun Roi regnast en *Israël*. 475. Entièrement détruits. 495.
- Et*, en Hébreu *ו*, particule, qui est souvent superflue dans la langue Hébraïque. 491.
- Eternel* (*l'*) apparoit à Abraham à Mamré. 89.
- Etymologies* des noms Hébreux, qu'on trouve dans la Genese, paroissent venir de Moÿse. 339. Sentiments de Grotius, de Huet, de le Clerc sur ce sujet. 339. 340.
- Eve*. Sa création. 33. Sa

tentation. 34. 35.
Chassée du Paradis
terrestre. 38.

Exceptions à la règle qui sert à distinguer le Mémoire A, où Dieu est appelé *Elohim*, d'avec le Mémoire B, où il est nommé *Jehovah*. 336-354. Il n'y a qu'un seul endroit, où le nom de *Jehovah* se trouve employé dans le Mémoire A. 340. Et cet exemple n'est pas trop concluant. *ibid.* Il y a un beaucoup plus grand nombre d'endroits dans le Mémoire B, où Dieu est appelé *Elohim*. 336-356. Mais de toutes ces exceptions, il n'y en a que six, qui soient de véritables exceptions. 356. Ainsi ce petit nombre ne fait que confirmer la règle. 358.

Exode. Explication d'un passage du *Chap. VI.* de l'*Exode*, où il semble que Dieu dise à Moïse, qu'il n'a point été connu des anciens Patriarches par son nom de *Jé-*

hovah. 298 - 308.

Exode, (1') fournit des preuves que l'écriture estoit plus ancienne que Moïse. 287-289.

Explication des versets 2. & 4. du Chapitre *VI.* de la *Genese*. 341-345. Dans ce passage *Elohim* ne signifie pas Dieu; ni *fili Elohim*, les fils de Dieu, mais *Elohim* y signifie les puissants, les grands, & *fili Elohim*, les fils des puissants, des grands. 343. 344.

Explication du Chapitre *XXXVI.* de la *Genese*. 465-495. On distingue dans ce Chapitre cinq articles. 465. Le I. où il s'agit de la postérité d'Esau, est sans difficulté. 466. 467. Le II. où il est question des *Allouphim* des Iduméens, demande qu'on explique ce qu'estoient ces *Allouphim*, & ce qu'on doit penser du *Korach*, compté entre ces *Allouphim*. 467-469. Le III. n'a d'autre difficulté que de savoir pourquoi Moïse l'a

inferé dans la Genese. 469-472. Le IV. qui regarde la succession de huit Rois d'Idumée, contient deux difficultez. 473. Divers sentimens sur ces deux difficultez. 474-478. Solution de ces deux difficultez. 478-486. Le V. contient l'énumération de onze *Allouphim*, ce qui donne lieu à quelques difficultez, qu'on résout. 486-495. Ces cinq articles appartiennent à des tems différens, mais tous antérieurs à la composition de la Genese. 488-420.

FAMINE qui dure sept ans en Egypte & dans les pais voisins. 224. Joseph qui l'avoit prévue, y pourvoit. *ibid.* Elle oblige Jacob à envoyer ses fils en Egypte y chercher du blé à deux reprises. 225. & *suiv.* 231. & *suiv.* La famine augmente & oblige les

Egyptiens à vendre tout pour avoir du blé. 255-257.

Fleury, (l'Abbé) juge que Moyse a composé la Genese avec le secours de Mémoires plus anciens. 8.

Foi divine. Nous la devons à l'histoire, que Moyse nous a laissée. 5. 323. 438.

François, (M. le) juge que Moyse a composé la Genese sur des Mémoires plus anciens. 8.

G

GENESE, a été composée sur des anciens Mémoires. 5. 6. 7. On a essayé de la décomposer, en separant les différens Mémoires. 17. 18. Succès de cette tentative. 19. 20. *Genese* (la) attribuée à Esdras. 453. & au Sacrificateur Israélite, envoyé à Samarie par Salmatrafar. 455. Ce qui est réfuté. 458-462. Ne peut être l'ouvrage, que de

Moyse, 461. 462. On a peu y inferer quelque nom de lieu plus moderne, pour expliquer des noms qui n'estoient plus en usage, mais non douze versets de suite.

457.

Genuinité (la) des Livres de Moyse, prouvée. 456-463.

Grotius, (Hugues) a prouvé que l'Hébreu estoit la langue des Chananéens. 325.

H

HEBRAÏQUE (la langue) estoit commune aux Hébreux & aux Chananéens. 325. 326. Réponse à une objection prise d'un passage du II. d'Esdras. 326. Du moins estoit elle commune aux Hébreux & aux Nations descenduës d'Abraham, ou du neveu d'Abraham. 329. 330. Et c'est de ces nations seules, que Moyse a peu recevoir des Mémoires. 329.

Hébraïsans, la haute o-

pinion qu'ils ont eue de la langue Hebraïque, mal fondée. 324.

Hieroglyphiques. Les premières lettres ont été hieroglyphiques. Trois sortes de lettres hieroglyphiques. 293. 294.

Hobbes (Thomas) a allégué quelques passages pour tâcher de prouver, que Moyse n'estoit pas l'auteur de la Genese. 454.

Homere plein de répétitions. 376. n'a pas laissé de meriter de grands éloges. 377.

Horien. Nom de nation.

Les *Horiens* habitoient le mont Sehir du tems d'Abraham. 470. Liaisons qu'ils eurent avec Esaü & sa posterité, *ibid.* qui enfin les extermina. 471.

Huët (Pierre Daniel) a prouvé que l'Hébreu estoit la langue des Chananéens. 325.

Hysterologie manifeste dans l'histoire de la mort d'Abraham. 380. dans l'histoire de l'enlèvement de Dina. 403.

I

JACOB, second fils d'Isaac, achete le droit d'ainesse de son frere. 133. Enleve la benediction de son pere à son frere. 143. Part pour la Mesopotamie. 148. Sa rencontre avec Rachel fille de Laban. 151. 152. Epouse Lia & Rachel, filles de Laban. 154. 155. Fait un nouveau marché avec Laban, aprez l'avoir servi 14. ans. 159-162. Au bout de 6. ans part avec ses femmes, à l'insçu de Laban. 165.

Jacob poursuivi par Laban. 166. repousse ses reproches & fait alliance avec lui. 170. 171. Arrive dans le pais de Chanaan. 172. Mesures qu'il prend pour appaiser la cole-re d'Esäu. 173-175. Sa lutte à Peniel. 176. Son entrevüé avec Esäu. 177-179. S'établit à Succoth, & ensuite prez de Sichem.

180. Va delà à Bethel. 186. Ensuite à Ephrata, où Rachel meurt. 188. 189.

Jacob demeure à Migdal-Heder. 189. où Ruben son fils eut commerce avec Bilha, concubine de Jacob. *ibid.* Va enfin demeurer à Mamré, avec Isaac son pere. 190. Denombrement de ses douze fils. 189. Aime Joseph plus que ses autres fils. 197. Sa douleur, quand il le creut mort. 202. Envoie ses fils en Egypte pour acheter du blé une premiere fois. 224. & une seconde fois. 231-233.

Jacob consent, mais avec beaucoup de peine, à laisser aller Benjamin en Egypte avec ses freres à leur second voiage. 231-233. Il part lui-mesme pour l'Egypte avec toute sa famille. 248. Denombrement de sa famille. 249-251. Rencontre de Jacob & de Joseph. 251.

DES MATIERES. 511

Jacob est présenté à Pharaon. 254. Va demeurer à Gofcen, où il vit 17. ans. 258 Exige de Joseph, qu'on ira l'enterrer au tombeau de ses peres. *ibid.* Tombe malade. 259. Benit Manassé & Ephraïm, fils de Joseph. 260. Donne la préférence à Ephraïm sur Manassé. 261. 262. Benit ses douze fils. 263. Meurt aagé de 147. ans. 267. Est enterré à Hebron. 270.

Jacob ne se marie avec les filles de Laban, qu'au commencement de son second service de sept ans. 393.

Jehovah. Le nom de Dieu ineffable, prononcé par les Juifs *Adonai* ou *Elohim*. 11. 12. Ce nom a-t-il esté connu des anciens Patriarches ? 298. Ce nom signifie *l'Etre Eternel, qui existe de soi.* 304. 305. mais il signifie aussi *l'Etre immuable & fidele dans ses promesses.* *ibid.* Preuves de cette signifi-

cation. 306. C'est dans ce dernier sens que Dieu dit, qu'il ne s'estoit pas fait connoître aux Patriarches en son nom de *Jehovah.* 307.

Jehovah. Nom de Dieu, dont s'est servi l'Auteur du Mémoire B. 17. 335. Exceptions à cette regle dans plusieurs endroits, où Dieu est nommé *Elohim* dans le Mémoire B, 336-356. Cependant ces exceptions ne sont pas en assez grand nombre pour ébranler la regle. 358.

Jehovah. Nom de Dieu, qu'il semble que l'auteur du Mémoire A n'ait pas connu. 357.

Idumée. Denombrement de huit Rois d'Idumée. 194. 195.

Inceste des filles de Loth avec leur pere. 100. 101.

Inscription Phénicienne des Chananéens chafsez par Josué, & fugitifs en Afrique, suspecte, quoique rapportée par Procope. 286. 287.

Invention des lettres. Elle n'a peu se faire que par degrez, supposé que Dieu n'en ait pas donné la connoissance à Adam. 192. Elles ont esté d'abord hieroglyphiques. 193. 194. & ensuite alphabetiques. 195. 196.

Joseph, fils de Jacob & de Rachel, vint au monde en Mesopotamie, la dernière année du second service de Jacob chez Laban. 159. Est plus aimé de Jacob que ses freres. 197. Raconte ses songes. 197. 198. Est envoyé vers ses freres. 198. qui complotent de le tuer. 199. Mais qui se contentent de le vendre aux Madianites qui alloient en Egypte. 201. Et font dire à Jacob qu'une mauvaise beste l'avoit devoré. 201.

Joseph est mené en Egypte & vendu à Potiphar. 207. Trouve grace devant son maître, qui lui confie l'administration de son bien. 208. Vainement

sollicité par la femme de Potiphar. 209. 210. Sur son refus, elle l'accuse à son mari d'avoir voulu attenter à son honneur. 210. Ce qui oblige Potiphar de le faire mettre en prison. 211.

Joseph explique en prison les songes de l'Échançon & du Panetier de Pharaon. 213. 214. Est appelé à la Cour pour expliquer les songes de Pharaon. 217-220. Est fait premier Ministre. 221. 222. Se marie avec Asénath, Égyptienne. 222. de laquelle il a deux fils. 223. Ramasse beaucoup de blé dans les sept années d'abondance, & nourrit les Égyptiens pendant les sept années de famine. 222-224.

Joseph reconnoit ses freres à leur premier voyage en Egypte. 225. Discours qu'il eut avec eux. 225-230. Traitement qu'il leur fait à leur second voyage. 234-243. Pei-

DES MATIERES. 513

ne qu'il leur fait en
acculant Benjamin
de vol. 239. Enfin se
fait connoître à eux.
243. 244. & accable
Benjamin de carettes.
245. Renvoie ses freres
avec ordre de lui
amener Jacob son
pere & toute sa fa-
mille. 245. 246.

Joseph va à la rencontre
de son pere à son en-
trée en Egypte. 251.
Ordres qu'il donne
pour sa reception.
252. 253. 254. Promet
à Jacob de faire
transporter son corps
pour l'enterrer à He-
bron au tombeau de
ses peres. 258. Et l'e-
xécute apres sa mort.
269. 270. Rassure ses
freres, qui estoient al-
larmez apres la mort
de Jacob. 270. 271.
Meurt âgé de 110.
ans. 272. 273.

Joseph semble avoir écrit
son histoire. 318. à
l'exception du Chap.
XXXIX. où il s'a-
git de l'entreprise de
la femme de Poti-
phar. 319.

Jesús peut estre regardé

comme ce Roi, qui est
dit avoir regné sur les
Israélites apres le re-
gne des huit Rois d'I-
dumée. 485.

Isaac, fils d'Abraham &
de Sara, sa naissance.
105. Son sacrifice.
110. empêché par
l'Ange de l'Eternel.
111. Se marie à Re-
becca. 128. Est pere
d'Esau & de Jacob.
132. Aime plus Esau
que Jacob. *ibid.* Va
chez Abimelec, en
Guerar. 133. Traite-
ment qu'il en reçoit.
134. 135. Est obligé
de se retirer. 136. Son
alliance recherchée
par Abimelec. 137.
138. Devenu vieux
veut benir Esau. 139.
mais benit Jacob à sa
place. 143. L'envoie
en Mesopotamie. 147.
Sa mort. 190.

Isaac. Sa mort est rap-
portée avant la vente
de Joseph, & cepen-
dant elle n'est arrivée
que 13. ans apres.
407. 408. Ce qui for-
me un antichronisme,
auquel on ne peut ré-
medier que dans l'o-

- pinion nouvelle, sur l'arrangement de la Genese. 408. 409.
- Ismaël*, fils d'Abraham & d'Agar. 84. Circconcis par Abraham à l'age de 13. ans. 89. Chassé avec sa mere. 106. Favorisé de Dieu. 107. Sa posterité. 130. Sa mort. *ibid.*
- Ismaël* estoit mort depuis 12. ans, quand Esau alla épouser sa fille Mahalath. 417. Mais dans cet endroit de la Genese, *Ismaël* signifie, non la personne d'*Ismaël*, mais la famille, le peuple d'*Ismaël*. 418.
- Israël*, nom donné à Jacob aprez sa lutte avec l'Ange de l'Eternel. 176. lui est donné une seconde fois à Bethel. 187.
- Israëlites*; (les) foisonnent en Egypte. 273. Sont opprimez par un nouveau Roi. 274. Leurs cris & leurs soupirs montent au ciel, & Dieu se resout à les delivrer. 280.
- Juda*, pour sauver la vie à Joseph, conseille à ses freres de le vendre à des Madianites qui alloient en Egypte. 200. Quitte ses freres, & se marie avec une Chananéenne. 202. Ses trois fils: mariage des deux aînez avec Thamar. 203. A commerce avec sa belle fille sans la connoitre. 204. 205. d'où lui naissent deux fils. 207. Defend Benjamin, accusé de vol. 239-243.
- Juda*. A suivre l'ordre de la narration de la Genese, telle qu'elle est aujourd'hui, auroit esté marié, auroit eu trois fils, ses deux aînez auroient esté mariés, aprez leur mort il auroit connu sa belle fille, & en auroit eu deux jumeaux, dont l'aîné auroit eu deux enfans, & cela dans l'espace de 13. ans, ce qui est impossible. 382-384. Vains efforts des Commentateurs pour sortir de cet embarras. 384-388. Mais cet antichronisme

DES MATIERES. 515

disparoit dans la nouvelle opinion. 389. Il ne laisse pourtant pas de rester une assez grande difficulté, prise de l'age de Juda. 390-394. Moiens de la refoudre. 393. 394.

K

KORACH, compté entre les *Allouphim*, fils ou petits-fils d'Esau, paroît y avoir esté inferé par megarde. 469.

L

LABAN, frere de Rebecca, & petit-fils de Nacor. 121. Pere de Lia & de Rachel. 153. Reçoit Jacob chez lui. *ibid.* Et lui donne en mariage ses deux filles. 154. 155. Fait un nouveau marché avec Jacob. 159-162. Va à sa poursuite, & l'atteint. 166. Le querelle & fait enfin alliance avec lui. 170. 171.

Lacunes. Il en reste plusieurs dans les Mé-

moires, dans lesquels on décompose la Genese. 21. Raisons de ces lacunes. 22. 23.

Lettres (l'invention des) & l'art d'écrire, plus anciens que Moyse. 281. Plusieurs Auteurs ont écrit sur ce sujet. 282. Mais les sentimens sont fort partagez. 283. On ne s'arreste point aux preuves douteuses ou suspectes. 286. 287. Mais on en a trois qui sont incontestables. 287-296. Elles ont esté d'abord hieroglyphiques. 293. 294. & ensuite alphabetiques. 295-296.

Levi, presumé l'Auteur du Mémoire A. 318. & du Mémoire, où se trouve l'histoire de l'enlèvement de Dinah. 319. 320.

Lia, fille de Laban, épouse Jacob. 154. Lui fait plusieurs enfans. 155. 156. 158. 159. N'en croiant plus faire, lui donne Zilpa sa servante. 157. Apres quoi elle accouche encore de deux fils

& d'une fille. 158.
159. Les noms de ses
fils. 189.

Longin, jugement qu'il
a porté de Moÿse,
quoique Payen. 378.

Loth, neveu d'Abra-
ham, l'accompagne
dans le pais de Cha-
naan. 69. Se separe
d'avec lui, & demeu-
re à Sodome. 73. Pris
dans la guerre de la
Pentapole, & deli-
vré par Abraham. 77.
Reçoit chez lui les
Angeſ envoieſ à So-
dome. 95. Se retire
de Sodome. 98. 99.
Trompé par ſes deux
filles. 100. 101.

M

MACROBE, juge-
ment outré qu'il a
porté ſur Homere.
376.

Madianites exterminiez
par les Hebreux, a-
vant que d'entrer
dans la terre de Cha-
naan. 481.

Manaſſé, ſils ainé de Jo-
ſeph, né en Egypte.
223. Beni par Jacob.
261. qui lui préfere

Ephraïm dans l'ordre
de la benediſtion.
262.

Mandragores, trouvées
par Ruben & portées
à Lia ſa mere, deſi-
rées par Rachel. 157.
Quel age Ruben pou-
voit-il avoir alors?
420.

Melchifedech, Roi de Sa-
lem, va au devant
d'Abraham, & le be-
nit. 78.

Melech en Hébreu, qu'on
traduit *Roi*, ne ſigni-
fie ſouvent que les
Juges des Iſraélites,
ou les Lieutenants
d'un Roi. 485.

Mémoires. Moÿſe en a eu
pour former la Gene-
ſe. 9. & ſuiv. On en
peut diſtinguer quatre
pour le moins. 17. 18.

Memoires. Moÿſe en a
eu juſqu'à douze en
compoſant la Gene-
ſe. 308-315. Les deux
principaux ſont le
Mémoire A, où Dieu
eſt appellé *Elohim*, &
le Mémoire B, où il
eſt nommé *Jehovah*.
308. Les autres dix ne
ſont que des extraits
de Mémoires plus

DES MATIERES. 517

longs , mais étrangers à l'histoire des Israélites. 314.

Mémoires. Ceux , que Moyse a peu emprunter des nations voisines des Hébreux , estoient écrits en Hébreu. 324-331. Ou du moins Moyse a peu les traduire en Hébreu. 331. 332.

Moyse n'a pas écrit la Genese par revelation. 4. mais en historien & sur des Mémoires plus anciens. 5. 6. & suiv.

Moyse inspiré dans le choix des faits & des Mémoires qu'il tenoit de ses ancetres. 5. 323.

Moyse. Ses parents & sa naissance. 276. Son exposition sur le Nil. 277. Tombe entre les mains de la fille de Pharaon , qui le fait élever. 277. 278. Son zele pour les interets des Hébreux ses freres. 278. Pharaon le cherche pour le mettre à mort. *ibid.* Se sauve au país de Madian , où il épouse Séphora , fille de Jethro. 279.

Moyse a peu trouver des Mémoires pour composer la Genese. 297. Il paroît qu'il en a eu en ses mains plusieurs , dont il a fait usage dans la composition de la Genese. 308-315. Il y a lieu de croire qu'il en a eu quelques uns des nations voisines. 320. 321. L'objection prise de la diversité du langage n'est d'aucune valeur. 323-322.

Moyse , à ne le considérer que comme un simple historien , mérite beaucoup d'éloges. 277. Jugement que Longin en a porté. 378.

Moyse n'est pas l'auteur de la Genese , selon Spinosa. 453. Hobbes. 454. la Peyrere. *ibid.* & le Clerc. *ibid.* Reconnu pour l'auteur de la Genese par le Clerc , mieux instruit , par tous les Commentateurs , par l'Eglise Juive , par S. Philippe & par J. C. lui-même. 455. 456. Reflexion , qui prouve

- qu'il n'y a que lui, qui ait peu en estre l'auteur. 456-462.
- Moyse* a deu ranger les douze Mémoires anciens, qu'il avoit recouvrez, sur douze colonnes. 433. ou du moins sur quatre, en forme de *Tetraples. ib.* Pour quelle raison a-t-il fait mention des Horiens, & de Sehir leur chef, dans le denombrement des fils d'Esau? 472.
- Moyse* peut estre le Roi qui regna en Israël apres le regne des huit Rois d'Idumée. 485.
- Moyse* envoya une ambassade à un Roi d'Idumée, qu'il ne nomme pas. 481. Ce qui prouve que le gouvernement des *Allouphim* estoit fini, ou que les *Allouphim* n'estoient que des Gouverneurs, subordonnez au Roi. 493. 494.
- N
- N**ACOR, frere d'Abraham, ses enfans. 113.
- Narration*, (renversement dans l'ordre de la) Voiez *Hysterologie.*
- Nephilim.* Signification de ce mot. 344.
- Noé*, son alliance avec Dieu. 58. 59. Maudit son fils Chanaan. 60. Posterité de ses trois fils, Japhet, Cam & Sem. 61-64.
- Nombres.* L'énumération des fils de Benjamin, qui est au *Chapitre XXVI.* des *Nombres*, n'a rien de contraire à celle qui est dans la *Genese, Chap. XLVI.* 427-430.
- Nominatif.* Suppression ou reticence du nominatif, commune dans la langue Hébraïque. 337.
- Noms* de Dieu, *Elohim* & *Jehovah*, employez séparément dans la *Genese, seconde preuve* que la *Genese* a esté formée de Mémoires réunis. 11. Employez indistinctement dans le reste du *Pentateuque, troisieme preuve* que la

DES MATIERES. 519

Geneſe a eſté formée de pluſieurs Mémoires réunis. 13. 14.

Noms (les) de Dieu les plus uſitez dans la Geneſe, ſont *Elohim* & *Jehovah*. 17. 335. Les autres noms ſont *Adonai*, le Seigneur: *El*, le Fort: *Schaddai*, le Tout-puiſſant: *Elion*, le Trez-Haut. 348. Il paroît que les Auteurs de tous les Mémoires, qui ont ſervi à compoſer la Geneſe, ont connu ces derniers noms de Dieu. 358.

O

OBSERVATIONS astronomiques, envoiées à Ariſtote par Calliſthene, ne ſont pas aſſez bien établies pour y ajouter foi. 286. 287.

Opinion nouvelle ſur la compoſition de la Geneſe. I. *Avantage* de cette opinion. Elle ſauve l'alternative des noms d'*Elohim* & de *Jehovah*. 333-335. II. *Avantage*. Elle ſau-

ve la pluſpart des répétitions, qu'il y a dans la Geneſe. 359-366. III. *Avantage*. Elle fait diſparoître les antichroniſmes. 378-409. IV. *Avantage*. Elle diſculpe Moyſe des fautes, qu'on lui impute. 431-438.

Ordre de la naiſſance des enfants de Jacob & de ſes femmes. 395-397.

Ordre chronologique renverſé dans pluſieurs endroits de la Geneſe. Voiez *Antichroniſmes*.

Ordre de la narration mal gardé dans quelques endroits de la Geneſe. Voiez *Hſtérologie*.

Origene, rangea autrefois ſur ſix, & enſuite ſur huit colomnes, le Texte del'ancien Teſtament & de ſes verſions. 433.434.

P

PARADIS terreſtre. 31. 32.

Paralipomenes. Paſſage des *Paralipomenes*,

qui paroît avoir esté mal entendu par l'auteur de la Vulgate. 491. a esté bien traduit par les Septante. 492.

Paralipomenes. Un passage des Paralipomenes paroît estre en contradiction avec un passage de la Genese. 490. Si l'on ne pouvoit pas les concilier, il faudroit s'en tenir à celui de la Genese. 492. Moien d'en faire la conciliation. 491. En admettant mesme la traduction de l'auteur de la Vulgate, quoique fautive. 492-495.

Passages alleguez par les ennemis de la Religion pour tâcher de prouver que Moÿse n'estoit pas l'auteur de la Genese. 453. 454. Expliquez par les Commentateurs. 463. 464. A l'exception du Chap. XXXVI. de la Genese, sur lequel on a trop hésité & trop varié. 464.

Pentapole. Les Rois de la Pentapole battus par

le Roi d'Helam & ses alliez. 75. 76.

Pentateuque. On convient qu'il y a dans le texte hébreu du Pentateuque des omiffions ou lacunes, & des additions ou insertions des gloses marginales. 436.

Peyrere, (de la) Isaac, a allegué quelques passages, pour tâcher de prouver que Moÿse n'estoit pas l'auteur de la Genese. 454.

Posterité d'Adam jusqu'à Noé. 42-45. De Noé par ses trois, Japhet, Cam & Sem. 61-64. De Sem jusqu'à Abraham. 66. 67. Posterité d'Ismaël. 130.

Potiphar achete Joseph. 207. Lui confie l'administration de son bien. 208. Sur l'accusation de sa femme le fait mettre en prison. 211.

Preuves, que Moÿse a composé la Genese de plusieurs Mémoires réunis. 10. & suiv.

Procope rapporte une Inscription Phénicienne des Chananiens,

DES MATIERES. 521

chassez par Josué, & fugitifs en Afrique. 286.

R

RABBINS. (les) pressez par les antichronismes & par les hystorologies, qu'on trouve dans la Genèse, ont établi comme une maxime, que dans ce Livre il n'y a ni anteriorité ni posterité, *neque prius, neque posterius.* 379.

Rachel, fille de Laban, épouse Jacob. 155. Se voyant sterile donne à son mari sa servante Bilha. 156. Accouche de Joseph. 159. Derobe en partant les dieux de Laban son pere. 165. Et les cache. 168. Accouche de Benjamin à Ephrata, qui est Bethléhem, & meurt. 188. 189. Les fils de Rachel. 189.

Rebecca, fille de Bethuel, accordée à Isaac. 126. Part avec le serviteur d'Abraham. 127. Rencontre Isaac. 128. Accouche de deux ju-

meaux, Esäu & Jacob. 132. Aimoit Jacob plus qu'Esäu. *id.* Inspire à Jacob le dessein d'enlever la bénédiction de son pere. 140. Lui conseille d'aller à Charan vers Laban. 146. *Reflexion* nouvelle, pour établir qu'il n'y a que Moÿse, qui puisse avoir composé la Genèse. 456-463.

Regle pour distinguer le Mémoire A, où Dieu est nommé *Elohim*, d'avec le Mémoire B, où il est appelé *Jehovah*. 17. 335. Il n'y a qu'une exception unique à cette regle, qui n'est pas même concluante. 340.

Regle pour distinguer le Mémoire B, où Dieu est appelé *Jehovah*, d'avec le Mémoire A, où il est nommé *Elohim*. 17. 335. Plusieurs exceptions à cette regle. 336-356. Dont il n'y a que six de concluantes. 356. Ce qui sert plus à confirmer la regle, qu'à la détruire. 358.

- Repetitions* frequentes dans la Genese. *Premiere* preuve que la Genese a esté formée de plusieurs Mémoires réunis. 10.
- Repetitions* (les) qu'il y a dans la Genese, sauvées pour la plupart dans la nouvelle opinion sur la composition de ce Livre. 359-366. Quatre exemples de pareilles répétitions, qui disparaissent dans la nouvelle opinion. 359-364. Les répétitions, qui restent encore dans la Genese, viennent de plusieurs autres causes, comme des *additions* inserées dans le Texte. 366. Du genie de la langue Hébraïque. 367. Des formules de civilité. 369. De l'envie de faire une impression plus vive. 370. De la pauvreté de la langue. 371. Des *Idiotismes* de la langue Hébraïque. 373. De l'usage, où l'on estoit autrefois de répéter. 375.
- Repetitions* (les) estoient fort communes chez les anciens Ecrivains. 376. Ce qu'on peut justifier par l'exemple d'Homere. 376. 377.
- Roi* Quel est ce Roi qui regna en Israël apres le regne des huit Rois en Idumée? 483. Il y a apparence que c'est Dieu. 484. ou du moins Moyse ou Josué. 485.
- Rois* d'Idumée, mentionnez par Moyse au nombre de huit, donnent lieu à une difficulté qui a embarrassé les Commentateurs. 475-478. Solution de cette difficulté. 478-488. Leurs regnes estoient finis avant que Moyse composast la Genese. 482.
- Ruben*, fils aîné de Jacob, eut commerce avec Bilha, concubine de Jacob son pere. 189. Empeche ses freres de tuer Joseph. 199-200.
- Ruben* apporte des mandragores à Lia sa mere, ayant que Rachel

fut grosse de Joseph , d'où l'on veut conclurre qu'il les apporta à l'age de 3. ans. 419. Mais cet antichronisme n'est qu'apparent, & fondé sur un calcul faux. Ruben avoit alors 5. ans & demi. 420. Objection avec la réponse. 421-424.

S

SACY (M. de) a mal traduit un passage de la Genese. 474.

Sacrificateur Israélite envoyé à Samarie par Salmanasar. Le Clerc lui attribue la composition de la Genese. 454. 455. Ce qui est refuté. 459. 460.

Sages - femmes. Ordre qu'elles receurent du Roi d'Egypte, & maniere dont elles l'éluiderent. 275. à raison de quoi Dieu les recompensa. 276.

Salmanasar envoie à Samarie un Sacrificateur Israélite. 455. A qui le Clerc attribue la composition de la

Genese: *ibid.* Ce qui est refuté. 459-462.

Sara accouche d'Isaac. 105. Fait chasser Agar & son fils Ismaël. 106. Sa mort. 113. Sa sepulture à Hebron. 114. 115. 116.

Schaddai, nom de Dieu, qui signifie *Tout-puissant.* 303. Pourquoi Dieu dit à Moÿse, qu'il s'est fait connoître aux anciens Patriarches, comme *Schaddai.* 304.

Shir, Horien. Sa posterité. 193. 194. Paroit avoir vecu encore du tems d'Esau. 470. N'estoit le chef de la nation des Horiens. *ibid.*

Shir, montagne de l'Idumée, occupée originiairement par les Horiens, & ensuite par les descendants d'Esau. 470-471.

Septante, (la Version des) est manifestement fautive dans le dénombrement des fils de Benjamin, & tous les Commentateurs l'abandonnent, 426. 427. A bien traduit un passage

des Paralipomenes. 492.
Seth, regardé comme l'inventeur des lettres. 283.
Sichem, (la ville de) pillée par Simeon & Levi, & les habitants tuez. 184. 185.
Simon, (M.) a cru que Moÿse avoit eu des Mémoires anciens pour composer le Genese. 7. A cru qu'on avoit ajouté douze versets au Chapitre XXXVI. de la Genese. 476. Ce qui n'est pas possible. 477.
Simplicius parle des observations astronomiques faites à Babylone 1903. ans avant qu'Alexandre s'en rendit maître. 286. Mais il n'en parle que sur l'autorité de Porphyre. 287.
Songes de Joseph. 197. 198. De l'Echançon de Pharaon. 213. Du Panetier du mesme Roi. 214. De Pharaon lui-mesme. 215. 216.
Spinoza, (Benoist de) paroît triompher de la confusion, qui sem-

ble regner dans la narration de la Genese. 439. 452. 453. Il ose attribuer la composition de la Genese à Esdras. 453. Pour cela il abuse de quelques passages. *ibid.*
Suzham, ou *Suphim* des Nombres XXXVI. dans le denombrement des fils de Benjamin, est le mesme que *Muphim*, mentionné dans la Genese, XLVI. & la difference ne vient que de ce qu'on a confondu deux lettres Hébraïques. 429.

T

T A B L E S, où l'on tâche de retablir l'ordre des colonnes, suivi par Moÿse. 441-452. *Table I.* où l'on a rangé trois Mémoires sur trois colonnes. 446. *Table II.* où l'on a rangé quatre Mémoires sur quatre colonnes. 452.
Terrullien, paroît avoir connu la singularité de l'alternative des

DES MATIERES. 525

noms d'*Elohim* & de *Jehovah* donnez à Dieu. 333. Mauvaise raison qu'il en rend. 334.

Tetraples. Ouvrage à quatre colonnes. Moÿse paroît avoir rangé la Genese en forme de *Tetraples*. 433. On range les quatre Evangeliques en *Tetraples*, quand on veut faire l'harmonie des Evangelistes. 434.

Thamar, femme des deux fils ainez de Juda. 203. Commet un inceste avec Juda son beau-pere. 204. 205. D'où viennent deux fils jumeaux. 207.

Theocratie, c'est-à-dire, gouvernement de

Dieu. Tel a esté le gouvernement des Israélites jusqu'à Saül. 485.

V

VOIAGE. Premier voiage des fils de Jacob en Egypte sans Benjamin. 224. Second voiage avec Benjamin. 233.

Vulgate, (l'Auteur de la) paroît avoir mal entendu un passage des Paralapomenes, 491.

Z

ZILPA, servante de Lia, fait deux fils à Jacob. 157. Noms de ses fils. 189.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

PAGE 408. ligne dernière, *trois*, lisez, *deux*.
Page 409 ligne 8. *trois*, lisez, *deux*.
Ibid. ligne 13. *trois*, lisez. *deux*.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5408 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED

RECEIVED

DEPARTMENT OF CHEMISTRY
UNIVERSITY OF CHICAGO
5408 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637





